Le Monde



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13635 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 29 NOVEMBRE 1988

Le refus de visa à M. Yasser Arafat

Washington donne un coup d'arrêt à l'offensive diplomatique de l'OLP

Après avoir longuement louvoyé, ce qui avait semé la plus grande confusion – M. Arafat avait été lui-même jusqu'à se dire assuré qu'il obtiendrait un visa américain, – Washington a finalement refusé l'entrée du chef de l'OLP aux Etats-Unis, l'empêchant ainsi de s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU. La France a demandé aux Américains de reconsidérer leur décision, qui donne un coup d'arrêt à l'offensive diplomatique de l'OLP et a soulevé une vague de protestations dans le monde arabe.



Lire l'article de notre correspondant à Washington page 4

Le testament de M. Shultz

Mais que veulent donc les Américains au Proche-Orient ? La question vaut d'être reposée alors qu'ils viennent de refuser d'accorder un visa à Yasser Arafat. Déclaré indésirable à New-York, le chef de l'OLP est du même coup privé de parole à la tribune des Nations unies. Préparée de longue date, son allocution devait marquer, au début de décembre, dans l'esprit des dirigeants palestiniens, le point d'orgue d'une offensive de charme placée, depuis le CNP d'Alger il y a deux semaines, sous le double signe du réalisme et de la modération. Quatorze ans après sa première apparition, étui de pistolet à la ceinture, à Manhattan, Yasser Arafat voulait convaincre les Américains que l'OLP tenait désormais le langage de la raison. La fin de non-recevoir de M. Shultz torpille ce qui se proposait d'être un « joli coup » diplomatique.

Prise au nom de la sacro-sainte « sécurité » des Etats-Unis, la décision de Washington est indéfendable. Elle viole sinon la lettre, du moins l'esprit de l'accord de siège signé en 1947 avec le secrétariat général des Nations unies et devenu une loi américaine après son approbation par les deux Chambres du Congrès. Ce fut déjà le cas en mars dernier lorsque Washington avait décidé de fermer le bureau de l'OLP auprès de l'ONU, quitte à devoir faire machine en arrière cinq mois plus tard.

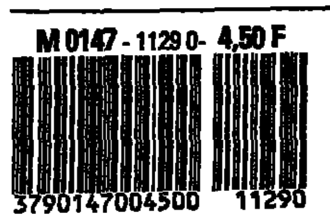
Politiquement, la mesure américaine est encore plus troublante. Que M. Shultz ait, en l'occurrence, fait cavalier seul, en offrant à Israël un dernier « cadeau » avant de quitter le pouvoir, on a d'autant plus de mal à le comprendre qu'il avait été le premier à qualifier de « stupide », en mars, le projet de fermeture de la mission de l'OLP. Certes, le secrétaire d'Etat avait jugé, à juste titre, « répugnants » les récents propos d'Aboul Abbas, le « cerveau » du détournement de l'« Achille-Lauro », où un citoyen américain avait été assassiné. Mais fallait-il ne retenir, de la réunion d'Alger, que ce sinistre épisode ?

La décision du département d'Etat sera durement ressentie par tous ceux qui, chez les Palestiniens comme dans le monde arabe, prônent la sagesse et le pragmatisme. Toute la stratégie menée, ces derniers mois, par Yasser Arafat et les « modérés » de l'OLP ne visait qu'un seul objectif : désarmer la vieille et profonde prévention que l'Amérique nourrit envers la centrale palestinienne.

La réaction mitigée de Washington à la reconnaissance implicite d'Israël par l'OLP – jugée « ambiguë » quoique « encourageante » – avait déjà vivement déçu les dirigeants palestiniens, apparemment très surpris, de surcroît, par les éditoriaux négatifs de la presse américaine. Cette fois, les Etats-Unis risquent surtout de faire le jeu de tous les « radicaux » qui, après n'avoir accepté qu'à contrecœur la victoire de Yasser Arafat, attendent que celui-ci trébuche pour reprendre le haut du pavé.

En Israël, où l'on a accueilli le geste américain comme une divine surprise, la droite sera revigorée par l'intransigeance de son grand allié. En revanche, l'Union soviétique devrait dénoncer le « durcissement » américain. Après avoir été au-devant des désirs de Washington, en conseillant pendant des mois la modération à Yasser Arafat, M. Gorbatchev a de bonnes raisons d'estimer aujourd'hui qu'il n'a pas été payé de retour.

M 0147 - 1129 0- 4,50 F



3790147004500 11290

Epreuve de force dans les transports parisiens

La CGT cherche à étendre le conflit du RER au métro et aux autobus

Tandis que le trafic était arrêté sur les lignes A et B du RER, à Paris plusieurs ateliers du métro et plusieurs dépôts d'autobus ont été bloqués, lundi 28 novembre, à l'appel de la CGT qui a provoqué la paralysie de plusieurs lignes. La plupart des assemblées générales réunies lundi matin dans les ateliers du métro et du RER avaient décidé de continuer le mouvement malgré les dernières propositions salariales faites dimanche par la direction de la RATP. Une épreuve de force est désormais engagée entre M. Rocard et la CGT (pages 43 et 48).

Quatre stratégies pour la droite

par Jean-Marie Colombani

Sept mois après sa défaite, la droite refait surface. De façon inespérée, car elle ne le doit en rien à ses propres forces : malgré les velléités d'un Alain Madelin, elle n'a pas encore procédé à l'analyse de ses échecs, alors même que paraît une remarquable réflexion en profondeur qui l'y invite (1). La tentation est grande, cependant, d'écarter tout effort de remise en ordre des partis et de remise en cause des idées, tant le gouvernement s'emploie à réconforter la droite : *« une grève par jour »*, résume le RPR ; *« gouvernement incapable »*, ajoute Charles Pasqua ; *« premier ministre fanfaron »*, renchéritAlain Madelin, tandis que chacun relève que la *« paix sociale »* figurait au premier rang des (rares) engagements du candidat Mitterrand, au printemps dernier. Cet engagement sera d'autant plus difficile à tenir, si l'on suit Charles Pasqua, que le PCF, *via* la CGT, est engagé dans une stratégie de *« combat permanent »* contre les socialistes, dans la perspective des municipales.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Le Monde* publiera prochainement la critique de l'ouvrage de Jean-Louis Bourlanges, *Droite, année zéro* (Flammarion éditeur).

Accord à l'OPEP
Les prix du pétrole vont être relevés.
PAGE 28

Inondations en Thaïlande
Des centaines de morts.
PAGE 14

Le chef de la diplomatie yougoslave à Paris
Un entretien avec M. Budimir Loncar.
PAGE 3

Vivre à Guernesey
97 % de gens heureux.
PAGE 15

Mgr Gaillot trouble-fête
Portrait d'un évêque contestataire.
PAGE 14

La Bourse aux stages
PAGE 21

Le Monde SPORTS
Les bons débuts des Français dans la Coupe du monde de ski.
Page 22

Le sommaire complet se trouve en page 32.

Face à la montée des nationalismes dans les Républiques baltes et au Caucase

Le plaidoyer pour l'union de Mikhaïl Gorbatchev

Le comité central du PCUS a ouvert, lundi 28 novembre, sa réunion plénière consacrée à l'examen des amendements à la Constitution de l'URSS. Parallèlement, les responsables estoniens ont réaffirmé leur volonté de souveraineté, qualifiée d'« inacceptable », samedi, par M. Gorbatchev et par le présidium du Soviet suprême. En Azerbaïdjan, cent mille personnes ont manifesté, lundi, dans les rues de Bakou, la capitale.

MOSCOU
de notre correspondant

C'est fait. Dix jours seulement après que le Soviet suprême de l'Estonie eut proclamé la primauté de ses lois sur celles de l'Union soviétique, le présidium du Soviet suprême de l'URSS a annulé, samedi 26 novembre, cette décision en la déclarant contraire à la Constitution fédérale.

Au moment où le Caucase danse au bord du chaos, le pouvoir central a ainsi marqué sa volonté de ne pas laisser l'Union se défaire en une explosion de particularismes nationaux et de revendications locales.

Outre qu'elle était on ne peut plus prévisible, cette fermeté est cependant toute relative, car, beaucoup plus encore qu'à un réquisitoire contre les idées d'économie de subsistance, d'isolationnisme et de confédération, c'est à un plaidoyer pour l'Union et la réforme de l'Union que s'est livré, samedi, M. Gorbatchev.

Prenant la parole à l'issue de la réunion du présidium et s'adressant en réalité au pays entier, puisque son discours a été intégralement diffusé dimanche soir par la télévision, le secrétaire général n'a en effet pas caché que l'URSS faisait face à une « *crise* », car ce qui s'est passé en Estonie n'est pas « *seulement*, a-t-il dit, *un phénomène estonien* ».

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

L'offensive pour le contrôle de la Société générale

Les assureurs publics dans la bataille

La bataille autour de la Société générale entre dans une nouvelle phase, ouvertement politique.

Dans une déclaration à la *Tribune de l'Expansion* (28 novembre), M. Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, affirme qu'*« il n'est pas question de substituer un parti* [le PS] *à un autre* [le RPR] » dans le capital des privatisées, mais il prône néanmoins dans ce domaine *« un véritable pluralisme »*. *« Il faut aujourd'hui que les participants aux noyaux durs* [ces blocs d'actionnaires stables mis en place par M. Balladur lors des privatisations] *retrouvent leur liberté. »*

Afin de renforcer le poids des actionnaires publics dans le capital de la Société générale et de maintenir ainsi l'équilibre entre public et privé, la Rue de Rivoli réfléchit à un montage avec le GAN et le groupe bancaire du Crédit industriel et commercial (CIC). Lundi matin, l'action Société générale, très demandée à la Bourse de Paris était en hausse de 2,5 %, à 552 F.

(Lire page 27 l'article d'ERIK ISRAELEWICZ.)

Un entretien avec M. Jacques Lafleur

« Un acte majeur a été accompli pour la paix en Nouvelle-Calédonie »

Poursuivant sa visite en Nouvelle-Calédonie, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a été reçu, dimanche 27 novembre, à Hienghène, par M. Jean-Marie Tjibaou, maire de la commune, avant de rencontrer les enseignants locaux.

A Nouméa, le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, qui ne s'était plus exprimé depuis le référendum du 6 novembre, a répondu à nos questions sur l'avenir du territoire.

NOUMÉA
de nos envoyés spéciaux

« N'êtes-vous pas inquiet pour l'avenir des accords de Matignon que le « non » l'ait emporté dans la communauté caldoche au référendum du 6 novembre ?

– C'est une mauvaise analyse. Le vote ne s'est pas fait contre les accords de Matignon, mais contre le référendum lui-même. Il y a eu des interventions qui ont fait beaucoup de mal. La polémique autour des événements d'Ouvéa a été exploitée ici. Les gens ont oublié le sens des accords et ont fait un contresens sur le référendum, dont ils ont pensé qu'il remettait en cause le référendum précédent de 1987. Ils croyaient que c'était un référendum pour ou contre l'indépendance.

– Selon vous, une majorité de caldoches soutiendraient les accords ?

– Ils ont de nouveau un doute. J'ai été déçu par l'oubli – que j'espère momentané – de ce qui s'est passé à Matignon.

Propos recueillis par FRÉDÉRIC BOBIN et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde ÉCONOMIE
L'industrie française de la mécanique en panne de compétitivité
L'électronique mondiale
La chronique de Paul Fabra : la « liquidité » de la Caisse des dépôts
Pages 23 à 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1.50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

Pour de véritables services publics

par ALAIN TOURAINE

Si vous fabriquez des automobiles ou des détergents, vous êtes un agent économique et votre rémunération dépend de votre productivité et de votre capacité de vendre. Si vous êtes médecin ou infirmière dans les hôpitaux, enseignant ou chercheur, vous n'êtes pas un agent économique, vous êtes une charge pour l'Etat et vos conditions de travail et de rémunération dépendent de la manière dont ce père de famille équilibre ses recettes et ses dépenses.

Il est vrai qu'on parle volontiers en France de service public. L'expression pourrait signifier que certaines fonctions commandent si directement l'avenir économique, la sécurité des personnes et la justice sociale qu'elles sont considérées comme prioritaires, comme d'intérêt général. Mais ce qui se passe est le contraire : les tâches de *service public* sont gérées comme une partie de *l'économie domestique de l'Etat.*

Celui-ci, comme tout particulier, peut décider une année de dépenser plus pour les vacances et, l'année suivante, davantage pour l'éducation des enfants, mais ces variations doivent toujours se placer à l'intérieur de l'équilibre de ses ressources et de ses dépenses. Comme l'ensemble des catégories sociales exercent des demandes sur l'Etat, il en ressort que le secteur public se demande à lui-même – en tant que « budgétivore » – une partie des efforts, tandis que le secteur privé le demande à l'Etat et à l'ensemble de la collectivité. Ce caractère « domestique » du secteur public est rendu manifeste par la grille, générale des fonctionnaires qui vise à mettre de l'ordre dans les dépenses du ménage.

Ajoutons enfin, qu'une légitime attention est portée, dans le secteur public, aux rémunérations les plus faibles, ce qui conduit à faire financer ce type d'augmentations par les catégories classées le plus haut. Nous arrivons ainsi à la conclusion que les catégories les plus hautement qualifiées employées dans les services publics – enseignement et santé, en particulier – qui commandent le plus directement l'avenir sont aussi celles qui reçoivent la rémunération relative la plus faible et dont la situation s'est le plus dégradée depuis le début de ce qu'on nommait la crise.

Ce qui est la traduction sociale de la chute générale des investissements dans une société qui a répondu aux difficultés économiques non par des restrictions de la consommation marchande mais par un certain renoncement à l'avenir. Ce qui s'est traduit aussi bien par le succès des idéologies de la post-modernité que par la forte détérioration de l'enseignement et des hôpitaux publics ou par l'envahissement de la vie collective par la consommation privée.

Diversifier

Il est évident qu'il faut diversifier cet immense ensemble hétéroclite qu'on appelle le secteur public, c'est-à-dire modifier constamment la position des diverses catégories professionnelles sur une échelle générale qui ne doit pas avoir d'autre unité que d'être libellée en francs. Mais cette diversification peut avoir des conséquences négatives si elle favorise seulement les groupes capables d'exercer sur l'Etat central les pressions les plus fortes, comme les enfants qui obtiennent davantage de leurs parents à force de leur rendre la vie impossible. Ce qui se passe en partie déjà, car l'économie domestique de l'État n'est modulée que par le clientélisme et par le chantage.

Faut-il donc que toutes les catégories, et surtout celles qui portent le plus évidemment par leur travail l'avenir du pays, se mobilisent en permanence pour obtenir des améliorations de leur situation ? L'expérience montre que cette méthode est parfois la bonne : les infirmières ont obtenu des avantages, encore insuffisants, mais déjà importants, et l'opinion publique les a chaleureusement soutenues, car rien n'est plus important pour elle que la santé et la qualité des soins aux malades. Mais, d'une part, les professions de l'enseignement et de la santé ont, peut-être en partie à cause de leur profession même, une assez faible capacité d'action collective et, d'autre part et surtout, admettre une telle méthode de détermination des salaires revient à passer du secteur public dans le secteur privé.

Pourquoi pas ? dira-t-on, et on peut parfaitement imaginer que les hôpitaux de demain soient gérés par des mutuelles, des compagnies d'assurances ou des sociétés de services de santé, comme c'est en partie le cas aux Etats-Unis. Mais il existe des arguments très forts en faveur de l'autre solution, c'est-à-dire de la création de véritables services publics. L'enseignement, la santé, la sécurité, sont des secteurs d'activité considérés par la population comme prioritaires. Ils doivent donc sortir de l'économie domestique de l'Etat pour devenir des services publics plutôt que des services privés. Ajoutons cependant que l'existence d'un secteur privé a généralement des effets positifs pour le secteur public lui-même, qui ne doit pas être confondu avec un monopole.

La mode est aujourd'hui à dire que la crise est finie et que tout va mieux que l'on ne pensait. Les universités, disait-on, allaient mal ; tout d'un coup, leur situation est peinte en couleurs plus claires, et on nous dira demain que tout va pour le mieux dans les hôpitaux ; il ne nous manque que quelques prix Nobel. Ce qui permet à la société française de continuer à continuer à considérer comme activités de pointe celles qui répandent, à coups de spots publicitaires, les progrès les plus dérisoires mais qui ont l'expression marchande la plus directe.

Il ne s'agit pas ici d'un débat entre la droite et la gauche, mais entre le passé et l'avenir. Si nous voulons entrer dans une société post-industrielle moderne, il faut que nous poussions les investissements dans les secteurs tertiaires de haute technologie, dans les services aux entreprises certes, mais surtout dans les services aux personnes.

Pays flottant

Le redressement et la réorganisation de nos hôpitaux, de nos universités, de nos centres de recherche et de nos écoles sont une priorité, d'autant que le sauvetage et l'amélioration de notre système de sécurité sociale dépendent en grande partie des progrès qui seront faits dans l'enseignement – pour diminuer le chômage – et dans les soins médicaux pour prévenir et guérir les maladies les plus cruelles.

Notre pays flotte ; il s'est détaché des anciennes images de l'avenir qui s'étaient perverties ou qui l'avaient déçu. Doit-il vivre sans souci de l'avenir ? En réalité, il est trop tard pour discuter de cette question ; les pressions de l'extérieur sont trop fortes, et déjà, reconnaissons-le, nous avons opéré un redressement partiel dans le domaine de la recherche. Mais on ne pourra pas différer très longtemps l'indispensable transformation des statuts professionnels, des rémunérations ou des conditions de travail des personnes et de la gestion des établissements dans les domaines qui doivent être reconnus comme prioritaires, parce qu'ils commandent le plus directement la modernisation économique et la participation sociale.

HUMEUR

La honte

par YVES TYL (*)

J'AI honte. Honte d'être fonctionnaire. M. Barre – l'a-t-il oublié ? – nous a suffisamment traité de nantis. Honte d'avoir attrapé une sale maladie dont M. Rocard me plaint mais qu'il ne peut soigner. A côté des malades du SIDA et des accidents de la route, il y a les fonctionnaires, nantis, mal aimés et mal payés.

J'ai honte de ne contribuer qu'à 1,03 % de mon salaire à l'allocation chômage – dont je ne relève pas. Et je m'avilis à conserver depuis toujours mon indemnité forfaitaire de 13,33 F par mois, qui correspond à 0,08 % de mon traitement brut.

J'ai honte d'être enseignant et d'avoir trop de vacances alors que les infirmières en ont si peu.

Honte d'être un professeur car le niveau scolaire baisse. Les examinateurs des concours l'ont toujours dit et redit depuis sans doute que les concours existent. Honte d'être un professeur de collège car l'échec scolaire y est patent, ne diminue jamais, s'aggrave même probablement – tous les journalistes l'affirment – et que cela empêche mes ministres successifs de réussir leurs 80 % au bac.

Honte d'avoir des diplômes qui ne servent à rien. A quoi bon être docteur de l'Université pour enseigner les sixièmes et les classes préparatoires à l'apprentissage ? Et certains de mes camarades docteurs sont instituteurs à 6 400 F. Honte d'avoir perdu du temps à préparer une thèse alors que mon directeur me faisait comprendre que je n'en avais pas le droit, en collège.

J'ai honte d'avoir de si modestes revenus, car mes frères et amis me regardent de haut, moi le minable, avec leurs salaires d'ingénieurs.

Honte de voter à gauche alors que cela ne sert à rien et que la gauche est pour les ringards d'un siècle dépassé.

Honte d'être citoyen car je dois enseigner la morale civique, que le vote est un devoir civique et qu'un premier ministre prêche l'abstention.

⁂

Et quoi encore ? Je regarde mes hontes personnelles pour moi : chrétien qui se moque de Scorsese, pratiquant qui ne vote pas Chirac, militant qui ne rêve pas charismatique, membre d'une Eglise qui n'obéit pas à mon évêque comme à un adjudant... Et je ne parle pas de l'art car j'ai honte de ne pas courir après la mode, de la littérature alors que la faconde d'académiciens véreux et d'écrivains jappant après toutes les soupes me mortifie, de la télé dont la bêtise affichée qui se vend si bien auprès de mes compatriotes français m'humilie...

Devant tant de hontes accumulées, puis-je encore vivre ? Et je devrais encore, moi l'enseignant, bénéficier d'une si longue ligne de vie alors que les PDG auront depuis longtemps leur infarctus...

Il est vrai que j'étudie, en ce moment, l'histoire de la France en 1940. N'y aurait-il personne qui me dise : l'espoir existe quand même ?

(*) Docteur en histoire, professeur de collège.

UNION SOVIÉTIQUE

Questions sur un emprunt

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

QUATRE pays européens, dont la France, vont donc consentir à l'Union soviétique des ouvertures de crédit de 9 milliards de dollars. Il s'agit d'aider au succès du développement économique de son pays voulu par M. Gorbatchev. C'est un acte de haute politique conduit d'un commun accord qui n'exclut pas les rivalités et les compétitions par les principaux pays de la Communauté.

Il faut souhaiter qu'il en résulte une amélioration du niveau de vie du citoyen soviétique à défaut d'une démocratisation du régime, puisque M. Gorbatchev a pris soin de nous assurer, dans un entretien avec le journal communiste italien *l'Unita*, que *« la démocratisation en Union soviétique est tout le contraire d'un rapprochement avec la démocratie occidentale »*.

Est-ce faire preuve de mauvais goût d'évoquer à cette occasion les milliards de francs-or consacrés, il y a quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, à une première modernisation de la Russie et qui sont devenus perte sèche ? La bienséance diplomatique étant de rigueur, il est peu probable qu'on évoque devant les Soviétiques ce fâcheux précédent. Mais si l'on ne parle plus du passé, il serait intéressant de connaître les dispositions prises par nos ministres pour que ces facilités accordées à M. Gorbatchev soient également à notre avantage.

Payer deux fois ?

La première de ces préoccupations est dictée par le souci que les sommes, ainsi avancées, n'aient pas pour effet de libérer, en contrepartie, des crédits pour l'effort d'armement de l'URSS dont tous les ministres de la défense occidentaux, y compris M. Chevènement, nous assurent qu'il ne montre aucun ralentissement. C'est là une garantie difficile à obtenir. Mais ne serait-il pas possible de subordonner la mise à la disposition effective des crédits à un accord à intervenir à la conférence sur le désarmement classique en Europe par lequel la réduction des supériorités du pacte de Varsovie aurait fait l'objet d'une programmation satisfaisante et d'engagements formels ? Il y aurait là une précaution minimum à prendre, sauf à admettre que M. Genscher est déjà devenu le ministre des affaires étrangères d'un gouvernement européen qui n'existe pas.

La seconde préoccupation touche aux conditions des prêts à intervenir qui, par l'intermédiaire des banques, retomberont sur l'épargnant. Aussi aimerait-on poser deux questions qui peuvent intéresser nombre de Français au cas où les banques auxquelles ils confient leurs économies seraient incluses dans le groupe qui va prêter ces milliards.

Quelles dispositions sont prévues pour que les entreprises qui vont participer à ces « joint ventures » en URSS puissent rapatrier des bénéfices éventuels ?

Le taux de change applicable à ces transferts sera-t-il honnête ou relèvera-t-il de la flibuste ? La question est importante car si c'est notre gouvernement qui garantit l'honnêteté du change, cela revient à dire que c'est le contribuable qui viendra au secours du prêteur. C'est-à-dire que nous paierons deux fois.

(*) Ambassadeur de France.

Au courrier du Monde

RÉFUGIÉS

Iles sans nom à Hongkong

Hongkong recouvre deux cent trente-six îles ; certaines n'ont pas de nom, pas de moyen de transport. « *Il n'y a rien à voir là-bas !* », vous dit-on. Il faut une autorisation gouvernementale pour s'y rendre. Là-bas... il y a les autres : île carcérale pour prisonniers et aussi pour réfugiés du Vietnam du Nord, dans les camps : ces camps « fermés » depuis 1982....

Sur le débarcadère, un camion du gouvernement m'emmène. Surprise : barbelés en trois exemplaires, gardes militaires, miradors. Tout est béton. Sans les baraquements, on croirait à une piste d'atterrissage. Pas un carré d'herbe, par un arbre. Camp déshumanisé. J'y entre, laissant mon passeport au garde militaire. Sur votre gauche : c'est « la prison de la prison ».

Tous les bâtiments, tels que les cuisines, l'infirmerie, le terrain de sport, sont isolés de barbelés. Superficie totale : un kilomètre carré. Nombre de réfugiés : trois mille. Chemin libre : une allée principale (surveillée) et dix baraquements de part et d'autre. Chaque baraquement comprend trois cents personnes. Je les trouve si petits qu'un réfugié m'explique qu'il y a trois étages à l'intérieur. En fait ces « étages » ne sont qu'une superposition de planches (ou lits) sur trois niveaux. Les sanitaires : un seul carré de béton faisant office de douches ou W.-C. est situé au fond de chaque baraquement, valable pour hommes, femmes et enfants. Un pour trois cents. Chacun a arrangé son petit nid sur les planches : niveau inférieur réservé aux familles, niveau moyen réservé aux couples, niveau supérieur réservé aux célibataires.

Puis je visite l'école, pièce de trente mètres carrés pour quarante-cinq adultes apprenant le français. Cours exclusivement réservés aux réfugiés ayant un petit espoir de partir dans des pays francophones. Rude sélection. Certains ont leur famille au Vietnam. Le courrier qui part du camp est tamponné, au dos de l'enveloppe : *« Ne venez pas ici, c'est une prison !... »*

GÉRALDINE BRUN,
infirmière suisse.

PHARMACIENS

Investissement et revenu

Vous avez publié dans votre journal, daté 19 novembre, un article intéressant, signé Anne Chemin, concernant la rémunération des pharmaciens. Elle rappelle qu'avec un chiffre d'affaires moyen de 3,4 millions de francs par an, une bonne partie des pharmaciens est à l'abri de la faillite, même si leur salaire ne représente que 5 % du chiffre d'affaires. Mais l'objet de mon courrier concerne surtout le cas le plus défavorable : celui d'un couple gérant une pharmacie avec un chiffre d'affaires annuel de 1,8 million de francs et qui rembourse 276 000 francs de prêt par an, n'obtenant ainsi qu'un salaire annuel de 90 000 francs. On oublie alors, que le remboursement de la dette est une forme de revenu qui n'apparaît, bien sûr, que lors de la cession d'activité. Cela pour signaler qu'un cadre supérieur, même s'il gagne 350 000 francs par an, pourra difficilement acquérir un bien de 2 millions de francs en douze ans.

Alors, si tous les pharmaciens n'ont pas le même pouvoir d'achat (il a néanmoins, semble-t-il, augmenté de 14 % à 22 % entre 1984 et 1987), ce ne sont pas les salariés qui pourront s'apitoyer sur leur sort.

Georges CHAMBA.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

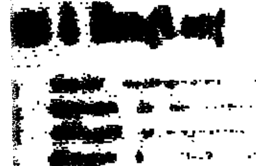
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



La visite à Paris du chef de la diplomatie yougoslave

« Nous avons définitivement rompu avec le dogmatisme »

nous déclare M. Budimir Loncar

Le chef de la diplomatie yougoslave, M. Budimir Loncar, fait, lundi 28 et mardi 29 novembre, une visite officielle à Paris. Il aura des entretiens avec son homologue français, M. Roland Dumas, ainsi qu'avec MM. Mitterrand, Rocard et Fabius. M. Loncar a accepté de répondre à nos questions.

« La Yougoslavie est confrontée à de graves problèmes économiques. Comment voyez-vous l'avenir de votre pays ?

— Je pense que notre situation est difficile, mais on essaie de la présenter d'une façon beaucoup plus dramatique qu'elle ne l'est. Ces difficultés économiques constituent actuellement notre préoccupation majeure, et la situation comprend à la fois des éléments positifs et négatifs. Le positif est lié aux échanges commerciaux avec l'étranger. Nous avons réussi cette année à accroître nos exportations de 11,5 % tandis que les importations n'ont progressé que de 5,8 %. L'augmentation des exportations s'est faite vers les pays du monde développé, les pays auprès desquels nous sommes le plus endettés. Le déficit commercial persiste, mais il est relativement faible. Nous constatons cependant une amélioration des recettes des services et du tourisme, et notre balance des paiements devrait afficher un excédent d'environ deux milliards de dollars. Nos réserves de devises ont augmenté de 50 % et tous les remboursements liés à notre dette extérieure, qui a été restructurée, ont été cette année honorés.

» Côté négatif, trois choses : un taux de croissance très faible, qui a même diminué de 1 % entre 1986 et 1987, l'inflation qui approche 200 %, et les salaires réels qui ont diminué de 8 % à 10 % au cours de l'année passée. Cela n'est pas sans influence sur la motivation des travailleurs, sauf dans les branches économiques tournées vers l'exportation. Mais le fait important est que nous soyons parvenus cette année à un consensus idéologique et politique sur de nouveaux principes économiques reposant sur les critères de l'économie de marché. Ils ont été adoptés la semaine dernière, dans le cadre de changements constitutionnels. Néanmoins nous sommes toujours aujourd'hui dans un système contractuel, avec des entreprises qui ne marchent pas bien, ce qui est nuisible à la vitalité de l'économie.

» Nous venons d'entrer dans une période d'inquiétude, de mécontentement, de non-paix. L'inquiétude souligne la nécessité des changements, même si elle engendre parfois des réactions excessives qui se manifestent sous la forme d'activités partisanes des républiques et des régions. Ce mécontentement, disons négatif, s'exprime en dehors des institutions existantes et c'est regrettable. Mais cela montre que les structures existantes sont dépassées.

» L'inquiétude dont je parle nous a fait prendre conscience du besoin de réformer le système économique et constitutionnel. Evidemment, il existe certaines divergences, mais ce qui est essentiel, c'est qu'on ait décidé de régler définitivement les comptes avec le dogmatisme. Souvent ce dogmatisme apparaissait sous des formes prétendues révolutionnaires, mais qui étaient au fond contre-révolutionnaires et régressives.

» Trois réformes ont été adoptées : économique, constitutionnelle et celle du parti. Il fallait d'abord gagner la bataille pour l'économie de marché à laquelle certaines forces étaient opposées. Au nom d'une justice sociale, elles défendaient des positions dépassées. De cette bataille est sortie la nécessité de réformes de la Constitution et du parti.

» Quarante-neuf amendements ont été votés, soit un tiers de la Constitution. Ils visent à réduire les prérogatives de l'Etat dans l'économie, à libérer, disons, les entreprises, à une plus forte intégration au niveau de la Yougoslavie, et à redéfinir, dans le cadre d'un nouvel espace pour l'initiative privée, la notion de propriété en tant que telle. A l'avenir, celle-ci sera pluraliste : sociale, coopérative ou privée, étrangère ou mixte. Nous entendons libéraliser aussi nos rapports avec l'étranger, de façon à nous ouvrir au marché et à l'économie internationale, à créer des conditions particulières pour les investissements étrangers et la propriété privée dans notre pays.

> *Les réformes adoptées la semaine dernière en Yougoslavie visent à créer une économie de marché et des conditions favorables aux investissements étrangers. Selon M. Loncar, l'idéologie a peut-être freiné le développement économique...*

» Dans le cadre de ces réformes, le Parti ne pouvait pas rester à la queue. Comme vous voyez, ça a commencé avec l'économie et ça a fini avec l'idéologie. Peut-être que l'économie n'a pu bouger avant à cause de l'idéologie. Je pense que la tendance actuelle à la démocratisation de la société ne peut pas s'arrêter.

Régler le problème de la Serbie

— On observe depuis plus d'un an en Yougoslavie une vague de tensions interethniques, une résurgence des nationalismes, serbe et albanais au Kosovo par exemple. Cette situation est-elle dangereuse pour l'avenir de la fédération ? Son unité est-elle compromise ?

— Je n'ai pas peur. Nous sommes un pays multinational où le degré de développement varie fortement d'une région à l'autre. Le niveau de développement de la Slovénie est à peu près égal à celui de l'Europe centrale, tandis que le Kosovo est à un niveau proche de celui de l'Albanie, donc de la partie la moins développée de l'Europe. Par ailleurs, notre système fédéral est très avancé. Nous sommes allés si loin que nous avons anticipé l'Europe du futur ! Mais la faiblesse principale du système que nous avons choisi est sa conception très démocratique de l'autogestion et des décisions consensuelles. Elle engendre des éléments négatifs comme la bureaucratie dans les républiques et les régions, ce qui a généré des comportements partisans. Car une économie décentralisée et bureaucratisée à la fois est la source principale de toutes les erreurs. C'est pourquoi je pense que la bataille historique, essentielle, a été gagnée avec le passage vers une économie de marché. L'enthousiasme pour ces réformes varie d'une région à l'autre. La Slovénie était pressée de voir ce pas franchi. Le Kosovo, lui, continue à demander une aide financière croissante supérieure à celles des autres républiques, de même que la Macédoine, autre région peu développée. C'est à travers ces contradictions économiques que sont apparues des difficultés ethniques.

» Deux mots maintenant sur la question spécifique de la Serbie et du Kosovo. Le Kosovo était, du douzième au quinzième siècle, avant l'arrivée des Turcs dans les Balkans, le centre de la culture et de la conscience nationale serbe. Les Albanais, venus dans cette région principalement au siècle dernier, y sont aujourd'hui majoritaires en raison d'un taux démographique très élevé. Il faut dire également que ce peuple a eu, lui aussi, dans le passé des difficultés, des malheurs. Dans la nouvelle Yougoslavie, le principe de l'égalité en droit des peuples et des nationalités a été élevé à un niveau qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Le Kosovo, de par la Constitution de 1974, fait partie de la Serbie avec certaines caractéristiques d'autonomie. Les Albanais, majoritaires, sont naturellement au pouvoir. Ils ont oublié qu'ils sont partie constituante de la Serbie, et la Serbie a posé la question de l'égalité en droit en tant que république. Le processus d'émancipation a été très rapide au Kosovo. Dans le sillage de cette conscience nationale se sont développées aussi des idées séparatistes et d'union avec l'Albanie voisine. Les minorités serbe et monténégrine se sont senties discriminées. Une grande partie de leurs membres ont déménagé.

» Il faut avant tout régler maintenant le problème de la Serbie, de façon qu'elle ait les mêmes caractéristiques que les autres républiques. Les régions autonomes — le Kosovo et la Voïvodine — doivent avoir les mêmes systèmes judiciaires et législatifs, une défense commune, les mêmes vues sur les relations internationales. Cela dit, elles seront représentées dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui au Parlement fédéral et dans d'autres instances.

» La Yougoslavie a vécu ces dernières semaines de grandes manifestations publiques, mais il n'y a pas eu de morts, il n'y a pas eu d'excès. Elles se sont déroulées toutes dans un calme civilisé. Ce qui ne veut pas dire que j'approuve tous les slogans qui ont été entonnés lors de ces meetings.

Le plus près possible de la CEE

— Comment envisagez-vous les relations de votre pays avec l'Europe de 1993 et la France — économiquement et politiquement ?

— Ce sera l'un des thèmes les plus importants des conversations que j'aurai avec MM. Dumas, Rocard, Mitterrand et les autres personnalités que je vais rencontrer. L'Europe et le monde sont à un carrefour. Les perspectives positives ne sont pas sans défis ni difficultés. Surtout pour les petits pays éloignés et moins développés. L'avenir de l'Europe dépendra plus que jamais des Européens eux-mêmes. Mais l'Europe ne peut négliger le monde dans lequel elle vit, avec son interdépendance croissante. Ce qui se passe dans toutes les parties de l'Europe est important en URSS et dans les autres pays socialistes. Le plus important actuellement est le cours des réformes en URSS, car cela change aussi les approches de la politique de sécurité et la poursuite de la détente.

» La CEE sera, à partir de 1993, la plus grande puissance mondiale du point de vue économique, ce qui lui donne une voix plus importante. L'Europe peut évoluer de différentes manières : elle peut apparaître comme la force du rapprochement, qui va déterminer et intégrer l'Europe dans sa totalité, sans oublier les différences historiques, idéologiques et politiques. Une telle communauté européenne ouvrirait de grandes perspectives pour tous, la Yougoslavie inclue. Etant hors des blocs, la Yougoslavie aurait des avantages et a déjà avec la Communauté des liens établis. C'est pourquoi nous sommes déterminés à accélérer le renforcement des relations avec la Communauté. Les conditions sont bonnes.

» Si, malheureusement, la CEE prenait une autre direction, si, comme partie la plus développée de l'Europe, elle se donnait un droit d'exclusivité sur le système sociopolitique, les possibilités seraient moindres mais existeraient toujours.

» Pour conclure : notre orientation est d'entrer dans le processus européen d'intégration, de nous permettre la plus grande participation possible dans la division internationale du travail, surtout dans les productions spécialisées, surtout aussi dans le domaine d'Eurêka, encore plus aussi dans le domaine de l'utilisation des moyens financiers — banque européenne inclue — et de réglementer tout cela d'une manière politique en tant que pays non aligné européen et méditerranéen. Nous voulons être le plus près possible de la CEE, mais nous voulons aussi rester nous-mêmes. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE.

Face à la montée des nationalismes dans les Républiques baltes et au Caucase

Le plaidoyer pour l'union de Mikhaïl Gorbatchev

(Suite de la première page.)

« A un niveau ou à un autre, a-t-il estimé, *cela s'est également manifesté dans d'autres républiques »*, et la rapidité avec laquelle se répand effectivement le rêve confédéral explique sans doute que M. Gorbatchev ait consacré l'essentiel de ce long discours à réfuter les thèses estoniennes.

Son ton était plus passionné que polémique. Il argumentait plus qu'il ne condamnait ; prenait constamment soin de souligner qu'une réforme des liens entre les Républiques était indispensable et en préparation — bref, c'était l'appel à la raison, presque au secours puisque *« c'est l'occasion,* a-t-il dit, *d'appeler toute la population du pays à une extrême responsabilité »*.

Premier point discuté par M. Gorbatchev : les (ex)-amendements à la Constitution estonienne stipulant qu'étaient désormais *« propriété exclusive »* de la République la terre d'Estonie, ses ressources naturelles, ses eaux ainsi que ses équipements collectifs, ses entreprises, ses immeubles et ses banques. *« Il s'agit là,* s'exclame le secrétaire général, *d'une déviation de fond vis-à-vis de la Constitution* (fédérale) » car la terre et les ressources naturelles *« appartiennent à la nation soviétique dans son entier et sont la propriété exclusive de l'Etat* (fédéral) ».

Ces dispositions constitutionnelles, poursuit-il, sont le fondement du *« fonctionnement de l'économie du pays comme un ensemble unique »*, et, à s'éloigner de ce principe fondamental, on supprimerait toute *« possibilité de conduire une politique socio-économique générale »*. *« Est-il sage,* demande M. Gorbatchev, *de parier sur la sécession quand l'intégration, la division du travail, la coopération, sont devenues les tendances dominantes dans le monde et quand c'est précisément sur la base de l'addition des moyens et ressources que de nombreux pays font une percée vers de nouveaux niveaux de qualité ? »*

« Si nous prenions la route de la division, dit-il encore, en soulignant par là même à quel point le débat est ouvert, *cela ralentirait notre développememnt, aboutirait à d'énormes pertes et se répercuterait sur tout, du bien-être matériel au développement spirituel. Cette approche va à l'encontre de tout le processus de la « perestroïka », de la réforme économique et de la démocratisation (...). »*

En doute-t-on ? Il ne pourrait y avoir, rétorque à l'avance le secrétaire général, d'autonomie comptable des républiques sans autonomie comptable des entreprises. Or, si ces entreprises, dit-il, deviennent propriété des républiques au lieu d'être une propriété publique gérée par les collectifs de travailleurs, il n'y aura pas de développement de l'autogestion.

Raisonnement imparable, mais l'ennui est que M. Gorbatchev ignore là une réalité de plus en plus nette : les peuples de l'Union soviétique se soucient beaucoup plus d'affirmer leurs républiques que de promouvoir l'autogestion. C'est là une radicale différence d'approche, et le problème est qu'on pense dans l'entourage de M. Gorbatchev que les peuples *« savent faire leurs comptes »*.

On y compte, en d'autres termes, que le sentiment national, les « émotions », comme on dit, ne l'emporteront, en définitive, pas sur les froids calculs d'intérêt, et ce raisonnement sous-tend tout le discours de M. Gorbatchev.

« Et encore autre chose, en est-il maintenant à dire : *comment peut-on envisager de diviser les chemins de fer, les services aériens, la distribution électrique, le système de répartition du gaz et du pétrole, les grandes unités de productions métallurgiques et de machines-outils ? »*.

Contre-proposition

« Cela est virtuellement infaisable », répond-il, en expliquant qu'en revanche c'est *« non seulement les républiques, mais même les régions, les villes et les quartiers qui devraient avoir la charge des industries légères et d'alimentation, des transports locaux, des établissements médicaux et scolaires et de la restauration publique »*.

On sent, très clairement, la contre-proposition s'amorcer. Dès le début de son discours, M. Gorbatchev a longuement expliqué qu'il fallait *« partir de l'idée de base qu'on ne peut pas tabler sur un succès si l'entreprise de transformation de la société ne prend pas en considération les intérêts de toutes les nations vivant dans notre vaste pays ». « C'est un postulat politique,* a-t-il dit d'emblée, *qu'il est d'une nécessité vitale d'assurer le soutien à la « perestroïka » de toutes les nations et nationalités* [car] *les leçons de l'histoire, y compris de l'histoire récente, le demandent. »*

Plus loin, il a rappelé qu'un plénum du comité central devrait définir, l'année prochaine, une nouvelle politique des nationalités. La résolution annulant les décisions estoniennes stipule enfin dans le même temps que *« la prochaine étape de la réforme politique »* devra mettre au point *« des mesures visant à assurer les intérêts politiques, sociaux et économiques des républiques constituantes, et à élargir et affirmer leurs droits souverains au sein de l'Union des républiques socialistes soviétiques »*.

Au-delà des apparences, le débat continue et M. Gorbatchev va, par exemple, jusqu'à dire qu'il *« partage l'indignation des camarades estoniens devant la manière cavalière dont certaines agences centrales se sont comportées en matière d'environnement »*. Ces camarades, dit-il, expliquent que c'est cela qui les a poussés à prendre leurs décisions, mais *« cela ne s'est pas passé seulement en Estonie, et, puisque nous avons une préoccupation commune pour les problèmes écologiques, nous devrions agir ensemble »*.

Et comme pour mieux faire saisir la perche, le secrétaire général déclare qu'il serait partisan d'un *« lien économique »* entre les républiques et les entreprises, que les recherches continuent à ce sujet, mais que les camarades estoniens sont allés trop vite en besogne. Suit une très longue démonstration économique, chiffres à l'appui, des avantages que l'appartenance à l'Union apporte à l'Estonie, de l'impossibilité dans laquelle elle se trouverait de maintenir son niveau de développement en faisant face seule au marché international, et M. Gorbatchev dénonce maintenant *« l'idéalisation de la période bourgeoise des républiques baltes ou du passé d'autres régions »*.

Avertissement

Le présidium l'applaudit à tout rompre, car ce qu'il dit là, c'est que les républiques et régions qui se souviennent de leur indépendance avec nostalgie auraient tort de le faire. Là, il ne convaincra ni les Baltes ni les Géorgiens, mais c'est la partie avertissement du discours. A plusieurs reprises, M. Gorbatchev explique en effet que « glasnost » et « perestroïka » ne doivent pas servir *« l'extrémisme, la démagogie et l'irresponsabilité »* auxquels il faut au contraire s'opposer clairement. *« Mais certains de nos camarades,* reconnaît-il dans le même souffle, *à la fois dans le parti et dans les soviets, ont pour ainsi dire jeté le gant devant l'idéologie populiste et craignent de perdre leur autorité. Je vais vous le dire : celui qui perd son autorité est celui qui renonce à ses positions de principe* [et] *il est parfois nécessaire d'aller contre le vent »*.

C'était dire dans quelle direction il souffle, et le présidium du Soviet suprême a apporté, samedi, un nombre important de modifications aux projets d'amendements à la Constitution que le Soviet suprême doit adopter mardi — après une réunion, ce lundi, du comité central. Encore non détaillées, ces modifications tendraient, dit-on, à apaiser les craintes sur la limitation de la souveraineté des républiques.

Ce sont ces craintes qui avaient donné le signal, il y a trois semaines, de la mobilisation des pays baltes et de la Géorgie où de nouvelles manifestations ont eu lieu durant le week-end. Dans le Caucase, deux dirigeants azerbaïdjanais ont été limogés à Nakhitchevan et Kirovabad, les villes où ont eu lieu les plus grandes violences antiarméniennes la semaine dernière.

Parallèlement, Moscou a ordonné l'arrêt de la construction par l'Arménie d'une usine d'aluminium dans le Haut-Karabakh, ce qui ne pourra que satisfaire l'Azerbaïdjan. Dans la *Pravda* de dimanche, enfin, le poète Evtouchenko a appelé les intellectuels d'Arménie et d'Azerbaïdjan à rechercher ensemble une solution de compromis au différend entre leurs peuples.

C'est le seul moyen d'éviter au Caucase de devenir l'Ulster de l'URSS, et il ne fait guère de doute que c'est là un point de vue partagé par M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE

Le général Jaruzelski adresse une mise en garde aux Occidentaux

Les Etats socialistes ont *« fait des progrès si significatifs dans le domaine des droits de l'homme qu'il est grand temps d'abandonner les critiques à leur encontre »*, a estimé, dimanche 27 novembre, le numéro un polonais, le général Wojtiech Jaruzelski.

Le dirigeant polonais s'exprimait devant la première conférence des présidents de Parlements européens, réunie du 26 au 28 novembre à Varsovie. Plusieurs délégués occidentaux venaient d'y réaffirmer que, à leurs yeux, le rapprochement des deux Europes était intimement lié à l'instauration de *« véritables démocraties »* dans les pays communistes. Le général Jaruzelski a, par ailleurs, accusé l'Europe occidentale d'avoir *« dressé un nouveau rideau de fer »* pour empêcher *« la libre circulation des marchandises et des technologies »*. — *(AFP.)*

Proche-Orient

En refusant un visa à M. Arafat

M. Shultz tente de freiner toute évolution de la politique américaine au Proche-Orient

WASHINGTON
de notre correspondant

Rendre un dernier service à Israël, et tenter de freiner, sinon de bloquer, toute évolution ultérieure de la politique américaine au Proche-Orient : moins de deux mois avant de quitter ses fonctions, le secrétaire d'Etat George Shultz a livré une manière de testament.

Sans se préoccuper outre mesure des réactions prévisibles des alliés des Etats-Unis, de l'amertume ou de la colère du monde arabe, ni même de l'avenir des relations entre Washington et l'ONU, M. Shultz et à travers lui l'administration Reagan ont estimé nécessaire de traiter le chef de l'OLP en « terroriste » qui n'a pas droit à la parole. C'est, à court terme, une manière d'atténuer les pressions qui s'exercent sur Israël, de consolider le rempart par lequel les Etats-Unis protègent la politique de l'Etat juif, avec, vraisemblablement, de la part de M. Shultz, l'espoir que cette consolidation engagera l'avenir.

Officiellement, l'interdiction faite à M. Arafat de passer 24 heures à New-York pour y prononcer un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU se fonde sur un argument *« juridique »*. La présence du chef de l'OLP sur le territoire américain, où se trouve le siège des Nations unies, constituerait *« une menace pour la sécurité des Etats-Unis »*. L'accord de siège conclu entre Washington et l'ONU ne prévoit d'ailleurs pas d'autres motifs au nom desquels le gouvernement américain pourrait s'opposer à la venue à New-York de représentants de pays membres ou d'observateurs auprès de l'organisation.

Cette considération de sécurité se trouve donc au cœur du long communiqué publié par le département d'Etat pour justifier sa décision, et qui rappelle que M. Arafat dirige un mouvement dont certains membres ont commis des actes attentant à la vie de citoyens américains *(voir l'article de Laurent Greilsamer)*. Mais c'est de toute évidence pour des raisons politiques que le visa demandé par M. Arafat a été refusé. Le conseiller juridique du département d'Etat, M. Abraham Sofaer, aurait lui-même estimé que, *« juridiquement »*, il était tout aussi possible d'accorder que de refuser l'autorisation, et que la décision devait être politique.

Gestes « préparatoires »

Depuis plusieurs semaines, M. Shultz avait fait savoir qu'il n'avait *« aucune espèce d'envie »* de voir M. Arafat, tandis que ses porte-parole répétaient qu'une *« éventuelle »* demande de visa serait très soigneusement examinée. Plus récemment, Washington avait délibérément ignoré la démarche, pourtant habituelle en des circonstances comparables, faite par l'ONU elle-même en lieu de demande de visa pour M. Arafat. Il avait donc fallu qu'un représentant de l'OLP dépose au consulat américain à Tunis le passeport de M. Arafat pour que le département d'Etat reconnaisse enfin qu'il avait été saisi d'une demande.

Mais, en dépit de ces déclarations désobligeantes et de ces gestes de mauvaise volonté, il semblait admis à Washington que la demande finirait par être acceptée. Faire la grimace, placer M. Arafat dans une situation un peu humiliante, et par la même occasion montrer aux organisations juives américaines qu'on n'ignorait pas leurs préoccupations, tout cela semblait faire partie des mesures « préparatoires » à une décision positive, qui paraissait la seule possible. Les obligations américaines à l'égard de l'ONU, le souci de ne pas heurter de front les pays arabes modérés, et même les conseils amicaux dispensés par Mme Thatcher, qui, à Washington, avait mis en garde contre le danger de *« décourager »* les Palestiniens, - tout cela semblait rendre hautement improbable un refus.

M. Shultz en a pourtant décidé autrement, contre l'avis du conseiller pour les affaires de sécurité, le général Colin Powell, qu'il avait rencontré à ce sujet vendredi 25 novembre, et contre l'avis également de certains responsables de son propre ministère, comme M. Armacost. La décision a été annoncée un samedi après-midi — au creux du plus long week-end de l'année aux Etats-Unis, (en raison de la fête du Thanksgiving Day), alors que M. Reagan se trouvait en Californie.

Le président a certes déclaré - en rentrant à Washington, dimanche - qu'il approuvait pleinement la décision de son secrétaire d'Etat. Mais la Maison Blanche avait fait savoir auparavant que M. Reagan n'avait pas été consulté, ce qui en dit long sur la latitude d'action laissée en la matière - et sans doute depuis des années - à M. Shultz, du moins pour ce qui concerne le Proche-Orient. L'attitude de M. Shultz en cette circonstance éclaire peut-être d'un jour un peu nouveau les épuisantes navettes qu'il s'est évertué à multiplier, au printemps et en été, entre Israël et plusieurs pays arabes, alors même que ses objectifs affirmés semblaient parfaitement contradictoires avec ceux de M. Shamir : certains Palestiniens se verront sans doute confortés dans leur idée que le secrétaire d'Etat cherchait essentiellement à occuper le terrain et à gagner du temps.

Mais l'essentiel est ailleurs : quel que soit son rôle personnel, le secrétaire d'Etat engage bien évidemment une administration qui, avant de céder la place, remet, à sa manière, les pendules à l'heure : pour elle, rien d'essentiel n'a eu lieu à Alger. Le communiqué publié samedi par le département d'Etat relève sans doute, dans les résultats de la session du Conseil palestinien, *« certains signes »* qui montrent qu'il y a *« des Palestiniens qui essaient de faire évoluer l'OLP d'une manière constructive »*. Mais parmi ces *« Palestiniens »* non identifiés, M. Arafat ne figure de toute évidence pas. Et Washington n'entend pas bouger d'un pouce tant que l'OLP n'aura pas fait, seule, la totalité du chemin qu'ont tracé pour elle les Etats-Unis.

M. Bush en retrait

On pourrait croire que cette attitude, à peu près totalement négative, et cet isolement au sein de la communauté internationale sont intenables à long terme, ou du moins inconfortables pour les responsables américains, présents ou futurs. Mais, en dépit de l'effet de surprise causé par la décision de samedi, les réactions enregistrées aux Etats-Unis, ou plutôt la quasi-absence de réactions, prouveraient plutôt le contraire.

Au cours des traditionnels débats télévisés du dimanche, l'affaire n'a été évoquée que fort brièvement, comme s'il n'y avait rien à en dire, et un journal comme le *Washington Post* n'a pas publié le moindre commentaire à ce sujet dans ses pages éditoriales, ni dimanche ni lundi. Pas la moindre critique n'a été émise au sein de la classe politique - sinon de la part de certains membres de la communauté arabo-américaine, dont le poids reste négligeable. Cinquante et un sénateurs sur cent (dont les deux candidats à la vice présidence) avaient d'ailleurs signé une pétition demandant que M. Arafat se voie interdir l'accès des Etats-Unis. Et dimanche, les trois candidats au poste de leader de la majorité démocrate au Sénat ont déclaré approuver la décision de M. Shultz.

M. Bush est, lui, resté très en retrait, se contentant de faire savoir qu'il n'avait pas été consulté, mais rappelant, comme il le fait toujours, sa loyauté à l'égard des décisions d'une administration à laquelle il appartient. A-t-il, et avec lui son futur secrétaire d'Etat Jim Baker, d'autres objectifs et d'autres ambitions que ceux de M. Shultz ? Il s'est en tout cas bien gardé de les révéler tout au long de sa campagne électorale, et son choix, pour occuper le poste de secrétaire général de la Maison Blanche, d'un homme dont le père est libanais ne doit pas inciter à tirer des conclusions trop rapides. La première démarche de M. John Sununu, au lendemain de sa nomination controversée, a été de se rendre à New-York pour y rencontrer les représentants de diverses organisations juives et les assurer de son soutien à Israël.

Même au cas où M. Bush et son équipe auraient l'intention de tenter quelque chose et de reconsidérer l'attitude américaine à l'égard du conflit israélo-palestinien, il leur faudrait surmonter de formidables obstacles, le moindre n'étant pas celui du Congrès. La décision prise « en partant » par M. Shultz ne pourra que rendre cette tâche plus difficile.

JAN KRAUZE.

« Une menace pour la sécurité » des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a avancé des raisons de sécurité pour justifier sa décision de refuser un visa à M. Yasser Arafat. Voici les principaux extraits de son communiqué : *« Le gouvernement américain détient des preuves selon lesquelles des éléments de l'OLP ont participé à des actions terroristes contre des Américains et d'autres personnes. Parmi ces preuves figure une série d'opérations entreprises par la Force 17* (services de sécurité de M. Arafat) *et les organisations Hawari alors que l'OLP a prétendu avoir renoncé au terrorisme. » « En tant que président de l'OLP, M. Arafat est responsable des actions de ces organisations* (...). *Le dernier signe des liens de M. Arafat avec le terrorisme était la présence à Alger, lors de la réunion du Conseil national palestinien ce mois-ci, de M. Aboul Abbas, membre du comité exécutif de l'OLP, inculpé par la justice italienne du meurtre d'un citoyen américain, Leon Klinghoffer. »*

En vertu des accords du siège des Nations unies, les Etats-Unis se réservent le droit d'interdire l'entrée à ceux qui représentent une *« menace pour leur sécurité. »* — (AFP.)

Israël se félicite du « dernier geste d'amitié » du secrétaire d'Etat américain

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les Israéliens ont bien évidemment accueilli avec satisfaction et soulagement la décision américaine d'empêcher M. Yasser Arafat de parler à l'ONU en lui refusant un visa d'entrée aux Etats-Unis. Le gouvernement israélien — qui était abondamment intervenu auprès de Washington — y voit le premier coup d'arrêt enfin donné à la série de succès diplomatiques remportés par l'OLP depuis la réunion d'Alger.

Il craignait que M. Arafat, à la tribune de l'Assemblée de l'ONU, aille encore plus loin et plus avant dans son acceptation des résolutions des Nations unies qui valent reconnaissance implicite d'Israël. Il redoutait que s'accroisse ainsi, un peu plus vite, le nombre de pays reconnaissant *« la déclaration d'indépendance palestinienne »* autoproclamée à Alger et que soit encore renforcée l'appréciation positive portée par les Européens sur l'évolution de l'OLP.

Car, depuis Alger, Israël n'a cessé d'être sur la défensive, enregistrant douloureusement l'acquiescement de l'Egypte à la *« déclaration d'indépendance palestinienne »*, puis celui de l'Union soviétique au moment d'un incontestable dégel entre Jérusalem et Moscou (où vient de se rendre le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères).

En privant M. Arafat de tribune, les Etats-Unis vont *« enrayer la campagne de relations publiques de l'OLP »*, a déclaré M. Avi Pazner, le porte-parole du premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir. *« La décision américaine est très importante et très positive,* a-t-il dit, *car elle prouve que les Etats-Unis ont bien compris que rien n'avait vraiment changé à l'OLP qui continue d'être une organisation terroriste. »*

Israël sait bien qu'il n'obtient qu'un répit et qu'il lui faudra, à moyen terme, trouver une autre réponse, d'autant que la situation dans les territoires occupés ne s'améliore guère (une trentaine de Palestiniens blessés par balles ce week-end). Mais, pour l'heure, on apprécie à Jérusalem ce qui aura peut-être été *« le dernier geste d'amitié »* de M. George Shultz avant l'entrée en fonctions d'un nouveau secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui pourrait ne pas être spontanément aussi chaleureux à l'égard d'Israël.

ALAIN FRACHON.

Surprise et protestations dans le monde arabe

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

En visite officielle à Amman, samedi 26 et dimanche 27 novembre, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, n'avait pas encore officiellement réagi lundi au refus des Etats-Unis de lui accorder un visa pour se rendre aux Nations unies les 1er et 2 décembre prochain. Ce refus, qui a été discuté dans un entretien téléphonique entre le roi Hussein de Jordanie et le président Moubarak d'Egypte, et entre le souverain et le chef de l'OLP, a été vivement dénoncé à Amman, où le roi Hussein a estimé que la décision américaine *« a pour but d'étouffer la voix palestinienne positive et modérée qui prône la paix et la justice »*.

Qualifiant d'*« incompréhensible et injustifié »* ce refus, M. Taher El Masri, ministre jordanien des affaires étrangères, a souligné : *« Alors que les Etats-Unis demandent aux Palestiniens et aux Arabes d'adopter des positions modérées, Washington prend des positions extrémistes et négatives. »* M. Masri a, d'autre part, entrepris dimanche des consultations avec ses homologues arabes, afin qu'ils décident d'une action commune qui pourrait consister à demander le transfert du débat de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question palestinienne du siège des Nations unies, à New-York, à celui de l'Organisation à Genève.

Cette possibilité avait déjà été évoquée vendredi à Tripoli par M. Arafat dans un entretien avec l'agence libyenne Jana. Les ministres égyptien et irakien des affaires étrangères, MM. Esmat Abdel Meguid et Tarek Aziz, ont, pour leur part, renoncé à leur voyage prévu à New-York.

Ce refus américain a, en tout cas, surpris tout le monde, et sans aucun doute les dirigeants palestiniens. Ceux-ci se montraient très confiants au lendemain des décisions du Conseil national palestinien d'Alger — au cours duquel l'OLP a accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui reconnaissent le droit de tous les Etats de la région, donc Israël, à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues, et renoncé au terrorisme et à la violence — sur la possibilité pour M. Arafat de se rendre à l'ONU, comme il l'avait déjà fait en 1974. A Tunis, le porte-parole de l'OLP a, pour sa part, déclaré : *« Les Etats-Unis violent les règles et conventions internationales et démontrent qu'en continuant de se ranger au côté d'Israël, ils ont décidé de tourner le dos à la paix au Proche-Orient »*.

Dans un article à paraître lundi 28 novembre dans le *Middle East mirror*, M. Bassam Abou Charif, proche conseiller de M. Arafat, dénonce l'attitude américaine qui, souligne-t-il, *« justifie les objections de beaucoup au sein de l'OLP qui ont toujours dit que, quelque soit le sérieux avec lequel on offre la paix à Israël, Israël ne nous offrira rien que la guerre et que nous avons beau manifester nos intentions pacifiques, l'administration Reagan ne manifestera rien d'autre que le mépris pour les Palestiniens et leurs droits »*. *« Je confesse,* poursuit M. Abou Charif, *que cette vision me semble plus valable aujourd'hui qu'il y a quelques semaines, mais je m'accroche encore à un brin d'espoir : que M. Shultz et l'administration Reagan parlent pour eux-mêmes et non pour le peuple américain ou M. Baker* (le futur secrétaire d'Etat) *ou l'administration Bush. »*

Déjà, au lendemain de la réaction négative du département d'Etat aux résolutions d'Alger, M. Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, soulignait que les Palestiniens ne considéraient pas cette réaction comme définitive et l'expliquaient par la situation transitoire de l'administration américaine, se déclarant *« optimiste »* pour le futur, c'est-à-dire après l'arrivée au pouvoir effective de M. Bush.

Quoi qu'il en soit, souligne-t-on de source palestinienne, le refus américain n'entraînera pas un durcissement des positions de l'OLP qui entend bien, malgré tout, poursuivre son offensive diplomatique pour expliquer les changements intervenus à Alger, dont le moindre n'est pas l'acceptation par la centrale palestinienne de la coexistence d'un Etat palestinien et de celui d'Israël.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Paris demande à Washington de reconsidérer sa position

Le refus de Washington de délivrer un visa à M. Arafat pour qu'il puisse s'adresser, début décembre, à l'Assemblée générale de l'ONU, comme il en avait l'intention, a suscité, dans un premier temps, peu de réactions en Europe occidentale, mais les pays qui avaient réagi, lundi 28 novembre au matin, l'ont fait dans le même sens : pour regretter le geste de M. Shultz.

Paris a ainsi demandé aux Etats-Unis de *« reconsidérer leur position »*. *« Il serait normal, conformément aux accords de siège entre l'ONU et les Etats-Unis* (1), *que le leader palestinien puisse se rendre à New-York, comme il l'a d'ailleurs déjà fait dans le passé »*, a souligné, dimanche soir, le ministère des affaires étrangères, ajoutant : *« Ce serait particulièrement souhaitable à un moment où les positions exprimées par le Conseil national palestinien marquent une évolution qui mérite d'être encouragée par la communauté internationale. » « La France, qui a considéré comme très positives les décisions d'Alger, rappelle qu'elle est profondément attachée à l'ouverture du dialogue entre les parties intéressées au règlement du conflit du Proche-Orient et souhaite que tout soit fait pour hâter la convocation d'une conférence internationale »*, conclut le Quai d'Orsay.

La Suède a également demandé aux Etats-Unis de reconsidérer leur position, tandis que l'Italie marquait sa surprise devant l'attitude américaine. Cet étonnement a été communiquée au chargé d'affaires américain, auquel il a été demandé *« des éclaircissements sur les motivations politiques et juridiques de la décision de Washington »*.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a, pour sa part, « regretté » l'initiative américaine, *« incompatible,* a-t-il dit, *avec les obligations des Etats-Unis en tant que pays hôte »*.

(1) En vertu d'un accord passé en 1947 avec l'ONU, les Etats-Unis ne peuvent *« imposer aucune entrave au transit »* de personnes qui se rendent aux Nations unies pour des motifs officiels. Mais le Congrès avait adopté une loi permettant le refus de visa pour des raisons de sécurité.

LIBAN

La guerre entre chiites a fait en cinq jours 30 morts et 85 blessés

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre interchiite opposant Amal au Hezbollah a diminué d'intensité sans pour autant cesser. Lundi à l'aube, deux brefs accrochages ont opposé les belligérants, l'un dans la banlieue sud et l'autre à Beyrouth-Ouest même, après un week-end émaillé de nombreux affrontements. Le bilan de ces affrontements qui durent depuis cinq jours est relativement lourd : au moins 30 morts et 85 blessés.

L'armée syrienne, déployée dans tous les secteurs où se produisent les affrontements, y a multiplié les patrouilles. Cependant, elle continue de n'intervenir que ponctuellement dans la ville même, mais pas en banlieue, parrainant des cessez-le-feu entre les belligérants. Elle cherche manifestement à rétablir l'ordre par le biais d'accords, plutôt que par une action en force de sa part.

Premier dignitaire religieux chiite libanais, le cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine s'est rendu à Téhéran *via* Damas pour essayer de trouver un règlement du conflit qui déchire sa communauté.

L. G.

L'ombre d'Aboul Abbas

La renonciation au terrorisme de la part de l'OLP, proclamée le 15 novembre lors du conseil national palestinien à Alger, n'a visiblement pas suffi à convaincre les autorités nord-américaines. Si cela était nécessaire, la présence au premier rang de cette assemblée d'Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine (FLP) et tenu pour responsable par la justice américaine du détournement de l'*Achille-Lauro*, en 1985, leur a remis en mémoire cette affaire qui avait été vécue comme un véritable camouflet.

L'arraisonnement du paquebot par quatre Palestiniens, le 7 octobre, au large de l'Egypte, et la prise en otage de plusieurs centaines de touristes devaient en effet se conclure par l'assassinat de l'un des passagers, Leon Klinghoffer, citoyen américain, âgé d'une soixantaine d'années, choisi comme victime par les terroristes en raison de sa confession juive. Les télévisions américaines avaient alors passé des dizaines de fois un film d'amateur montrant le corps de Leon Klinghoffer, un handicapé, jeté à la mer.

Durant deux jours, l'*Achille-Lauro* navigua au large des côtes égyptiennes puis syriennes. Le temps pour les installations d'écoutes américaines de capter les conversations entre les quatre terroristes et deux responsables palestiniens arrivés précipitamment au Caire, dont Aboul Abbas. Se présentant au commando sous un nom de guerre, Abou Khaled, ce dernier obtenait, au terme de longues discussions, la reddition des quatre terroristes. Mais les experts américains retenaient surtout le ton de commandement utilisé par Abbas et sa connaissance des noms visiblement parfaite de terroristes. Décidés à obtenir l'arrestation d'Aboul Abbas et de « son » commando, les Etats-Unis s'engageaient alors dans une course-poursuite finalement vaine.

Demandant à l'Egypte de placer en état d'arrestation les terroristes, Washington s'entendait répondre que le commando et Aboul Abbas avaient déjà quitté son territoire. L'information était erronée, mais donnait à Washington le temps d'obtenir la fermeture de l'aéroport de Tunis où devait se poser le Boeing transportant le commando ainsi que le chef du FLP et de monter une opération d'interception en plein ciel. Dans la nuit du 10 au 11 octobre, quatre F-14 américains décollaient du porte-avions *Saratoga*, contraignant le Boeing à se poser sur une base de l'OTAN en Sicile.

Le pistolet mitrailleur de la rue des Rosiers

Les quatre terroristes étaient aussitôt arrêtés. L'Italie, en revanche, ne tenait pas compte du mandat d'arrêt lancé par la justice américaine contre Aboul Abbas et diffusé par Interpol. Le chef du FLP était discrètement expulsé sous un nom d'emprunt vers la Yougoslavie, et Belgrade, après Le Caire et Rome, opposait à son tour une fin de non-recevoir à Washington.

Ce contentieux entre les Etats-Unis et l'OLP — puique, aussi bien, le FLP fait partie de l'OLP — est à coup sûr le plus notable. Il est à nouveau largement évoqué et exploité, au moment où les enquêtes judiciaires concernant les attentats commis rue des Rosiers à Paris (six morts le 9 août 1982) et à la grande synagogue de Rome (un mort le 10 octobre 1982), longtemps attribués au groupe palestinien d'Abou Nidal, dissident de l'OLP, évoluent et font apparaître que l'OLP, directement ou indirectement, a pu y avoir sa part.

De nombreux indices, et notamment les grenades et les pistolets-mitrailleurs utilisés au cours de ces attentats, ont en effet démontré depuis longtemps qu'une même organisation terroriste est l'auteur de ces crimes. Mais l'examen récent d'un pistolet mitrailleur WZ-63 découvert après l'attentat de la rue des Rosiers, — examen particulièrement attentif dans un laboratoire italien, semble bien montrer que cette arme, de fabrication polonaise, a été livrée après quelques transactions à la Syrie puis remis à l'un des mouvements de l'OLP.

L'analyse des poinçons gravés sur l'arme semble ne plus guère laisser de doutes aux enquêteurs. Le progrès d'une instruction judiciaire est une chose. Son utilisation politique et diplomatique en est évidemment une autre.

LAURENT GREILSAMER.

● **IRAK : le fils du président Saddam Hussein en liberté conditionnelle.** — Le ministre irakien de la justice a annoncé, le dimanche 27 novembre, que le fils aîné du président Saddam Hussein serait mis en liberté conditionnelle jusqu'à son procès, où il devra répondre du meurtre d'un garde du corps du chef de l'Etat. Radio-Bagdad a cité une lettre envoyée au président par le ministre de la justice, Akram Abdoul-Kader Ali, selon qui il n'existe aucune « base légale » pour le maintien d'Oudai Hussein en détention. — *(Reuter.)*

Diplomatie

La fin du voyage de M. Mitterrand en URSS

Rêve et cauchemar à Baïkonour

Après avoir assisté samedi 26 novembre à Baïkonour à la mise sur orbite d'un vaisseau spatial emportant notamment Jean-Loup Chrétien, M. Mitterrand a regagné Paris tard dans la soirée à bord du Concorde. Le matin, à Moscou, le président de la République avait eu un second tête-à-tête avec M. Gorbatchev, et les deux chefs d'Etat étaient convenus d'une « plus grande régularité » des rencontres au sommet.

BAIKONOUR
de notre envoyé spécial

La « glasnost » a ses limites, surtout au cosmodrome de Baïkonour, le haut lieu de l'aventure spatiale soviétique, créé en 1955 au milieu des steppes du Kazakhstan, non loin de la mer d'Aral. Les journalistes accompagnant M. Mitterrand en ont fait l'amère expérience : alors qu'un centre de presse avait été prévu pour qu'ils assistent au lancement du vaisseau Soyouz-TM et qu'ils puissent transmettre images, photos et articles à Paris, ils ont été littéralement *« promenés »* pendant près de deux heures en autobus sans jamais être conduits sur leur lieu de travail, qui avait pourtant été montré à la mission de l'Elysée chargée de préparer les aspects techniques du voyage.

Au bout de deux heures de *« promenade »*, la centaine de journalistes et de techniciens présents ont été débarqués en plein champ – véritable troupeau égaré – à un peu plus d'un kilomètre du lieu de lancement. Heureusement, la température était relativement clémente pour la saison et le lieu – quelques degrés au-dessous de zéro seulement. On assista alors à un spectacle surréaliste : les photographes et les cameramen se ruant plusieurs centaines de mètres en avant, pour se rapprocher du site de lancement, au mépris des règles élémentaires de sécurité.

Quelques minutes plus tard, n'en déplaise aux services de sécurité de Baïkonour, les journalistes allaient être récompensés de leur infinie patience : le lancement de la fusée Zemiorka est un spectacle de fin du monde qu'on ne peut pas oublier. A 1 kilomètre, là-bas, éclairée *a giorno* par d'immenses projecteurs secondés par une Lune fatiguée, la fusée se dresse. A l'heure prévue, les deux bras métalliques qui la soutiennent se retirent. Moins d'une minute plus tard, un grondement se fait entendre ; il s'amplifie, des flammes jaillissent à la base de la fusée, qui paraît hésiter un moment. La terre tremble sous les pieds, l'air vibre, le bruit des tuyères se fait encore plus rageur et les 40 mètres de la fusée finissent par s'arracher du sol.

Très vite, les flammes ne sont plus des flammes mais un véritable soleil qui éclaire comme en plein jour pendant quelques secondes la steppe désolée, avant de s'éteindre bien vite, là haut, dans les nuages. Comment oublier que trois hommes sont nichés à l'extrémité de cette bombe gigantesque, que dans neuf minutes ils vont être sur orbite ? Trois hommes à peine entraperçus tout à l'heure, après que le président est venu les saluer et échanger quelques mots avec Jean-Loup Chrétien, dont le fils de treize ans était l'invité personnel du président.

Tout rêve a une fin. Celui-là a duré moins d'une minute. Maintenant, il faut remonter à bord de ces damnés autobus. Quelques naïfs, pressés par l'heure, pensent que l'on va enfin nous conduire au centre de presse. Grave erreur : nos prisons roulantes se dirigent derechef vers l'aéroport de Leninsk, à une heure et demie de mauvaise route, où se trouve l'avion qui nous a amenés de Moscou. Nouvel acte de naïveté de la part de certains de nos collègues, qui croient pouvoir téléphoner à Paris d'un aéroport soviétique de province. L'un d'entre eux se couchera même sur la piste, refusant d'embarquer en signe de protestation. Rien n'y fera. Nous sommes bien des journalistes *incommunicando !*

La première partie de notre bref séjour à Baïkonour aurait dû, il est vrai, nous préparer à un tel traitement. C'est à la seule force des coudes que nous avions pu nous infiltrer dans le hall d'assemblage où le président de la République devait donner sa conférence de presse finale. Nous sortîmes bien victorieux de cette lutte, mais elle se révéla vite inutile ; il était en effet impossible de saisir une phrase de M. Mitterrand dans sa totalité tant la sonorisation était mauvaise. Ayant eu toute la nuit pour reconstituer ce puzzle verbal, nous sommes cependant en mesure d'en livrer l'essentiel aux lecteurs du *Monde* :

● Se félicitant de ses deux tête-à-tête avec M. Gorbatchev, M. Mitterrand a fait le bilan des relations franco-soviétiques : un accord culturel, scientifique et technique est en voie de préparation et permettra l'ouverture « prochaine » d'un centre culturel français à Moscou (mais pas avant plusieurs années) ; quatre autres accords sont en gestation, l'un sur la protection et l'encouragement des investissements, l'autre sur les échanges de jeunes, un troisième sur l'accès réciproque aux archives, un dernier sur la prévention des accidents en haute mer.

La coopération bilatérale

M. Mitterrand a également rappelé le projet d'accord sur la coopération spatiale franco-soviétique en vertu duquel un cosmonaute français pourrait être envoyé dans l'espace tous les deux ans ; ce texte prévoira également une coopération pour l'exploration de la planète Mars. (Voir *le Monde* daté 27-28 novembre.)

● L'accélération de la coopération franco-soviétique se traduira par la venue de M. Gorbatchev en France au cours du premier semestre, par la réunion de la grande commission franco-soviétique, les 16 et 17 juillet 1989 ; par les prochains voyages en URSS de plusieurs ministres français ; par la visite en France avant la fin de l'année de M. Rijkov, premier ministre soviétique. MM. Mitterrand et Gorbatchev ont également décidé que leurs ministres des affaires étrangères se rencontreraient au moins deux fois par an. Citant M. Gorbatchev – *« moins de papiers et plus de décisions »*, – M. Mitterrand a estimé *« difficile de ne pas lui donner raison »*.

● Le président de la République a profité de l'occasion pour nuancer une nouvelle fois le concept de *« Maison commune européenne »* cher au chef de l'Etat soviétique. Il a notamment déclaré : *« C'est une bonne idée, mais moi je veux meubler les étages parce que les maisons vides ne sont pas intéressantes. Dans la mesure où nous pouvons nous attaquer à une certaine forme de construction de l'Europe de part et d'autre de la division actuelle, recherchons des thèmes qui échappent à l'impératif politique, diplomatique et, il faut bien le dire, militaire. »* Quels meubles M. Mitterrand a-t-il en tête ? Essentiellement la lutte pour la protection de l'environnement et la coopération dans l'audiovisuel. *« C'est un secteur,* a déclaré le président, *d'une insuffisance presque dramatique de productions européennes par rapport aux besoins d'écoute. N'est-ce pas l'occasion d'unir les ressources, les moyens de la culture européenne, plutôt que d'avoir à faire appel aux productions américaines et à la technologie japonaise ? »*

« Il y a eu un déblocage Est-Ouest qui devrait permettre d'engager rapidement la négociation sur le désarmement conventionnel en Europe », a enfin estimé M. Mitterrand, selon lequel *« les partenaires sont bien décidés »* à se lancer dans ce processus. Selon le président, *« il est entendu avec M. Gorbatchev que le nucléaire ne peut pas être traité dans ce cadre »*.

Peu après l'inaudible conférence de presse, on expliquait, de source proche de l'Elysée, que M. Mitterrand avait bon espoir de convaincre, mercredi prochain, Mme Thatcher, lorsqu'il la rencontrera au Mont-Saint-Michel, de ne plus faire obstacle au projet de conférence sur les droits de l'homme à Moscou en 1991. L'ouverture des négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe dépend, selon la volonté des Soviétiques, de l'acceptation d'une telle réunion par les Occidentaux.

On précisait aussi qu'une grande partie du dîner intime offert, vendredi dernier, par M. et Mme Gorbatchev à M. et Mme Mitterrand avait été consacrée à l'évocation du problème ethnique auquel fait face l'URSS. M. Gorbatchev aurait notamment convenu à cette occasion que ses prédécesseurs ont commis l'erreur de sous-estimer cette question.

JACQUES AMALRIC.

Rendez-vous dans l'espace

A peine plus de quarante-huit heures après leur décollage à bord du vaisseau spatial Soyouz TM-7, survenu samedi 26 novembre à 16 h 49 (heure française) depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et ses compagnons soviétiques Alexandre Volkov et Sergueï Krikalev devaient rejoindre la station orbitale Mir et s'y amarrer, lundi 28 novembre, aux alentours de 18 h 30 (heure française).

Un rendez-vous clôturant quatre mises à feu du moteur et une suite de manœuvres aussi minutées que délicates menées sur le vaisseau spatial, afin de rehausser, par trois fois, l'altitude de son orbite.

Conformément à l'emploi du temps, la première manœuvre, au cours de laquelle le vaisseau passait en orbite haute, a eu lieu pendant la quatrième et la cinquième orbite. Les deux premiers allumages du moteur, survenus dans la soirée du samedi 26 novembre, ont duré respectivement soixante et vingt-six secondes et placé Soyouz TM-7 sur une orbite de 321 kilomètres d'apogée et de 236 kilomètres de périgée, parcourue en un peu plus de quatre-vingt-neuf minutes.

Système automatique

Après une deuxième manœuvre de rapprochement à distance effectuée pendant les dix-septième et dix-huitième orbites, intervient l'étape la plus délicate au cours de la trente-troisième orbite.

Soyouz TM-7 se rapproche alors de la station jusqu'à une distance de 400 mètres. A partir de cet instant, tout devient automatique. Une fois effectué le contrôle de l'état des systèmes de bord et de la station, l'accostage et la jonction du vaisseau, déclenchés par l'équipage sur les indications venant de la Terre, doivent se produire à la trente-quatrième orbite du vol, dans la zone de visibilité radio des stations de poursuite situées en territoire soviétique. Etape finale d'un rendez-vous spatial pour lequel les cosmonautes n'ont guère le droit à l'erreur, l'autonomie du vaisseau Soyouz TM-7 étant très limitée.

● **M. Alain Decaux au Laos et au Vietnam.** – M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie, effectue, depuis le samedi 26 novembre, une visite à Vientiane, avant de se rendre, le 30 novembre, à Ho-Chi-Minh-Ville (ancienne Saigon) puis à Hanoï, où il séjournera jusqu'au 4 décembre. Sa visite au Vietnam, effectuée à la demande du président François Mitterrand, sera la première effectuée dans ce pays par un ministre français depuis celle du ministre des transports, M. Charles Fiterman, en juin 1984.

La visite officielle du premier ministre turc consacre le rapprochement entre Paris et Ankara amorcé il y a trois ans

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, est arrivé, lundi matin 28 novembre à Paris, pour une visite officielle de trois jours, la première d'un chef de gouvernement turc en France depuis treize ans. Venant d'Ankara, M. Ozal s'était arrêté en chemin, dimanche à Strasbourg, pour y rencontrer à titre informel le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, qui participait le même jour à une réunion politique à Baden-Baden, non loin de la frontière. Les deux dirigeants ont notamment évoqué la demande d'adhésion de la Turquie à la CEE.

Le passage de M. Ozal à Strasbourg a donné lieu à une manifestation de trois cents à quatre cents personnes, organisée par des mouvements d'opposition turcs. De son côté, le comité français Turquie Liberté a lancé, dimanche, un appel, soutenu par une vingtaine d'organisations humanitaires, syndicales ou politiques, pour que la question des droits de l'homme en Turquie soit abordée au cours des entretiens officiels. Cet appel dénonce notamment la poursuite de la torture dans les prisons et celle des procès politiques devant les tribunaux militaires.

Treize ans après la dernière visite d'un premier ministre turc en France, l'arrivée de M. Ozal pour un séjour officiel de trois jours à Paris consacre le rapprochement amorcé, à l'initiative de M. Mitterrand, en 1985, et consolidé par le gouvernement de M. Chirac. La position de la France sur la question chypriote, sur toile de fond des excellentes relations personnelles de MM. Giscard d'Estaing et Caramanlis d'abord, de MM. Mitterrand et Papandréou ensuite, la tolérance dont a bénéficié l'Armée secrète de libération arménienne (ASALA) sur le territoire français jusqu'à l'attentat d'Orly, enfin, les critiques de Paris sur les atteintes aux droits de l'homme, après le coup d'Etat militaire de 1980, avaient conduit la partie turque à un gel presque total des relations bilatérales dans tous les domaines.

Après l'envoi à Ankara, en 1985, par le président de la République de M. Manach comme ambassadeur, les relations d'amitié personnelles entre M. Chirac et M. Ozal ont accéléré une reprise ressentie comme nécessaire par les deux parties. A la visite à Paris, en 1987, de M. Halefoglu, ministre des affaires étrangères, répondait, en février 1988, celle de M. Jean-Bernard Raimond à Ankara, qui a permis de dégager de larges convergences de vues sur les grandes questions internationales, sans que le contentieux chypriote – l'occupation du nord de Chypre par les troupes turques et la fourniture d'armes à la partie grecque par la France – trouble ces retrouvailles. D'un commun accord, la tragédie arménienne de 1915 n'avait pas été évoquée. Il en sera de même cette fois-ci.

On avait pu craindre un refroidissement après le changement de majorité en 1988 : il n'en a rien été, et M. Ozal a très vite fait connaître, après juin, son intention de poursuivre avec le nouveau gouvernement le processus engagé. Du côté français, on a voulu souligner l'importance particulière accordée au plus haut niveau à cette visite : M. Ozal, qui a été accueilli lundi matin par M. Roland Dumas avec les honneurs militaires, puis devait être reçu à déjeuner, aussitôt après son installation à l'hôtel Crillon, par le président Mitterrand, avant un après-midi d'entretiens politiques avec le ministre des affaires étrangères.

Le seul membre du gouvernement accompagnant M. Ozal est M. Ali Bozer, ministre des relations avec la Communauté européenne. Cela illustre le désir de la Turquie de voir la France, qui présidera le conseil des ministres de la Communauté européenne à partir de juillet 1989, adopter une approche positive à l'égard de la candidature déposée par Ankara en 1987.

M. Ozal s'entretiendra de contrats de grands travaux avec M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et des grands travaux, tandis que devraient être définies les lignes de crédits nécessaires à leur réalisation avec M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Avec M. Delebarre, le ministre des transports, sera abordée la coopération dans le domaine des chemins de fer, du métro d'Ankara et du tunnel sous le Bosphore, projets également au cœur des entretiens privés que M. Ozal aura avec les PDG des entreprises Thomson et Bouygues.

Les transferts de technologie seront examinés avec M. Curien, ministre de la recherche. M. Ozal, qui sera l'invité mardi soir de M. Michel Rocard, abordera avec le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, la lutte contre le terrorisme, et avec M. Chevènement les problèmes de défense et de coopération dans le domaine de l'industrie d'armement.

MICHEL FARRÈRE.

Amériques

COLOMBIE

Nouvelles mesures pour faire face à l'accroissement des violences

Les forces armées ont annoncé la mort de dix-neuf guérilleros lors d'une opération menée, samedi 26 novembre, contre une base des FARC (prosoviétiques) aux alentours de La Urribe, à 200 kilomètres au sud de Bogota. La 7e brigade, fer de lance de cette action militaire, a déclaré n'avoir perdu qu'un seul homme. Selon le général Rafael Padilla Vergara, commandant de la zone, les forces de l'ordre sont tombées sur une soixantaine de rebelles en train de surveiller les travaux d'agrandissement d'une piste d'atterrissage clandestine, qui aurait pu servir aux mouvements de trafiquants de drogue.

Cette opération est survenue au lendemain de l'annonce, par le président Virgilio Barco, d'une série de mesures visant à réprimer plus sévèrement les massacres et assassinats politiques. Les auteurs de telles violences pourront désormais être condamnés à la prison à vie ; avant les décrets du 25 novembre, ils risquaient trente années de réclusion.

Suppression des « jurys de conscience »

Les commentateurs s'accordent à critiquer la faible efficacité de ces mesures. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un *« statut pour la défense de la démocratie »*, adopté le 27 janvier, après l'assassinat par la mafia de la drogue du procureur de la République, Mauro Hoyos. Suppression des *« jurys de conscience »*, trop vulnérables aux intimidations ; anonymat conservé aux juges d'instruction ; pardon accordé aux complices donnant des informations essentielles : telles sont quelques-unes des nouvelles mesures.

Le pays est, par ailleurs, dans l'attente d'une réforme constitutionnelle, déjà adoptée en première lecture par le Sénat, dont un élément essentiel sera un changement en profondeur du système judiciaire. L'intervention du président Barco est survenue deux semaines après le massacre de quarante-trois paysans à Segovia (Antoquia) par un groupe paramilitaire.

Le pays avait été stupéfait d'apprendre que les premiers enquêteurs avaient mis quatre jours pour arriver sur les lieux. La gravité de la situation de violence politique et le poids croissant pris par les trafiquants de drogue a récemment incité le président du Congrès, M. Ancizar Lopez, à évoquer une véritable *« décomposition de la société »*. – *(AFP, AP.)*

● **Cuba : rencontre entre Fidel Castro et le sénateur américain Claiborne Pell.** – Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, M. Claiborne Pell, a eu un entretien vendredi 25 novembre à La Havane avec le président cubain, Fidel Castro. M. Pell, sénateur-démocrate du Rhode-Island, a déclaré qu'il fallait profiter de l'élan créé par l'accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola pour améliorer les relations entre les deux pays. Le sénateur a en particulier évoqué la possibilité d'une initiative législative pour lever l'embargo des Etats-Unis dans le domaine de la médecine. De son côté, le numéro un cubain a vivement critiqué le projet de TV-Marti, une télévision financée en partie par le Congrès américain, qui doit émettre en espagnol à destination de Cuba. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

L'ex-président Jorge Blanco condamné par contumace à vingt ans d'emprisonnement

SAINT-DOMINGUE
correspondance

Accusé de corruption, l'ex-président dominicain Salvador Jorge Blanco a été condamné dimanche 27 novembre à vingt ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès qualifié de *« politique »* par une partie de la presse et de l'opposition. Jugé par contumace, l'ancien président social-démocrate, qui s'est réfugié à Atlanta, aux Etats-Unis, il y a un an et demi, a également été condamné à une amende de 77 millions de pesos (environ 75 millions de francs) et au remboursement de 25 millions de pesos au Trésor dominicain.

Interrogé par téléphone dimanche peu après le verdict, M. Jorge Blanco a annoncé qu'il rentrerait à Saint-Domingue mercredi et était prêt à se présenter devant les tribunaux à condition qu'un procès *« juste et impartial »* lui soit garanti. Au cours des dernières semaines, ses avocats avaient demandé la récusation du président de la chambre criminelle de Saint-Domingue, qui l'a condamné. Le juge Severino l'avait reconnu coupable de détournement de fonds publics alors qu'il était à la tête de l'Etat, entre 1982 et 1986.

Agé de soixante-deux ans, M. Jorge Blanco avait été notamment accusé d'avoir ordonné aux forces armées et à la police d'acheter, au prix fort, des véhicules et de l'équipement au bénéfice d'entreprises appartenant à plusieurs de ses amis. Deux d'entre eux ont d'ailleurs été condamnés aux mêmes peines que l'ancien président à l'issue de ce procès, dit *« du siècle »* par la presse dominicaine.

Les avocats de la défense ont accueilli avec consternation le verdict. *« C'est un jugement monstrueux. La politique l'a emporté sur le droit »*, s'est exclamé l'un d'entre eux. La politique a lourdement pesé sur le déroulement du procès, expédié en dix jours et émaillé de nombreux incidents. Dès son retour au pouvoir, l'actuel président conservateur, Joaquin Balaguer, avait lancé une campagne de *« moralisation publique »*, visant sélectivement la gestion du Parti révolutionnaire dominicain (PRD-social-démocrate), formation de M. Jorge Blanco. *« Le mandat de Jorge Blanco a sans nul doute été marqué par une démocratisation de la corruption, mais ce mal, endémique en République dominicaine, existait sous les précédentes administrations du président Balaguer et n'a pas disparu depuis 1986 »*, souligne un diplomate.

JEAN-MICHEL CAROIT.



Afrique

ALGÉRIE : le congrès du FLN

Le président Chadli n'a pas pris clairement position sur le multipartisme

ALGER
de notre correspondant

Le sixième congrès ordinaire du Parti unique, le Front de libération nationale (FLN) s'est ouvert dimanche 27 novembre à Alger.

Il y a un moment déjà que les 5 078 congressistes sont installés sous l'immense coupole du complexe sportif du 5-Juillet lorsque le président Chadli arrive. Il descend, seul, l'escalier qui le mène à la tribune, sous des applaudissements moins nourris que d'ordinaire. D'une voix grave, avec un débit lent, le chef de l'Etat, qui est aussi secrétaire général du Parti, déclare le congrès ouvert. Puis il se lève, immédiatement imité par l'ensemble des militants, alors qu'un enfant récite d'une voix chantante et cristalline la *Fatiha* , la première sourate du Coran. L'Islam est religion d'Etat en Algérie.

La fanfare de la garde républicaine joue solenellement *Qassaman*, l'hymne national, fredonné simultanément par un parterre au garde-à-vous. M. Mohamed Chérif Messaadia, l'ancien responsable du secrétariat permanent du comité central, limogé il y a quelques semaines, se tient à côté du général Abdallah Belhouchet, remplacé à la tête de l'état-major de l'armée nationale populaire, il y a dix jours, par le général Khaled Nezzar. A peine la dernière mesure jouée, une vingtaine de délégués s'agitent dans un coin de la salle en criant *« Hezb farança, hezb farança »* (parti de la France). En effet, la garde républicaine n'a pas joué le couplet, tombé en désuétude depuis quelques temps, tourné contre la France. *Qassaman* est aussi un chant patriotique composé par Moufdi Zakaria, le poète de la révolution algérienne.

Les tenors du monde politique algérien sont au premier rang. Le président Chadli les rejoint et s'assied entre MM. Rabah Bitat, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), nº 2 de l'Etat, et Kasdi Merbah, le chef du gouvernement. Il a cédé sa place à la tribune aux membres du bureau du congrès qu'il vient de désigner et que les congressistes ont élu à main levée. Les assises sont présidées par le successeur de M. Messaadia, M. Abdelhamid Mehri, auparavant ambassadeur d'Algérie à Rabat.

Au cours d'une conférence de presse, au Club des pins, à une quinzaine de kilomètres de l'endroit où se déroule le congrès, M. Mehri a souligné que les travaux se déroulent dans *« une atmosphère empreinte de franchise, de sérénité et de responsabilité »*. M. Mehri, également porte-parole du congrès a déclaré que trois points ont été abordés au cours de cette première journée : le bilan économique et social depuis le cinquième congrès, les problèmes organiques du parti et des assemblées élues et les réformes politiques proposées dernièrement par le président Chadli.

Un Conseil constitutionnel ?

Juste après la cérémonie d'ouverture, le président de la République, dans son discours, a brossé *« un tableau sans complaisance de la situation économique et sociale du pays »*, selon M. Mehri. *« C'est à la lumière de l'expérience sur les réformes économiques auxquelles la priorité a été accordée, mais restées sans écho, que j'ai proposé les réformes politiques qui vous sont soumises »* , a déclaré le président Chadli avant d'ajouter : *« Le congrès est libre de les accepter ou de les rejeter, mais nous devons évoluer dans nos idées et nos méthodes pour les adapter aux mutations de la société »*.

« La séparation de direction du parti et de l'Etat ne signifie pas séparation des pouvoirs, a-t-il indiqué , *mais séparation des fonctions, partage des responsabilités et répartition des missions »*. Selon lui, les réformes proposées *« pour la révision des statuts du parti concernent le système et non les hommes »*. Sur le plan idéologique, le président considère que *« la volonté du peuple est souveraine »* , comme elle l'est en ce qui concerne *« le multipartisme »*. A ce propos, il estime que *« le multipartisme constitue un danger pour l'unité nationale »* , dans la mesure où plusieurs *« groupuscules »* qui émergent en ce moment avaient été *« exclus par l'Histoire et le FLN, pour des raisons objectives »*. Cependant, si *« la nécessité du multipartisme s'impose à terme et après un dialogue et un débat constructif de toutes les forces de la nation, sous la bannière du FLN, la décision reviendra une fois de plus au peuple »*.

Le chef de l'Etat a fait une série de propositions aux congressistes. *« Les codes communal et de wilaya seront révisés »* , a-t-il dit, de même que *« le code de l'information »*. Un projet de loi sera soumis à l'APN pour *« renforcer la justice, au plan constitutionnel. Ce texte doit donner tout son sens à la devise : la loi au-dessus de tous »*. Mais surtout, il a évoqué la possibilité de mettre en place *« un Conseil constitutionnel, sous l'égide du président de la République, composé d'hommes de loi et d'expérience, avec un rôle de contrôle et d'arbitrage »*. Jusqu'à présent, les lois sont votées par l'APN sans qu'aucune conformité à la Constitution ne puisse être garantie. M. Chadli a également cité un autre projet de loi faisant obligation à tous les responsables politiques de déclarer l'état de leur fortune personnelle avant et après leur mandat. Cette loi s'appliquera du président de la République jusqu'au responsable d'assemblées populaires communales. Après avoir entendu toute une série de rapports, dimanche après-midi, les congressistes devaient se prononcer, lundi, sur l'ensemble des propositions faites par le chef de l'Etat et les commissions. Mais ils devraient aussi élire leur candidat à l'élection présidentielle prévue pour le début de l'année prochaine.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

La visite de M. Pelletier à Brazzaville

La France va aider le Congo à surmonter sa crise financière

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

La France – qu'on se le dise ! – n'abandonne pas ses amis dans le besoin. Tel est le principal message que le ministre de la coopération et du développement a voulu faire « passer » pendant sa visite officielle au Congo, les 25 et 26 novembre. Paris se dispose donc à prêter main-forte à un pays qui se débat depuis trois ans dans une redoutable crise économique et financière. Le Congo est en effet, aujourd'hui, l'un des Etats les plus endettés d'Afrique noire (sa dette extérieure avoisine 20 milliards de francs pour deux millions d'habitants).

Mais l'aide française ne sera accordée au Congo que lorsque celui-ci aura pu conclure avec le Fonds monétaire international (FMI) un accord sur l'attribution de la deuxième tranche d'un crédit « stand by », une procédure en panne depuis deux ans. Cette signature, prévoit-on à Brazzaville, pourrait avoir lieu en janvier 1989. Très vite, la France épaulera alors à son tour le régime du colonel Denis Sassou-Nguesso en lui allouant un prêt d'ajustement structurel d'au moins 300 millions de francs. Depuis, la France a déjà accordé au Congo trois prêts du même type, plus modestes.

Constatant que, dans l'épreuve, le gouvernement de Brazzaville ne *« baisse pas les bras »*, M. Pelletier souhaite accroître l'aide publique française au Congo, laquelle – avec 750 millions de francs – représente plus de la moitié de l'assistance totale à ce pays. La France y entretient près de trois cents assistants techniques dont plus d'un sur deux est enseignant. La coopération française privilégie trois secteurs : développement rural, éducation-formation, santé. Ainsi, M. Pelletier a visité Agri-Congo, un projet pilote visant à multiplier les cultures maraîchères et vivrières dans un pays à faible tradition agricole. Dans le district de Mindouli, à 150 kilomètres de la capitale, le ministre s'est rendu dans un « village-centre » où une dizaine de Volontaires pour le progrès aident les Congolais à animer une coopération de développement intégré.

Au centre hospitalier universitaire de Brazzaville, où servent une vingtaine de médecins coopérants, la France participe notamment à la lutte contre le SIDA, une maladie qui fait des ravages au Congo, où l'on évalue à 7 % la population séropositive. Au cours de sa visite, M. Pelletier a inauguré l'Ecole supérieure africaine des cadres du chemin de fer, un établissement régional qui accueille des élèves venus de dix pays du continent. Dans le domaine militaire, enfin, la France dispose au Congo d'une dizaine d'assistants techniques et reçoit chaque année, dans ses écoles, cent cinquante stagiaires.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Première rencontre officielle entre Soviétiques et représentants de la résistance

Islamabad. – Pour la première fois depuis le début du conflit afghan, des diplomates soviétiques ont officiellement rencontré, dimanche 27 novembre, au Pakistan, des représentants de la résistance. L'objet de cette rencontre était le sort des prisonniers soviétiques détenus par la résistance (Moscou fait état de trois cent onze militaires portés disparus). Mais M. Abdoul Rahim, l'un des deux négociateurs de la résistance, a déclaré que les conversations avaient été élargies *« aux faits et réalités de l'Afghanistan »*. *« A propos de nos futures relations, nous avons assuré les Soviétiques que notre gouvernement sera non aligné et ne sera pas hostile à l'URSS »*, a-t-il ajouté.

Le principe même de ces rencontres demeure contesté au sein de la résistance, deux au moins sur les sept mouvements qui forment l'Alliance des moudjahidins y étant opposés. M. Rahim a également déclaré qu'aucune date n'avait été arrêtée pour une prochaine rencontre tout en s'avouant convaincu qu'une deuxième session de travail aurait lieu. – *(Reuter.)*

Afrique du Sud

Libération de deux chefs nationalistes

Deux jours après avoir annoncé que Nelson Mandela ne retournerait pas en prison, les autorités sud-africaines ont libéré, samedi 26 novembre, deux dirigeants de mouvements nationalistes. Zéphania Mothopeng, président du PAC (Congrès panafricain) et Harry Gwada Mirigeout de l'ANC (Congrès national africain) et membre du Parti communiste, ont été élargis pour des raisons de santé. Le premier, âgé de soixante-quinze, est atteint d'une tumeur maligne du thymus, tandis que le second, âgé de soixante-neuf ans, souffre d'une grave maladie du système nerveux.

« Zeph » Mothopeng, l'un des fondateurs du PAC, organisation rivale de l'ANC, avait été condamné en 1979 à quinze ans d'emprisonnement pour terrorisme et pour appartenance à un mouvement interdit. Harry Gwala, pour sa part, purgeait une peine de réclusion criminelle à perpétuité qu'il s'était vu infligée en 1977, également pour terrorisme, en compagnie de neuf autres membres de l'ANC. Compagnon de lutte de Nelson Mandela, il avait auparavant été emprisonné à Robben-Island. Aucune restriction n'a été imposée aux deux hommes qui ont pu retrouver leur famille. – *(Corresp.)*

Guatemala

Vingt et un paysans torturés et massacrés

Les cadavres de vingt et un paysans pris en otage deux jours auparavant ont été découverts, samedi 26 novembre, enterrés dans une fosse commune, dans le département de Chimaltenango, à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale Guatemala. Les victimes, membres de la même famille et habitant le même village, ont été torturées avant d'être massacrées par leurs ravisseurs – des membres de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), assurent les chefs militaires de la région. L'ORPA, l'un des quatre groupes de guérilleros qui opèrent au Guatemala, n'a ni confirmé ni infirmé son implication dans ce massacre, qui est le second commis dans le pays en deux mois. Le 4 octobre dernier, les cadavres de quinze personnes assassinées par des inconnus avaient été retrouvés dans le nord du pays. – *(AFP.)*

Zaïre

Nomination d'un nouveau premier ministre

Le président zaïrois, le maréchal Mobutu Sese Seko, a procédé, samedi 26 novembre, à un profond remaniement ministériel en nommant un nouveau premier ministre et en renouvelant treize autres membres du gouvernement. M. Kengo Wa Dondo, quarante-trois ans, juriste de formation et ancien chef du gouvernement de 1982 à 1986, membre du comité central et ancien ministre des affaires étrangères, retrouve son poste de premier ministre en remplacement de M. Sambwa Pida N'bagui, nommé le 8 mars dernier. Selon des sources proches de la présidence, ce remaniement ministériel aurait été décidé par le chef de l'Etat dans le but de *« restaurer la discipline et la cohésion au sein du conseil exécutif* (conseil des ministres) *pour plus d'efficacité dans les actions à entreprendre »*. – *(AFP.)*

● **TUNISIE : un nouveau parti politique.** – Un septième parti politique, l'Union démocratique unioniste (UDU), qui se propose d'œuvrer en vue de l'unité arabe, a été officiellement reconnu le samedi 26 novembre par le gouvernement tunisien.

Il groupe différentes tendances qui se réclament assez confusément tout à la fois du baasisme, du nassérisme et du « marxisme arabe », il est dirigé par M. Abderrahamane Tlili, fils d'une des plus grandes figures du mouvement nationaliste tunisien, et président directeur général de l'Office de l'huile. M. Tlili a démissionné tout récemment du comité central du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) qui avait apparemment accepté de bonne grâce – puisque sans réagir – son intention de créer l'UDU qu'il manifestait publiquement depuis plusieurs mois. C'est sans doute ce qui explique le peu de crédibilité que l'on accorde généralement à ce nouveau parti et le refus d'autres sensibilités « unionistes » arabes d'y adhérer. – *(Corresp.)*

Asie

CAMBODGE : une proposition «à l'étude» à Hanoï

Pékin offre de supprimer son aide aux Khmers rouges en échange d'un retrait rapide des Vietnamiens

La négociation du retrait militaire vietnamien du Cambodge est entrée dans une phase cruciale. En échange d'une interruption de son aide aux Khmers rouges, la Chine exige un rapatriement rapide du contingent militaire vietnamien, une offre que Hanoï est *« en train d'étudier »*. En revanche, rien n'indique que la négociation d'un règlement politique intérieur ait réellement progressé ces dernières semaines.

La Chine infléchit sa position. N'exigeant plus un retrait inconditionnel des troupes de Hanoï, elle se dit prête à mettre un terme à son aide à la résistance cambodgienne *« si les Vietnamiens fournissent un calendrier de retrait de leurs troupes satisfaisant pour toutes les parties et soumettent ce retrait à la supervision internationale »*. En Nouvelle-Zélande, où il s'est rendu après des séjours en Thaïlande et en Australie, le premier ministre chinois, M. Li Peng, a ajouté, le 21 novembre, qu'il était, de toute façon, *« hors de question »* que l'assistance chinoise aux Khmers rouges se poursuive après un retrait militaire vietnamien. Quelques jours plus tôt, à Bangkok, il avait réclamé, en outre, que le retrait vietnamien prenne fin en juin 1989.

Hanoï a réagi, dans la foulée, en estimant que *« ces propositions, qui doivent être confirmées, pourraient constituer un fait nouveau intéressant pour le règlement de la question cambodgienne »*. Les Vietnamiens ont fait savoir qu'ils *« étudiaient »* les déclarations de M. Li Peng, ce qui ne constitue d'ailleurs pas une surprise, Hanoï liant le retrait de ses troupes à l'arrêt de l'aide à la résistance.

On semble ainsi s'orienter vers un règlement des aspects régionaux du conflit. Ce qui ne constitue pas, non plus, une surprise. En effet, sans attendre l'arrivée dans la capitale soviétique, le 1er décembre, de M. Qian Quichen – premier ministre chinois des affaires étrangères à se rendre en URSS depuis trente ans, – Pékin et Moscou semblent s'être entendus pour évacuer le problème du Cambodge.

Ce dernier ne constituerait plus un obstacle à l'aboutissement de la normalisation sino-soviétique. Les deux dossiers ne seraient plus liés, ce qui répond à l'inquiétude du Vietnam dont le vice-premier ministre, M. Nguyen Co Thach, a encore déclaré, le 19 novembre, qu'il *« ne voulait pas que le problème de la présence vietnamienne au Cambodge devienne une carte de la Chine dans ses relations avec l'Union soviétique »*. Moscou œuvre même pour obtenir, mais à plus long terme, une normalisation des relations sino-vietnamiennes.

Un accord international sur les aspects régionaux du conflit cambodgien semble donc à portée de main. Il pourrait même encourager l'amorce du règlement de plusieurs contentieux en Asie du Sud-Est : celui concernant l'archipel des Spratleys (entre le Vietnam, la Chine, les Philippines et la Malaisie) ; celui concernant les présences militaires étrangères (notamment soviétique au Vietnam et américaine aux Philippines) ; celui, plus général, enfin, qui a trait à la place dans la région de la Chine, qui n'entend sûrement pas faire des concessions sur le Cambodge sans contreparties.

En tout cas, ces perspectives nourrissent, dans une bonne mesure, le ballet diplomatique dont la région est le théâtre. Pendant que M. Li Peng était à Bangkok, le ministre indonésien des affaires étrangères séjournait à Hanoï, y précédant de peu M. Igor Rogatchev, le diplomate soviétique chargé du dossier cambodgien. M. Raul Manglapus, ministre philippin des affaires étrangères, se trouve à son tour se rendre dans la capitale vietnamienne. Enfin, le premier ministre thaïlandais, qui vient de se rendre en visite au Laos, a annoncé son intention d'effectuer une visite officielle au Vietnam dès 1989.

Des positions très éloignées

En revanche, la négociation d'un règlement politique interne ne semble guère progresser. La semaine dernière, dans un discours à Radio Phnom-Penh, M. Hun Sen a eu des mots durs pour le prince Sihanouk, qu'il avait rencontré, dans une atmosphère qu'il a pourtant jugée *« cordiale »*, deux semaines plut tôt à Fère-en-Tardenois. Il a estimé que *« les positions des parties en présence restaient fort éloignées les unes des autres »*. Le 17 novembre, le prince Sihanouk avait déjà, de son côté, déclaré que sa troisième rencontre avec le jeune premier ministre de Phnom-Penh avait été *« un échec »*.

Même en faisant la part de la tactique dans les propos tenus par deux interlocuteurs qui semblent capables, quand il le faut, de faire preuve d'une certaine complicité, les éléments d'un règlement politique ne paraissent pas réunis. En outre, l'application d'un éventuel accord interne – passé sous la pression des grandes puissances – poserait sans doute de plus graves problèmes encore. Rejetant toute participation militaire des Khmers rouges à un règlement, M. Hun Sen veut que son administration continue de gérer le Cambodge dans tous les cas de figure. Bénéficiant depuis trois mois de forts soutiens occidentaux – à commencer par celui, sans réserve, des Etats-Unis, – le prince Sihanouk entend jouer, de son côté, un rôle central dans le futur Cambodge. Le malentendu entre Khmers semble tel que, au lendemain même des discussions à Fère-en-Tardenois, M. Hun Sen nous avait déjà déclaré que l'issue *« la plus plausible »* à ses yeux était encore un *« règlement de l'aspect international du conflit »* sans qu'il y ait règlement politique.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



Politique

L'opposition et les prochaines échéances électorales

M. Léotard dénonce les « comportements de classe » et propose un « libéralisme populaire »

Ce conseil national du Parti républicain, samedi 26 novembre, ne fut pas d'une franche gaieté. Malgré une tribune joliment marquée aux couleurs de l'Europe, la grande musique, les jeux de lumière, les filets de ballons pendus au plafond et, pour revenir sur terre, les fraîches hôtesses transportées de Fréjus, dans cette grande salle des sports du stade Pierre-de-Coubertin, habituée à d'autres transports, le plaisir des militants semblait être en profond décalage avec le petit plaisir des yeux gracieusement offert.

Il s'agissait pourtant d'introniser officiellement M. François Léotard, de le faire passer de la marche de secrétaire général à celle de président, de promouvoir dans la foulée mais toujours dans le même ordre, MM. Alain Madelin, Gérard Longuet et Claude Malhuret, et enfin d'élire pour deux ans un nouveau bureau politique. Mais, comme l'affaire était depuis longtemps entendue, que ce dit nouveau bureau politique se caractérisait surtout comme un décalque grossier du précédent, tout cela ne pouvait non plus bouleverser le militant.

La matinée fut quand même consacrée au vote. 1 483 votants au total. 1 429 mirent dans l'urne le bulletin « oui ». On fut seulement surpris d'y trouver 54 bulletins nuls. Ces opérations se passèrent donc dans la parfaite formalité quoiqu'un groupe de femmes osa, au début des travaux, protester par voie de tracts contre la légèreté de la représentation de leur gent. Ce fut tout. Les barristes, MM. Millon, Clément, d'Aubert et de Villiers, pour des raisons diverses, s'étaient fait excuser. On cherchait les giscardiens. M. Michel d'Ornano vint faire son petit effet de manche à la tribune et puis s'en repartit. Président de l'UDF veillant à tout, M. Giscard d'Estaing se contenta d'expédier un télégramme de soutien des plus convenus à M. Léotard, marquant sans même attendre les résultats de vote qu'il était *« très heureux d'apprendre sa belle élection »*.

Bref, l'ambiance de ce conseil national fut quelque peu délétère. Impression renforcée encore par le défilé à la tribune de ces jeunes anciens ministres, par la courte apparition de M. André Giraud, l'ancien ministre de la défense aujourd'hui pantouflant dans le privé, ce qui évidemment suffisait à démontrer, s'il en était besoin, qu'en six mois des tonnes d'eau étaient passées sous le pont libéral. Si bien qu'il fallut se satisfaire de quelques petits lots de consolation : le soutien, à l'applaudimètre, à M. Guy Tessier, le député RPR des Bouches-du-Rhône, invalidé par le Conseil constitutionnel, meilleur élu du renouvellement partiel de ce conseil national aussitôt transformé en homme symbole de la reconquête espérée, les visites de courtoisie des camarades RPR de la génération « Léo », MM. Alain Juppé, Jacques Toubon et les deux Marianne du mouvement, Mmes Michèle Barzach et Michèle Alliot-Marie ; la présence aussi de M. Ladislas Poniatowski, ravi d'être présenté comme la première victime expiatoire du socialisme bête et méchant et celle pour finir de M. Jacques Soustelle, qui ne fut pas non plus oublié dans cette avalanche d'éloges...

Souplesse unitaire

Il faut dire aussi, pour expliquer cette baisse de tension libérale, que ces dévoués militants du PR avaient de quoi être décontenancés. Un coup à droite, un coup à gauche, ou plutôt au centre, de quoi perdre la boussole. Ils s'étaient, à vrai dire, moins ennuyés lors du précédent conseil national, avant l'été. Certes, les pleurs de la défaite n'étaient pas encore bien séchés, mais tout de même ils avaient pu y aller de bon cœur contre ce « Saxon » de Soisson, ces traîtres de centristes, cet incapable de Barre et cette renégate de Simone Veil. Le défoulement avait été assuré.

Cette fois, ils durent assumer leur refoulement. Car, samedi, leurs dirigeants avaient de toute évidence opté pour un autre profil, plus souple, plus modeste, plus conciliant, en un mot plus unitaire. Avec force consignes, les cadres du PR avaient choisi de faire preuve vis-à-vis de l'UDF, et des centristes en particulier, de bonne volonté. Tout juste, comme le releva le président du groupe UREI au Sénat, M. Marcel Lucotte, fut-il rappelé à ces centristes qu'il serait de mauvais goût *« de se faire élire avec la droite pour gouverner avec la gauche »*. Mais on n'insista point davantage. Les sifflets restèrent dans les bouches. Evoquant, à la fin de son discours le rendez-vous européen, M. Léotard s'employa même avec application à rassurer le CDS : *« Vérifions avec nos amis du RPR,* expliqua-t-il, *si notre message européen est bien commun. Engageons courageusement le travail de fond qui nous permettra d'éviter l'erreur de 1984. Si nous sommes d'accord, allons-y ensemble ! Si nous parlons un langage différent, faisons des électeurs français les arbitres de nos propositions. (...) Sur ce sujet-là comme sur d'autres, l'opposition peut et doit avoir le courage et l'intelligence de présenter au grand jour les discussions qui la traversent, les échanges dont elle se nourrit. Je ne suis pas pour une opposition vitrifiée. C'est de son mouvement, de ses débats, de sa démocratie interne que viendront les succès des prochains mois et des prochaines années. »*

De même pas une fois le nom de M. Barre ne fut cité. M. Madelin se proposait de fustiger ce Raymond Barre favorable aujourd'hui *« au compromis historique avec les socialistes qu'il dénonçait naguère »*. Mais ce passage fut subrepticement ôté de son intervention. M. Léotard se garda bien également de citer l'ancien premier ministre quand il dénonça *« cette idée reçue qui est d'affirmer qu'il serait positif pour le pays de voir apparaître un parti central ou centriste qui apporterait tour à tour son appui à la famille socialiste ou à la famille libérale »*. *« Un FDP français, c'est une usine à produire du Front national »* condamna-t-il. Un ange barriste passa, mais on ne lui laissa guère le temps de se poser. Ainsi qu'ils l'avaient annoncé, les dirigeants du PR, décidément touchés par la grâce d'une modestie toute nouvelle, préférèrent consacrer leur temps de parole à une véritable radioscopie du libéralisme en France. M. Malhuret plaida ainsi pour un *« libéralisme renouvelé »* qui, selon lui, doit être moins *« dogmatique »* et plus préoccupé de répondre *« à un besoin de moralité et de valeurs »*.

Le droit, la justice, le social

Thème fondamental, que M. Léotard a d'ailleurs repris à son compte en employant la formule de *« libéralisme populaire »*. *« Nous ne pouvons pas nous exonérer,* a-t-il reconnu, *de toute contestation, reproche ou critique. »* Et d'expliquer que les libéraux pouvaient essentiellement se faire à eux-mêmes trois reproches : *« Il nous faut mettre en avant une véritable culture du droit. Notre société, aujourd'hui, souffre d'un déficit de justice. Reconnaissons ensemble que nous n'avons pas encore inversé ce cours fâcheux des choses. »*

Deuxième reproche : le social. *« Si nous voulons réussir demain,* a repris M. Léotard, *il nous faut réduire les déficits sociaux, c'est-à-dire des comportements de classe qui sont apparus au moment de l'élection présidentielle. Le libéralisme devra être d'autant plus populaire à l'avenir que le socialisme le sera moins. »* Dernier reproche : la vie quotidienne. *« Le libéralisme est un humanisme,* a observé encore M. Léotard, *ce n'est pas une technique de gestion. Je ne suis pas certain que nous ayons suffisamment pris en compte les cas nouveaux de solitude et de détresse qui sont engendrés par le développement de nos sociétés, par nos genres de vie, par les techniques d'aujourd'hui. » « Aujourd'hui, dans notre pays,* a conclu le nouveau président du PR, *ce sont les solutions libérales qui rassemblent. Notre projet doit donc être un projet qui entraîne bien au-delà de nous-mêmes tous ceux qui veulent en conscience que notre pays réussisse, tous ceux qui peuvent se retrouver peu à peu dans cette union pour la démocratie libérale qui doit l'emporter sur les vieux clivages et les anciennes frontières. »* Un langage de courage que les militants ont écouté sérieusement et, pour finir, un langage optimiste qui fut tout de même difficilement partagé.

Pour ne pas désespérer tout à fait Neuilly, les dirigeants du PR n'ont pas voulu se priver, oubliant pour un temps leur consigne de tolérance, de sonner une charge héroïque contre le gouvernement de M. Rocard, histoire de vérifier les bons vieux réflexes. M. Rocard, objet de tous les maux de la France... et de l'opposition. M. Madelin l'a fait en chaussant de gros sabots avec un florilège de citations rocardiennes remontant au PSU... *« A quoi sert M. Rocard ?* s'est interrogé à son tour M. Léotard. *Nous comprenons bien qu'il a pour mission de protéger l'impériale ou plutôt la royale impuissance du chef de l'Etat. Le vrai reproche que nous pouvons faire au gouvernement de Michel Rocard, c'est d'être un gouvernement inutile. (...) Dans la démarche des socialistes, l'ouverture est à la tolérance ce que l'impuissance est à la chasteté. »* Sentant bien l'impérieuse nécessité de regonfler le petit militant libéral, M. Michel Poniatowski comme à l'habitude, n'est pas allé, lui, par quatre chemins : *« Ce qui ne marche pas, c'est le système marxiste,* a-t-il clamé. *Ce n'est pas la grande vadrouille, c'est la vasouille et la pédalouille à reculons. »* Dieu, qu'au temps de M. Poniatowski la politique était simple !

DANIEL CARTON.

Les quatre stratégies de la droite

(Suite de la première page.)

L'objectif étant, pour les communistes, de réduire — coûte que coûte — l'audience électorale du PS (2).

Le même Charles Pasqua invite cependant l'opposition à profiter du délai légal dont elle dispose, soit quatre ans et demi, pour reprendre le pouvoir. Encore faudrait-il que la droite évite de persévérer dans son être et dans ses erreurs. Or elle se contente d'élaborer stratégie sur stratégie. Elle en a, aujourd'hui, au moins quatre à sa disposition. Autant dire trois de trop !

1) Jacques Chirac, ou la reconquête.

La stratégie proposée par Jacques Chirac est, faut-il le souligner, très simple dans sa conception. Elle consiste à préserver le leadership du maire de Paris sur le RPR ; à s'attribuer les 46 % du 8 mai pour conserver la haute main sur toute la droite ; enfin, à attendre que celle-ci retrouve les faveurs de l'opinion, grâce aux erreurs des socialistes, qui, comme chacun sait, ne peuvent que mal faire.

Ce projet a donc conduit le président du RPR à réduire les rénovateurs et à éviter un conflit au sein de son propre mouvement. Le côté à la fois frileux et solitaire d'un Philippe Séguin et la jeunesse d'un Alain Juppé ont été, de ce point de vue, d'un grand secours ; d'autant que le nouveau secrétaire général du parti a réussi à substituer la *« modernisation »* à la *« rénovation »* et à priver ainsi les adversaires de Jacques Chirac de leurs armes.

Vis-à-vis des autres composantes de l'opposition, le RPR s'emploie, y compris par des manœuvres tactiques, à préparer le terrain : ainsi, le *« sacrifice »* consenti pour les européennes, au bénéfice de l'UDF, évitera aux chiraquiens de se compter et les créditera d'une meilleure volonté unitaire auprès d'un électorat qui y est sensible. L'idée d'organiser des primaires, à droite, pour l'élection présidentielle, un temps émise par le PR et spectaculairement reprise et développée par Charles Pasqua, participe de la même imagerie unitaire.

Enfin, attendre les erreurs du gouvernement : une équipe au pouvoir, quelle qu'elle soit, en commet. Celle-ci a, en plus, le privilège de voir chacune de ses actions (passé la révérence obligée à la Nouvelle-Calédonie) tournée en dérision de l'intérieur même du PS. Cette fois, c'est l'un des chevau-légers de Laurent Fabius, Julien Dray, qui sonne la charge en réclamant d'urgence l'ouverture d'une négociation sur la grille indiciaire de la fonction publique, avant de souligner que le gouvernement peut payer. On ne saurait mieux inciter à la grève !

Si M. Chirac n'a pas trop de soucis à se faire sur les renforts objectifs qui lui viennent et lui viendront du PS, il lui manque toujours une véritable analyse de son second échec présidentiel. Sa stratégie actuelle peut lui donner la première place à droite, certes. Mais pour quoi faire ? Le problème de Jacques Chirac, on l'a vu en mai 1988, n'est pas d'être le premier à droite, mais d'être majoritaire dans le pays, et d'être capable de réussir durablement au pouvoir. Or, sur cette question, silence radio ! Car la parole radio conduirait inévitablement à remettre en cause Jacques Chirac lui-même !

2) François Léotard, ou le renouvellement.

Le discrédit qui pèse sur Jacques Chirac, l'échec de Raymond Barre et l'incapacité de Valéry Giscard d'Estaing à reconquérir l'opinion nourrissent, évidemment, la stratégie de François Léotard. Dans l'immédiat, d'ailleurs, la réduction des rénovateurs du RPR sert le nouveau président du PR, car elle empêche l'émergence, au sein du mouvement chiraquien, d'un présidentiable rival de « Frère Léo », comme dit Jean-Claude Gaudin.

La référence à François Léotard s'impose aujourd'hui, grâce notamment à l'opinion ; mais une carte d'identité ou un titre de « président » ne suffisent pas à forger un candidat : le fait d'avoir dix ans de moins que le président du RPR ne saurait suffire ! François Léotard a une ambition, mais il n'a pas de message. Sa principale difficulté est qu'il lui faut se doter d'une stature d'homme d'Etat, alors même qu'il n'a pas su l'acquérir lors de son passage au gouvernement.

3) Valéry Giscard d'Estaing, ou l'union.

L'objectif de l'ancien président est, lui aussi, d'une grande simplicité : il s'agit d'abord d'empêcher l'éclatement de la droite non gaulliste, avant de lui rendre son leadership, et pour cela de retenir le centre de toute dérive... centriste. Le président de l'UDF n'a certes pas réussi à éviter la naissance de l'UDC, mais il n'a pas non plus échoué : l'UDC a voté contre le premier budget de Michel Rocard.

L'analyse de M. Giscard d'Estaing, qui cherche bien sûr à éviter que la France ne soit vouée à un face-à-face Mitterrand-Chirac, est que Raymond Barre se trompe, que François Léotard ne fait pas le poids, et que Jacques Chirac est en bout de course. Il n'en reste donc qu'un, je serai celui-là ! Sa méthode repose tout entière sur l'union proclamée et sur une proposition d'alternance douce, entre une France social-démocrate ayant vocation à être remplacée par une France libérale-sociale, et réciproquement.

La difficulté, pour lui, est que sa présidence n'a pas encore permis à l'UDF de sortir de ses querelles internes, alors même que le RPR aurait dû se diviser davantage. En outre, l'opinion reste rétive : elle ne paraît guère sensible à la perspective du retour du vainqueur de 1974.

4) Raymond Barre, ou l'autonomie.

Reste, bien sûr, la stratégie de Raymond Barre et des centristes. C'est la seule qui, à dire vrai, tienne compte de la situation nouvelle créée par la réélection de François Mitterrand, intègre le discrédit de la droite et l'absence d'une majorité absolue pour le pouvoir. Elle consiste donc à occuper, si possible, un espace autonome. Ses faibles bataillons actuels ne privent pas le centrisme d'exercer une influence. Mais cette attitude fait l'impasse sur l'élection présidentielle et sur la concurrence latente qui existe entre Raymond Barre et Pierre Méhaignerie. Elle ne fait que repousser le moment du choix : un jour prochain, il faudra bien tenter, comme dans le passé, soit d'être l'aiguillon de la droite, soit d'être la force modératrice de la gauche. Dans l'un et l'autre cas, il s'agira de consacrer l'hégémonie des autres tout en leur refusant le monopole des pouvoirs.

Le simple énoncé de ces stratégies montre bien qu'elles sont largement guidées par des intérêts individuels, et que c'est essentiellement la question du leadership qui divise la droite. Elle souligne une difficulté d'arbitrage et de choix pour ses électeurs, alors même qu'aucune réflexion d'ensemble sur l'état de la société, et sur ce que peut être le libéralisme de demain, n'est proposée.

Les socialistes ont sans doute bien des difficultés, certes. Mais la droite n'est pas au bout de ses peines.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) La « une » de *l'Humanité* du 28 novembre est de ce point de vue parfaitement éloquente : elle traite, d'une, part de la grève du RER, et, d'autre part, en très gros titre, de la préparation des municipales, en reprenant le slogan du PC : *« L'union, tout de suite ! »*

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Madelin (PR) juge possible l'union avec les centristes pour les européennes

Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 27 novembre, M. Alain Madelin a souhaité que pour la préparation des élections européennes *« le bon sens puisse l'emporter »* à l'UDF. *« Je souhaite,* a-t-il expliqué, *que les centristes restent arrimés à l'opposition, et je ferai tout pour que nous puissions aller avec eux — au moins — à l'élection européenne. L'UDF est faite pour cela, pour l'unité de candidature. S'agissant de l'Europe, j'ai vraiment le sentiment que s'il est un sujet à propos duquel on ne peut pas mettre une feuille de papier à cigarettes entre les centristes, le Parti républicain et les autres formations de l'UDF, c'est bien celui-là. Je sais bien qu'il y a une sorte de plan Rocard pour essayer de déstabiliser l'opposition à l'occasion des élections européennes, mais j'espère que le bon sens l'emportera. »*

Si liste UDF il y a, le secrétaire général du PR imagine très bien que M. Valéry Giscard d'Estaing, *« qui a joué un rôle extrêmement utile au moment où il y avait des tendances à la division »*, puisse en prendre la tête. M. Madelin se réjouit par ailleurs *« de la vocation unitaire du RPR »*, mais il s'agit selon lui aujourd'hui d' *« examiner s'il y a des divergences graves entre le RPR et l'UDF sur la conception de la construction européenne »*.

Revenant sur l'inculpation du juge Boulouque et sur les polémiques qu'a suscitées cette affaire dans le milieu politique, M. Madelin a lancé un appel au calme : *« Je souhaite que l'on reste calme et qu'il y ait une sorte d'armistice politique entre la gauche et la droite à propos de la justice. (...) Aujourd'hui, laissons M. Arpaillange tranquille. Ce n'est pas une bonne image de la justice que la droite prenne fait et cause pour des juges réputés de droite et que la gauche prenne fait et cause pour des juges réputés de gauche. Le résultat en est un discrédit de la justice. Or, en tant que libéral, je suis profondément attaché à l'état de droit et au bon fonctionnement de la justice. »*

Evoquant enfin sa situation personnelle, M. Madelin, qui est député d'Ille-et-Vilaine, a démenti les informations qui l'annonçaient candidat à la mairie de Nantes. *« Pourquoi voulez-vous,* a-t-il dit, *que je sois candidat à Nantes. Je ne suis pas le Zorro qui va sauver Nantes. Il existe des candidats du RPR et de la mouvance UDF. Je souhaite qu'ils s'unissent et que Nantes ait un maire qui appartienne à l'actuelle opposition. »*

● **M. ROSSINOT : l'Europe, d'abord.** — Dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 27 novembre, M. André Rossinot estime que, pour l'opposition, la priorité pour les élections européennes *n'est pas* la liste commune mais *« avant tout un projet sur l'Europe »*. Le président du Parti radical souhaite *« que l'UDF fasse en sorte que l'UDC de M. Pierre Méhaignerie ne mène pas sa propre liste »*. *« Il faudra,* observe-t-il, *aller loin, ne pas laisser d'espace au projet du centre gauche sur le thème de l'Europe. C'est pour cela que la dualité de listes RPR et UDF peut être intéressante. Il ne faudrait pas donner un second souffle au Front national. »*

Au « Club de la Presse » d'Europe 1

M. Pasqua (RPR) propose « un tournoi de qualification » du candidat de droite à l'Elysée

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 27 novembre, a proposé comme système de sélection du candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle *« un tournoi de qualification »*. Cette procédure devrait s'ouvrir un an avant la date officielle de l'élection présidentielle et se terminer six mois avant.

« La droite, a rappelé l'ancien ministre de l'intérieur, *a perdu les élections présidentielles de 1981 et 1988 en raison de son incapacité à s'entendre sur le nom d'un seul candidat alors qu'elle était majoritaire dans l'électorat. »*

M. Pasqua propose à ses partenaires de l'opposition l'organisation d'*« un tournoi de qualification en demandant à tous les électeurs de l'opposition de s'inscrire auprès des mairies pour participer volontairement à la désignation d'un candidat unique à la prochaine élection présidentielle. Je m'adresse d'abord au RPR et à l'UDF. Mais je ne demanderai pas à quelqu'un s'il est électeur du RPR, de l'UDF ou du Front national, je lui demanderai s'il est un électeur de l'opposition. »*

Il a indiqué que M. Chirac à qui il a parlé de ce projet avait trouvé *« l'idée intéressante »*. M. Pasqua a ajouté : *« L'avantage énorme de ce système est qu'à partir du moment où nous en appelons aux électeurs de l'opposition eux-mêmes, nous n'avons plus d'inconvénient à ce qu'il y ait cinq, six, huit ou dix candidats puisqu'un seul sera sélectionné. »*

Le sénateur des Hauts-de-Seine s'est prononcé en faveur d'une liste unique de l'opposition pour les élections européennes du 18 juin 1989.

Par ailleurs, l'ancien ministre de l'intérieur a sévèrement critiqué certaines décisions de M. Arpaillange, garde des sceaux, en citant *« l'ouverture d'une information pour homicide volontaire contre les militaires qui ont libéré les otages à Ouvéa ; la banalisation des conditions de détention des détenus pour fait de terrorisme, avec la possibilité pour les gens d'Action directe de reconstituer leurs réseaux ; la libération d'une quarantaine de détenus impliqués dans des affaires de terrorisme »*.

Il a également dénoncé la *« dernière initiative »* de M. Arpaillange, qui, a-t-il affirmé, a consisté *« en utilisant la procédure du référendum, à intervenir directement dans l'instruction et à dessaisir les juges d'instruction d'une partie de leurs pouvoirs, en procédant à la libération provisoire, mais dont chacun sait qu'elle est définitive, des vingt-cinq Mélanésiens coupables de l'assassinat des gendarmes d'Ouvéa »*.

M. Pasqua a estimé que l'inculpation du juge Gilles Boulouque *« n'avait pu se faire sans que le garde des sceaux soit au courant »*. Elle n'a pu intervenir, a-t-il ajouté, *« qu'à partir du moment où on accordait l'aide judiciaire à Fouad Ali Saleh et c'est une décision qu'on pouvait ne pas prendre »*.

● **RECTIFICATIF.** — Deux erreurs typographiques ont altéré la fin du commentaire consacré, dans nos éditions datées 27-28 novembre, au contentieux des élections législatives. Il fallait lire : *« Divine surprise. Ou preuve que les débauches financières de l'élection présidentielle précédente obligeaient partis et candidats à une abstinence forcée. »*

● **Le CNI et les municipales.** — Le CNI dont le secrétaire général est M. Yvon Briant, ancien député, souhaite développer sa représentation dans les conseils municipaux des villes de plus de 30 000 habitants.

Le Centre national des indépendants participe en tant qu'associé au RPR aux réunions de concertation de l'opposition, mais M. Briant estime que *« si, sur le terrain les choses se passent bien, le CNI a encore du mal à s'imposer au plan national car M. Giscard d'Estaing et l'UDF sont encore réticents à l'égard de sa présence sur l'échiquier politique »*.

● **ADHÉRENTS DIRECTS : ultimatum.** — Inquiets de voir l'UDF *« dans une période de turbulences graves »*, les dirigeants des adhérents directs de l'UDF, qui ont réuni, samedi 26 novembre, à huis clos leur cinquième convention nationale, ont posé un véritable ultimatum au président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Jean François-Poncet, sénateur du Lot-et-Garonne, a souhaité que celui-ci parvienne *« à faire l'unité de l'UDF. Mais si vous n'y arrivez pas dans six mois,* a-t-il ajouté, *nous tiendrons une convention et nous déciderons alors de notre destin. »*

● **M. FUCHS : l'« aveu de faiblesse » du RPR.** — M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS, chargé des questions européennes, estime que *« la proposition du RPR de laisser à l'UDF la conduite d'une éventuelle liste commune pour les élections européennes est un double aveu de faiblesse : faiblesse sur le fond, car le RPR sait bien que sa frilosité par rapport à l'Europe est très minoritaire dans le pays ; faiblesse sur les hommes, car (...) en dehors d'un Jacques Chirac dévalué, le RPR n'a personne à mettre en avant »*.

Politique

Guerre interne au sein du Parti socialiste

M. Mauroy affronte ses propres amis au conseil régional Nord-Pas-de-Calais et à la communauté urbaine de Lille

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, député, maire de Lille, a rencontré, samedi 26 novembre, M. Noël Josèphe, député socialiste du Pas-de-Calais et président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, pour tenter de dénouer la crise qui vient d'éclater au grand jour au sein de l'assemblée régionale.

A l'origine de cette crise : la question d'un changement de président à la tête de la région. Un accord passé en 1986 entre la fédération socialiste du Nord et celle du Pas-de-Calais prévoyait une alternance à mi-mandat entre les deux départements. Aux termes de cet accord, M. Noël Josèphe devait céder la place à son premier vice-président, M. Michel Delebarre, ministre des transports, mais il manifeste aujourd'hui les plus vives réticences.

La crise était latente depuis quelques mois. Elle était en fait en germe dans l'accord que les deux fédérations départementales avaient conclu lors des élections régionales de 1986. Les socialistes du Nord auraient pu, à l'époque, souhaiter retrouver la présidence de l'assemblée régionale que M. Mauroy avait dû abandonner lors de sa nomination à Matignon, en 1981. Mais ils se heurtaient à la volonté du président sortant, M. Josèphe, de conserver son poste et à celle des élus du Pas-de-Calais de maintenir l'un des leurs à la tête de la région. Puisque M. Mauroy avait présidé la région pendant sept ans, M. Josèphe pouvait bien revendiquer la même durée. Après tout, il n'avait pas démérité, et l'argument en valait bien un autre. Mais celui-ci se retournait en même temps au désavantage de ceux qui l'utilisaient : l'alternance devait jouer dès lors qu'était écoulée une nouvelle période de sept ans. C'est ainsi qu'un accord fut conclu : M. Josèphe conservait la présidence mais la céderait à mi-mandat. Le président du conseil régional n'avait jamais manifesté beaucoup d'enthousiasme à cette idée. Il s'en montrait même agacé... Un agacement qui s'est depuis mué en réticences, sinon en refus clairement exprimé.

Le temps de s'assurer qu'il n'y avait pas (ou plus) d'objection, du côté de l'Elysée, à ce que M. Delebarre cumule les fonctions de ministre et de président du conseil régional, les socialistes du Nord ont estimé le temps venus de faire jouer les accords. Le 4 novembre dernier, ils provoquaient une réunion du groupe socialiste du conseil régional et celui-ci admettait à l'unanimité le principe de l'« alternance », la transition devant se faire en janvier 1989. M. Josèphe manifestait toutefois des réserves quant au délai.

« Pour longtemps parmi vous »

Ces réserves depuis se sont affirmées pour devenir refus, ou quasiment. La semaine dernière, devant un public de professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, il assurait : *« Partisan de l'alternance dans la dignité, je puis vous dire que je suis pour longtemps encore parmi vous. »* Il confortait encore ces propos et se faisait même plus précis quelques jours plus tard sur les antennes de la télévision régionale : *« Il y a une alternance qui est envisagée, et cela, personne ne l'a jamais contestée. Ce qui était prévu, c'est qu'après l'élection présidentielle nous évoquions ce problème. La promotion de responsables du Nord soit comme ministre, soit comme premier secrétaire du PS a modifié le cours des événements. Considérons que des postes importants de président de région et de ministre de la France ne sont pas compatibles. J'ajoute que, moi, je suis en train de négocier le contrat de plan et de préparer le dixième plan, je me demande comment je pourrais faire si j'étais ministre... »*

La tension montait d'un cran. A tel point que les socialistes du Nord décidaient de boycotter la réunion du bureau du conseil régional où devait être notamment abordé le dossier du plan. Le bureau a néanmoins pu délibérer le 25 novembre, mais avec une majorité de... droite. Cela a permis cependant au président de souligner que le travail continuait. Pour autant, celui-ci voit son autorité aujourd'hui fortement contestée. Une telle situation ne saurait s'éterniser au moment où la région doit se préparer à des échéances aussi importantes que la réalisation du tunnel sous la Manche, de l'arrivée du TGV Nord et de l'ouverture des frontières à l'intérieur de la CEE.

M. Michel Delebarre s'est montré très discret jusqu'à présent. Mais il a fait savoir qu'il souhaitait que la question soit réglée avant qu'il ne prenne une décision quant à une éventuelle candidature aux municipales. A Dunkerque, les socialistes ont manifesté le souhait qu'il conduise la liste pour disputer la mairie au tenant du titre, M. Prouvoyeur (CNI) ; mais le ministre des transports, qui aurait aussi pu souhaiter figurer à Lille sur la liste de M. Mauroy, ne s'est toujours pas déclaré candidat.

C'est donc cette partie de bras de fer que le maire de Lille va devoir s'efforcer de désamorcer avant qu'elle ne tourne à un blocage complet de l'institution régionale. Ce n'est pas la seule. Car lui-même en joue une autre avec le président de la communauté urbaine de Lille, M. Arthur Notebart. Les choses sont sans doute, là, encore moins faciles, en raison de la personnalité du président et de la composition politique de l'assemblée communautaire.

La ligne 1 bis

Le précédent renouvellement municipal, en 1983, avec le passage à droite de Roubaix et, Tourcoing, avait en effet privé l'assemblée communautaire d'une véritable majorité. Il accentuait en même temps les clivages. Les clivages politiques (gauche-droite) venaient souligner les traditionnelles oppositions géographiques (agglomération lilloise/Roubaix-Tourcoing). Dans cette situation, le président Notebart, choisi comme l'homme du compromis au lendemain de 1983, jouait trop souvent les uns contre les autres, au détriment de l'efficacité et de la solidarité intercommunale. L'exemple de la ligne 2 du métro devant relier Lille à Roubaix fournit de ce point de vue une illustration flagrante des dérèglements de la communauté : à défaut de pouvoir s'entendre sur un tracé, on a construit vers l'ouest de Lille, et vers Lomme, la ville de M. Notebart, une ligne 1 bis sans pour autant aboutir, au bout de six années de délai supplémentaire, à un accord réel sur le tracé de la ligne 2.

De même, on risquait d'aboutir à une situation de blocage dans la conduite du centre international d'affaires que projette M. Mauroy aux abords de la future gare TGV de Lille, le président Notebart souhaitant s'en assurer le contrôle. *« Vous n'êtes pas le super-maire de Lille »*, lui avait lancé l'ancien premier ministre, voici quelques mois.

Face au bouillant président de la communauté urbaine, le maire de Lille a décidé de faire alliance avec les maires des autres grandes villes de la métropole, M. André Diligent (CDS), à Roubaix, M. Stéphane Dermaux (PR), à Tourcoing, M. Gérard Caudron (PS), à Villeneuve-d'Ascq. Les quatre maires ont signé solennellement une charte pour le développement e la métropole lilloise, reconnaissant pour chaque ville une priorité de développement et s'accordant sur un calendrier de réalisation de la ligne 2 du métro.

C'est ce document qu'ils vont tenter d'imposer comme base de référence à la communauté urbaine et à son président. Celui-ci était en Australie quand les quatre maires ont passé leur accord – une sorte de « coup d'Etat » –, dont il n'est pas sûr qu'il soit très apprécié. Mais peut-être le président Notebart n'aura-t-il d'autre choix que de s'incliner, même si ce n'est pas dans sa nature, car, cette fois-ci, l'assemblée communautaire aura peut-être enfin trouvé sa majorité. A cinq mois des municipales, il serait plus que temps.

JEAN-RENÉ LORE.

M. Marchais et les municipales

« La force qui monte c'est le PC »

« La chance de l'union, la chance de la gauche, c'est le Parti communiste », a assuré M. Georges Marchais, dimanche 27 novembre à Romainville (Seine-Saint-Denis). Le secrétaire général du PCF qui clôturait une rencontre de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) a consacré l'essentiel de son intervention aux rapports de son parti avec le PS pour les prochaines élections municipales.

Regrettant la décision socialiste de suspendre *« toute possibilité d'accord municipal avec nous jusqu'au 11 décembre »*, M. Marchais a affirmé : *« Nous avons la volonté de surmonter tous les obstacles qui se présentent. Nous sommes persuadés que c'est possible. Sous réserve, bien sûr, que personne ne veuille en dresser d'insurmontables. »*

Comme il l'avait fait lors de la récente conférence nationale du PCF, le dirigeant communiste s'est montré prêt à une rencontre nationale avec le PS, « *à condition* » qu'elle *« ne donne pas lieu à un marchandage ville par ville »*. *« Les accords de 1983 existent, prenons-les pour acquis »*, a dit M. Marchais en affirmant que le rapport de forces entre les deux partis, aujourd'hui, n'était pas fondamentalement différent. *« On ne constate pas de différence radicale avec ce qui s'était exprimé lors des élections cantonales de 1982, et qui avait été retenu en 1983,* a-t-il indiqué. *Le PS est en septembre 1988 exactement au même niveau qu'en 1982 ; le PC à 2 % de moins. On ne peut pas appeler cela un bouleversement (...). La force qui monte actuellement, c'est donc le PC, alors que le PS, lui, recule. »*

« Non, nous ne redoutons pas les primaires : l'expérience nous enseigne qu'elles tournent à notre avantage », a souligné le secrétaire général qui, pour autant, n'en souhaite « *nulle part* ».

Abordant la question du comportement de l'électorat communiste, M. Marchais a déclaré : *« Les derniers scrutins ont montré qu'une évolution est en train de s'opérer. Certains de nos électeurs répugnent plus que par le passé à voter au second tour, comme nous le leur demandons, en faveur de candidats favorables à une politique qui les frappe et qu'ils combattent. » « Alors ne compliquons pas les choses »*, a conclu le député du Val-de-Marne qui a rappelé le soutien du PCF aux *« salariés en lutte »*, n'y voyant aucune contradiction avec la constitution de listes municipales communes.

A l'Assemblée nationale

Le projet de loi sur la protection des consommateurs est adopté

Les députés ont adopté, vendredi 25 novembre, le projet de loi relatif à l'information et à la protection des consommateurs présenté par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation. Socialistes et communistes ont voté pour, l'UDC s'est abstenue, le RPR a voté contre tandis de l'UDF, faute de députés en séance, n'a pas participé au scrutin.

Lors de la discussion de la loi de finances pour 1989, Mme Neiertz avait présenté avec humour son budget comme *« le plus petit par son montant mais le plus grand par le nombre de gens concernés »*. La vie quotidienne des Français, si chère au premier ministre, ne mobilise guère en tout cas les parlementaires. C'est dans la plus stricte intimité – cinq députés – que s'est déroulée vendredi la discussion d'un projet de loi dont les enjeux sont pourtant d'importance. Le texte défendu par Mme Neiertz vise, en effet, à renforcer la protection juridique du consommateur *« face à tous les petits contentieux du quotidien »* en matière de démarchage et de vente à domicile, de crédit à la consommation et... de petites annonces matrimoniales.

● *Le démarchage à domicile.* – Le projet complète la loi du 22 décembre 1972 relative à la protection des consommateurs en matière de démarchage et de vente à domicile et l'harmonise avec la directive européenne du 20 décembre 1985. La notion de démarchage est étendue aux voyages publicitaires, *« aux cercles de vente »* animés par un consommateur et aux offres de location avec option d'achat. Le projet veut également réglementer davantage le démarchage par téléphone qui touche aujourd'hui environ 50 % des habitants des grandes villes.

Cette technique de vente, a précisé Mme Neiertz, est souvent perçue comme *« une intrusion inacceptable dans la vie privée »*. Les députés ont adopté un amendement selon lequel un appel téléphonique *« ne peut donner lieu à un contrat pour éviter les acceptations irréfléchies »*. Une confirmation écrite de l'offre devra être adressée à chaque fois au consommateur qui sera libre d'y répondre.

● *Opérations de crédit.* – Le projet complète là encore les dispositions existantes (loi du 30 janvier 1978). Il prévoit que le montant des échéances de crédit et leur nombre devront être précisés dans toute publicité ainsi que le coût et le contenu de l'assurance (chômage, décès...) qui l'accompagne. Pour harmoniser la législation française avec la directive européenne du 22 décembre 1986, le projet donne la possibilité au consommateur de rembourser son prêt par anticipation partiellement ou sur la totalité du crédit.

● *Conditions générales de vente.* – Pour améliorer l'information du consommateur, le projet dispose que les professionnels vendeurs ou prestataires de services devront remettre à toute personne qui en fait la demande, un exemplaire des conditions de ventes habituellement consenties.

● *Les ventes « en chaîne ».* – Cette mesure vise à prohiber les « chaînes d'argent ». On promet des gains mirobolants aux personnes qui, moyennant une mise de fonds préalable, s'inscrivent sur une liste à laquelle viendront s'ajouter d'autres noms afin de recevoir le bénéfice de l'effet de la chaîne. Ces procédés, qui se sont développés ces derniers temps et portent également sur des marchandises ou des services, ont abouti parfois à de véritables escroqueries.

● *Réglementation des loteries avec prétirage.* – Développées par les sociétés de vente par correspondance, ces loteries s'apparentent, selon Mme Neiertz, à de nouveaux moyens de publicité en faisant croire à des milliers de destinataires qu'ils ont gagné le gros lot. Si la participation à la loterie n'implique pas d'obligation d'achat, elle y incite fortement en mêlant souvent bon de participation et bon de commande. Le texte de loi oblige donc à distinguer nettement ces deux bons. Les députés ont, de surcroît, voté un amendement punissant d'une amende de 1 000 francs à 250 000 francs la violation de cette disposition.

● *Réglementation des contrats de courtage matrimonial.* – La croissance du « marché de la solitude », elle aussi, conduit à de nombreux abus. En 1987, quatre des plus grandes agences matrimoniales avaient créé une fédération française matrimoniale dont la charte avait pour objet de moraliser cette activité professionnelle. Le projet de Mme Neiertz vise à rééquilibrer les relations entre les agences et leurs clients et dispose que les contrats devront être rédigés *« en caractères parfaitement lisibles »* et que leur résiliation pourra être le fait du client et non plus de la seule agence.

Un autre amendement adopté par les députés prévoit que ces contrats devront mentionner *« la nature et l'étendue des prestations fournies, le montant et les modalités de paiement du prix et la qualité de la personne recherchée »*. Les propositions de rencontres *« avec une personne dont l'existence est fictive ou qui n'a pas donné son accord à un mariage ou à une union stable »* seront désormais sanctionnées. Les députés ne se sont toutefois pas risqués à définir ce que devrait être une union stable.

● *Délais de réflexion, de retour et de rétractation.* – Le projet de loi fixe uniformément ce délai à sept jours en précisant qu'il est prorogé jusqu'au premier jour ouvré suivant lorsque son échéance tombe un jour férié.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Politique

Au palais du Luxembourg

Les sénateurs approuvent la loi de finances 1989 ...après l'avoir dénaturée

La première partie du projet de loi de finances pour 1989 a été adoptée, vendredi 25 novembre, au Sénat par 227 voix contre 91. La majorité sénatoriale favorable à l'opposition RPR-UDF a voté pour, en raison des profondes modifications qu'elle avait apportées précédemment au projet. La gauche a voté contre, estimant que ces mêmes modifications avaient dénaturé le texte.

D'autre part, le Sénat a commencé l'examen de la deuxième partie du budget consacrée aux dépenses. Il a ainsi débattu des crédits de l'outre-mer, des transports, de la mer et de l'environnement.

Diminuer une recette ou aggraver une charge nécessite du parlementaire qui le propose d'accompagner sa demande d'un gage. Si l'imagination est plutôt foisonnante pour le premier volet des amendements budgétaires, elle est plutôt stérile pour le second. Ainsi, la majorité sénatoriale s'est contentée, dans la plupart des amendements qu'elle proposait, de recourir, pour les financer, à une augmentation des droits sur le tabac ou de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, ne s'est pas privé de faire l'addition de ces choix qui, s'ils devenaient effectifs, augmenteraient, a-t-il calculé, de 75 % le prix du paquet de gauloises et feraient passer le prix du super de 4,86 F à 5,50 F... : *« Mieux vaudrait aller acheter du caviar en bicyclette que des cigarettes en voiture »*, en a-t-il conclu. Le gouvernement a, en tout cas, apporté la démonstration que le gisement des gages n'est pas épuisé : M. Charasse a fait approuver une augmentation du droit d'examen du permis de conduire (de 130 F à 180 F), soit un supplément de recettes escompté de 120 millions de francs.

Avant de se prononcer sur l'ensemble de la première partie, le Sénat a approuvé, en accord avec le gouvernement, la réduction possible de 100 millions de francs des cotisations sociales agricoles au BAPSA, compensée par un prélèvement équivalent sur le fonds de roulement.

La majorité sénatoriale avait auparavant trouvé un point d'accord sur une réduction de 30 milliards des dépenses civiles de l'Etat. **M. Maurice Blin** (Un. centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, a justifié cette position par le fait que le budget proposé ne marque pas, selon lui, d'efforts suffisants en matière de réduction des charges pesant sur les entreprises et les ménages, de réforme de la fiscalité, d'harmonisation européenne ; sans compter l'arrêt des privatisations, qu'il regrette.

Le Sénat a adopté les budgets suivants :

● **TRANSPORTS ET MER.** – Le cinquième budget de l'Etat a été adopté dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 novembre, seuls les communistes s'y opposant. Les crédits réservés à l'aviation civile ont toutefois été réduits de 2 millions de francs, à la demande de M. Marcel Fortier (RPR, Indre-et-Loire), au nom de la commission des finances, pour protester contre la diminution de l'aide de l'Etat à l'aviation légère, qui devrait favoriser les aéroclubs et, ainsi, la formation des jeunes.

Se présentant comme le ministre des usagers, **M. Michel Delebarre** a ainsi résumé sa mission : *« Faire en sorte que la qualité des transports réponde à l'attente »* de leurs utilisateurs. La qualité c'est, a-t-il expliqué, la sécurité, la régularité et la modernisation. Les propos du ministre des transports et de la mer sur la grève au RER (voir page 48) ont visiblement satisfaits les socialistes mais aussi les centristes. Ainsi, **M. Jacques Golliet** (Un. cent., Haute-Savoie), approuvé par M. Charles Descours (RPR, Isère) l'a encouragé à *« aller au bout de son action afin que le service public cesse d'être un moyen de chantage aux mains de quelques agitateurs »*.

D'une façon générale, les rapporteurs et les orateurs se sont préoccupés de la situation des transports collectifs urbains, plaidant pour que l'effort de l'Etat ne soit pas limité à l'Ile-de-France : **Mme Irma Rapuzzi** (PS, Bouches-du-Rhône) a, au nom de la commission des finances, exhorté le ministre à *« aider sans tarder la réalisation d'infrastructures »* attendues par la population. M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), rapporteur de la commission des finances, et M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) ont fait part de leur attachement à la réalisation de la liaison fluviale Rhin-Rhône, tandis que **M. Georges Berchet** (Gauche dém., Haute-Marne) insistait pour donner les possibilités à la SNCF de se comporter *« en véritable entreprise commerciale »*. De leur côté, MM. Jacques Braconnier (RPR, Aisne) et Paul Loridant (PS, Essonne) ont insisté sur l'importance des contrôles techniques des véhicules.

● **ENVIRONNEMENT.** – **M. Brice Lalonde** a quitté, dimanche soir 27 novembre, le palais du Luxembourg avec un souvenir – une affiche que lui a remise M. Henri Goetschy (Un. cent., Haut-Rhin) pour qu'il se préoccupe du *« génocide »* des éléphants d'Afrique, – et un budget voté. Le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement a assuré qu'il partage le souci de M. Goetschy : *« Moi aussi, je veux transmettre à mes enfants un monde qui ne soit pas privé d'éléphants. Babar ne doit pas devenir un personnage imaginaire. »* Quant aux crédits de son secrétariat d'Etat, ils ont été approuvé par le PS, la Gauche démocratique et l'Union centriste (à l'Assemblée nationale, les centristes s'étaient abstenus).

Ce vote constituait aux yeux des intervenants, un encouragement à un secteur dont chacun a regretté qu'il ne soit pas prioritaire. Ainsi M. Gérard Larcher (Yvelines) a tenu à préciser que le vote hostile de ses collègues RPR visait la restriction de moyens consentis à l'environnement et non celui qui les présentait.

Deux élus des Alpes-Maritimes, M. José Balarelio (RI) et M. Charles Ginesy (app. RPR) ont lancé un cri d'alarme sur le sort de la vallée de la Tinée, où plus de 50 millions de mètres cubes de roches menacent de s'ébouler, ce qui provoquerait une catastrophe de même ampleur que celle de Malpasset en 1959. M. Lalonde a observé que cette question relève du service de protection contre les risques naturels et que l'Etat a déjà dégagé plus de de 200 millions de francs pour les travaux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DOM-TOM : une formalité pour M. Le Pensec

Au Sénat, l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1989 n'a été, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 novembre, qu'une formalité pour **M. Louis Le Pensec**, malgré les réticences du RPR et les réserves des communistes. Le ministre des DOM-TOM a, en effet, répondu à l'attente de la plupart des intervenants en affirmant sa volonté de donner la priorité au développement économique et social de l'outre-mer sans reprendre à son compte la proposition faite par certains parlementaires socialistes de relancer un débat institutionnel sur l'opportunité de maintenir dans chacune des quatre régions monodépartementales (Guyane, Guadeloupe, Martinique, la Réunion) à la fois un conseil général et un conseil régional. *« Je ne suis pas convaincu que l'empilement institutionnel soit la meilleure chose mais je ne veux pas rouvrir ce dossier à un moment où les priorités économiques et sociales s'imposent à nous »*, a-t-il souligné.

M. Le Pensec a donné aux sénateurs un autre gage de sa bonne volonté en se déclarant favorable, à propos de la Nouvelle-Calédonie, à la constitution d'*« une structure de concertation entre le Parlement et le gouvernement sur l'application des accords de Matignon »*. Il a indiqué qu'il était prêt à soutenir cette demande auprès du premier ministre.

Deux rapporteurs ont particulièrement insisté sur l'avenir du Caillou. Le premier, **M. Louis Virapoullé**, sénateur centriste de la Réunion, au nom de la commission des lois, a souhaité que *« les fiançailles entre les communautés mélanésienne et européenne »*, consacrées par les accords de Matignon, aboutissent dans dix ans *« au mariage de ces deux communautés au milieu d'une Nouvelle-Calédonie pavoisée de drapeaux tricolores. Si vous permettez à tous les petits Mélanésiens d'accéder à tous les niveaux de l'enseignement, vous conforterez l'accord intervenu*, a ajouté M. Virapouillé à l'adresse de M. Le Pensec ; *mais si vous négligiez de défendre les intérêts de la communauté européenne, vous feriez de la Nouvelle-Calédonie une sorte de Sodome et Gomorrhe. »*

Le second rapporteur, **M. Jean-Marie Girault**, sénateur du Calvados, membre du groupe des républicains des indépendants, a souligné : *« Le moment n'est plus d'attiser les passions alors que les responsables ont su engager un processus de paix civile que personne ne saurait récuser aujourd'hui, d'autant que le précédent algérien est là pour rappeler que l'engrenage de la violence conduit inexorablement à l'indépendance. (...) En métropole, le moment est venu d'informer nos concitoyens sur l'enjeu que représente la Nouvelle-Calédonie : c'est à un acte de pédagogie politique que j'en appelle. »*

Quant à l'orateur du RPR, **M. Alain Pluchet**, sénateur de l'Eure, il s'est interrogé sur le rôle déterminant que tiendra désormais le délégué du gouvernement à Nouméa : *« Il devra*, a-t-il dit, *montrer en toutes occasions son indépendance d'esprit. Il n'échappera pas aux tentatives de provocation venant d'une part ou d'une autre. Saura-t-il faire front avec sérénité ? Toute faiblesse de sa part marquerait la reprise d'une guerre civile, une guerre inexpiable cette fois-ci. »*

« Sur la queue d'un goéland »

Cela ayant été dit, les sénateurs les plus concernés ont exprimé leurs préoccupations spécifiques.

Selon **M. Rodolphe Désiré** (app. PS, Martinique), l'échéance européenne de 1993 pourrait, si elle était bien préparée, donner une nouvelle chance aux DOM : *« La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion peuvent devenir l'Andalousie de la métropole*, a-t-il déclaré. *Encore faut-il tracer pour notre outre-mer une voie française de développement... »*

M. Daniel Millaud, sénateur centriste de la Polynésie française, a plaidé pour la création d'un *« authentique marché commun du Pacifique »*, mais avec quelque scepticisme car il a constaté que, *« pour un territoire plus grand que l'Europe, l'Etat français consacre moins de crédits à la Polynésie que ceux attribués à la préfecture de la Corrèze pour l'administration de ce département... »*

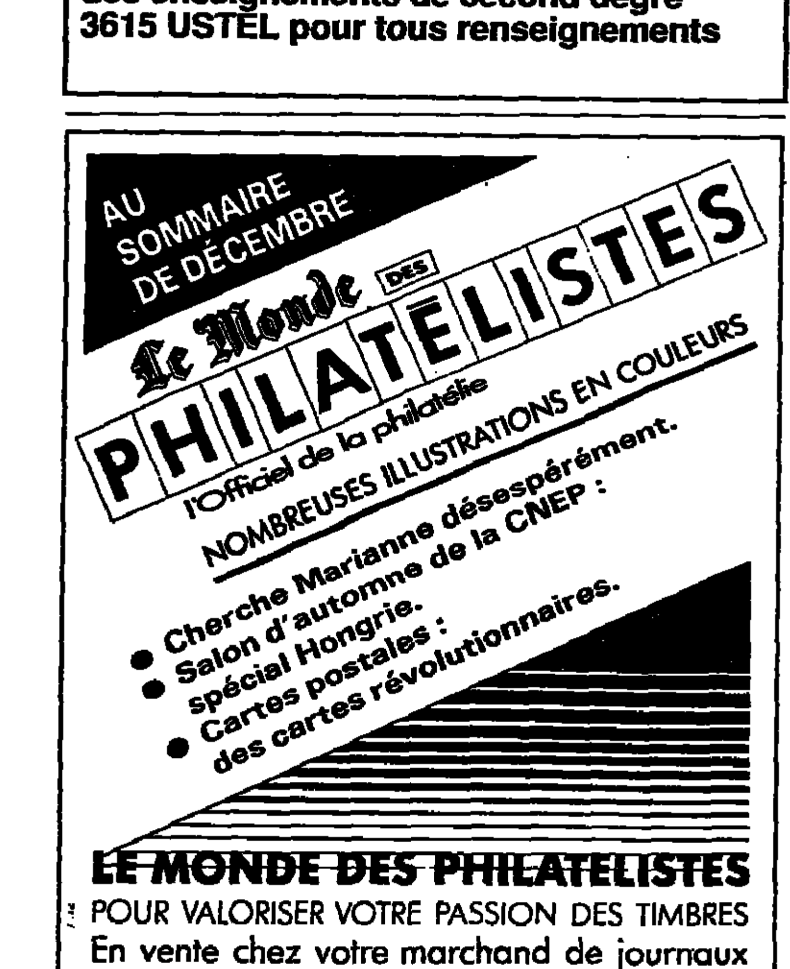
M. Henri Bangou, maire de Pointe-à-Pitre, sénateur apparenté communiste de la Guadeloupe, s'est abstenu, au moment du vote, parce qu'il attend du gouvernement *« une rupture avec le passé »* : *« L'égalité sociale, le développement économique, restent des chimères insaisissables*, a-t-il affirmé. *Partout règne une économie de comptoir, celle qui caractérise la dépendance coloniale. (...) Bénéficierons-nous de l'imagination qui a inspiré les accords de Matignon ? Quand la Déclaration des droits de l'homme entrera-t-elle en application chez nous ? »*

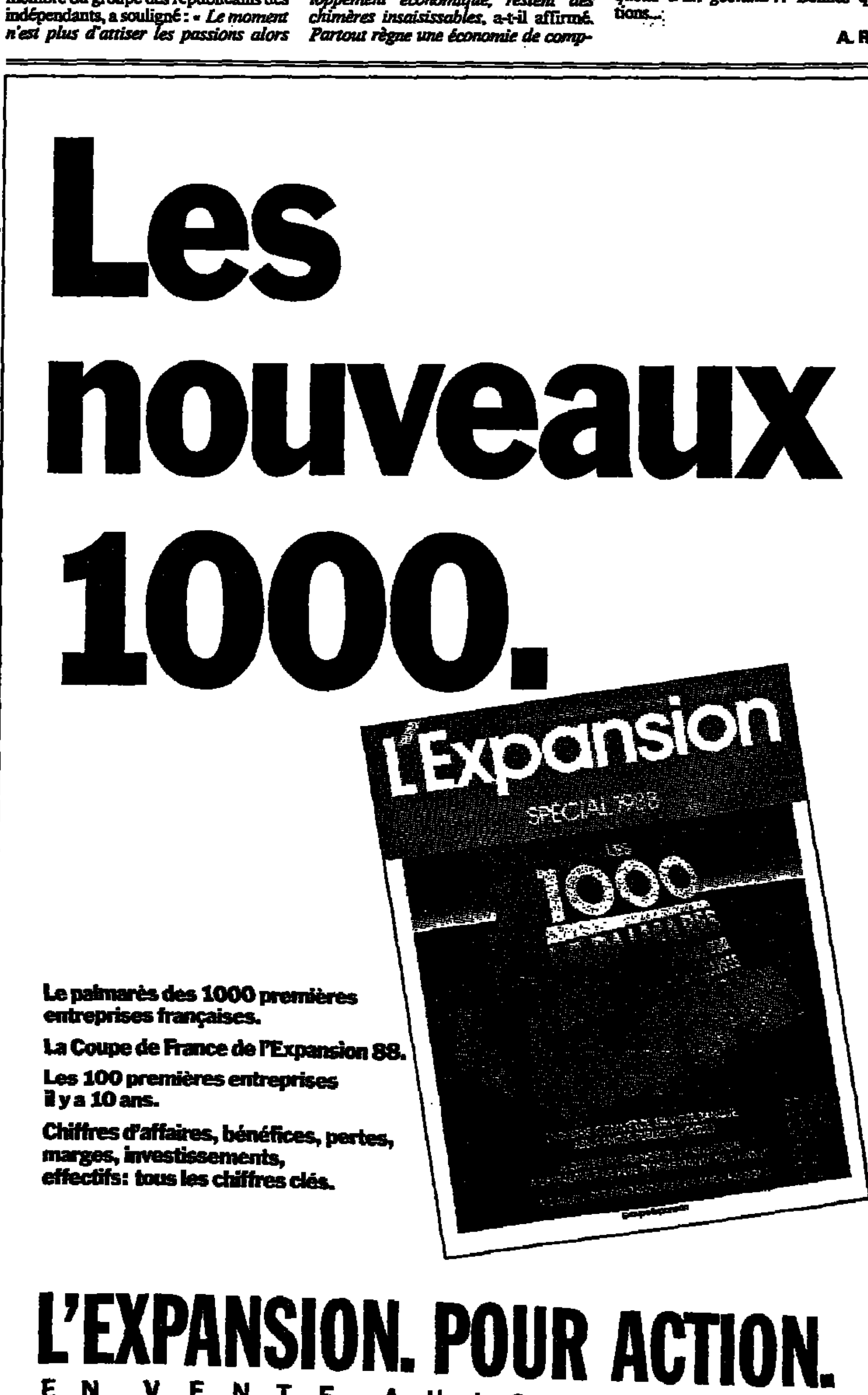
M. Marcel Henry, sénateur centriste de Mayotte a, une fois de plus, attiré l'attention sur les anomalies qui caractérisent la situation de la collectivité territoriale de l'océan Indien, vouée au transitoire depuis des lustres. M. Le Pensec lui a annoncé le dépôt d'un projet de loi d'habilitation *« qui permettra d'adapter les instruments juridiques de l'archipel »*.

M. Raymond Tarcy (app. PS, Guyane) s'est plaint, en vrac, de RFO, *« qui n'est plus*, a-t-il dit, *qu'un instrument de propagande »*, de la *« spéculation immobilière »*, en particulier à Kourou, des réfugiés du Suriname et... des caldoches : *« Nous ne voulons pas devenir la Nouvelle-Calédonie de l'Amérique du Sud. Or déjà arrivent de nombreux caldoches sur des terrains attribués par les autorités de droite. Pouvez-vous nous assurer*, a-t-il demandé au ministre des DOM-TOM, *que vous débloquerez cette situation avant l'explosion ? »*

Enfin, **M. Albert Pen**, sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, fut le dernier à parler dans la discussion générale : *« Le dernier, comme mon archipel dans le budget »*, souligna-t-il. Désabusé, le maire de Saint-Pierre a une fois de plus chaleureusement plaidé pour cette poignée de Français d'Amérique du Nord aux prises avec un contentieux maritime franco-canadien qui n'en finit pas. *« La pêche est notre seule ressource, son déclin serait notre arrêt de mort*, dit M. Pen. *A moins qu'on ne sache diversifier notre activité. Mais comment faire alors qu'il faut au moins vingt-six heures pour venir chez nous d'Europe ? Comment les matières premières seraient-elles transportées d'Europe ? Et pourquoi les touristes paieraient-ils plus cher pour aller d'Ottawa à Saint-Pierre que d'Ottawa à Paris ? Quand aurons-nous enfin une desserte aérienne ? »* *« On nous taxe d'utopistes*, a lancé en conclusion M. Pen à M. Le Pensec, *mais il y a trop d'illusionnistes dans vos services ! Les touristes viendront-ils chez nous sur la queue d'un goéland ?*. Bonnes questions...

A. R.





Un entretien avec M. Jacques Lafleur

« Un acte majeur a été accompli pour la paix en Nouvelle-Calédonie »

(Suite de la première page.)

— Sur quoi porte ce doute ?

— Ce qui ne passe pas ? C'est l'amnistie. Qu'est-ce qui n'a pas été compris ? C'est la limitation du corps électoral. Quand on fait l'effort d'expliquer le sens des accords de Matignon, c'est compris. Mais, pour pouvoir expliquer, il ne faut pas la tourmente. Or certaines déclarations de Bernard Pons n'ont pas contribué à apaiser les passions. De sa part, il n'est pas convenable de critiquer la loi référendaire, à cause de tel ou tel article, alors que, dans la loi Pons, il y avait des dispositions qui, poussées dans leurs dernières conséquences, étaient plus dangereuses. Il n'est déjà pas facile de passer d'un état de haine à, disons, un état de non-haine. Si on ajoute des mots comme *« trahison »* — que je vois accolé ici parfois à mon nom — ça fait mal.

— Revenons sur ce doute. Comment l'expliquez-vous ?

— Si le président de la République n'est pas arrivé à faire en sorte que les Français se mobilisent pour le référendum, comment vouliez-vous que Tjibaou ou moi on le fasse ? D'une certaine manière, Tjibaou eu tort d'aller sur les planches électorales métropolitaines, au lieu d'expliquer ici le sens des accords de Matignon. Encore qu'il se soit aussi réconcilié avec les métropolitains. Mais c'est en Nouvelle-Calédonie qu'il faut expliquer les accords. Répéter qu'ils n'organisent pas la partition et qu'ils ne prévoient pas l'indépendance dans les trois mois.

— Le référendum a eu un effet négatif ?

— Oui, mais le référendum est passé. Il reste les accords de Matignon. C'est ce qui fera que la Nouvelle-Calédonie aura une vie démocratique. Je ne cesse de l'expliquer. J'ai la conviction profonde qu'un acte majeur a été accompli pour la paix. Mais il y a beaucoup de gens qui veulent que ça ne marche pas.

— Qui ?

— Je ne veux pas être plus précis mais il serait bon que la Nouvelle-Calédonie soit laissée à l'abri des polémiques.

— Que voulez-vous dire ? Qu'il faut moins parler de la Nouvelle-Calédonie ?

— Non, mais qu'il faut en parler mieux. Et la tenir à l'écart des discussions de la politique métropolitaine. Deux gouvernements ont tour à tour échoué. Cela devrait servir de leçon.

— L'essentiel pour vous, maintenant, c'est de mettre en œuvre les accords de Matignon...

— Ça se fait. Certes, l'amnistie a été exploitée mais, une fois cette exploitation terminée, il faut en revenir aux idées dominantes.

— Quelles sont ces idées dominantes ?

— La formation et le développement. Il faut faire en sorte que les gens aient du travail, tout simplement, pour manger. La période de semi-guerre civile a retardé cette exigence élémentaire. Pour y parvenir, il faut une combinaison d'initiatives individuelles et gouvernementales.

— La visite de M. Jospin entre-t-elle dans cette catégorie ?

— Je suis ravi de cette visite. J'ai l'impression que l'on peut échapper au parti pris. Ainsi, M. Jospin m'écoutera mieux, et moi je pourrai mieux expliquer ma position.

« On ne doit pas changer le corps électoral »

— Les accords de Matignon reposent largement sur Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou...

— Ils reposent sur le gouvernement, sur l'Etat. Si l'Etat se conduit en arbitre, ce qui implique qu'il reconnaisse les inégalités — parce que, à Matignon, on les a reconnues, — si les choses se passent comme on les a définies, même avec les inévitables marges de retard, je suis convaincu que ça marchera.

— Vous avez dit que les accords de Matignon ne prévoient pas la partition mais est-ce qu'il n'existe pas pourtant un risque de partition ?

— La crainte de Tjibaou réside dans cette constation que le Sud (la région de Nouméa) a de l'avance par rapport au Nord. C'est vrai. Mais, dans les faits, cela devrait aller plus vite là ou il y a du retard que là où l'on doit construire sur ce qui existe déjà. Si on fait un plan de développement intelligent, les potentialités du Nord sont plus importantes.

— Pensez-vous que la période de dix ans sera respectée comme il est prévu dans les accords ?

— Tjibaou voulait cinq ans. Je lui ai démontré qu'en cinq ans il n'avait aucune chance de faire triompher son idée.

— Pour revenir au rôle de Jean-Marie Tjibaou, vous avez confiance dans sa capacité à maintenir les indépendantistes sur la voie des accords de Matignon ?

— J'ai plutôt confiance, oui.

— Et vos amis caldoches, ils font aussi confiance à Jean-Marie Tjibaou ?

— Quand Rocard est venu ici en Nouvelle-Calédonie, c'est moi qui ai demandé à Tjibaou de venir parler à Nouméa. Il a hésité, puis il est venu ; et les gens ont hésité à venir l'écouter. Il a fait des déclarations mais, à mon avis, il n'est pas allé assez loin. Il faudrait qu'il soit plus présent et qu'il fasse connaître son intention sans ambiguïté.

— Dans l'ensemble, vous paraissez optimiste...

— J'ai pourtant une inquiétude : quel collège électoral dans dix ans ? C'est un problème avec lequel on ne peut pas jouer. Quand on entend parler de rotation importante parmi les fonctionnaires, pour en faire venir de nouveaux qui n'auraient pas le droit de vote le jour du scrutin d'autodétermination, cela met la population en émoi. On ne doit pas changer le corps électoral. Cela fait partie des accords. On ne touche pas à ce qui est. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC BOBIN
et DANIEL VERNET.

M. Jospin visite le village de M. Tjibaou

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Le village de Hienghène a réservé le dimanche 27 novembre, un accueil chaleureux à Lionel Jospin. Son maire, M. Jean-Marie Tjibaou, n'avait rien laissé au hasard pour que le premier contact du ministre de l'éducation nationale avec la société canaque soit inoubliable. Enveloppés dans des feuilles de cocotiers, les villageois ont offert au ministre, à peine descendu de son hélicoptère, le spectacle d'un « pilou » bien rythmé, mimant la plantation de l'igname, une danse traditionnelle, qui marque un événement important.

M. Jospin, accompagné de ses secrétaires d'Etat MM. Roger Bambuck (jeunesse et sports) et Robert Chapuis (enseignement technique), a ensuite visité l'exposition qui, sous les huttes du centre culturel de Hienghène, présente des objets canaques traditionnels, puis la petite base nautique du village, qui, depuis le retour à la paix, a pu retrouver une place dans les préoccupations du maire.

Dans une pareille ambiance, le discours sur la nécessité de concilier traditions et modernité allait de soi. *« Vos enfants doivent être des cadres pour demain, mais si vous renoncez à votre culture pour cela, vous risquez de vous perdre. A l'inverse, refuser le monde moderne, sous prétexte de traditions, serait une façon de vous mutiler en vous excluant de l'histoire. »*

L'école en milieu canaque est terriblement mal équipée pour réaliser une telle synthèse. Hors de Nouméa, le niveau de qualification des instituteurs n'excède généralement pas le BEPC, et souvent pas le certificat d'études. Aussi, le défi lancé par M. Tjibaou de donner, d'ici à dix ans, aux enfants de brousse les mêmes chances d'entrer en sixième qu'à ceux de la capitale du territoire, est-il très audacieux.

« La plupart de nos militants ont un savoir assez court pour dire « non » mais pas assez long pour construire », a constaté le président du FLNKS, en notant que la plupart des jeunes Canaques sont livrés à eux-mêmes après l'âge de la scolarité obligatoire. *« Nous allons travailler plus pour ceux qui ont eu le moins jusqu'à présent »*, a promis M. Jospin, en annonçant l'ouverture, dans la future région Nord, d'un centre de formation d'instituteurs, d'un lycée professionnel et d'un lycée classique, premières concrétisations de l'effort pour l'éducation annoncé par les accords de Matignon.

Les chemins de l'espoir seraient donc ouverts ? *« En quarante-trois ans, la Nouvelle-Calédonie a vécu dix statuts différents,* a rappelé M. Tjibaou. *Cette fois-ci, l'essai doit être transformé. »* Mais, comme on ne prend jamais trop de précautions, le maire de Hienghène a offert à M. Jospin une pierre peinte : *« Emportez ce caillou et appuyez-vous dessus,* a-t-il conseillé au ministre ; *vous serez sûr de ne pas revenir en arrière. »*

PHILIPPE BERNARD.

● POLYNÉSIE FRANÇAISE. M. Léontieff chargé par M. Rocard d'une mission d'étude. — M. Alexandre Léontieff, président du gouvernement territorial de la Polynésie française, député non inscrit, vient d'être chargé par le premier ministre d'une mission temporaire d'étude sur *« l'évolution et la protection de la ressource halieutique dans le Pacifique sud »*. Il sera notamment chargé de *« recueillir les avis des pays de la région, des territoires de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna, ainsi que des organismes internationaux concernés »*. M. Léontieff disposera du concours des administrations centrales et locales de l'Etat ainsi que de l'assistance des représentations diplomatiques de la France à l'étranger. Il lui appartiendra également d'*« organiser la coopération entre les organismes de recherche internationaux et territoriaux »*.





EXCLUSIF

NRJ
PLUS HAUTE
PLUS FORTE
PLUS BELLE.

- **Plus haute :** NRJ, c'est 5 millions d'auditeurs chaque jour.
- **Plus forte :** NRJ, c'est la plus forte progression de toutes les grandes radios.

  440.000 auditeurs gagnés en 1 an
- **Plus belle :** c'est la grande confirmation ! NRJ est bien la 2ème grande radio de France.

	Part d'audience	1/4 d'heure moyen
RTL	22.4	2.8
NRJ	11.8	1.5
FRANCE INTER	10.7	1.3
EUROPE 1	10.1	1.3

Sondage MEDIAMETRIE septembre/octobre 1988 - France entière
15 ans et plus - Part d'audience et 1/4 d'heure moyen.



Tél. : 47.20.06.06

JUSTICE

Au congrès du Syndicat de la magistrature

M. Arpaillange réaffirme sa détermination à « transformer l'institution judiciaire »

A peine retombés les éclats de l'affaire Boulouque utilisée sans mesure contre le ministre de la justice par l'opposition et juste avant l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la réforme de la détention provisoire, M. Pierre Arpaillange, invité du congrès du Syndicat de la magistrature samedi 26 novembre à Paris, a défendu non seulement ses projets mais aussi sa stratégie. Le garde des sceaux souhaite que *« certains, dans les milieux politiques changent de méthode »* et qu'il cesse *« d'être en butte »* à des critiques infantiles pour pouvoir travailler tranquillement et ouvrir la voie à une justice enfin *« apaisée »*.

Si le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, M. Georges Maman, s'en est pris sans nuance à l'héritage laissé en matière de justice et de libertés par le gouvernement Chirac, et particulièrement par son ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, en rappelant que ce fut l'époque du « charter » des Maliens, de la mort de Malik Oussekine, de l'affaire Gordji où l'on trouva *« de la complaisance jusque dans les rangs de la magistrature »*, l'époque aussi des *« sévices et tortures »* provoqués à Ouvéa, des expulsions massives de Basques vers l'Espagne, il n'a pas non plus, dans un autre registre, ménagé M. Pierre Arpaillange. Pourquoi, deux cents jours après l'arrivée d'un gouvernement de gauche, les lois antiterroristes, celles concernant les immigrés ou les contrôles d'identité, n'ont-elles toujours pas été abrogées ? *« La responsabilité du gouvernement est bien sûr en cause »*, a dit M. Maman, mais comme M. Pierre Arpaillange, haut magistrat aujourd'hui ministre de la justice, est à la fois l'interlocuteur des juges et, pour beaucoup, le symbole d'une magistrature indépendante et digne, c'est lui qui, malgré les précautions oratoires, fait figure de cible. Quand touchera-t-on enfin au statut des magistrats ? Quand cessera *« la politique expansionniste de la prison »* ? Quand s'intéressera-t-on enfin plus volontiers aux abus de confiance qu'aux vols de bicyclette ? Quand s'attellera-t-on véritablement à la procédure de l'instruction, demande le Syndicat de la magistrature, qui *« proteste »* contre le texte réformant la détention provisoire déposé au Parlement ?

L'action et le rêve

Non sans humour, se sachant, malgré quelques réticences, plutôt en pays ami, le ministre de la justice a rappelé la conception qu'il se fait de sa tâche. *« Transformer l'institution judiciaire en même temps que la société »*, et pour cela *« dépasser la routine »*, *« innover »* et trouver des réponses pénales équilibrées en privilégiant la protection judiciaire de la jeunesse et, pour les majeurs, en procurant une insertion professionnelle et sociale réelle aux personnes qui font l'objet d'une mesure d'ordre judiciaire. *« Je sais que cette voie est difficile*, a souligné le ministre, *parce qu'une insertion prend beaucoup de temps, qu'elle n'est pas immédiatement visible et qu'elle peut être précédée de multiples échecs »*. En matière pénitentiaire, dès lors qu'il fallait *« faire avec »* le programme Chalandon, M. Arpaillange veut, bien sûr, moderniser le parc des prisons, mais surtout mener *« une action déterminée de décloisonnement de l'institution »* en s'associant à d'autres secteurs publics pour la santé et la culture, le travail et la formation, en particulier celle des personnels pénitentiaires.

Poussé de toutes parts à réformer une institution abondamment critiquée et qui s'estime elle-même en crise, M. Arpaillange, en citant Baudelaire, explique que l'expérience lui a appris que *« l'action n'est pas la sœur du rêve »*. Estimant son projet de réforme de la détention provisoire injustement critiqué, le garde des sceaux, qui n'a pas renoncé à une révision en profondeur de l'institution, a mis en avant les avantages qu'il y trouve : la réduction notable de la durée de détention des majeurs et encore plus des mineurs ; l'obligation pour les juges d'instruction de motiver le placement en détention, en fait et en droit, à peine de nullité ; la comparution, s'il le demande, de l'inculpé devant la chambre d'accusation et la systématisation des enquêtes rapides de personnalités. *« Les événements récents ont montré que la procédure d'instruction ne répondait plus aux exigences de la justice moderne. La notion du secret de l'instruction doit être repensée. »* De même le garde des sceaux est-il bien conscient qu'il faudra toucher au statut des magistrats, mais *« une refonte*, souligne-t-il, *ne saurait prospérer sans une sérénité et une unité du corps judiciaire retrouvées. »*

Le but, dans le cadre d'une loi organique, sera de rendre les magistrats *« moins vulnérables »* et d'aboutir à *« la dissociation au moins partielle du grade et de l'emploi »*. Il faudra aussi – la précision colle à l'actualité – entourer *« tout dessaisissement de garanties »* pour respecter le principe mis à mal selon lequel *« nul ne peut être distrait du juge que la loi lui assigne »*.

Mais, surtout, le garde des sceaux aimerait retrouver des eaux plus calmes et apaiser la justice. La tourmente malsaine et savamment orchestrée qu'entraîna l'inculpation du juge Boulouque, les procès d'intention qu'on n'a pas manqué à cette occasion de lui faire, ne concourent pas à faciliter sa tâche. *« Il faudrait*, a-t-il confié, *que certains, dans les milieux politiques, changent de méthode et que je cesse d'être en butte à des critiques infantiles pour qu'on me laisse enfin travailler. »*

AGATHE LOGEART.

★ *La Revue politique et parlementaire* consacre son numéro de septembre-octobre à « La justice rempart de la démocratie ». Plusieurs articles sont consacrés au Syndicat de la magistrature. On trouvera également le compte rendu d'une table ronde sur « Paris, tribunal du terrorisme », nº 137, 68 F (171, avenue Gourgaud, 75017 Paris).

● **Rectificatif.** – Ce n'est pas *« en perte de vitesse et d'indépendance »*, comme il fut imprimé par erreur dans l'article consacré à l'ouverture du congrès du Syndicat de la magistrature (*le Monde* daté 27-28 novembre), que se trouve cette formation mais *« en perte de vitesse et d'audience »*.

A l'appel du Front national

Deux mille cinq cents à trois mille manifestants pour le rétablissement de la peine de mort

Le Front national (FN) a organisé, samedi 26 novembre à Paris, une manifestation pour le rétablissement de la peine de mort. 2 500 à 3 000 personnes, selon la police (30 000 selon les organisateurs), ont participé au défilé, parti à 15 heures de la place de la République pour aboutir, vers 16 heures, place de l'Opéra, où M. Jean-Marie Le Pen a pris la parole.

Les victimes de l'année

Au moment de la dispersion, peu après 17 heures, quelques incidents ont opposé de jeunes manifestants, dont certains cachaient des matraques sous leur blouson, et quelques passants, notamment un jeune Maghrébin. Il n'y pas eu de blessé.

En l'absence de M. Le Pen, présent seulement place de l'Opéra, ce sont des députés européens du FN et des membres du bureau politique qui ont pris la tête du cortège, place de la République, notamment MM. Bruno Megret, délégué général, et Carl Lang, secrétaire général depuis la mort accidentelle de Jean-Pierre Stirbois.

« Peine de mort pour les assassins ! », *« Arpaillange, t'es foutu, les Français sont dans la rue ! »*, *« Tjibaou assassin ! »*, *« France, Le Pen, sécurité ! »*, ou *« France, Le Pen, liberté ! »* : tout au long du parcours, les manifestants ont repris ces slogans, qu'on retrouvait sur de nombreuses banderoles. Des pancartes brandies par des militants d'une fédération départementale du FN rappelaient le nom de victimes d'affaires survenues cette année : quatre fillettes violées et assassinées, Céline, Sandrine, Delphine et Ludivine, et les « gendarmes d'Ouvéa ».

Place de l'Opéra, M. Le Pen a évoqué les *« pauvres victimes dont, à part nous, personne ne s'occupe »*. Pendant vingt minutes, le président du FN a prononcé un plaidoyer en faveur de la peine de mort, *« symbole de la punition de ceux qui ont violé la loi »*. *« C'est la reconstruction d'un système judiciaire cohérent et juste que nous réclamons »*, a-t-il ajouté, avant de demander un référendum en ces termes : *« Le peuple français, c'est en son nom que la justice est prononcée, il a donc son mot à dire. »*

L'affaire de la « Pizza Connection » à Marseille

Le suicide de l'un des juges composant le tribunal entraîne une suspension du procès

M. Robert Liberotti, juge au tribunal de grande instance de Marseille, où il siégeait à la septième chambre correctionnelle comme l'un des assesseurs de la présidente de cette juridiction, Mme Annette Durand, au procès des prévenus impliqués dans l'affaire du trafic de drogue dite de la « Pizza Connection » (*le Monde* daté 27-28 novembre), a été découvert mort dimanche 27 novembre, à son domicile, par son épouse. Les premières constatations ont établi que le magistrat, atteint d'une balle dans la tête tirée par une arme lui appartenant, s'est donné volontairement la mort.

Ce suicide a conduit, lundi 28 novembre, à une suspension de l'audience commencée le 21 novembre et dont la poursuite était prévue jusqu'à la fin de la semaine, aucun assesseur suppléant n'ayant été désigné avant l'ouverture des débats et le tribunal ne pouvant dans ces conditions siéger valablement. A plusieurs reprises, M. Liberotti avait fait connaître son intention de mettre fin à ses jours.

[Né le 12 mai 1928, à Marseille, M. Robert Liberotti après une carrière d'avocat, était entré dans la magistrature en janvier 1979. Successivement juge au tribunal d'instance de Sète (Hérault), puis à ceux de Martigues (Bouches-du-Rhône) et de Marseille, il avait été nommé juge au tribunal de grande instance de Marseille. Par deux fois, M. Liberotti avait dû solliciter l'obtention de congés de longue maladie au cours de l'année 1986.]

Condamnation d'un militant communiste

M. Joël Lefebvre, vingt-sept ans, responsable départemental des Jeunesses communistes dans l'Allier, a été condamné, mercredi 23 novembre, par le tribunal correctionnel de Montluçon à deux amendes de 1 500 F et 1 000 F, et à des provisions pour un montant de 2 500 F, pour coups et blessures volontaires et agression contre deux colleurs d'affiches socialistes, dont un avait eu le bras cassé et l'autre une fracture du nez.

Les faits ont eu lieu le 4 juin dernier, lors de la campagne pour les élections législatives. Joël Lefebvre, accompagné d'un couple d'amis, avait été surpris en train de décoller leurs affiches par deux militants socialistes. Il s'en suivit une brève altercation et des échanges de coups qui ont motivé également la comparution des deux militants socialistes. Mais l'inculpation d'agression n'avait pas été retenue contre ces derniers et, d'autre part, les plaignants communistes n'ont pu produire des certificats médicaux attestant de blessures.

Le procureur, qui avait considéré qu'il y avait eu *« violence réciproque »* et avait requis des amendes de 2000 francs pour chacun des protagonistes communistes et socialistes, n'a pas été suivi.

EN BREF

● **Deux gardiens de la paix parisiens révoqués en conseil de discipline.** – Un brigadier de police, Patrick Determan et une gardienne de la paix stagiaire, Marie-Laure Pétroni du commissariat central du vingtième arrondissement de Paris, ont été révoqués mercredi 16 novembre en conseil de discipline pour *« diffusion de tracts à caractère raciste »* Le Syndicat professionnel des policiers de France (SPPF), syndicat très minoritaire et auquel appartient l'un des policiers, estime que les deux gardiens de la paix ont *« été accusés à tort de racisme »*, et annonce son intention de présenter un recours gracieux auprès du ministère de l'intérieur. Cette affaire de distribution de tracts racistes dans un commissariat avait été à l'origine de la circulaire récente de M. Pierre Verbrugghe, le préfet de police, qui avait mis en garde très fermement les policiers contre le racisme (*le Monde* du 8 novembre).

● **Un jeune Algérien mortellement blessé à Bobigny.** – Le corps d'un Algérien de vingt-deux ans, Abdel Kader Belgourari, a été découvert samedi 26 novembre vers 22 heures à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Le jeune homme portait à la cuisse une blessure par arme blanche qui avait entraîné une hémorragie interne mortelle. Trois personnes qui avaient été en sa compagnie durant la soirée sont interrogées par les policiers du service départemental de police judiciaire chargé de l'enquête.

Société

RELIGIONS

A propos de Scorsese, de la pilule, des préservatifs

Une majorité de catholiques pensent que l'Eglise va trop loin

Selon un sondage réalisé, les 22 et 23 novembre par CSA (auprès d'un échantillon de 1 000 personnes) et publié dans *Libération* du lundi 28 novembre, une nette majorité de Français interrogés estime que l'Eglise est allée *« trop loin »* dans ses interventions sur le film de Scorsese, *« la Dernière Tentation du Christ »* (63 % contre 19 % qui estiment qu'elle est *« restée dans son rôle »*), dans sa condamnation de la pilule abortive (71 % contre 18 %) et surtout de l'usage des préservatifs (74 % contre 17 %).

Si ce constat du divorce entre l'Eglise catholique et la société sur les sujets de morale individuelle, tel qu'il apparaît dans cette enquête, est sans véritable surprise (*le Monde* du 22 novembre), ce sondage montre qu'une proportion croissante de catholiques, pratiquants réguliers eux-mêmes, estiment excessives les prises de position de leur hiérarchie : 51 % pensent qu'elle *« va trop loin »* à propos des préservatifs, contre 41 % qui pensent qu'elle est *« dans son rôle »*. A propos de Scorsese, les opinions sont partagées : 42 % de catholiques pensent qu'elle a eu raison de condamner le film, contre 41 %. A propos de l'avortement (la pilule RU 486), le pourcentage de catholiques pratiquants réguliers hostiles à l'intervention de leurs évêques est supérieur (46 %) à ceux qui estiment que l'Eglise est restée dans son rôle (43 %).

Question de langage

Interrogé par *Libération*, le Père Jean-Michel di Falco, porte-parole de l'épiscopat, déclare que la responsabilité de ces malentendus tient au *« langage »* utilisé par l'Eglise : *« Dès l'instant où elle intervient dans des domaines que les individus considèrent comme tout à fait privés, ça provoque des réactions tout à fait négatives »*. Le Père di Falco ajoute cependant que *« ce n'est pas parce que ces interventions sont mal perçues, mal entendues, mal reçues, qu'il faut se taire. »*

Après les déclarations de Mgr Gaillot sur le célibat des prêtres et le SIDA

L'évêque trouble-fête

Les déclarations de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, favorables à l'ordination d'hommes mariés et à la réintégration, dans le ministère officiel de prêtres mariés (*le Monde* daté 13-14 et du 15 novembre) ainsi qu'à la campagne de publicité des préservatifs, suscitent des remous dans l'Eglise catholique en France, alors qu'un sondage dans *Libération* montre le malentendu entre l'épiscopat et l'opinion sur certains faits de société (*lire ci-contre.*) Dans un entretien, le 24 novembre, avec le nonce apostolique à Paris, Mgr Gaillot a exprimé le souhait de pouvoir se rendre à Rome pour s'expliquer.

EVREUX
de notre envoyé spécial

« Pauvre petit évêque trop seul. Faites comme la chèvre de M. Seguin. Donnez encore des coups de corne, avant que vous ne soyez mangé ! » Des dizaines de témoignages de sympathie, lettres collectives ou personnelles de prêtres notamment, s'amoncellent sur le bureau de Mgr Jacques Gaillot, auteur d'une *« bouffée d'air frais »* par ses déclarations sur le célibat sacerdotal. Deux lettres d'évêques aussi, plus aigres que douces : l'une lui reproche de *« diviser et affaiblir l'Eglise »* ; l'autre de *« jouer son numéro et de faire naître des illusions »*.

Les bruits qui courent sur sa prochaine convocation à Rome — qu'il dément — le laissent de marbre(1). Tout comme les affichettes du *Meilleur* qui s'étalent dans les rues d'Evreux : *« Toute la ville veut chasser son évêque. Gaillot dehors ! »*. Mgr Gaillot, 53 ans, n'a pas la tête d'un martyr. Il en faut plus pour lui faire perdre son éternel sourire d'adolescent non violent, la diction sobre et posée de sa voix faiblement timbrée. Petite taille, calvitie précoce et sages lunettes fines, son physique même est désarmant. *« On me prend pour le diable, mais voyez, je n'ai rien d'un gros dur. »*

Mgr Riobé, ancien évêque d'Orléans, à qui on le compare souvent, était anxieux, hésitant, démangé d'inquiétude. Mgr Gaillot, lui, semble flotter sur un nuage. Professeur Nimbus parmi les évêques. *« Parler me libère,* chuchote-t-il. *Mais je ne roule pour aucun parti. Je ne cherche aucun avancement. Si on veut ma démission, on l'aura sans difficulté. »*

A sa dernière visite au Vatican, le cardinal africain Gantin, préfet de la congrégation des évêques, lève les bras au ciel : *« Comment, vous êtes encore vivant ? Mais Monseigneur, sachez que vous êtes surveillé, épié. Méfiez-vous de tout ce que vous dites et faites »*.

L'évêque d'Evreux le sait mieux que personne. Les lettres de dénonciation arrivaient autrefois sur son bureau. Aujourd'hui, elles vont directement à la nonciature apostolique à Paris, et à Rome. Des intégristes font le déplacement jusqu'au Vatican.

Accolade à Yasser Arafat

Il n'en a cure et creuse, tranquille, son sillon. Son premier scandale, il l'avait provoqué en 1983 par sa présence (silencieuse) au tribunal d'Evreux, où était jugé un objecteur de conscience. Quelques mois plus tard, il vote contre le texte épiscopal *Gagner la paix*, jugé trop indulgent pour l'arme nucléaire. L'année suivante, il signe des pétitions favorables à l'école... laïque. Aujourd'hui encore, il est jugé indésirable dans certaines écoles catholiques de son propre diocèse.

En février 1987, il est à Athènes dans « Le bateau pour la Palestine », qui restera à quai. Quelques mois après, on le voit avec des militants communistes en Afrique du Sud, visitant la geôle de Pierre-André Albertini. L'hiver dernier, il prend position pour le soulèvement palestinien des territoires occupés, avant de recevoir par deux fois à sa table Ibrahim Souss et à Tunis, en juin dernier, de donner l'accolade à Yasser Arafat au cours de la cérémonie du quarantième jour suivant l'assassinat d'Abou Jihad, le numéro deux de l'OLP. Ce qui ne l'empêche pas, peu après, d'être invité par l'ONU à New-York pour une session extraordinaire sur le désarmement.

« Ma vie ne sent pas le renfermé », constate Mgr Gaillot. On l'invite au Nicaragua, dans des universités, à Louvain ou à Bologne. Harlem Désir est son ami, et il est membre du bureau local de SOS-Racisme. Les francs-maçons le convient à une « tenue blanche ». Il se bat contre la peine de mort dans le département de la petite Delphine Boulay, assassinée, va à la préfecture défendre des expulsés et des immigrés, rend visite à des prisonniers, ouvre ses églises à des grévistes de la faim, descend à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) en plein conflit social, défie à Nessandres, près de Bernay, la Générale sucrière, à Pont-Audemer le Crédit agricole.

Un marginal ? Un homme seul ? La malice de son regard en dit long sur la réponse. Mgr Gaillot croule sous les invitations dans les HLM de la ville, reçoit à sa table de l'évêché le président départemental des œuvres laïques ou des proviseurs de lycée faisant profession d'athéisme. Il est en bons termes avec le maire communiste d'Evreux, comme avec le préfet nommé par M. Pasqua. Les grands « héritiers » de la politique locale (Jean-Louis Debré, Bernard Tomasini, Ladislas Poniatowski, François-Victor de Broglie) lui font un brin de cour.

« Percuter l'indifférence »

Chez les catholiques bon teint, ceux de la cathédrale, des demeures bourgeoises et des résidences secondaires, on se divise à son sujet. Quand il visite ses paroisses et confirme des adolescents, certains le boycottent ostensiblement. Mais à la vérité, Mgr Gaillot est moins *« hanté »* par les 10 % de fidèles qui vont à la messe que par les 90 % de non-croyants qui restent à la porte et qu'il intrigue. *« Il faut percuter l'indifférence,* dit-il, *habiter dans la maison des autres, pour mieux renouveler la sienne. »*

Courageux ou inconscient ? Jacques Gaillot est sans doute un homme de coups de cœur et de coups de tête, prisonnier déjà de son personnage, écouté moins pour ce qu'il dit que pour le symbole de provocation et de liberté qu'il représente. *« La nouvelle évangélisation est un concept ambigu,* affirme-t-il. *Le discours officiel tenu par l'Eglise de réaffirmation et même de reconquête des valeurs chrétiennes ne fait que réveiller l'anticléricalisme. Dire que la liberté, l'égalité et la fraternité sont des valeurs chrétiennes, c'est faire de la récupération. La foi ne se communique pas par des affirmations de pouvoir et de prestige, mais par un témoignage d'Evangile et une parole simple d'Eglise, une parmi d'autres. »*

Il a franchi le pas en ce qui concerne l'ordination d'hommes mariés et la réintégration, dans le ministère de sacrement, de prêtres mariés. Les besoins sont immenses, dit-il. Il a été incapable de trouver un prêtre pour l'affecter comme aumônier d'une équipe de... gendarmes catholiques. Réaction de l'un d'eux : *« Nous sommes mal-aimés de la société. Le sommes-nous aussi de l'Eglise ? »*

Mgr Jacques Gaillot s'embarrasse peu de solidarité épiscopale, et on le lui fait savoir. Il est invité par des militants d'autres diocèses, mais ne s'y rend pas pour ne pas gêner l'évêque local. *« Ainsi,* dit-il, *je n'ai dans ma vie aucun problème de frontières. Sauf avec celles de mes voisins évêques. »* Si on prend la peine de chercher, c'est bien le seul point où le « petit évêque » — comme on disait le « petit juge » — a une réaction d'homme blessé.

HENRI TINCQ.

(1) Mgr Gaillot n'exclut toutefois pas de se rendre à Rome prochainement, à sa demande. Il a fait une démarche en ce sens auprès du nonce à Paris le 24 novembre.

En janvier prochain

Des Assises internationales sur les nouvelles solidarités auront lieu à Paris

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, organise, en liaison avec M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, des Assises internationales sur les nouvelles solidarités, les 9, 10 et 11 janvier prochain dans les locaux de la Sorbonne à Paris.

Ces assises doivent être ouvertes par M. François Mitterrand et clôturées par M. Michel Rocard. Elles seront marquées par l'adoption d'une série de résolutions. Les personnalités suivantes devraient, en principe, présider les neuf « tables rondes » prévues : M. Pierre Bérégovoy (« Qui sont les exclus ? Comment les connaître ? »), M. François Bloch-Lainé (« La ville, l'habitat, comment restaurer les solidarités de voisinage ? »), M. Jean-Michel Belorgey, (« Le RMI »), M. Raymond Barre (« L'économie, l'entreprise, principes d'insertion »), M. Guy Braibant (« L'exclusion commence à l'école »), M. erre Méhaignerie (« Initiative, partenariat et dissidence »), M. Philippe Séguin (« Les expériences françaises et étrangères de revenu minimum »), M. Edmond Maire (« Un nouvel humanisme ») et M. Jean-Pierre Soisson (« L'insertion : assistance et solidarité »).

* Secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire, 25, avenue Charles-Floquet, 75700 Paris. Tél. : 47-83-63-72.

LETTRES

Mort du poète Erich Fried

L'Autrichien Erich Fried, un des plus grands poètes contemporains de langue allemande, vient de mourir des suites d'un cancer dans un hôpital de Baden-Baden en Allemagne fédérale. Il était âgé de soixante-sept ans. Le chancelier Franz Vranitzky a déclaré que cette mort était une perte pour la vie culturelle de l'Autriche.

∴

Né le 6 mai 1921 à Vienne, Erich Fried vivait depuis l'automne 1938 à Londres, ayant émigré en Angleterre dès l'annexion de son pays par l'Allemagne nazie. De 1952 à 1968, il avait été commentateur du programme allemand de la BBC ; mais, poète depuis l'enfance, il avait publié de nombreux recueils de poèmes (chez Fischer et Wagenbach notamment) qui avaient fait de lui un des poètes les plus lus par la jeunesse allemande de gauche, presque unanime à admirer en lui le poète engagé. Car, bien que vivant en Angleterre, Erich Fried avait conservé sa langue et passait une partie de son temps dans les pays de langue allemande.

Outre la poésie, il avait également écrit un roman, un livret d'opéra, des textes pour la radio et la télévision et avait fait de nombreuses traductions, notamment de John Synge, Arnold Wesker, Dylan Thomas, T. S. Eliot et surtout Shakespeare.

Très engagé politiquement, il avait été très actif contre la guerre du Vietnam, contre la politique d'Israël face aux Palestiniens, contre la façon dont la RFA s'était opposée aux mouvements des terroristes des années 70 et ces positions politiques gauchistes, auxquelles il n'avait jamais renoncé, lui avaient valu de nombreux admirateurs dans la jeunesse.

Ces dernières années, Erich Fried avait joué un rôle de premier plan dans la campagne pour la démission du président Waldheim et pour faire que l'Autriche se penche sur son passé nazi, ne reculant jamais devant aucune manifestation qu'il estimait juste malgré la maladie qu'il savait inéluctable.

En français, les Editions Actes Sud avaient publié un de ses ouvrages : la Démesure des choses.

N. Z.

DÉFENSE

A Brest

M. François Mitterrand assiste au départ du porte-hélicoptères « Jeanne-d'Arc »

Le président de la République a prévu d'assister, mardi 29 novembre, au départ, de Brest, du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* pour la traditionnelle campagne d'application à la mer des officiers-élèves de Navale. Cent quinze enseignes de vaisseau (dont onze élèves étrangers), mais aussi des médecins de la marine, des ingénieurs de l'armement ou du service hydrographique et océanographique de la marine, des commissaires de la marine et des administrateurs des affaires maritimes sont à bord de la *Jeanne-d'Arc* et de l'aviso-escorteur *Commandant-Bourdais*, qui l'accompagne. Jusqu'à leur retour à Brest, le 2 mai 1989, les enseignes de vaisseau embarqués apprendront à faire le quart à la mer, et ils seront, ensuite, versés dans la marine nationale.

A l'occasion du séjour à Brest de M. François Mitterrand, les syndicats CGT et CFDT de l'arsenal ont appelé à un mouvement de grève pour attirer l'attention du chef de l'Etat sur la condition salariale des personnels civils de la défense nationale.

A l'école du grand large

LANVÉOC-POULMIC
(Finistère)
de notre envoyé spécial

Dans une échancrure de la presqu'île de Crozon, en rade de Brest, l'Ecole navale cherche à s'ouvrir. Sur le grand large. *« Parce que la marine n'est pas une fin en soi, mais qu'on sert son pays dans la marine »*, répète à *« ses petits »*, les élèves-officiers de marine, le contre-amiral Francis Orsini qui les commande, les forme pour, ensuite, au bout de trois ans — vingt-sept mois à l'école, à Lanvéoc-Poulmic, et six mois sur la *« Jeanne »* — les livrer à leurs sous-marins, à leurs frégates ou à leurs porte-avions. *« Des chefs de quart »*, c'est-à-dire des marins authentiques, mais aussi *« des ingénieurs et des militaires »*, qui devront s'être préparés à *« vivre trente ans de leur existence dans une entreprise, la marine, qui va beaucoup évoluer »*. Avec ou sans eux.

Ils sont, ainsi, soixante-quinze par promotion. La plupart ont présenté, en même temps, des Ecoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), les Travaux publics, les deux autres grandes écoles d'officiers (Saint-Cyr et Salon-de-Provence) ou Centrale. Sur cinq candidats, un a été admis. Les « Bordaches », comme ils se surnomment, viennent, pour la moitié d'entre-eux, du Prytanée, du collège naval de Brest ou des lycées militaires d'Aix-en-Provence et de Saint-Cyr-l'Ecole, et, pour l'autre moitié, des *« taupes »* d'établissements civils (30 % en région parisienne et 20 % en province).

Curieux élèves, au demeurant, que l'on imaginerait volontiers, au départ, comme des archétypes de la « caste » des officiers de marine, telle qu'elle est souvent mise en scène ici ou là. Une « caste » accusée de consanguinité. En réalité, Navale est de ces écoles militaires qui s'autorecrutent le moins : à peine un élève sur trois appartient, directement ou indirectement, à une famille de militaires et moins d'un sur cinq est fils de cadre d'active. On est marin de père en fils, mais ni plus ni moins, en fin de compte, que le fils de médecin, de notaire ou de commerçant qui choisit de prendre la succession au cabinet, à l'étude ou au magasin.

« Il faut gagner »

Et, pourtant, lorsqu'on les interroge, la grande majorité (87 %) des « Bordaches » avoue sa motivation pour le métier d'officier : *« le goût des responsabilités et du service du pays »*, disent-ils à leur manière, tout en sachant qu'on ne s'y enrichit pas à le satisfaire. Avant la motivation pour le métier de marin (*« le goût des voyages et de la mer »*) ou celle pour le diplôme d'ingénieur (*« l'intérêt pour la technique »*), qu'ils recevront à la sortie de leur école.

« Leur apprendre à apprendre, explique le contre-amiral Orsini, *l'aptitude à s'adapter, à se remettre en cause grâce au français, aux langues, à la géographie, à l'histoire, aux sciences humaines ou à l'économie et, pourquoi pas, à douter aussi, hormis les certitudes professionnelles qui font appel à la rigueur, avec les disciplines en « ique », comme la mécanique, l'électronique, l'informatique, la physique, l'hydraulique, les mathématiques, l'acoustique, et avec les stages en université, en entreprise ou en laboratoire sanctionnés par un mémoire ou un projet soutenus devant un jury. »*

Navale n'est pas peu fière de ses laboratoires en mécanique des fluides, en informatique et traitement du signal, fréquentés par des chercheurs contractuels, et de la possibilité, qui vient de lui être reconnue, de recevoir des subventions d'entreprises soumises à la taxe d'apprentissage.

Le contre-amiral Orsini, pour désenclaver son école, a choisi d'inviter comme conférenciers des « patrons » (MM. Pineau-Valencienne, Gomez, Lagardère), des écrivains (Jean Guitton et Michel Serres), des ministres (MM. Jean Fauroux et Hubert Curien), des sportifs (Alain Prost) ou des comédiens. A tous, il demande d'expliciter les qualités pour réussir. *« Il faut gagner »*, répète-t-il aux futurs officiers de marine. Tout un programme. Concrètement, *« on est là,* dit-il, *pour couler le bateau des autres et pas pour sombrer avec le sien »*.

JACQUES ISNARD.

REPÈRES

Inondations

Des centaines de morts en Thaïlande et en Malaisie

Les inondations qui submergent depuis plusieurs jours le sud de la Thaïlande et la Malaisie sont de plus en plus meurtrières. Jusqu'à présent, on a dénombré 329 morts en Thaïlande et 31 en Malaisie. Mais les autorités de Bangkok craignent que le bilan atteigne les mille morts et les cent mille sans-abri. On estime que près de 300 000 hectares de vergers et de rizières sont inondés.

Des torrents de boue ont, en effet, dévalé les pentes des montagnes constituant l'ossature centrale de la presqu'île de Malacca que se partagent la Birmanie, la Thaïlande et la Malaisie. Charriant des troncs d'arbres, cette boue a envahi et détruit une bonne partie des villages proches de Nakhon-Si-Thammarat (à quelque 600 kilomètres au sud de Bangkok). Les dégâts dépasseraient les 400 millions de dollars (2 400 millions de francs). Le gouvernement thaïlandais a fait appel à l'aide internationale. — *(UPI.)*

Séismes

Un tremblement de terre au Canada...

Un tremblement de terre de magnitude 6 s'est produit au Canada dans la vallée du Saint-Laurent, à 140 km au nord-est de Québec. Il était 18 h 38, le 25 novembre (heure locale, soit 0 h 38 le 26 novembre, heure de Paris). La secousse a coupé de nombreuses lignes électriques et téléphoniques ainsi que quelques conduites de gaz (sans provoquer d'incendie). Les dégâts subis pour les constructions sont minimes. Le séisme a été ressenti dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord jusqu'à Washington.

La vallée du Saint-Laurent n'est pas très sismique, mais des tremblements de terre, le plus souvent de faible magnitude, s'y produisent de temps en temps. Parmi les rares séismes violents connus, on cite ceux de 1925 et de 1935 (respectivement de magnitude 7 et 6,2). Les sismologues pensent que ces secousses sont dues au re-jeu de failles plus ou moins anciennes... Après le tremblement de terre du 25 novembre, il faut s'attendre que de nombreuses « répliques » se fassent sentir pendant les mois à venir. — *(AFP, UPI).*

...et aux Açores

La terre a tremblé aux Açores une trentaine de fois dans la journée du 27 novembre. Cela fait maintenant deux mois que des secousses à répétition se font sentir dans l'île de Sao-Miguel. La plupart ne font pas de dégâts. Cependant, les secousses du 21 novembre ont endommagé une trentaine de maisons à Ponta-Delgada et à Povoaçao. — *(AFP.)*

Espace

Mission européenne vers Titan

Le comité des programmes scientifique de l'Agence spatiale européenne (ESA) a décidé, vendredi 25 novembre, de financer une partie de la mission spatiale américano-européenne (Cassini) destinée notamment à l'étude de Titan, l'un des satellites de Saturne. Ce programme devrait, en 1996, donner lieu à l'envoi d'une sonde automatique européenne, qui, après un voyage d'un milliard et demi de kilomètres, se détachera de son vaisseau porteur américain et plongera dans l'atmosphère de Titan à l'aube du prochain millénaire.

Médecine

Les prix Lasker 1988

Le prix Albert Lasker 1988, qui est considéré comme l'« antichambre du prix Nobel », a été attribué à deux biologistes moléculaires, Thomas Cech (université du Colorado) et Philipp Sharp (Massachusetts Institute of Technonogy), ainsi qu'à un chercheur réputé pour ses travaux sur la toxicomanie, Vincent Dole. On doit à Thomas Cech la découverte des enzymes à RNA (*le Monde* du 27 août) et à Philipp Sharp l'explication du fractionnement des gènes par des séquences non codantes de DNA. Vincent Dole a, pour sa part, établi comment la méthadone pouvait, dans une certaine mesure, contrôler une intoxication par l'héroïne. Enfin, le sénateur Lowell Weicker (Connecticut) a reçu le prix Lasker au titre de la santé publique.

ÉDUCATION

● **M. Jacky Richard, directeur des personnels à l'éducation nationale.** — M. Jacky Richard, administrateur civil, hors classe, a été nommé directeur des personnels administratifs, ouvriers, et de service en remplacement de M. Yves Medina, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

[Né le 11 septembre 1951 à Montmorillon (Vienne), M. Jacky Richard est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, de l'Institut d'études politiques, de l'Ecole nationale d'administration, et agrégé de géographie (1976). Il a été conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale en 1984, puis secrétaire général de l'académie de Toulouse, en 1986.]

Société

Une île en proie au bonheur

A Guernesey, ballade inquiète de gens heureux

SAINT-PETER-PORT
de notre envoyée spéciale

Les gens de Guernesey ont appris, un jour de novembre, qu'ils étaient les plus heureux du monde (1). N'étant ni pauvres ni malades, ils n'ont pas démenti.

Les Guernesiais cohabitent à 55 000 dans une île de poupée qui s'est détachée de la France il y a mille deux cents ans sans jamais rejoindre l'Angleterre. Ils roulent à gauche mais ils estiment ne rien devoir au Royaume-Uni, qui ne s'est pas déplacé pour les libérer de l'occupation allemande pendant la guerre. La CEE leur a consacré un protocole particulier. Le bonheur parfait est un bonheur offshore.

Leurs chiens ne sont jamais méchants et leurs portes jamais fermées puisque les voisins voient tout ce qui se passe sans avoir besoin de regarder. Les Rolls blanches vont chercher à l'église les mariés qui iront en voyage de noces au Portugal, puis elles rentrent au garage. Les ordinateurs clignotent derrière les vitres des cinquante-quatre banques de la capitale, Saint-Peter-Port (Saint-Pierre-Port), et les golden boys déjeunent à dix-huit ans dans les restaurants italiens de Pollet Street. L'île est un paradis fiscal et le dernier cinéma s'est vendu à la banque des Bermudes.

Les Guernesiais sont des gens charitables. Les procureurs des pauvres paient la taxe pour ceux qui seraient, sinon, privés de télévision. La semaine dernière encore, quatorze employés du téléphone se sont entassés dans une cabine téléphonique pour recueillir des fonds destinés aux enfants pauvres d'Angleterre. Les Guernesiais ont aussi offert dix logements sociaux aux îles Malouines, avec la photo de chacune des dix paroisses qui composent leur si grand bonheur, tellement à l'étroit dans 65 kilomètres carrés (2).

Les Guernesiais n'avaient jamais été sondés. L'establishment de l'île a pris connaissance, le 8 novembre, des résultats lors d'une conférence à la salle Saint-James. Le directeur général de l'Institut Gallup était venu spécialement leur annoncer la nouvelle. 97% des habitants sont heureux ou très heureux. Un plébiscite.

Question tabou

Mais à Guernesey, le bonheur n'est pas un événement, c'est le changement. Le lendemain, le quotidien du soir *Guernsey Evening Press and Star* a fait sa « une » sur le fait que 69 % des gens souhaitaient une modification du mode d'élection de leurs principaux dirigeants. Il signalait en passant que les Russes restent les plus malheureux des hommes, selon Gallup, à peine moins que les Allemands.

S'ils devaient voter en Grande-Bretagne, 64 % des habitants choisiraient Margaret Thatcher. Ils ont vénéré de Gaulle avec la même ferveur. Ils n'évoquent jamais la maison de l'exilé français qui a écrit *les Misérables* sur cette île réjouie.

Une lettre anonyme a attaqué le sondage dans le courrier des lecteurs. Bill Green a démontré que les sans-opinion avaient forcément masqué la leur. Les Guernesiais se sont aperçus que 49 % d'entre eux étaient opposés à la ceinture de sécurité, 48 % favorables et 3 % indécis alors que la loi sur le port obligatoire vient d'entrer en vigueur, ce qui a relancé la polémique. Marlene Freeman a répondu à la lettre anonyme.

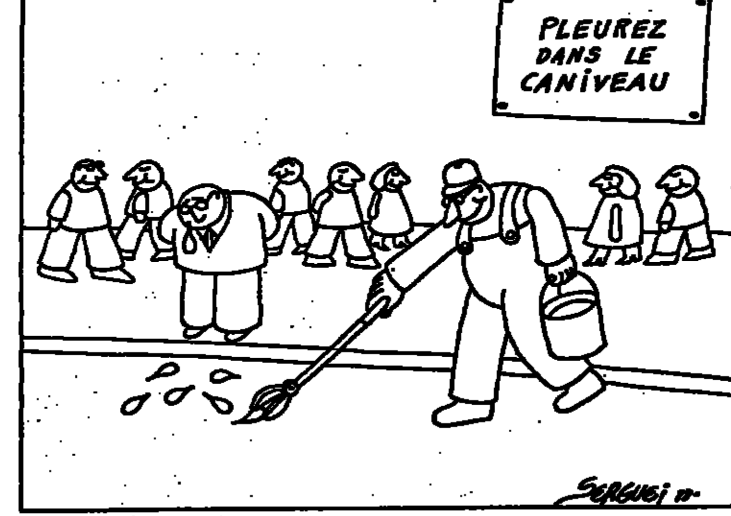
Marlene Freeman comparaît comme témoin. Elle rend compte à ses concitoyens du *« sérieux et de l'honnêteté »* avec lesquels elle a répondu, en leur nom, aux questions du sondage. Elle confesse qu'il lui a été agréable *« de sentir que quelqu'un, quelque part, s'intéressait vraiment »* à ses opinions, même si elle pense que l'enquêtrice qui l'a interrogée était l'un des cent trois chômeurs recensés dans la semaine. Elle est convaincue que ses réponses ont été utilisées puisqu'elle s'est reconnue dans l'unique pour cent qui soutient que l'alcoolisme est l'un des problèmes principaux de Guernesey. Elle est très heureuse.

Le sondage avait été commandité par un consultant en relations publiques, Tony Carey, qui n'est pas peu fier du succès de sa question sur le bonheur. Une compagnie d'assurances, une agence de voyages ont acheté des questions commerciales. L'establishment a refusé tout sponsoring quand il a appris que sept députés allaient, pour 250 livres seulement, poser la question tabou du changement éventuel du mode d'élection des conseillers. Le bureau de l'administration cherche aujourd'hui à se procurer le tableau qui atteste que 85% des habitants sont prêts à payer *« un peu plus »* pour être débarrassés proprement de leurs déchets, et le bureau de la santé aimerait savoir ce qui est important dans leur vie.

Le bailli de Guernesey ne tient pas à commenter ce sondage trop politique, ni même l'air du temps, bien qu'il aime parler français. Sir Charles Frossard a suivi des études de droit normand à Caen, comme le veut son titre. 40% des Guernesiais ignorent qui dirige l'île, et ceux qui ont un avis attribuent moins de poids au bailli qu'aux banques, dont l'arrivée a fait monter les salaires et les loyers. Le bailli préside pourtant la Cour de justice et les Etats de délibération, c'est-à-dire le judiciaire et le législatif à la fois. Le pouvoir législatif est lui-même largement mélangé à l'exécutif, selon un système issu de la féodalité normande et que seuls les étrangers se risquent à expliquer. Sir Frossard a été nommé par la reine. A soixante-dix ans, il sera remplacé par son adjoint.

C'est un bonheur d'exception. Il n'y a pas de parti politique, pas d'opposition, et tout le monde participe au gouvernement. Il n'existe pas non plus de ministre des finances, mais un comité du conseil et de la finance, dirigé par l'entrepreneur Royden Falla. Le conseiller partage depuis cinq ans le bonheur de ses contribuables malgré quelques *« maux de tête »* provoqués par la pénurie de main-d'œuvre. La croissance a été de 10% l'an dernier, l'économie crée trop d'emplois pour le nombre de logements disponibles. le bonheur manque d'espace. On en fait le tour en une heure quand il n'y a pas d'embouteillage.

Royden Falla est bénévole. Il tire ses ressources de son entreprise et non de son ministère. Il gère un excédent de 200 millions de francs sans le redistribuer inutilement. Il est conseiller depuis quinze ans, en n'ayant été élu qu'une fois au suffrage universel. Il dénonce la *« minorité vociférante »* constituée par ceux qui prétendent parler de changement et même passer un jour à l'action, sans s'apitoyer sur le fait qu'ils aient dû aller jusqu'à acheter un morceau de sondage pour se faire entendre. Les vociférants demandent l'abolition d'un privilège. Ils veulent que le système hérité de l'Occupation disparaisse et que les conseillers soient élus comme les députés, et non désignés par un collège de notables, de « jurats » et de pères des Eglises, qui les reconduit pratiquement à vie.



Cent quarante-sept agents

Il n'y a jamais eu de référendum à Guernesey. Lorsqu'il y a une réclamation, l'électeur prend son téléphone et appelle son député. Le jour de l'élection, il vote pour autant de candidats que de postes à pourvoir. Peter Roffrey a été élu député pour la première fois à vingt-trois ans et il entame son troisième mandat. Il a été chauffeur de bus en Inde, ne mange pas de viande et roule à vélo. Il pense qu'il faut limiter le nombre de « yuppies » arrivés dans le sillage des sarques et se préoccuper des conditions de logement des quatre mille Portugais qui viennent tous les ans faire la saison touristique.

Ivan Rihoy a fait la couverture d'un magazine américain de tennis, et son premier succès de député a été la création d'un ministère de la circulation. Peter Bougourd a été le premier pêcheur élu mais il était aussi le patron des secours en mer. Il siège au comité de la police, qui dirige les cent quarante sept agents de l'île. Le dernier meurtre remonte à cinq ans et le dernier hold-up à vingt-cinq. On s'en souvient parce que le caissier de la banque a laissé la porte ouverte en allant chez le barbier. Peter Bougourd se demande si Guernesey ne vas pas cesser d'être l'île du bonheur parfait à cause du sondage. *« On ne s'inquiète pas de ce qu'on ne connaît pas. »*

Le député habite Saint-Sampson, dans un quartier où poussent des dizaines de petites maisons, encore trop grandes. Avec une densité de 846 habitants au kilomètre carré, 20 000 maisons et 37 000 voitures, l'île finit par ne plus être belle que du chemin de ronde, en regardant la mer.

Le bonheur est pavé de désillusions. Tous les malheureux du monde peuvent aller s'installer à Guernesey pour peu qu'ils paient trois millions de francs une propriété sur le marché ouvert aux étrangers. Ils peuvent aussi obtenir un droit d'accès temporaire au marché local si leur entreprise en fait la demande. Au bout d'une quinzaine d'années, il peuvent enfin devenir « résidents essentiels ». Indispensables au bon fonctionnement de la machine. D'après les parents, Guernesey est un endroit de rêve pour élever des enfants. Ils feront de bonnes études, garçons et filles séparés, dans les collèges privés, et de la planche à voile dans les embruns de l'hiver.

Les plus heureux des Guernesiais étaient, la semaine dernière, les pensionnaires de la maison de retraite de Longue Rue, qui, après mobilisation de leurs députés, venaient d'obtenir l'annulation d'une décision bureaucratique visant à les faire passer comme s'ils étaient déjà malades, de la tutelle du comité du logement à celle du bureau de la santé.

Moins heureux étaient les automobilistes condamnés à vingt ou trente livres d'amende pour trente secondes en double file et dont le journal publiait l'état civil, pour la bonne information du voisinage. La plus malheureuse avait sans doute été Patricia Goddard, quatre-vingt-sept ans, asphyxiée par son chauffage à paraffine un mardi matin à 10 h 30, lors d'un petit instant de laisser-aller individuel.

CORINE LESNES.

(1) Selon un sondage réalisé du 10 septembre au 10 octobre sur un échantillon de 777 personnes, 43% des habitants sont très heureux, 54% heureux, 1% malheureux, 1% très malheureux et 1% sans opinion.

(2) Victor Hugo souligne, dans *Archipel de la Manche*, que Guernesey a donné 38 centimes aux victimes d'une inondation en France en 1856, soit plus que la France (30 centimes) et l'Angleterre (6 centimes) réunies.

Chômage : 0,2 %

SAINT-PETER-PORT
de notre envoyée spéciale

L'île de Guernesey, comme Jersey, est un bailliage qui fait partie des possessions de la couronne britannique sans appartenir au Royaume-Uni. Elle est située à 25 kilomètres de la côte française et à 130 kilomètres du sud de l'Angleterre. Seules la défense et la diplomatie sont du ressort de la Grande-Bretagne. Les projets de loi doivent cependant être approuvés par la reine en conseil privé.

Le lieutenant gouverneur représente la reine. Le bailli préside la Cour de justice, les Etats de délibération où sont adoptés les projets, et il dirige l'administration. Les Etats d'élection choisissent les responsables des quarante-huit comités qui font appliquer les lois. Les trente-trois députés en sont membres mais aussi une forte proportion de notables n'ayant pas été désignés au suffrage universel. Le système dérive de la législation féodale normande.

L'industrie banquière et financière est devenue la première ressource. Elle employait mille cinq cents personnes il y a cinq ans, et plus de dix mille aujourd'hui. L'impôt est unique et fixé à 20 %. Il n'y a pas de TVA ni de droits de succession. L'essence est deux fois moins chère qu'en France. Le chômage, qui avait atteint 6 % en 1980, au moment de la récession dans l'horticulture, est revenu à 0,2 %.

Il n'y a pas de sécurité sociale mais des assurances privées. Pas de salaire ni de revenu minimum non plus. La retraite commence à soixante-cinq ans, qu'on soit homme ou femme, et la pension est de 550 F par semaine pour une personne seule.

C.L.

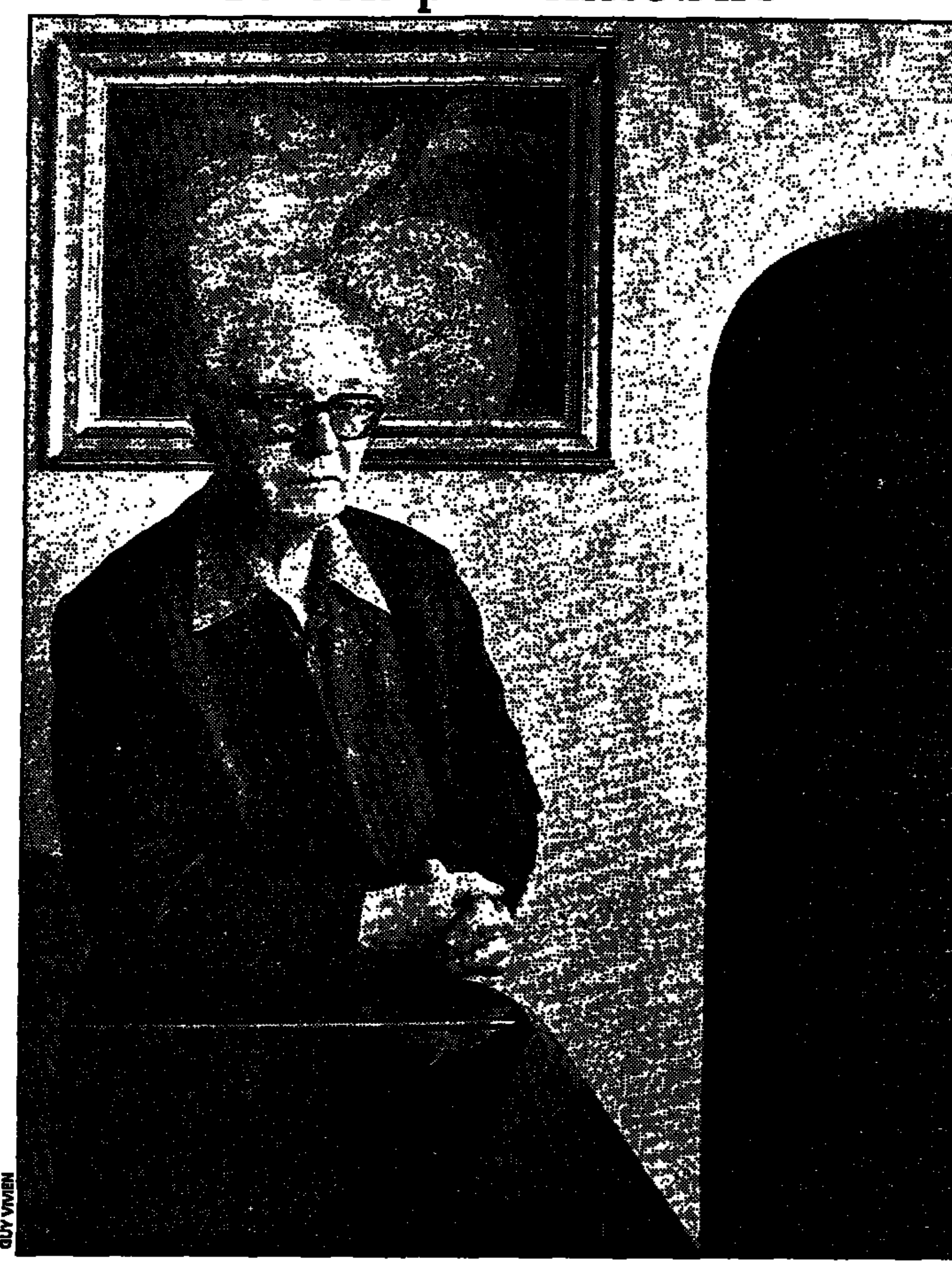


Culture

MUSIQUES

Hommage à Olivier Messiaen aux Champs-Elysées

Le temps immobile



GUY VIVIEN

Le Tout-Paris de la musique et le ministre de la culture se sont levés pour applaudir longuement un grand compositeur dont l'œuvre n'a pas d'âge. Olivier Messiaen, lui, a quatre-vingts ans cette année.

Faite de blocs juxtaposés, la musique de Messiaen semble à l'abri du temps ; pour un peu, on dirait qu'elle est éternelle. Elle a été voulu ainsi, défiant les modifications de la sensibilité qui rendent obsolètes un jour ou l'autre tant d'œuvres naguère si parlantes. Malgré son aspect souvent hiératique et monumental, ce n'est pas, comme on pouvait le croire, une musique morte ; même si les oiseaux que Messiaen fait chanter si souvent semblent pétrifiés pour l'éternité.

En ce sens, la soirée un peu mondaine organisée conjointement par le Festival d'automne, le Théâtre des Champs-Elysées et l'Ensemble InterContemporain pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire du compositeur ressemblait à une célébration sans objet. Que Messiaen ait aujourd'hui soixante, quatre-vingts ou cent ans n'a guère d'importance à l'échelle de cette œuvre. Le temps a marqué dans son corps un homme physiquement fatigué (physiquement seulement), assistant presque immobile aux ovations d'une salle qui finit par se lever comme pour aller vers lui, mais ce temps n'a, à l'évidence, aucune prise sur les pages inscrites au programme.

Les Oiseaux exotiques sont de 1956, les *Sept Haïkaï*, de 1962, les *Couleurs de la cité céleste*, de 1963... Il se trouve qu'*Un vitrail et des oiseaux*, donné en création mondiale, a été composé en 1986, mais rien, à l'oreille, ne permettrait de le deviner, et c'est sans doute fort bien ainsi.

« Vitrail » et « Rituel »

Toutes ces œuvres ont été créées en leur temps sous la direction de Pierre Boulez, avec, en soliste, la pianiste Yvonne Loriod ; l'un et l'autre en étaient à nouveau les interprètes. Sachant que ce concert, diffusé le lendemain par France-Musique, figure déjà parmi les prochains enregistrements de la collection d'archives du Théâtre des Champs-Elysées (sous le label Disques Montaigne), certains ont pu se demander, l'espace d'une soirée, s'ils n'avaient pas mis le pied par inadvertance dans une machine à remonter le temps.

Seule la présence de l'Ensemble Inter Contemporain, dont la moyenne d'âge ne doit pas dépasser trente ans, témoignait de l'actualité de ce concert, mais avec quel brio, quelle virtuosité et quelle somptuosité sonore... Pierre Boulez, dont le style de direction s'accorde idéalement à cette musique si clairement structurée, quitte à en accuser un peu parfois les contours, obtient de son ensemble, étoffé pour la circonstance d'une vingtaine de musiciens supplémentaires, une unité exemplaire, celle-là même que réclament de telles participations. Quant à Yvonne Loriod, on sait depuis toujours à quel point son jeu est en affinité avec des pages écrites pour elle...

La seule nouveauté d'*Un vitrail et des oiseaux* réside dans le fait que, lors des cadences, les instruments jouent chacun dans un tempo différent, ce que Messiaen n'avait jamais osé jusqu'ici, mais qui rappelle, comme un clin d'œil, *Rituel* de Boulez. N'a-t-on pas assez dit, à tort ou à raison, que l'esthétique de *Rituel* payait tribut à celle de Messiaen ? L'esthétique de Messiaen, cependant, ne se résume pas en quelques œuvres données l'espace d'un concert. Aussi faut-il saluer la sortie, chez Erato, d'un ensemble de seize disques compacts (au prix de dix) où l'on retrouvera, sinon la totalité de l'œuvre (l'opéra *Saint François d'Assise*, par exemple, n'y est pas), du moins certaines des pages les plus marquantes du compositeur.

GÉRARD CONDÉ.

Le lancement du vidéo-disque

Trente centimètres pour une heure d'images et de sons

Dix ans après un premier lancement aux Etats-Unis, le disque compact vidéo (CDV) vient d'être commercialisé par le groupe Polygram. Quatre lecteurs et une centaine de programmes musicaux sont disponibles.

Depuis l'invention du phonographe en 1877 par Charles Cros et Thomas Edison, les techniques d'enregistrement et de reproduction du son n'ont connu qu'une évolution fondamentale, le passage de l'analogique au numérique, concrétisé, en 1983 par le lancement du disque compact à lecture optique.

Dès la fin des années 60, conscient des possibilités offertes par la découverte récente du rayon laser, des limites atteintes par l'enregistrement analogique et du caractère archaïque de sa lecture mécanique – une pointe suivant un sillon – Philips-matériel lance un programme de recherche visant à intéger son et image sur un support unique de qualité irréprochable.

En 1972, le constructeur hollandais organise les premières démonstrations publiques du VLP, qui sera finalement commercialisé aux Etats-Unis en 1978, puis en Europe en 1982. Le Laser Vision était né. Le peu de publicité fait autour de ce nouveau support, la concurrence du magnétoscope alors en pleine ascension, devaient le condamner à une diffusion des plus restreintes malgré l'excellence de ses performances.

Rassuré par la réussite mondiale du disque compact, soucieux de conserver les parts de marché conquises par une avance technologique et commerciale indiscutable, le géant batave, qui englobe désormais, pour les programmes, les labels Deutsche Grammophon,Barclay, Polidor,Decca et Philips-disques, a décidé de sauter le pas (non sans avoir au passage numérisé la partie son du Laser Vision ; celui-ci s'appelle désormais CDV).

Pris de vitesse – ou n'ayant pas les moyens d'investir – les éditeurs indépendants n'ont pour l'instant rien à vendre. On assiste même à une troublante redistribution des cartes. Arthur Rubinstein, qui enregistrait en exclusivité pour RCA, est vendu images comprises par Decca, l'*Otello* de Karajan par Deutsche Grammophon, alors que la bande-son a toujours battu pavillon EMI. L'imbroglio est savoureux. Il devient en effet possible de trouver une même distribution d'opéra sur deux étiquettes différentes, une pour le son, l'autre pour le son et l'image... image dont il est parfaitement possible de se passer pour revenir à une diffusion son.

Le CDV est disponible en trois formats : le CDV-clip (12 centimètres de diamètre pour six minutes d'images plus vingt minures de son) ; le CDV-20 (20 centimètres de diamètre pour deux fois vingt minutes d'image et de son) ; le CDV-30 (30 centimètres de diamètre pour deux fois une heure d'image et de son) (1).

Les lecteurs lisent ces trois formats, les anciens Laser Vision et les deux formats de disques compacts déjà connus (le Single 8 et le CD audio). Leur installation domestique est fort simple et ne nécessite aucun réglage. Un câble équipé de deux prises péritel relie le lecteur au téléviseur (2), et un cordon audio équipé de prises RCA relie le lecteur à un amplificateur haute fidélité. Le téléviseur devra donc être intégré à la chaîne. Voilà une servitude qui se heurtera souvent aux pratiques familiales : l'image se partage, la musique s'écoute en solitaire.

La définition vidéo est excellente et ne semble limitée que par les performances de l'écran du téléviseur. Le son est comparable à celui du disque compact, donc virtuellement sans défaut.

Une centaine de références, équitablement réparties entre variétés, rock et musique classique, sont disponibles en France depuis le milieu de la semaine dernière. Philips, Marantz, Pioneer et Sony ont sorti leurs lecteurs (3). Au-delà du problème posé, dans le format habituel des écrans télé, par l'association du son et de l'image (un grand son plaqué sur une petite image), les programmes édités se signalent par le soin apporté à leur édition (4). On relève les noms de Karajan (éternel pionnier, il filme depuis des années les œuvres qu'il enregistre pour le disque), de Riccardo Chailly (*Rigoletto*, de Verdi, Decca), Pollini et Böhm (*19e et 23e Concerto*, de Mozart, DG), Abbado et Berganza (*Le Barbier de Séville*, de Rossini, DG), Bernstein (*2e Symphonie*, de Mahler, DG), Harnoncourt (*Concertos brandebourgeois*, de Bach, Decca) et, dirigée par Carlos Kleiber (Philips), une *7e Symphonie*, de Beethoven, qui ferait parier à elle seule sur l'avenir du CDV.

ALAIN LOMPECH.

(1) Les minutages sont des maximas possibles techniquement. Les prix du CDV vont de 60 F environ (pour un CDV-clip) à 240 F environ (pour un CDV-30).

(2) Le système est compatible avec tous les téléviseurs Secam équipés d'une prise Péritel. Seuls les téléviseurs PAL pourront être raccordés par leur prise antenne au lecteur.

(3) Le prix de ces lecteurs (de qualité comparable) s'étend de 6 990 F, pour les modèles Pioneer, Marantz et Philips, à 7 900 F chez Sony.

(4) Outre les labels du groupe Polygram, Virgin et Picture Music International ont publié des CDV.

CALENDRIER

Classique

Scott Ross au Théâtre de la Ville. – Le forçat d'une mémorable intégrale Scarlatti (Erato) pour un seul concert, avec son clavecin.

★ Mardi 29 novembre, 18 h 30. Tél. : 48-87-54-42.

Yehudi Menuhin aux Champs-Elysées. – Le pèlerin de la paix dirige la Camerata Lysy de Gstaad dans Bach et Mozart, au profit de la Fondation Weizmann pour la recherche contre le cancer. C'est un gala.

★ Mardi 29, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37.

Lekeu, d'Indy, Brahams à Orsay. – Collard (piano), Dumay (violon), Caussé (alto) et Gary Hoffman (violoncelle) dans une sonate de Lekeu, des quatuors de d'Indy et de Brahms, au Musée, en soirée.

★ Jeudi 1er décembre, 20 h 30. Tél. : 40-49-48-14.

Tatiana Nikolaeva au Théâtre de la Ville. – Grande dame du piano soviétique, cette spécialiste de Bach et de Chostakovitch a elle-même transcrit pour piano *Pierre et le Loup* de Prokofiev ! Qu'elle joue.

★ Les 2 et 3, 18 h 30. Tél. : 48-87-54-42.

Sinfonia Varsovia aux Champs-Elysées. – L'ensemble polonais dirigé par Emmanuel Krivine avec, encore, Dumay et Caussé, dans un programme intégralement consacré à Mozart.

★ Vendredi 2, 20 h 30, tél. : 47-20-36-37.

« Cosi », aux Champs-Elysées. – *Cosi fan tutte*, en concert avec Margaret Marshall, Marjana Lipovsek, Barbara Bonney, Keith Lewis, Hakan Hagegard, Dietrich Fischer Dieskau, et l'Orchestre national, dirigé par Neville Marriner.

★ Les 3 et 5, 20 h. Tél. : 47-20-36-37.

Daniel-Lesur, Brahms, Stravinsky à Radio-France. – Une création de Daniel-Lesur. Mais surtout, le *Triple Concerto* de Brahms par Oleg Kagan, Natalia Gutman et Nelson Freire. Avant le *Capriccio pour piano et orchestre* (encore Nelson Freire) et *l'Oiseau de feu*, de Stravinsky. Le NOP est dirigé par Serge Baudo.

★ Vendredi 2, grand auditorium, 20 h 30. Tél. : 42-30-23-08.

Ozawa et Boston à Pleyel. – L'orchestre américain de Monteux, Koussevitsky et Munch « appartient » désormais au chef japonais : promesse d'une *Neuvième symphonie* de Mahler probablement mémorable.

★ Dimanche 4, 20 h 30, tél. : 45-63-88-73.

Jazz

Faton Cahenc au Sunset. – Faton Cahenc est un dilettante particulièrement doué. Il a tout essayé, tout épuisé, et pourtant il continue de jouer avec une joie évidente. Toujours bien soutenu (Didier Malherbe se joint à son trio) il ne se départit jamais d'un goût très marqué pour la mélodie.

★ Du 29 novembre au 3 décembre, 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

Eddy Louiss au Festival Jazz et Polar. – Le Festival jazz et polar se plaît à rappeler que le jazz a toujours été la tasse de thé des truands (La Nouvelle-Orléans, Chicago, Kansas-City, New-York, etc.) et la bande-son des films policiers. Au programme, des images à l'écran et des concerts sur scène. Par exemple l'immense Eddy Louiss qui, d'ailleurs, a quelque chose d'un Orson Welles organiste.

★ Vendredi 2 décembre, Bourg-la-Reine (salle municipale), 21 heures. Tél. : 42-46-30-70.

Rock-Variétés

Les Etoiles au Sentier des Halles. – Costumes à paillettes, maquillages somptueux, mimiques charmeuses, Rolando et Luiz Antonio, autrement dit les Etoiles, font leur rentrée dans un nouveau duo de soie et de charme. Deux voix singulières qui restituent la passion, le bonheur, le plaisir fou contenus dans la musique brésilienne.

★ A partir du 29 novembre, 22 h 30. Tél. : 45-08-96-91.

Iggy Pop à la Cigale. – Après bien des mésaventures, l'un des symboles de la seconde génération rock revient en force avec un album somptueux *(Instinct)*, une folle énergie, une étonnante voix de crooner métallique.

★ Mardi 29 novembre, 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Xalam à la Cigale. – Précurseurs de la nouvelle musique africaine, le groupe sénégalais Xalam s'est formé il y a dix-sept ans et a su moderniser, élargir une musique fondée sur les percussions. Ces derniers mois, sous la direction des arrangeurs Jean-Philippe Rykiel et Jacob Desvarieux (du groupe Kassav), Xalam a entrepris un virage à 90 degrés, abandonnant des constructions musicales complexes, cédant le pas à la simplicité mélodique et rythmique, proposant un mélange des rythmes m'balax, funk, zouk et jazz. Les voici pour deux concerts à Paris, sans Prosper Nang, le batteur et leader du groupe, disparu prématurément il y a quelques mois.

★ Les 2 et 3 décembre, 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Dixième anniversaire des Transmusicales de Rennes

A l'automne de 1979, un groupe d'amis décide de réunir, pour deux nuits, les meilleurs représentants de la musique rock de la région rennaise. Terrapin, leur association, est née et devient le noyau dur d'un festival-tremplin sans équivalent : les Transmusicales de Rennes, rendez-vous annuel où sont apparues quelques-unes des meilleures formations françaises et étrangères. Ici ont débuté Etienne Daho, Stephan Eicher, Marc Seberg et Marquis de Sade, les Mint Juleps...

Pour leur dixième édition, les Transmusicales accueilleront cette année, du mercredi 30 novembre au dimanche 4 décembre, une cinquantaine de groupes français et étrangers à l'occasion de dix concerts dans les trois salles du festival et de nombreux rendez-vous dans les cafés du centre de la ville. Voici une sélection des principaux événements dont Moondog, Michelle Shocked, Certain General et Cheb Kader devraient être le quarté gagnant.

Mercredi 30 novembre : Moondog (E-U), à 20 h 45 (Théâtre de la ville) ; James Taylor Quartet (G-B), à 23 h 30 (Espace).

Jeudi 1er décembre : concert spécial anniversaire avec, entre autres, Marc Seberg, Stephan Eicher, Mint Juleps et Noir Désir, à 19 h 30 (Cité).

Vendredi 2 : Michelle Shocked (E-U), à 20 heures (Cité).

Samedi 3 : Certain General (E-U), à 20 heures (Cité).

Dimanche 4 : Cheb Kader (Algérie), à 20 heures (Cité) ; The Sugar Cubes (Islande), à 1 heure (Espace).

O. S.

★ Prix des places : de 80 F à 100 F. Abonnement toutes salles et concerts : 450 F. Location : FNAC Rennes (tél. : 99-31-79-79) et par minitel : 36-15 code TVROCK.

Culture

MUSIQUES

« Agujetas » à Paris, Aurora Vargas à Lille

Cérémonies du secret

Aussi imprévisible qu'insaisissable, Gitan de Jerez, légende vivante du flamenco, Manuel de Los Santos, dit « Agujetas » comme son père, vient de passer par Paris. Comme passent les cantaores sans souci : en douce et pour un public réservé. Par chance, France-Musique était là.

« Bien Manué ! asi vale, Gitano ! » Petite estrade. Eclairage précaire. Confort moyen. Sur scène (deux chaises de bois blanc, deux verres, une bouteille de vin de Cordoue), « Agujetas », un des plus grands, des plus profonds (un des plus « jondos »), des plus « nature » parmi les flamencos actuels, est relancé aux cris de « *Manuél* ». Pas « Manuel » : *Manué*... Comme à Jerez. Ce n'est ni Jerez ni Cordoue. C'est Paris vingtième, fin novembre. « Agujetas » le grand, la gueule taillée au burin, dents en or et balafre de bas en haut de la joue, improvise des couplets pour rire, pousse un hommage à la bouteille, et soudain lance une « siguiriya ». Assis comme il faut. Les pieds collés au sol. Le buste en avant et la main tendue, comme on raconte une histoire douloureuse quand la douleur fait chanter. Puis sans prévenir, de nouveau il amuse. Il s'amuse.

Son cousin (« Gitanito de bronce » : « petit gitan de bronze ») enchaîne avec une « solea ». Une histoire de foulard noir. Le deuil de son frère. Le guitariste de service, chargé de les servir, de les suivre, de les pousser, peine un peu. Il se nomme « Hierbita ». Il sait faire. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Or, les deux autres sont dans l'impossible. « Hierbita » tiendra son rôle jusqu'au bout. Les guitaristes de Paris ont d'ordinaire des nuits plus reposantes...

« Je veux chanter ! »

La scène est au bout du monde. Une rue du vingtième que l'on croit reconstituée d'après des photos de Doisneau. Bistrots kabyles ou haïtiens directement tirés de celles de Brassaï. Le Sud dans l'hiver parisien. Des passages et des impasses aux noms rêveurs (les Souhaits, la Confiance, Rolleboise, les Crins, la Poule). Un décor qui sent la démolition prochaine. Le pavé luisant. Au fond d'un boyau, un atelier désaffecté sert de rendez-vous à la « peña » (association, club, confrérie) des *aficionados* parisiens. Bouche à oreille parfait : les quatre-vingt-douze présents, amateurs, Andalous de Paris, Gitans montés de Marseille, directoire de la « peña flamenca de Lille » descendu au grand complet du grand Nord dans l'après-midi, guitaristes ou Cubains, Catalans et Niçoises, tout Ce petit monde vient de se transporter dans le local un peu plus grand de la fédération anarchiste (guerre d'Espagne). Juste en face.

Quand « Agujetas » passe par Paris, ou par New-York, ou par où vous voulez – Jerez ou Cordoue ont droit au même sort, – il appelle qui il connaît : « *Ola ! Trouve-moi quelque chose, je veux chanter.* » Et il chante. Devant quatre-vingt-douze pékins comme devant deux mille. En flamenco, il n'y a pas de petite salle. Il y a seulement un public prêt à tout (dosage détonant d'exigence et d'indulgence) qui tient « Manué » pour un génie. Il y a le désir de former la rencontre, une bouteille de vin de Jerez et deux chaises blanches. A partir de là, le chant profond vient ou ne vient pas. Mais on n'y peut plus rien.

Ce soir de novembre, Paris vingtième, il est venu deux ou trois fois. C'est beaucoup. Ainsi flamenco mérite qu'on le guette. Il supporte mal l'idée bien réglée de récital, de concert... A deux ou trois instants près, (mais c'est beaucoup, encore une fois) « Agujetas », ce soir-là, s'en est tenu à un répertoire rieur. Il faut dire qu'il le fait comme personne. Depuis la *messe flamenca* donnée à Sartrouville (*le Monde* du 18 novembre), Paris, pratiquement à l'improviste, a été le théâtre (discret) de quatre ou cinq instants de vérité « flamenca ». Les deux premiers, au Collège d'Espagne, un mardi de novembre, pendant la présentation du premier *Dictionnaire encyclopédique illustré du flamenco* (Enrico Morente a tenu à en saluer les auteurs en chantant deux fois) ; les deux ou trois autres, par Agujetas, dans un local qu'on aurait pu croire ingrat.

Le flamenco s'étend. Des noyaux de public avisé entraînent les profanes dans la danse. Le local ne fait rien à l'affaire. Samedi, Aurora Vargas chante à l'Opéra de Lille. Mais oui : de Lille ! Au même programme ; Yolanda Heredia, et Juan Reina, et El Canastero, et Quique Paredes. Comme pour « Agujetas », des gens vont prendre la route. Parce qu'à l'impossible ils sont tenus. Et comme pour « Agujetas », ils seront suivis par la présence (discrète) de France-Musique.


MICHEL DIEUZAIDE

Aurora Vargas

FRANCIS MARMANDE.

★ « Agujetas », sur France-Musique, mercredi 30 à 14 heures.

★ Aurora Vargas, Yolande Heredia, Juan Reina, à l'Opéra de Lille, 21 heures, Pena « Los Flamencos » (les Flamands), le samedi 3 décembre. Concert retransmis par France-Musique à 22 heures.

★ « Pena : Flamenco en France ». Tél : 42-57-89-62.

THÉATRE

« Le Camp », de Pierre Bourgeade

Une révélation dans le noir

Une heure et quarante minutes pour un suspense, une terreur noire superbement écrite par l'auteur des Immortelles, *interprétée par Raymond Jourdan et Nicolas Lormeau.*

Un camp dont on ne sait rien, sinon qu'il recrute ses geôliers au village. Un village dont on ne sait rien, sinon qu'il est dans la forêt. Un vieil instituteur qui dit ne rien savoir du camp, lui qui l'a pourtant si longtemps côtoyé, qui a vu ses élèves le rejoindre. En savoir plus long sur le camp, le situer, le connaître pour mieux le combattre, décide un jeune homme qui n'en supporte pas l'idée, la proximité, l'oppression diffuse.

Et si, tout simplement, le camp n'existait pas ? Et si, tout simplement, le jeune homme n'existait pas ? Et si *le Camp*, pièce de Pierre Bourgeade, n'était après tout que la relation au scalpel du cauchemar d'un vieil Européen rescapé de la guerre la plus terrible du siècle, constatant, désarmé, la pérennité de lieux d'internement, de violence, de négation de l'être et de la pensée ?

Dominique Quehec, dans sa mise en scène, a pris ce parti-là, délaissant l'anecdote pour l'essentiel : les barbelés, les baraques, les humiliations, les privations, tout l'appareil glacé de la barbarie, nous dit-il, a germé dans l'esprit de l'homme. Le goût du pouvoir, de la domination de l'autre, voire de sa destruction, hante le cerveau de l'homme. Avec Pierre Bourgeade, il nous montre que le courage, la lucidité, la capacité de révolte, de rébellion, de l'homme jeune – incarné par Nicolas Lormeau – paraît se diluer dans la lâcheté, la confusion, les renoncements de l'homme d'âge – interprété par Raymond Jourdan.

Pierre Bourgeade franchit un pas de plus dans sa tentative d'explication, d'éradication, du mal en décrivant – et c'est là que sa pièce bouscule et bouleverse – combien il est difficile d'imaginer des moyens de combat qui ne consistent pas à reproduire, pour la bonne cause, les schémas utilisés par le mal lui-même.

De ce dilemme noir comme l'enfer, mené d'une plume assurée et implacable, Dominique Quehec a fait un spectacle trop froid, trop propre, presque trop « fini ». Mais il a réuni six bons comédiens et a eu la bonne idée de confier le rôle de l'instituteur à Raymond Jourdan, une nouvelle fois excellent.

Nicolas Lormeau, vient de sortir du Conservatoire. Il fait la preuve d'une très belle personnalité, d'une technique incroyable, d'une présence qui apprendra très vite à se nourrir d'un peu plus d'intériorité, de sincérité. Rares sont les débuts à un tel niveau d'excellence. Bon vent !

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre 14. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Jusqu'au 18 décembre.

Culture

THÉATRE

Bastille - Saint-Denis

Daniel Mesguisch quitte le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, remplacé par Jean-Claude Fall, qui laisse libre le Théâtre de la Bastille. Tous deux ont donné quelques raisons de leur départ – notamment les déficits dus, disent-ils à leurs moyens, insuffisants pour mener une politique d'accueil et de créations.

« *On pouvait*, dit Daniel Mesguisch, *imaginer une collaboration plus étroite avec la municipalité. Elle a longtemps fait preuve de bonne volonté, puisqu'elle a financé seule le théâtre. Mais le théâtre n'est plus le fer de lance d'une politique culturelle au PC.* »

De son côté, Jean-Claude Fall estime que son départ obligera l'Etat et la Ville de Paris à s'engager clairement sur la mission et l'avenir de ce théâtre, dont le déficit est dû aux travaux effectués sans aide supplémentaire.

« Rencontres avec Bram Van Velde »

« *Le peintre est celui qui ne peut se servir de mots. Sa seule issue, c'est d'être un visionnaire* », disait Bram Van Velde. Pourtant, cet artiste solitaire, a parlé, parfois, de la couleur et de l'espace, de la vie et de la mort. A Charles Juliet, notamment, alors jeune écrivain à la recherche de sa voie. Les deux hommes se sont rencontrés, pendant des années. Bram Van Velde est mort en 1981. En 1973, Charles Juliet publiait *Rencontres avec Bram Van Velde*, un petit livre indispensable, un véritable manuel de simplicité, de sagesse et d'exigence (1).

Passionnée par la hauteur de cette aventure tout intérieure et par la peinture de Bram Van Velde, Jeanne Champagne a adapté et mis en scène ces *Rencontres* pour la scène. Son spectacle dessert de manière paradoxale sa passion. Le personnage de Charles Juliet est interprété de manière gauche, voire niaise, par Marc François. Il reste bras ballants, mou. Il parle avec une voix blanche, rajoute du pathos alors que précisément, le livre de Charles Juliet va bien au-delà de l'émotion et de la gravité bon marché. Gérard Lorin s'en sort mieux. Il donne du poids aux silences de Bram Van Velde, esquisse un rire, un geste de la main, des regards rares, mais malicieusement vifs. La scénographie de Gérard Didier – sable blond, boite grise dont un pan s'entrouvre sur une faille jaune – se révèle vide de sens, décoration plaquée. Il ne passe dans ce spectacle pas une bouffée de théâtre. Faut-il préciser : on le regrette.

Od. Q.

(1) Publié chez Fata Morgana.

★ Théâtre de la Bastille, à 19 h 30. Jusqu'au 1er décembre.

« Le Désespoir tout blanc »

En guise d'adieu, Daniel Mesguisch crée un spectacle, non exempt de formalisme ni de longueurs, mais étrange et attachant. Il met en scène l'histoire de Lili, l'« idiote », l'enfant handicapée racontée par Clarisse Nicoïdski dans *le Désespoir tout blanc*, paru en 1968 aux éditions du Seuil. Il prend à bras le corps cette histoire d'une enfant d'aujourd'hui pour la rejouer en une sanglante tragédie primitive. La haine, l'inceste et l'adultère, le meurtre aussi, se donnent en spectacle sous les yeux de l'« idiote ».

Fins rideaux de soie grise qui opacifient parfois la scène, repas de pétales de roses rouges, corps tronqués, fleurs profanées, ballets de mains blafardes derrière la nuit d'une vitre, lit-prison aux draps blancs, mannequin portant soutane : on hésite à énumérer les moyens mis en œuvre par Daniel Mesguisch. Signes furtifs, dilués dans un espace peuplé de portes et de fenêtres qui ne mènent nulle part (décor et lumières de Gérard Poli). La famille de Lili y passe et repasse. Ces personnages fantomatiques parfois s'échappent de leur quotidien blanc et sans âme, pour rejouer leur tragédie sur le devant de la scène, parés de costumes quasi shakespeariens. La mère et le fils ressassent leur passion en alexandrins. Un leitmotiv les annonce, les accompagne. Lili aussi a sa chanson.

Trop grande dans ses robes de petite fille, bouche tordue, diction et gestes saccadés, ricanante, horrible et souffrante, avec ces mots qui lui font mal derrière la tête, Catherine Berriane, le haut du crâne déformé par une prothèse, joue l'idiote handicapée, et crée chez le spectateur la même gène que Lili dans sa famille. Portée par une mise en scène qui a tout à la fois la fluidité du rêve et l'acuité tranchante du cauchemar, entourée de comédiens impeccables (Coco Felgeirolles, Isabelle Aspar, Magali Leris et Jean-Pierre Becker), Lili, l'idiote au « désespoir tout blanc » marque au fer rouge notre indifférence.

ODILE QUIROT.

★ Au Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, à 21 heures. Le 5 décembre à 22 h 30, débat « L'enfant handicapé : une place pami nous », avec Georgina Dufoix, Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, Clarisse Nicoïdski, Daniel Mesguish, des psychanalystes, et le directeur du Poujal. Tél. : 42-43-17-17.

Communication

Le troisième forum d'« Interpeller la presse »

La communication politique « maladie infantile de la démocratie »

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Qui l'eût cru ? Il y a deux ans, le premier forum organisé à Grenoble à l'initiative de l'association « Interpeller la presse » réunissait quelques centaines de personnes, ne drainait pas de stars des médias et n'avait que peu d'écho sur le plan national. En 1988, ce forum, devenu rituel, a attiré plus de quatre mille personnes – étudiants, universitaires, journalistes et communicants de tout poil – qui se sont pressées, les 25 et 26 novembre, dans les salles de conférence du Cargo, la maison de la culture de Grenoble.

Le thème central de ce troisième forum national, auquel participait l'Institut d'études politiques de Grenoble, était, il est vrai, judicieusement choisi : « La communication politique », laquelle ne pouvait être qu'à l'ordre du jour au terme d'une année riche en élections – présidentielle, législatives et cantonales – et couronnée par un référendum.

« Les effets des sondages politiques », « La communication politique locale et les médias locaux et régionaux », « Les affiches publicitaires et électorales », « La presse écrite, acteur politique ? », « Les Isérois face à la communication », « La communication politique risque-t-elle de devenir comédie politique ? » : autant de thèmes de discussion qui ont enfiévré les six séminaires du forum. Car le public, en dépit de l'attention et du sérieux qu'il témoignait, n'a guère ménagé ses critiques à la communication politique.

D'entrée de jeu, d'ailleurs, lors de la séance inaugurale, Dominique Wolton, directeur de recherches au CNRS, indiquait à quel point « *la communication politique a mauvaise presse auprès du public* ». « *Elle condense tout ce que les gens détestent*, notait-il. *La communication est dévorée par le commerce ; la politique devient elle-même mercantile et le tout aboutit à ce « marketing politique » qui dénature la politique en la consacrant comme politique-spectacle.* »

Sondages et affiches politiques, « *petites phrases* » de dirigeants passés à la moulinette du petit écran, double jeu des journalistes souvent ressentis comme simples chambres d'écho des personnalités politiques, à moins qu'ils ne jouent eux aussi les vedettes, ces ingrédients de la communication politique moderne ne satisfont guère le public.

Celui-ci l'a clairement exprimé lors d'une séance plénière consacrée au thème « Campagnes présidentielles et communication politique ». Une assemblée présidée par André Fontaine, directeur du *Monde*, à laquelle participaient Michel Brûlé (BVA), Paul Amar, rédacteur en chef d'Antenne 2, Jean-Marie Colombani, chef du service politique du *Monde*, Jean-Pierre Mounier, maître de conférences en sciences politiques à Paris-I, ainsi que deux conseillers en communication, Bernard Brun, adjoint du directeur de campagne de Raymond Barre, et Michel Duchêne, qui mit au point la campagne du candidat écologiste Antoine Waechter.

Deux absents à ce débat : les conseillers du président de la République et de Jacques Chirac qui, au dernier moment, dédaignèrent de participer à cette table ronde après avoir pourtant fourni la promesse de leur présence. Une désinvolture conspuée et sifflée par les mille trois cents personnes présentes et vigoureusement stigmatisée par les participants à la table ronde.

On y parla de la genèse de la communication politique et le premier candidat, le président américain Dwight Eisenhower, qui, en 1953, en posa les jalons. On en évoqua aussi les dérives américaines (un bon candidat doit pouvoir « *tenir* » à l'écran en trente secondes et trois phrases) et les déviances françaises (l'abus des sondages, la gabegie d'affiches ou le manque de « *parler-vrai* » des candidats). A la fois critique et désireux de voir les hommes politiques respecter une certaine éthique, le public exprimait là le décalage existant entre la classe politique, celle des journalistes et conseillers en communication, et ses attentes. « *L'électeur ne peut se contenter d'un message minimal*, concluait André Fontaine. *Quand il est traité comme quantité négligeable, il traduit cela par l'abstention et l'éloignement des urnes.* »

La communication politique, et son arsenal d'outils qui ressemblent parfois à des gadgets, aurait-elle à ce point perdu tout sens dans une démocratie ? Le public grenoblois, alerté et déçu par la politique-spectacle, mais aussi guidé par une forte exigence vis-à-vis du comportement des hommes politiques, semblait pencher fortement en ce sens.

« *Il traduit là une autre crainte*, notait Dominique Wolton : *la peur que l'information soit gangrenée par la communication et qu'elle perde alors de sa distance critique.* » Pourtant, précisait-il, un sondage ou une émission de télévision n'ont jamais « fait » une élection.

Espace contradictoire au sein duquel dialoguent hommes politiques, journalistes et conseillers en communication, la communication politique demeure, selon le mot de Jean-Marie Colombani, « *la maladie infantile de la démocratie* ». Une maladie qui, en dépit de ses errements et de ses abus, reste, pour Dominique Wolton, un acquis.

Celui qui permet au public d'entendre, de voir et de critiquer la vie de la cité. Une vie qui, *a contrario* de l'époque des Lumières, n'est plus l'affaire d'une élite mais d'un peuple de citoyens et d'électeurs.

YVES-MARIE LABÉ

Premières émissions du satellite TDF 1

Télédiffusion de France (TDF) a procédé, lundi 28 novembre, aux premières émissions du satellite TDF 1, lancé le 28 octobre dernier. Pour prouver que tout va bien à bord de ce premier satellite de télévision directe en Europe, et surtout pour démontrer les qualités de la norme D 2 Mac Paquet qu'il utilise, l'éclectisme était de rigueur. Tableaux impressionnistes, logos des chaînes de télévision tourbillonnant dans un espace imaginaire, génériques et même publicités en image de synthèse s'étaient mis au service d'une définition de très haute qualité que toute l'Europe peut recevoir avec des antennes de moins de 60 centimètres de diamètre jusqu'à Berlin, Madrid, Dublin ou Naples.

Côté son, c'est *la Bohème* en stéréo qui inaugurait une télévision enfin réconciliée avec les mélomanes. Et un match de rugby, commenté simultanément en quatre langues, ponctué par un essai (français bien sûr !), était là pour convaincre les sportifs que TDF 1 parle leur langue partout en Europe. Le PDG de Télédiffusion de France, M. Xavier Gouyon-Beauchamps, rendu polyglotte par la même technique du multilinguisme sur plusieurs canaux son, ne pouvait que se féliciter d'une telle réussite technique un mois à peine après le lancement, et surtout après des années de polémiques. Reste à savoir quels programmes seront diffusés sur TDF 1 ? Décisions dans quelques semaines, a annoncé prudemment M. Gouyou-Beauchamps.

M. C. I.

Une nouvelle collection aux éditions La Découverte

Deux jeunes auteurs et des cobayes

Elles étaient encore élèves du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris, il y a un an. Aujourd'hui, Aline Richard, de *la Tribune de l'Expansion*, et Sophie Veyret, de l'Agence centrale de presse (ACP), vingt-six ans chacune, signent un livre de 250 pages intitulé *Cobayes humains, les secrets de l'expérimentation médicale*, sur l'univers généralement peu disert des laboratoires d'hôpitaux et des firmes pharmaceutiques.

Les deux jeunes femmes ont été sélectionnées par les édition de La Découverte à partir du synopsis de leur livre, de préférence à d'autres projets soumis à la maison d'édition par des étudiants du CFJ.

« *Compte tenu de la difficulté à trouver des journalistes prêts à s'engager sur une enquête longue et difficile, sans garantie de succès, nous avons choisi de puiser dans le vivier des jeunes professionnels* », indique François Gèze, PDG des éditions La Découverte. Une bourse a été attribuée aux deux jeunes auteurs.

Investigation au long cours

Le résultat est là : un ouvrage nourri de révélations et de faits étonnants, parce que tenus secrets, concernant les expériences menées sur des prématurés et des sujets sains, censées faire progresser la médecine mais aussi accroître le profit de certaines sociétés ou l'*aura* de quelque « ponte » scientifique. Parfois au mépris de l'éthique ou du simple respect humain.

Avec *Cobayes humains, les secrets de l'expérimentation médicale*, les deux jeunes auteurs inaugurent une nouvelle collection, La Découverte-enquêtes, chargée de publier des ouvrages dans lesquels se mêlent la volonté de dévoiler des pans secrets de la société et la rigueur d'une investigation au long cours.

Y.-M. L.

★ *Cobayes humains, les secrets de l'expérimentation médicale*, 246 p., 89 F, éditions La Découverte.

Une semaine française du télé-achat

Le télé-achat se développe en France. Sans atteindre les chiffres d'affaires réalisés aux Etats-Unis, où plusieurs chaînes lui sont exclusivement consacrées, il a acquis droit de cité sur TF 1, Canal Plus ou M 6. Mais cette présence est limitée dans le temps. Aussi le télé-achat attend-il beaucoup du développement de nouveaux espaces de diffusion, comme les réseaux câblés ou les chaînes locales. C'est à eux qu'est destinée la Semaine française de télé-achat, du 28 novembre au 2 décembre.

La plupart des réseaux câblés et Télé-Toulouse diffuseront simultanément chaque soir, de 19 h 15 à 19 h 30, des émissions préparées par la Société française de télé-achat (SFT), qui regroupe des distributeurs, des opérateurs du câble comme la Générale des eaux et la Caisse des dépôts, ainsi que France-Câble et Radios et télémarket. La SFT voit dans cette expérience un moyen de promouvoir le câble et l'amorce d'un réseau multivilles de télé-achat.

● **A 2 et FR 3 ne diffuseront pas plus de cent quatre films par an entre 20 h 30 et 22 h 30.** – Un décret paru au *Journal officiel*, samedi 26 novembre, limite à cent quatre – contre cent quarante-quatre actuellement – le nombres de longs métrages qu'A 2 et FR 3 pourront diffuser l'an prochain aux heures de grande écoute (de 20 h 30 à 22 h 30). Ce décret concrétise une promesse faite, l'été dernier, par Mme Catherine Tasca, ministre délégué de la communication, aux professionnels du cinéma sévèrement touchés par la concurrence de la télévision.

● **TF 1 accroît sa part d'audience.** – En un an, l'audience globale des chaînes a augmenté de 2 %, selon l'enquête « 55 000 » de Médiamétrie portant sur le mois d'octobre. 84,7 % des Français ont regardé la télévision au moins une fois par jour en octobre 1988, contre 82,7 % en octobre 1987 et 83,6 % en octobre 1986. Le calcul des parts d'audience donne l'avantage à TF 1 (46,7 % d'audience), suivie, de très loin, par Antenne 2 (22,8 %), la Cinq (11,4 %), FR 3 (8 %), M 6 (5,2 %) et Canal Plus (4,5 %). En un an, les chaînes privées ont toutes augmenté leur part d'audience tandis que les télévisions publiques ont enregistré une baisse.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA RIVE D'EN FACE. Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), sam. 21 h, dim. 16 h.

LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS. Théâtre Déjazet TLP (42-74-20-50), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

CLAUDEL INSOLITE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), sam. 18 h 30.

DEMAIN, J'ARRÊTE. Théâtre de Tourtour (48-87-82-48), sam. 22 h.

MOI, CAGLIOSTRO, ANTI-CHRIST ET MESSIE. UN COLLIER POUR UNE RÉVOLUTION. Théâtre de la Plaine (40-43-01-82), sam. 20 h 30 ; dim., 17 h.

D'ARTAGNAN. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Grand Théâtre, sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 15 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). L'Héritier de village (Récitations) : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Valardy : 20 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). La Ténèbre : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Kinkas : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Francisco Araiza, 20 h 30, lun.

CENTRE D'ACTION POÉTIQUE (40-38-08-16). Ensemble instrumental Carmina Alterna, 20 h 30, lun. Dir. Jean Royer, Monique Royer (récitante), œuvres de Debussy, Louys, Jolivet, Satie.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Karolin Zaïdline, Gilles Andrieux, 20 h 30, lun. Chant, saz, chants sépharades.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). No Name Gospel Singers. Jusqu'au 18 décembre, 20 h 30, lun.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Elisabeth Cooper, Antonella Banaudi, 20 h 30, lun. Piano, soprano, P. Cappuccilli (baryton), F. Pollet (soprano), A. Vanzo (ténor). Œuvres de Verdi, Mozart, Massenet, Beethoven. Tél. location : 42-93-02-34.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Alban Berg, 20 h 30, lun. (dernière). Œuvres de Beethoven.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Daniel Blumenthal, 20 h 30, lun. Piano. « Les Heures dolentes », de Gabriel Dupont.

THÉATRE MARIGNY (45-08-85-97). François-René Duchable, Augustin Dumay, 20 h 30, lun. Piano vl. G. Causse (alto), D. de Williencourt (cello). Œuvres de Schubert, Beethoven, Schumann, Brahms, Fauré. Concert annuel des Petits Frères des pauvres. Tél. location : 43-96-48-48.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Chahram Nazeri, 20 h 30, lun. Chant, Dariush Tala'i (tar, setar), Bijan Kamkar (daf). Musique persane.

Région parisienne

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Grande salle. ◇ Le Pamaloa : 21 h.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). ◇ Hérodias : 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle G. Robard. Le Désespoir tout blanc : 21 h. Salle J.-M. Serreau. Made in Britain : 21 h. Salle Le Terrier. Vert, petit pois... tendre : 18 h 30.

Lundi 28 novembre

cinéma

La Cinémathèque

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma géorgien : la Jarre (1970, v.o. s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, la Lumière dans nos fenêtres (1969, v.o. s.t.f.), de K. Mgueladze, 14 h 30 ; la Grande Chasse à la fiancée (1985, v.o. s.t.f.), de Goderzi Tchokheli, 17 h 30 ; le Papillon (1978, v.o. s.t.f.), de Nelli Nenova et Gueno Tsoulaïa, le Sapin en nylon (1986, v.o. s.t.f.), de Rezo Esadze, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DILAN (Suis.-Turc-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Club, 9e.

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

PATTY HEARST (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PIGEON EST DE RETOUR (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES PORTES TOURNANTES (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA DÉRIVE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Club, 9e.

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PLATOON (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TONNERRES LOINTAINS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45, 15 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 22 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 17 h.

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

ONIMARU (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 15 h, 21 h 30.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 22 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

ACHIK KERIB. Film soviétique de Serguei Paradjanov et David Abachidze, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DANS LES TÉNÈBRES. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HAMLET GOES BUSINESS. Film finlandais d'Aki Kaurismäki, v.o. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC. Film franco-italien de Francesca Comencini : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MISS ARIZONA. Film italo-hongrois de Pal Sandor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY. Film britannique de Bob Hoskins, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE SANG DU CHATIMENT. (*) Film américain de William Friedkin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME PROPHÉTIE. Film américain de Carl Schultz, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS PLACES POUR LE 26. Film français de Jacques Demy : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM. Film américain de Phil Joanou, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UNE POIGNÉE DE CENDRE. Film britannique de Charles Sturridge, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE VOYAGE. Film suédo-canadien de Peter Watkins, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PARIS EN VISITES

MARDI 29 NOVEMBRE

« Cézanne, Gauguin, Van Gogh : le post-impressionisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« Promenade Guimard, architecture et art nouveau », 14 heures, sortie métro Chardon-Lagache. Gratuit (Clio-Les amis de l'histoire).

« Les cimetières Saint-Pierre et Saint-Vincent avec promenade sur la Butte Montmartre », 14 h 30, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

« Les jardins du Palais-Royal, berceau de la Révolution », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (D. Fleuriot).

« La Mosquée, histoire de l'islâm », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Hôtels du Marais, place des Vosges, village Saint-Paul », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (C. Merle).

« *Hôtels* et jardins du *Marais* sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Ars conférences).

« Le Palais de Justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M.-C. Lasnier).

« L'Arsenal de Sully », 14 h 30, 1, rue de Sully (Paris livre d'histoire).

« Cours, folies et vieux métiers : le faubourg Saint-Antoine », 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les Catacombes », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

PARIS-MUSÉES

« Derain, Van Dongen », 12 h 30 ; « Ecriture et peinture : Gysin, Hartung, Soulages... », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

« Peintures, mobiliers et objets d'art renaissance », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Souvenirs de George Sand et de son entourage », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musée Renan-Scheffer).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « La voie vers l'abstraction : Bart van der Leck, Pays-Bas, 1876-1958 », par S. Lemoine (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

9, *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Forteresses des princes du Wurtemberg. Le prince de Hochdorf », par O. Boucher (Antiquité vivante).

4, *rue* de Chevreuse, 17 h 30 : « Pologne : institutionnalisation de l'opposition ? », par Marcin Krol (Rencontres du CERI).

3, rue Rousselet, 19 h : « L'Inde au Moyen Age » (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Un mythe initiatique : le mythe de Faust », par Cordier (L'Homme et la connaissance).

91, rue de Seine, 20 h : « Spagirie, énergie de guérison », par J. Dubuis (l'Espace bleu).

27, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « Méthodes de réharmonisation corporelle par des techniques manuelles. L'ostéopathie », par D. de La Rivière (La Maison du Soleil).

68, rue Daguerre, 20 h 30 : « Les mythes de la création dans les religions du monde : la lutte contre les dragons », par L. Winckler ; 20 h 30 : « Les mythes grecs au présent : Zeus et le pouvoir de l'organisation », par F. Schwarz (Nouvelle Acropole).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 28 novembre

TF 1

20.40 Feuilleton : Le rêve californien. De Dick Lowry, d'après le roman de David Nevin. Avec Richard Chamberlain, Alice Krige (3e épisode). ▶ **22.00 Magazine : Médiations.** De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Thème : « Cambriolages. Que fait la police ? » **23.20 Journal et Météo. 23.40 Magazine : Minuit sport. 0.40 Série : Drôles d'histoires. 1.05 Feuilleton : Symphorien. 1.30 Magazine : Médiations. 2.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.40 Le grand échiquier. Emission de Jacques Chancel. Montserrat Caballé à Barcelone. Avec Juan Pons (ténor), Luca Canonici (ténor), Raquel Pierotti (mezzo), Maria-José Gallego (soprano), Sonia del Castillo (soprano), Arantxa Arquellas (danseuse étoile), Luis Llach accompagné par l'Orchestre philharmonique de Barcelone, direction Jean-Claude Casadesus, Maria del Mar Bonet, Marina Rossel, José Carreras, Pascual Marajall (maire de Barcelone), Jordi Pujoll (président de la Generalitat de Catalogne). **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Un nommé Cable Hogue** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1970). Avec Jason Robards, Stella Stevens, David Warner. *(Horaires sous réserves.)* **0.40 Informations : 24 heures sur la 2. 1.05 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : le Bon, la Brute et le Truand ■ Film italien de Sergio Leone (1967). Avec Clint Eastwood, Eli Wallach, Lee Van Cleef. **23.15 Journal et Météo. 23.40 Magazine : Océaniques.** Thomas Bernhard, monologues à Majorque, de Krista Fleischmann et Wolfgang Koch. **0.35 Musiques, musique.** Maurice Ravel : La valse, par Akiko Ebi et l'orchestre des Concerts Lamoureux. **0.50 Série : Patch rock.** Histoire crétoise. **1.40 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Police academy □ Film américain de Hugh Wilson (1984). Avec Steve Guttenberg, G.W. Bailey, George Gaynes. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Bobagolfoot.** A 22.10, football ; à 22.40, golf ; à 23.10, football américain. **0.05 Cinéma : les Lunettes d'or** ■ Film italo-franco-yougoslave de Giuliano Montaldo (1987). Avec Philippe Noiret, Rupert Everett, Valeria Golino. **1.45 Série : Paire d'as. 2.35 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

20.30 Les accords du diable : La chose. Téléfilm de Steven Spielberg, avec Sandy Dennis, Darren McGavin, Ralph Bellamy. **22.00 Les accords du diable.** Les rubriques du magazine. **22.25 Série : Le voyageur. 23.00 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 La traque** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 Sam et Sally** (rediff.). **3.05 Vive la vie !** (rediff.). **3.20 Voisin, voisine** (rediff.). **4.20 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.50 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : Rémission pour un voyou. De Gary Kent, avec Esai Morales, Chuck Bail, Janice Rule. **22.25 Série : Le Saint. 23.20 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.10 Journal. 0.30 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris** (21e épisode). **2.15 Le dessous du ciel** (21e épisode). **2.30 Docteur Erika Werner** (dernier épisode). **3.25 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **4.20 Docteur Erika Werner** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.30 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Art et électronique : état des lieux. 1. Le festival. **20.30 Le grand débat.** la vérité importune. **21.30 Dramatique.** Défi de défunt, de Pierre Louki. **22.40 Cote d'amour.** Cinéma, à propos du film de Jacques Demy : Trois places pour le 26. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 2 septembre lors des Semaines d'Ascona) : Quatuor à cordes nº 4 en ré majeur, op. 44, nº 1, de Mendelssohn ; Quatuor à cordes nº 2, d'Ives ; Quintette pour clarinette et cordes en si mineur, op. 115, de Brahms, par le Quatuor de Cleveland (Donald Weilerstein et Peter Salaff, violons, James Duham, alto, Paul Katz, violoncelle, Sabine Meyer, clarinette). A 22.30, Concerto vocal : Orphée et Eurydice (extrait), de Gluck ; Ernani (extrait), de Verdi ; Les noces de Figaro (extrait), de Mozart : Der Freischütz (extrait), de Weber. A 22.50, Les enregistrements d'Ignaz Friedmann. A 23.07, Sonate pour piano nº 15 en ré majeur, op. 28, de Beethoven ; Die Loreley, de Liszt ; Symphonie nº 2 en ut mineur, op. 29, de Scriabine. **0.30 Myositis.**

Mardi 29 novembre

TF 1

14.30 Téléfilm : Je suis à Rio, ne m'attends pas pour dîner. D'Alain Ferrari, avec Marie-Christine Barrault, Patrick Chesnais, Henri Garcin. **16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi.** Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips.** Le renouveau. **18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Mais où est donc passée la 7e compagnie ?** □ Film français de Robert Lamoureux (1973). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione. **22.15 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. **23.35 Journal, Bourse et Météo. 23.55 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.05 Série : Drôles d'histoires. 0.30 Feuilleton : Symphorien. 0.55 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.20 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. Le scieur de long, pièce de Marcel Moussy. **16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Spécial Michèle Morgan. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.50 Série : Mac Gyver.** Associés. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La baby-sitter.** Avec Véronique Boulanger. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.40 Cinéma : Le père Noël est une ordure** ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1982). Avec Anémone, Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel, Gérard Jugnot, Christian Clavier. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Ciné 88.** De Pierre Tchernia. Sommaire : Rétrospective de l'année cinématographique 1988 et présentation des programmes des fêtes ; Le nouveau musée anglais du cinéma de Londres. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.05 Magazine : Horrorscope 89.** De Pierre Tchernia. Le cinéma fantastique. **0.15 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.00 Magazine : Regards de femme. Présenté par Aline Pailler, en direct de Toulouse. **14.30 Feuilleton : Le roi qui vient du sud.** 4. Le saut périlleux. **15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Sommaire : Télécœur : Attractions ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Dessins animés.** Petit ours brun ; Luc et Bérangère. **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche.** Présenté par Patrice Drevet. **18.30 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le cerveau. **20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 INC.** ▶ **20.35 Cinéma : le Capitan** □ Film français d'André Hunebelle (1960). Avec Jean Marais, Bourvil, Elsa Martinelli, Arnoldo Foa, Pierrette Bruno. **22.20 Journal. 22.45 Cinéma : Parking** ■ Film français de Jacques Demy (1985). Avec Francis Huster, Keiko Ito, Laurent Malet, Gérard Klein. **0.15 Musiques, musique.** Barcarolle opus 26 de Fauré, par David Abramovitz, piano.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Cet obscur objet du désir ■■ Film français de Luis Bunuel (1977). Avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina. **15.20 Cinéma : Diva** ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1980). Avec Frédéric Andreï, Wilhelmenia Wiggins-Fernandez, Richard Bohringer. **17.10 Bandes annonces cinéma dans les salles. 17.40 Cabou Cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Alain Prost... **20.30 Cinéma : le Contrat** ■ Film américain de John Irvin (1986). Avec Arnold Schwarzenegger, Kathryn Harrold, Sam Wanamaker. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : la Malédiction de la panthère rose** □ Film américain de Blake Edwards (1978). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Robert Webber (v.o.). **23.55 Cinéma : Vidéodrome** ■ Film américain de David Cronenberg (1982). Avec James Woods, Sonja Smits, Deborah Harry. **1.20 Cinéma : le Fantôme de la liberté** ■■ Film français de Luis Bunuel (1974). Avec Jean-Claude Brialy, Michaël Lonsdale, Michel Piccoli.

LA 5

14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y, Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Chasseur ■ Film américain de Buzz Kulik (1980). Avec Steve MacQueen, Eli Wallach, Kathryn Harrold. **22.45 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.45 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **1.00 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.10 La traque** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Sam et Sally** (rediff.). **4.00 Vive la vie !** (rediff.). **4.15 Voisin, voisine** (rediff.). **5.15 Le clan Beaulieu.**

M 6

14.25 Le dessous du ciel (rediff.). **14.40 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. 20.35 Téléfilm : Six colts et un coffre.** De Burt Kennedy, avec Richard Crenna, Richard Egan. **21.55 Série : Le Saint. 22.50 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.45 Journal. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris** (22e épisode). **2.15 Le dessous du ciel** (22e épisode). **2.30 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **3.20 Documentaire : Visages de Chine. 3.50 Ondes de choc** (rediff.). **4.45 Visages de Chine** (redif.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.30 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Art et électronique ; état des lieux. 2. Autour de deux artistes rencontrés à Rennes (Christina Kubisch et Jean-François Prigent). **20.30 Archipel médecine.** Dossier : Des cailloux dans les reins, les progrès de la recherche. **21.30 Aujourd'hui, les femmes d'Egypte. 22.40 Nuits magnétiques.** Correspondances : je t'écris, moi non plus. 1. Mes chers parents. Chroniques de la vie familiale. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 25 octobre en l'église Notre-Dame-du-travail) : Ach lieben Christen, seid getrost, cantate BWV 114, Es ist dir gesagt, Mensch, was gut ist, cantate BWV 45, de Bach. Missa scala aretina, de Valls, par l'ensemble vocal et instrumental La Chapelle royale, dir. Gustav Leonhardt. **23.07 Club d'archives.** Charles Munch, vingt ans déjà. Les classiques du XXe siècle : La valse, de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol mineur, op. 16, de Prokofiev ; Pacem in terris, op. 404, de Milhaud ; Requiem canticles, de Stravinski. **1.00 En passant par Dvorak.** Esquisses poétiques, op. 85, Berceuse en sol majeur, par Radoslav Kvapil, piano.

Audience TV du 27 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

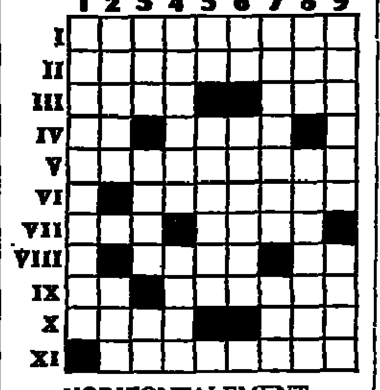
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.0	7 sur 7 20.1	Stade 2 16.6	Lady Blue 9.4	Si tu vas à Rio... 2.5	Si c'était demain 4.5	Graffi'6 1.7
19 h 46	58.7	7 sur 7 20.7	Maguy 20.8	Lady Blue 9.8	Ça cartoon 2.2	Si c'était demain 4.0	Graffi'6 1.7
20 h 16	68.0	Journal 24.1	Journal 21.1	Benny Hill 13.3	Ça cartoon 3.2	Journal 4.0	Oncle Bill 2.7
20 h 55	71.1	5e Commando 25.9	Le clan 21.3	Le secret... 2.4	Les cadavres... 1.5	Arche perdue 20.9	Companeros 2.3
22 h 8	59.7	5e Commando 25.8	Pub 7.8	Journal 3.5	Objet du désir 1.0	Arche perdue 22.6	Companeros 1.8
22 h 44	26.6	Sport dimanche 10.5	Enfants du rock 2.3	La Fille... 2.6	Objet du désir 0.9	Enfer du devoir 7.0	Sœurs Brontë 2.7

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4884



HORIZONTALEMENT

I. Peut être un cœur solitaire. II. Pouvait être reprochée à des gens très « gentils ». – III. Nom donné à une souris. Affluent du Danube. – IV. Un cri de surprise. Peut être assimilé à la tuile quand il est dur. – V. Un flot de paroles. – VI. Capables de monter. – VII. Un sommet. Eut son père à charge. – VIII. Capitale dans des îles. En France. – IX. Préposition. Un certain entrain. – X. Une veuve vraiment brûlante. Ne conserva pas. – XI. Faire un envoi de pruneaux.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui aiment les chinoiseries. – 2. S'étend sur les Rocheuses du Nord. Est parfois plein de nœuds. – 3. N'est évidemment pas un agrément. Fit un travail d'administrateur. Morceau de tarte. – 4. Une femme dont on pourrait penser qu'elle a été frappée. Est complet quand il y a le son. – 5. Adverbe. Un doigt. – 6. Lie. Une sorte de pistolet. – 7. Souvenir de victoire. Juge. – 8. Langue morte. Presque crevé. – 9. Sans bavures. Se transforme souvent en coqueluche.

Solution du problème nº 4883

Horizontalement

I. Cosmétologues. – II. Acteur. Ebats. Su. – III. Seau. Ursidés. Té. – IV. Sartre. Irisés. – V. Ente. Ionie. – VI. Elève. Nuits. – VII. Irrecevable. Sot. – VIII. Eu. Oh !. Egée. Sore. – IX. D.S.T. Ornent. Il. – X. Stop. Ut. Halo. – XI. Irritables. Ici. – XII. Antée. Aral. – XIII. Leu. Nilgauts. – XIV. Elan. On. Aèdes. – XV. Esse. Orateur. Ré.

Verticalement

1. Casse-pieds. Alpe. – 2. Océan. Rustine. – 3. Starter. Tortues. – 4. Meute. Eo. Pré. Le. – 5. Eu. Echo. Iéna. – 6. Truelle. Rut. Ino. – 7. Eventail. – 8. Lessivage. Goa. – 9. Obi. Oeben. Liant. – 10. Gadin. Léthé. – 11. Utérine. As. Tau. – 12. Essieu. Sil. Aser. – 13. Isoloir. – 14. Stentor. Caler. – 15. Nues. Stencil. Se.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 26 novembre 1988 :

DES DÉCRETS

● Du 22 novembre 1988 autorisant la Compagnie nationale Air France à utiliser sur des liaisons de cabotage des aéronefs étrangers.

● Nº 88-1061 du 24 novembre 1988 portant approbation d'une modification des cahiers des missions et des charges des sociétés Antenne 2 et France Régions 3 approuvés par le décret nº 87-717 du 28 août 1987.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 27 novembre 1988 :

UN DÉCRET

● Nº 88-1062 du 25 novembre 1988 relatif au délégué interministériel aux Jeux olympiques d'hiver de 1992.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 novembre à 0 heure et le mardi 29 novembre à minuit.

Les hautes pressions qui recouvraient la France s'effondrent rapidement, laissant le passage aux perturbations océaniques. Un système pluvieux pénétrera ainsi sur une grande partie du pays, épargnant seulement les régions méridionales.

Mardi : grisaille et pluie.

Nuages et pluie envahiront dès le matin la moitié nord du territoire. Attention aux pluies verglaçantes sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne et Rhône-Alpes, aux brouillards du Poitou-Charentes au Limousin. Plus au sud, temps sec mais très nuageux et brumeux sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées ; les éclaircies seront généralement de courte durée.

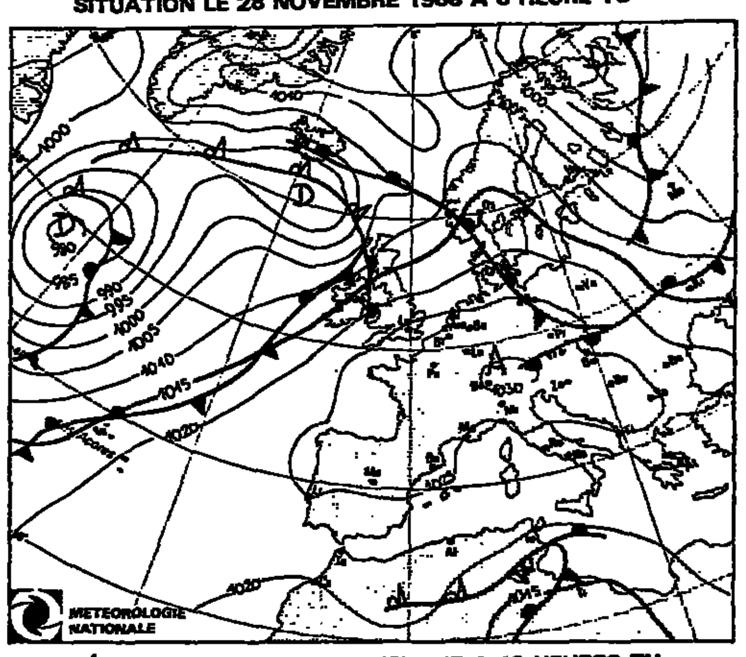
Le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, les Alpes du Sud et la Corse bénéficieront en revanche d'un temps ensoleillé malgré l'arrivée de nuages de plus en plus nombreux.

Les températures minimales, en nette hausse, avoisineront 8 à 10 degrés près de la Manche et en Bretagne, 0 à – 4 degrés dans le Nord-Est, le Centre-Est et le Massif Central, 0 à 4 degrés dans le Sud-Ouest, 3 à 5 degrés du Nord au Centre et aux Pays de la Loire.

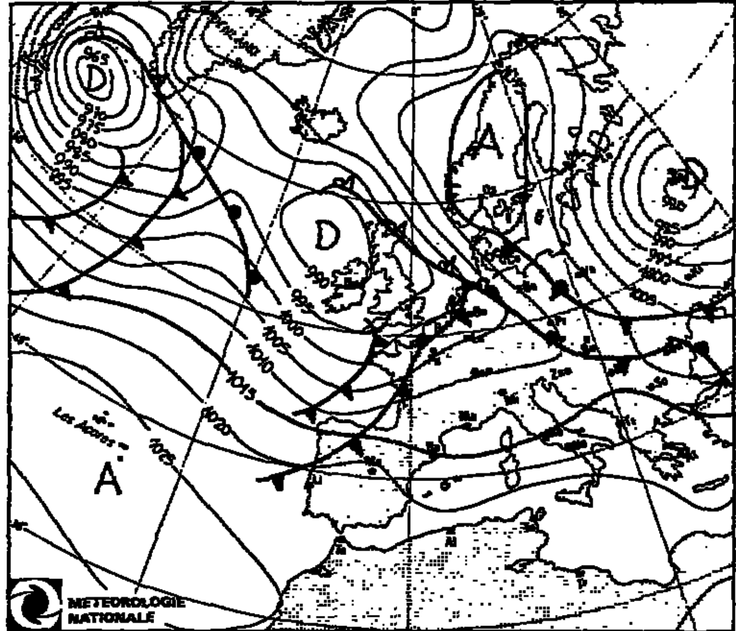
Les températures maximales, en hausse générale, seront comprises entre 8 et 10 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, 15 à 17 degrés dans le Sud-Est, 10 et 14 degrés sur la moitié ouest du pays.

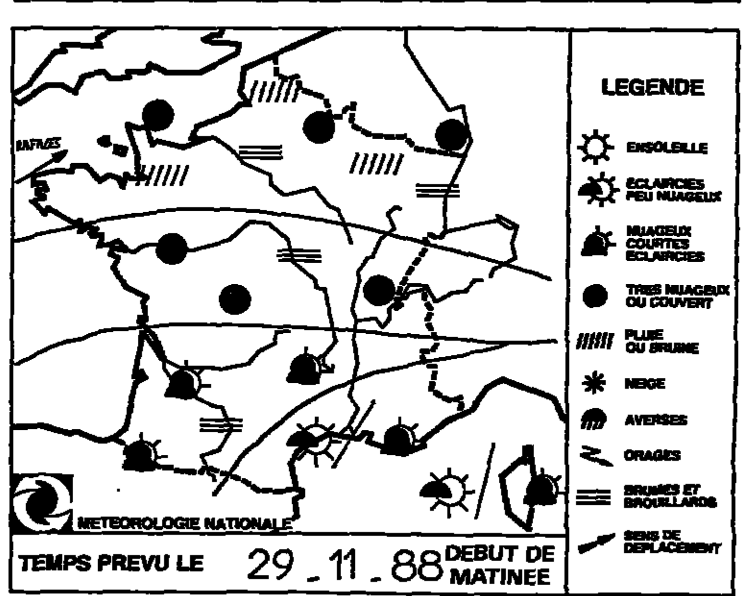
Le vent, généralement modéré de secteur sud-ouest, soufflera du nord-ouest près du golfe du Lion.

SITUATION LE 28 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-11-1988 à 6 heures TU et le 28-11-1988 à 6 heures TU — le 27-11-1988

FRANCE

AJACCIO	16	4	D
BIARRITZ	13	7	C
BORDEAUX	0	–2	B
BOURGES	6	–4	B
BREST	10	1	C
CAEN	8	–2	B
CHERBOURG	7	1	C
CLERMONT-FERR.	–1	–5	B
DIJON	6	–3	B
GRENOBLE St-M-H	3	–1	C
LILLE	9	–1	B
LIMOGES	4	–3	D
LYON	1	0	D
MARSEILLE-MAR.	10	–1	D
NANCY	5	–4	B
NANTES	4	0	B
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	8	1	B
PAU	12	0	D
PERPIGNAN	17	–2	D
RENNES	9	–4	B
ST-ETIENNE	–1	–4	–
STRASBOURG	3	0	B
TOURS	3	0	B
TOULOUSE	9	–3	D
POINTE-A-PITRE	31	21	P

ÉTRANGER

ALGER	18	6	D
AMSTERDAM	10	5	N
ATHÈNES	15	10	C
BANGKOK	31	21	C
BARCELONE	16	3	D
BELGRADE	2	0	C
BERLIN	6	–1	+
BRUXELLES	9	3	N
LE CAIRE	22	16	D
COPENHAGUE	3	–2	P
DAKAR	27	23	D
DELHI	24	10	D
DJERBA	16	13	P
GENÈVE	1	–1	C
HONGKONG	20	14	D
ISTANBUL	7	6	C
JÉRUSALEM	16	10	C
LISBONNE	16	9	D
LONDRES	6	2	C
LOS ANGELES	22	9	D
LUXEMBOURG	6	–3	B
MADRID	15	–1	D
MARRAKECH	17	7	D
MEXICO	26	10	B
MILAN	7	–3	B
MONTRÉAL	13	0	C
MOSCOU	–4	–11	D
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	18	9	O
OSLO	–1	9	*
PALMA-DE-MAL.	18	2	C
PÉKIN	10	–2	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	15	3	N
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	–4	–11	C
SYDNEY	19	15	C
TOKYO	11	3	C
TUNIS	17	8	P
VARSOVIE	3	–4	N
VENISE	11	0	D
VIENNE	6	2	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Alquier-Bouffard,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yann ALQUIER-BOUFFARD,

survenu le 11 novembre 1988, dans sa trente-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à « Bouffard », Castres (Tarn).

– Mme Maurice Boigey,
sa mère,
M. Alexandre Boigey,
son fils,
M. René Lemoine,
son oncle,
Les familles Lemoine, Wurceldorf, Boigey, Gable, Voisinet,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 novembre 1988, à Savigny-le-Temple, de

Françoise BOIGEY,
maître de conférences
à l'université Paris-VI.

Son incinération dans la stricte intimité aura lieu au cimetière intercommunal de Valenton (Val-de-Marne), le mercredi 30 novembre, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes mais un don à l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif.

6, place de la Poste,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Le mardi 29 novembre 1988, à 11 heures, à la Communauté de Valpré, 1, rue de Chalin, Ecully (Rhône),

Sylvie,
Iris, Emmanuelle, Clémence,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'ont aimé entoureront

François BOINVILLIERS,

qui nous a quittés le 25 novembre.

L'inhumation aura lieu le 30 novembre 1988, à Brinon-sur-Sauldre (Cher), à 14 h 30.

17, montée des Roches,
69130 Ecully.

– Le R.P. Jean Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire,
La communauté oratorienne de Saint-Germain-en-Laye,
Tous les Pères de l'Oratoire,
Mme veuve Dabet,
sa sœur,
Mme Raymonde Muzard,
Mme veuve G. Guillon,
M. et Mme Henri Brasdu,
ses neveux et petits-neveux,

font part de la mort du

Père Maurice BRASDU,
prêtre de l'Oratoire,
ancien curé de Sainte-Thérèse
de Boulogne-Billancourt,

survenue dans sa quatre-vingt-seizième année, le 26 novembre 1988, chez les sœurs franciscaines de Saint-Germain-en-Laye.

La messe sera célébrée le mercredi 30 novembre, à 9 heures, en l'église de Saint-Germain-en-Laye, place du Château.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Salomon-Reinach,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. Alain Caron,
son époux,
Pierre,
son fils,
Mme Pierre Schmidt,
sa mère,
Mme Charlotte Lalire,
sa grand-mère,
M. et Mme Bernard Schmidt,
M. et Mme Alain Schmidt,
ses frères et belles-sœurs,
M. et Mme Blanpain,
ses beaux-parents,
Toute la famille
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Danièle CARON,
docteur en droit,

survenu le 20 novembre 1988, à l'hôpital Curie, à l'âge de trente-sept ans.

L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu à Vertus (Marne), dans l'intimité familiale.

4 *bis*, rue Albert-Thomas,
94500 Champigny-sur-Marne.
6, rue Carpeaux,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Mme Jean Chidiac,
M. et Mme David Chaldecott
et leurs enfants,
M. et Mme Riad Obegi,
Les familles Chidiac, Issa, Daoud, Chehade, Haraoui, Hajjchahine, Braidi, Massad, Chaldecott, Obegi, Gemayel, Duverger, Khayat et Abou-Hatem,
Et toutes les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie CHIDIAC,

survenu à Paris, le 23 novembre 1988, dans sa trentième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 novembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, *Paris-5e*.

Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie.

49-51, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Annecy-le-Vieux. Paris.

M. et Mme Michel Belbeze
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Dumas-Crouzillac
et leurs enfants,
Les familles Cottreau, Fabre, Prost,
Parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Xavier COTTREAU,
administrateur en chef honoraire
des affaires d'outre-mer,

survenu le 25 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses funérailles seront célébrées le mardi 29 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Laurent d'Annecy-le-Vieux, suivies de l'inhumation au cimetière des Glaisins.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Aldo Disegni,
M. et Mme Pierre Ferrara
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Armand
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Allouche
et leur enfant,
M. Pierre Armand,
Les familles Bessis, parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère

Mme Mary DISEGNI,
née Bessis,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 19 novembre 1988, à Tunis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa soixante-dix-huitième année, de

M. Jean LOTTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur départemental
de l'action sanitaire et sociale du Nord.

De la part de sa famille :
Mme Jean Lottin-Charles,
son épouse,
M. Jean-Jacques Lottin et le docteur Marie-Hélène Lottin,
ses enfants,
Fabienne et Delphine,
ses petits-enfants,
Mme le docteur Catherine Théry.

L'incinération a eu lieu le 18 novembre.

70, façade de l'Esplanade,
59800 Lille.

– M. et Mme Jacques Michel-Dalès,
M. et Mme Jean Michel-Dalès,
Le comte et la comtesse Stanislas de Hauss-Boncza
et leurs enfants,
M. Yves Michel-Dalès,
M. Frédéric Michel-Dalès,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme François MICHEL-DALÈS,
née Paule Bourgoignon,

survenu le 26 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 novembre, à 13 h 45, en la chapelle des sœurs de Saint-Maur, 12, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lahbib RAMDANI,

survenu à Paris, à l'âge de vingt-neuf ans.

De la part de tous ses collègues de la clinique du Marais,
Tous ses amis,
Ses voisins,
qui partagent la douleur de sa famille et lui expriment leurs condoléances.

Chacune de nos pensées sera une prière pour le repos de son âme.

9, rue Arezki-Aït-dir,
El Mouradia,
Alger.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Simone Rolland,
son épouse,
Brigitte et Francis Gabet
et leurs enfants,
Paul Alain et Danièle Rolland
et leurs filles,
Philippe Rolland, Jacqueline Vadrot
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre ROLLAND,
ancien administrateur supérieur
des TAAF,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 21 novembre 1988.

49, avenue de Châtenay,
92160 Antony.

– Paris. Nice. Solaro.

M. et Mme Jean-Laurent Andreani,
Jean-Alexandre,
Olivia,
Mme veuve Toussainte Andreani,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Yvonne Andreani,
M. et Mme Philippe Donzel
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Donzel,
Mme veuve Pradelle,
née Marie De Ortoli,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme veuve Dieudonné,
née Eugénie De Ortoli,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Baptiste De Ortoli,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Bagni,
leurs enfants et petite-fille,
Mme veuve Yvette De Ortoli,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis De Ortoli
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Lasnon
et leurs enfants,
Mme Elliot-Bartoli,
M. J.-D. Marcotorchino,
M. et Mme Félix Franchi,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents alliés et amis,

très touchés des innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très regretté

M. Baptiste ANDREANI,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leurs présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Remerciements

– Ce 28 novembre 1988, un mois après sa mort,

Serge FUSTER CASAMAYOR,

aurait eu soixante-dix-sept ans.

Que tout ceux qui nous ont écrit ou manifesté leur sympathie touvent ici nos remerciements.

Hélène et Jean-Michel Fuster,
63 bis, rue Damrémont,
75018 Paris.

– Ne pouvant répondre individuellement aux très nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Amar NAROUM,

la famille prie tous ses amis de France et d'Algérie de trouver ici l'expression de ses très sincères et très vifs remerciements.

Anniversaires

– Le 28 novembre 1987, le

compositeur Paul ARMA,

nous a quittés.

Que soient remerciés ceux qui, pendant cette année, ont su rester fidèles à l'ami et au musicien.

– Le 28 novembre 1978 disparaissait

Marie-Anne (Mis) BARDIN.

Que son souvenir demeure parmi tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

– Une messe à l'intention du

professeur Raymond MANDE,

sera dite en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 1er décembre 1988, à 12 h 15.

Messes anniversaires

– Pour le sixième anniversaire du décès de

Michel RUBIN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Le Cercle Bernard-Lazare organise une rencontre sur le thème : **« Etre juif, choix personnel ou hérédité ? »** Le débat sera ouvert par l'intervention de Léo Michel Abrami, rabbin du Mouvement réformiste américain, chargé de la communauté de Sandton, en Afrique du Sud. Jeudi 1er décembre à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 8 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au Sénat, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : **« Une démarche vers la paix »**, avec Mme Marie-Claire Mendès France, MM. Henry Bulawko, Harlem Désir, Claude Estier, Christian Pierret, Fayez Abou Rakhmeh, Hanna Siniora, Zeev Sternhell... Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léa. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, ou au PS, 31, rue Ballu, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

– Vous êtes conviés au vernissage de François Cabrit (peintures) à la Galerie Efté, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7e, le jeudi 1er décembre, à partir de 18 heures.

– L'association Les ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien vous invite à sa vente d'entraide, qui aura lieu le 29 novembre 1988, de 17 heures à 20 heures, et les 30 novembre, 1er et 2 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, d'Aéroports de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

Valérie André signera son livre *Madame le Général* au cours de la vente, le mardi 29 novembre et le jeudi 1er décembre, à partir de 17 h.

– Journées d'études du Centre de formation et de recherches psychanalytiques, samedi 3 décembre 1988, de 17 heures à 19 heures : **« Quelle éthique pour la psychanalyse ? »**

Débat préparé par Patrick Guyomard et Jacques Sédat.

Dimanche 4 décembre 1988, de 9 heures à 18 h 30 : **« La psychanalyse et la politique de la santé mentale »**, avec Maud Mannoni, M. Polo, Dr C. Covindassamy, Dr D. Gobert, Pr Lucien Israël, Dr P. Lagarde, Dr Michel Audisio, Jacques Maître, Jacques Saliba.

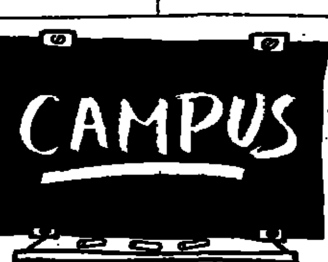
Renseignements et inscriptions : Christiane Balasc (48-05-46-89).

– En raison des perturbations de la Poste de nombreuses convocations n'étant pas parvenues, l'Institut Pierre-Mendès-France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e, rappelle que la conférence de M. Claude Nicolet, membre de l'Institut et professeur à l'université Paris-I, aura lieu le jeudi 1er décembre, à 18 h 30, sur la « Génération Mendès France ».

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le lundi 28 novembre, à 16 heures, salle 306, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, M. Régis Maury : « La vie agricole en Touraine. Etude géographique d'une évolution humaine et économique ».

– Université Paris-IV, le mardi 29 novembre, à 9 h 30, avenue de la Salle-des-Actes, centre administratif, Mlle Ramda Mokdessi : « La parole salutaire ».



Les champions de la communication

Rhône-Poulenc, Bouygues, Arthur Andersen d'une part ; Centrale, l'ESSEC, l'Institut supérieur du commerce de l'autre. Ces six institutions ont obtenu, chacune dans sa catégorie, les triangles d'or, d'argent et de bronze de la communication entreprises-écoles, créés par la revue *Ressources humaines*, à l'occasion de son troisième anniversaire.

Ces distinctions ont été établies à la suite d'un questionnaire auquel ont répondu cinq cents étudiants et trois cent cinquante directeurs des ressources humaines, pour savoir quelles entreprises et quels établissements d'enseignement supérieur leur semblaient avoir la meilleure politique de communication, les uns vis-à-vis des autres. Les dix institutions arrivées en tête à la suite de cette enquête ont été priées de présenter un dossier expliquant leur politique. Et c'est ce nouvel examen qui a abouti aux récompenses annoncées. Les responsables de la revue ont tenu, en particulier, à ce que la troisième marche du podium soit réservée à des organismes d'importance moyenne, pour éviter que les plus petits soient écrasés par les mastodontes.

Cette initiative met heureusement l'accent sur un phénomène nouveau : la mise au point, dans les entreprises comme dans les écoles et les universités, d'une véritable stratégie de communication, pour faciliter la connaissance réciproque entre professions et formations. C'est ainsi que Rhône-Poulenc mène des actions très diversifiées, qui vont des participations aux forums et aux amphis d'information, à la coopération avec des écoles pour la mise en place de programmes de formation (option bio-ingénierie à Centrale, mastère d'audit international à l'ESCP), en passant par l'accueil de stagiaires et le financement d'une soixantaine de thèmes. Mais si cette politique d'ouverture est déjà menée très loin dans certains secteurs industriels de pointe, elle reste encore assez balbutiante dans des domaines plus traditionnels ou des secteurs encore mal connus des étudiants comme la distribution ou la grande consommation.

F. G.

Ressources humaines, 82, boulevard Sébastopol, 75003 Paris. Tél. : 42-71-29-29.

• Aide alimentaire

Regroupés au sein de l'Action sociale étudiante, les étudiants de quinze grandes écoles et d'une université participent jusqu'à la fin de novembre à la collecte nationale des banques alimentaires.

(Action sociale étudiante, Ecole polytechnique, caisse des élèves, 91128 Palaiseau Cedex. Tél. : 69-41-82-00.)

• Sociétés contemporaines

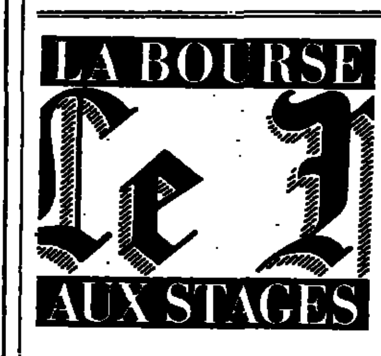
L'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESCO), qui dépend du CNRS, organise, vendredi 2 décembre, dans ses locaux, 59, rue Pouchet, 750017 Paris, une journée « portes ouvertes ».

(CNRS, 15, quai Anatole-France, 75017 Paris. Tél. : 45-55-92-25.)

• Collectivités et culture

Un colloque sur le thème *« Coopération des collectivités publiques et action culturelle »* aura lieu les 1er et 2 décembre à Grenoble. Ce colloque, organisé par l'université des sciences sociales, est notamment destiné aux élus des collectivités territoriales.

(Université des sciences sociales 47 X 38040 Grenoble Cedex. Tél. : 76-82-55-65.)



Etudiants* 100 stages en Europe

à gagner dans le Monde
du 21 au 30 novembre.
Retrouvez laquelle
des entreprises participantes
se cache derrière
les affirmations suivantes.
(Voir logos en pages emploi.)

Conservez vos réponses.
Vous les reporterez
dans le bulletin-réponse qui paraîtra
le 30 novembre (le Monde daté
1er décembre). Pour vous aider
sur Europe 1,
un indice sera diffusé chaque jour
au Journal de 20 heures pendant
toute la durée de la Bourse.
Retrouvez ces indices sur minitel :
36.15 LEMONDE
ou 36.15 EUROPE 1.

** Bac + 3 minimum obtenu courant 1989.*

31 **Société française appartenant à un grand groupe américain, sa volonté d'excellence, qui lui assure le leadership sur son marché, lui a permis en 1987 de remporter l'oscar de l'innovation LSA.**

32 **Prisons : on ne l'attendait pas dans la bande des quatre.**

33 **La politique de participation dynamise l'entreprise.**

34 **Sans nous le ciel est inaccessible.**

35 **Elle possède sa propre flotte d'avions et de véhicules qui desservent chaque nuit plus de quatre-vingts bureaux dans vingt-trois pays.**

Le Monde
CAMPUS
avec
EUROPE 1

Sports

FOOTBALL : le championnat de France

Les « matraciens » manquent de ressort

Après vingt journées, le Paris-Saint-Germain est toujours leader du championnat de France. Il a consolidé sa première place en gagnant 1 à 0 à Bordeaux. Auxerre, vainqueur sur le même score à Laval, s'accroche à 1 point, derrière. Tout comme les Girondins qui ont perdu leur deuxième match consécutif à domicile, le Matra-Racing de Paris traverse une période difficile. Classé quinzième, il a subi, devant Sochaux (0-2), au Parc des Princes, sa cinquième défaite consécutive.

Matra fait du sur-place. Lorsqu'on a multiplié les succès en formule 1 ou aux Vingt-Quatre Heures du Mans, on comprend qu'un tel constat ne fasse pas plaisir. Pourtant, l'équipe du Matra-Racing de Paris n'avance effectivement plus d'un pouce, ou, plutôt, d'un point. Elle a perdu ses cinq dernières rencontres de championnat et n'a plus gagné depuis deux mois.

Les « matraciens », comme on les appelle, ont subi la loi de leurs trois derniers invités au Parc des Princes. Après le PSG et Auxerre, Sochaux, contre Matra-Racing, s'est imposé dans la capitale. Une victoire symbolique, tant les politiques des deux clubs sont opposées : l'une forme les joueurs et les vend, notamment au Matra qui, lui, compose son effectif à coups de millions.

Sur le premier but des Doubistes, Jean-Christophe Thomas et Thierry Laurey ont servi de révélateurs des insuffisances défensives du Matra, le premier servant le deuxième absolument seul dans l'axe central, à vingt mètres du but parisien. Les départs à l'intersaison de Thierry Tusseau, de Philippe Mahut et de Bruno Germain, la longue blessure de Luis Fernandez, ont amoindri le Matra dans ce secteur. Pour pallier la blessure de Loïc Pérard, Thierry Fernier – qui avait effectué un bon début de saison à son poste de milieu de terrain – s'est reconverti tant bien que mal en arrière latéral. *« Pour bien s'exprimer, il faut une assise défensive. C'est le répondant de l'équipe, dans ce domaine, qui est en cause. Mais attention il s'agit du comportement de toute l'équipe, dès la perte du ballon »*, explique René Hauss.

L'entraîneur de Matra-Racing ne veut pas rejeter la faute sur ses défenseurs. C'est désormais dans tous les secteurs que Matra pèche. Sochaux a le plus souvent conservé la maîtrise du jeu au Parc des Princes. Et, depuis le 1er octobre, où Bordeaux avait subi un véritable affront (4-1), les attaquants du Matra n'ont jamais marqué deux fois dans le même match.

« Les joueurs veulent trop bien faire ; cela se traduit par une non-prise de risques. L'équipe est crispée ; elle n'attaque pas à 100 %, elle ne défend pas non plus à 100 % ; elle reste entre deux chaises », ajoute René Hauss, qui, depuis sa prise de fonction, cherche à redonner à son groupe la confiance, la sérénité et la joie de jouer qui l'habitaient contre Bordeaux.

Une mission bien délicate pour trois raisons : d'abord, les départs de Gérard Buscher pour Montpellier et de Jorge Placido pour le Portugal ont réduit l'effectif et les solutions de rechange. Ensuite, la sévère sanction infligée à l'international marocain Aziz Bouderbala (six mois ferme de suspension, à la suite de son expulsion à Lille) a renforcé, chez les « matraciens », le sentiment d'être les mal-aimés du championnat de France. Enfin, la démission d'Artur Jorge, l'ancien entraîneur, le 4 novembre dernier, s'est accompagnée de menaces précises de la direction de Matra : *« Le point sera fait à la trêve, qui fixera l'avenir du club, étant entendu que la situation actuelle ne sera pas longtemps poursuivie »*. Une telle annonce, sans doute destinée à mettre les joueurs face à leurs responsabilités, les a plutôt fragilisés, eux qui n'ont jamais très bien supporté l'esprit de concurrence que voulait instaurer Artur Jorge.

Ce dernier était arrivé en juillet 1987, en provenance de Porto, avec lequel il venait de gagner la Coupe d'Europe des clubs champions. Au bout de six mois, le Matra était troisième du championnat et tenait enfin un rang plus en rapport avec les investissements faramineux consentis par Jean-Luc Lagardère. Mais durant la trêve hivernale, un stage au Maroc allait dévoiler des tensions entre les joueurs – peu habitués à la quantité de travail exigée par Artur Jorge – l'entraîneur, mais aussi les dirigeants. Et différentes affaires se sont succédé, qui ont contribué à dégrader l'ambiance : l'élimination de la Coupe de France par Créteil, alors en division 3 au printemps dernier ; l'abandon par Maxime Bossis du brassard de capitaine ; le refus de Jean-Luc Lagardère de laisser partir Enzo Francescoli à la Juventus de Turin ; la querelle entre Jorge et Fernandez ; les relations distantes entre les joueurs et Jean-Louis Piette, vice-président, directeur général...

Le cas de l'ancien capitaine du PSG, Luis Fernandez, opéré du genou pour la deuxième fois il y a deux semaines, est symptomatique du gaspillage d'argent fait au Matra-Racing. Son salaire mensuel est estimé à 700 000 F et il n'a joué, en tout et pour tout, qu'une mi-temps depuis le début de la saison.

Aujourd'hui, Matra peut-il encore se permettre de soutenir un club, dont il assure presque totalement le budget, estimé à 85 millions de francs cette année et dont il n'est pas certain qu'il ne nuise pas à l'image de marque du groupe tout entier ? Depuis 1982, Matra aurait investi 30 milliards dans son club. Bénéfice : l'équipe évolue en division 1 et non plus en division 2. Mais tout cela reste bien loin de l'Europe, que Matra rêvait de conquérir.

THIERRY CERINATO.

L'UEFA recule

L'union européenne de football (UEFA) a décidé, le 27 novembre à Zurich, de ne pas faire rejouer sur terrain neutre le match retour des huitièmes de finale de la Coupe des clubs champions entre les Turcs de Galatasaray Istanbul et les Suisses de Neufchâtel Xamax.

Cette rencontre, disputée le 9 novembre, avait vu la victoire des Turcs par 5 à 0 mais des joueurs suisses et l'arbitre avaient été atteints par des projectiles lancés des tribunes. L'UEFA it alors sanctionné, dans un premier temps, le club turc en annulant le résultat. La mesure avait déclenché de nombreuses protestations en Turquie. Le président de l'UEFA, M. Jacques Georges, avait même reçu des menaces de mort. Finalement, l'UEFA a donc simplement décidé de faire jouer les deux prochaines rencontres des Turcs sur terrain neutre.

SKI ALPIN : la Coupe du monde

L'envol de Carole Merle

Les skieurs français ont commencé en fanfare la Coupe du monde de ski alpin. Samedi 26 novembre, Carole Merle a remporté le super-géant de Schladming (Autriche) devant deux enfants du pays. Dimanche 27, le champion olympique Franck Piccard est monté sur la deuxième marche du podium, devancé de douze centièmes de seconde par le Suisse Pirmin Zurbriggen. La suite dès lundi 28 et mardi 29 avec les slaloms géants des Ménuires.

LES MENUIRES
de notre envoyé spécial

Malgré ses canons à neige flambant neufs, la station des Ménuires n'avait pu convaincre les instances dirigeantes de la Fédération internationale de ski qu'elle était en mesure d'organiser sur ses pentes les deux premiers super-géants de la saison de Coupe du monde 1988-1989. Les épreuves ont donc été transférées en Autriche, juste au moment où les flocons commençaient à tomber.

Loin du futur site olympique, les coureurs français ont envoyé comme un message de consolation aux organisateurs qui s'étaient dépensés sans compter.

Samedi, Carole Merle n'a pas été troublée par l'abandon de son amie Catherine Quittet, qui souffre une nouvelle fois d'un genou. Partant en vingt-cinquième position, la skieuse de Barcelonnette a pu suivre sur les écrans de contrôle les descentes des premières et notamment des Autrichiennes Ulrike Maier (deuxième à 65 centièmes) et Anita Wachter (troisième à 90 centièmes). Elle en tirait des observations payantes puisque la Française réussissait à se montrer la plus rapide entre les quarante et une portes de la piste.

Déception pour les spectateurs autrichiens, qui avaient crié victoire un peu tôt, mais pas réelle surprise pour les entraîneurs français, qui félicitaient leur championne. Carole Merle, avec ses éclats de rire aussi fréquents que ses larmes, les a habitués au meilleur et au pire. Skieuse de talent, elle avait effectué une entrée en force sur le circuit de la Coupe du monde en 1983 en se classant troisième aux slaloms géants de Saint-Gervais, puis de Megève. Forte d'un titre de championne d'Europe junior dans cette spécialité, Carole séduisait par son *« toucher de neige »*, pour reprendre l'expression de Gilles Mazzega, le responsable de l'équipe féminine.

Grisée par ses premières performances – la jeune fille est alors âgée de vingt ans, – elle se laisse tenter par d'autres activités. La conduite automobile – *« ma réelle passion »* – l'accapare beaucoup, comme l'équitation, autre sport qu'elle pratique avec assiduité. Les podiums des courses de ski, elle commence alors à les regarder de loin. *« Je ne croyais pas en moi. Je pensais que je ne pouvais pas gagner, alors je ne m'entraînais pas ou à peine. »* Une spirale qui tire la skieuse vers le bas du classement jusqu'à remettre en cause sa place en équipe de France.

Et puis il y a cette fracture de la cheville au début de l'hiver 1986 qui l'écarte des pistes mais qui, en même temps, l'oblige à réfléchir un peu sur son avenir. *« J'ai compris que je me trompais de voie »*, reconnaît Carole. Forte de cette prise de conscience, elle se décide à entreprendre un entraînement physique sérieux. Le vélo et la course à pied, ses deux *« bêtes noires »*, sont désormais au menu estival. Et Carole peut à nouveau se faire craindre de ses camarades du cirque blanc.

Au mois de janvier dernier, elle renoue avec le succès en remportant un slalom géant à Tignes. Merle se révèle à nouveau une battante qui sait jeter ses forces au bon moment dans la bagarre. Agée de vingt-quatre ans, elle ne veut pas se voir infliger de leçon par *« des petites à peine entrées en équipe de France »*. Après qu'elle eût réalisé le meilleur temps de la descente du combiné aux Jeux olympiques de Calgary, la médaille d'or lui semble promise. Hélas ! le rêve est brisé par un piquet de slalom qui arrête la skieuse.

Résultat des Jeux olympiques : aucune citation, aucun point glané pour le classement. Mais Carole ne s'avoue pas vaincue. Au contraire, elle décide de s'entraîner avec plus de rigueur. Elle réalise enfin le bien-fondé de la préparation physique. La nonchalante entraîne même cet été ses amies dans un tour de Corse à vélo. *« Cet hiver, je veux être vite dans le coup »* annonçait-elle quinze jours avant le début des épreuves. S'estimant *« bien armée »* pour la descente, la skieuse polyvalente ne fixait pas encore de rendez-vous précis mais laissait entrevoir que les podiums étaient à sa portée.

Le déclic s'est produit en Autriche. Il annonce peut-être d'autres succès. Il renforce aussi les ambitions des plus jeunes. Cathy Chedal et Nathalie Bouvier, respectivement douzième et seizième à Schladming, peuvent bénéficier de la dynamique créée par leur aînée Carole Merle.

SERGE BOLLOCH.

ATHLÉTISME : crise à la Fédération italienne

Les baroufs du « clan » Nebiolo

Président des Fédérations italienne (FIDAL) et international, d'athlétisme (IAAF), Primo Nebiolo est sur la sellette. Après enquête du Comité national olympique italien (CONI), qui a décidé de transmettre le dossier à la magistrature, des hommes du « clan » Nebiolo risquent une inculpation pour abus de pouvoir, incurie et mauvaise gestion de fonds publics. Primo Nebiolo avait déjà été au centre de deux affaires qui avaient éclaté après les championnats du monde 1987 à Rome.

Ces derniers mois, Primo Nebiolo a été déstabilisé à deux reprises. Il y eut d'abord le scandale Evangelisti. Ce sauteur en longueur italien avait été crédité lors des championnats du monde d'athlétisme de Rome, en août 1987, d'un bon supérieur d'une trentaine de centimètres à la réalité. Il avait ainsi reçu la médaille de bronze du concours. Sa performance fut mise en doute par des journalistes.

Pas de ministère des sports

Une première enquête ordonnée par Primo Nebiolo la confirma néanmoins. Mais une deuxième investigation sous l'autorité du CONI révéla la tricherie. Evangelisti fut rétrogradé à la quatrième place (*le Monde* du 10 novembre 1987). Le deuxième scandale a éclaté dans la foulée. Un entraîneur de la FIDAL, mis en cause dans l'affaire Evangelisti, déclara qu'il avait reçu l'ordre de doper les athlètes.

Ces deux affaires dévoilées coup sur coup empêchèrent Primo Nebiolo d'être élu président du CONI, organisme d'autant plus important en Italie qu'il n'y a pas de ministère des sports. Bref, le prestige de l'homme, énorme parce qu'il avait réussi à faire passer l'athlétisme de l'amateurisme marron au professionnalisme, après avoir redressé le sport universitaire international, a été considérablement terni.

Aujourd'hui, Primo Nebiolo est atteint par un scandale financier. En 1979, la FIDAL a nommé une commission chargée d'attribuer à une société privée la gestion de ses opérations commerciales et de sponsorisation. Ce contrat aurait été attribué dans des conditions irrégulières. Aucun appel d'offre n'a été lancé. Sur les cinq sociétés contactées, seules deux furent mises en concurrence. La société Sbernadori-Manzoni décrocha le contrat pour une durée de huit ans en juin 1980. Quarante jours plus tard, le contrat était rétrocédé à une nouvelle société appelée Insport. A sa tête, Marco Sbernadori, un des piliers de la précédente société et un proche du président Nebiolo.

Autre anomalie, les droits perçus par Insport sur chaque contrat s'élevaient à 50 % au lieu des 15 % en vigueur dans la profession. La société Insport affirme que les 35 % supplémentaires qu'elle retenait sur chaque contrat étaient utilisés pour la promotion de la FIDAL et de l'athlétisme. Cet argent aurait notamment servi à prendre en charge les voyages de presse des journalistes. A ce jour, personne n'a eu accès au bilan financier de cette société qui aurait géré sur huit ans quelque 6 milliards de lires (28 millions de francs).

La dénonciation de ce contrat il y a quelques semaines par Giuliano Tosi, vice-président de la FIDAL et adversaire déclaré de Primo Nebiolo, a donné l'occasion au président du CONI, Arrigo Gattai, lui aussi farouche adversaire du président de la FIDAL, de nommer officiellement deux avocats chargés d'enquêter sur cette affaire.

Le 17 novembre, Arrigo Gattai, compte tenu de la gravité des irrégularités constatées, décidait de remettre le dossier au Parquet et suspendait Luciano Barra, haut fonctionnaire au CONI. Ancien secrétaire général de la FIDAL, démissionné en mars dernier pour avoir été mêlé à l'affaire Evangilisti, Luciano Barra était avec Giuseppe Mastropasqua, vice-président de la FIDAL, dans la commission chargée d'attribuer le marché et d'exercer un contrôle financier pendant toute la durée du contrat. Luciano Barra menace aujourd'hui de rendre publics vingt-quatre dossiers sur les irrégularités commises par le CONI et certaines fédérations.

A travers Luciano Barra, c'est évidemment Primo Nebiolo qui est visé. Ses détracteurs lui reprochent de n'avoir exercé aucun contrôle sur les termes et sur l'attribution du contrat et de n'avoir rendu aucun compte au Conseil fédéral. *« Je n'ai commis aucune omission*, affirme Primo Nebiolo. *Pour un président politique comme je le suis, il est impossible d'avoir tout sous contrôle. Les tâches doivent être partagées entre tous les conseillers fédéraux. Le président suit le sport dans ses grandes lignes et n'a pas à s'occuper des détails. »* Il n'empêche que, compte tenu des sommes engagées et des relations étroites qu'il entretenait avec toutes les personnes impliquées dans cette affaire, beaucoup se demandent comment le président Nebiolo a pu ignorer pendant huit ans les irrégularités commises et les termes inusités du contrat.

Un règne de plus en plus contesté

Largement relayée par la presse transalpine, cette affaire n'est pas la seule à éclater depuis la fin des Jeux olympiques de Séoul. Plusieurs fédérations italiennes sont aujourd'hui agitées par des scandales en tout genre. *« La lutte pour le pouvoir est trop acharnée, surtout en période d'élection »*, a déclaré Franco Carraro, ministre du tourisme et ancien président du CONI.

Dans trois semaines, Primo Nebiolo, qui sollicitera un nouveau mandat à la tête de la FIDAL, ne devrait pourtant pas rencontrer de difficultés dans une élection qui lui semble acquise. En revanche, une fois confirmé dans son poste en Italie, il devra sérieusement s'inquiéter de sa réélection à la tête de la Fédération internationale d'athlétisme en 1991, car l'Américain Ollan Cassell entend bien mettre fin à un règne de plus en plus contesté. Les Anglo-Saxons ont déjà commencé une campagne de presse contre *« l'homme qui ne doit pas être réélu »*.

P.-Y. G.

RUGBY : Roumanie-France 12 à 16

Le record de Serge Blanco

Marquée par les débuts internationaux de Thierry Degervie en deuxième ligne, la traditionnelle rencontre Roumanie-France, qui a été disputée samedi 26 novembre à Bucarest, par une température de – 5°, et qui s'est conclue par une victoire du Quinze de Laurent Rodriguez (16 à 12), a surtout été l'occasion pour l'arrière biarrot Serge Blanco (ici contre l'Ecosse) de porter à 23 le nombre d'essais marqués en match international par un Français.

Le record du monde appartient à l'ailier australien David Campese, qui, au terme de la tournée des Wallabies en Grande-Bretagne, en est à 31 essais internationaux.

TENNIS : le tournoi de Bruxelles

Deuxième victoire de Leconte

Pour étrenner son nouveau titre de numéro 1 du tennis français, Henri Leconte a remporté, dimanche 27 novembre à Bruxelles, son deuxième tournoi du Grand Prix de la saison. Le Français, qui venait d'enchaîner onze tournois afin d'assurer sa qualification pour le Masters de New-York, a battu en finale le Suisse Jakob Hlasek (7-6, 7-6, 6-4), qui restait sur deux succès consécutifs à Londres et à Johannesbourg.

Face au joueur en forme de cette fin de saison, Henri Leconte, handicapé par une petite douleur à l'épaule qui l'obligeait à servir moins fort mais avec plus d'effets, n'a pas connu ses petits passages à vide habituels. Les deux joueurs ont, en effet, assuré leurs services pendant plus de deux heures jusqu'à l'avant-dernier perdu par le Suisse.

Henri Leconte devra maintenant confirmer ces bonnes dispositions à partir du mercredi 30 novembre à New-York où il se retrouvera dans un groupe composé des Suédois Stefan Edberg et Mats Wilander et de l'Allemand de l'Ouest Boris Becker.

Les résultats

Athlétisme

CROSS-COUNTRY

Le cross de Volvic a été remporté le dimanche 27 novembre par le Parisien Kamel Bouhaloufa (les 8 700 mètres en 26 min 28 s). Celui de Bolbec a vu la victoire du Portugais José Régalo (les 9 200 mètres en 27 min 56 s). A Dijon, c'est le Nancéien Pascal Thiébaut qui s'imposait (les 8 000 mètres en 26 min 07 s) alors qu'à Mulhouse, au cross de l'Alsace, c'est le Sochalien Jacky Boxberger qui passait premier la ligne d'arrivée (les 9 600 mètres en 29 min 47 s).

Automobilisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES

Vainqueurs du rallye du Var, onzième et dernière manche du championnat de France, Didier Auriol et Bernard Occelli (Ford Sierra Cosworth) se sont assurés un troisième titre national consécutif. Les deux Français seront intégrés la saison prochaine à l'écurie officielle Lancia pour laquelle ils devraient disputer sept manches du championnat du monde.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatorzième journée)

* Mulhouse b. Antibes	97-90
Montpellier b. * Gravelines	107-95
Saint-Quentin b. * RCF Paris	90-85
* Lorient b. Caen	97-81
* Orthez b. Tours	97-79
* ASVEL b. Nantes	98-80
* Cholet b. Limoges	96-88
* Monaco b. Avignon	88-77

Classement. – 1. Limoges, 25 pts ; 2. Cholet, Nantes, 24.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(vingtième journée)

* Marseille et Lille	1-1
Paris-SG b. * Bordeaux	1-0
Auxerre b. * Laval	1-0
* Nantes b. Caen	3-1
* Cannes b. Monaco	3-2
Sochaux b. * Matra Racing	2-0
* Nice et Montpellier	3-3
* Lens et Toulouse	1-1
Toulon b. * Metz	2-1
Saint-Etienne b. * Strasboug	1-0

Classement. – 1. Paris-SG, 43 pts ; 2. Auxerre, 42 ; 3. Marseille, Nantes, 35 ; 5. Sochaux, 34.

Deuxième division
(vingtième journée)

GROUPE A

Brest b. *Rouen	3-1
*Mulhouse b. Abbeville	2-1
*Guingamp b. Nancy	3-1
*Quimper et Rennes	1-1
*Reims b. Le Mans	5-1
*Dunkerque b. La Roche AEPB	2-1
*Gueugnon b. Valenciennes	1-0
*Beauvais b. Le Touquet	2-0
*Créteil b. Angers	1-0

Classement. – 1. Brest, 47 pts ; 2. Mulhouse, 44 ; 3. Nancy, 39.

GROUPE B

*Lyon b. Grenoble	1-0
*Nîmes b. Martigues	1-0
Le Havre b. *Le Puy	2-0
Dijon b. *Clermont-F.	3-1
*Bastia b. Istres	1-0
*Orléans b. Annecy	2-0
*Niort b. Alès	2-1
*Cuiseaux-L. b. Sète	1-0
*Rodez et Montceau	0-0

Classement. – 1. Lyon, 43 pts ; 2. Nîmes, 42 ; 3. Le Havre, 37.

Tennis

CLASSEMENTS FRANÇAIS 1988

Hommes. – 1. Henri Leconte, (2) ; 2. Yannick Noah, (1) ; 3. Guy Forget, (3) ; 4. Thierry Tulasne, (4) ; 5. Jérôme Potier, (9) ; 6. Thierry Champion, (6) ; 7. Eric Winogradsky, (8) ; 8. Jean-Philippe Fleurian, (7) ; 9. Olivier Delaitre, (14) ; 10. Tarik Benhabiles, (5)...

Dames. – 1. Nathalie Tauziat, (1) ; 2. Pascale Paradis, (8) ; 3. Isabelle Demongeot, (2) ; 4. Julie Halard, (3) ; 5. Catherine Tanvier, (7) ; 6. Alexia Dechaume, (5) ; 7. Catherine Suire, (4) ; 8. Karine Quentrec, (22) ; 9. Nathalie Herreman, (5) ; 10. Maider Laval, (12)...

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(troisième journée)

Grenoble b. *Sète, 3-0 (15-5, 15-13, 15-13) ; *Cannes b. Poitiers, 3-0 (15-7, 15-9, 15-2) ; Fréjus b. *Asnières, 3-0 (15-2, 15-4, 15-3) ; *Racing CF b. Lyon, 3-0 (15-10, 15-12, 15-11) ; Montpellier b. *Bordeaux, 3-1 (16-14, 15-7, 10-15, 15-8).

Classement. – 1. Cannes, 6 ; 2. Grenoble, 6 ; 3. Fréjus, 6 ; 4. Montpellier, 6.

Le Monde

ECONOMIE

LA MÉCANIQUE EN FRANCE

Une panne de compétitivité

Une mauvaise orientation géographique et la faiblesse des structures expliquent le déficit historique des échanges

UNE industrie peut-elle brutalement cesser d'être compétitive ? C'est la question qui vient à l'esprit en suivant l'évolution de la balance commerciale de la mécanique française. Au cours des quinze dernières années, contre vents et marées, ce secteur, numéro deux national, avait obtenu des performances sans cesse croissantes dans le domaine des échanges extérieurs.

La tendance devait s'inverser, en 1986, avec la réduction comme peau de chagrin du solde bénéficiaire. Pis : en 1987, le résultat commercial passait dans le négatif et s'y maintiendra cette année. Mis à part les matériels pour manutention, mines et génie civil, tous les autres biens d'équipement sont touchés.

Une telle évolution, pour une branche importante de l'économie française, dans une conjoncture favorable marquée par des investissements dynamiques et des résultats d'entreprises individuellement brillants, ne manque pas de poser problème. De quelle tare rédhibitoire pourrait être frappée cette industrie, fondement de toutes les autres, pour perdre ainsi des parts de marché face à ses concurrentes étrangères ?

La géographie des débouchés français explique pour partie cette situation. Mais la structure des entreprises françaises de la mécanique, comparées notamment à leurs homologues d'outre-Rhin, apporte aussi une réponse plus spécifique, et par là même, peut-être, plus préoccupante.

Grâce aux pays pétroliers

Considérée sur longue période, de 1970 à 1985, l'industrie française de la mécanique montre bien que ce qui fit sa force s'est retourné contre elle. De 1970 à 1978, elle gagne des parts de marché grâce à une progression annuelle de 8,3 % de ses exportations, quand les échanges mondiaux n'augmentent que de 6,8 %.

Les machines françaises font alors un tabac dans les pays en voie de développement qui « récupèrent » la croissance perdue des pays industrialisés frappés par le premier choc pétrolier. En 1977, la France réalise ainsi 22,2 % de ses ventes dans les pays de l'OPEP et 9,4 % dans les pays du Comecon, contre 34,7 % dans la CEE.

Dans le même temps, la consommation française augmente peu, signe de la faiblesse des investissements : 1 % par an contre 3,6 % au niveau mondial. Du coup, les importations françaises restent modérées, à un rythme de 3,4 % contre 6,8 % dans le monde. Aussi, en 1977, le taux de couverture des importations par les exportations atteint-il le score de 135,5. Un score dont on se félicita à l'époque et qui ne sera plus jamais égalé.

Mais ces performances étaient porteuses de tous les éléments qui devaient, par la suite, apparaître comme autant de faiblesses. Les pays pétroliers, comme ceux de l'Est, n'étaient guère demandeurs en produits à forte technologie et n'encouragèrent pas les entreprises françaises dans la voie de la recherche et de l'innovation. Pas plus qu'elles ne les poussèrent à aller chercher d'autres débouchés dans les pays industrialisés. Et il arriva ce qui devait arriver.

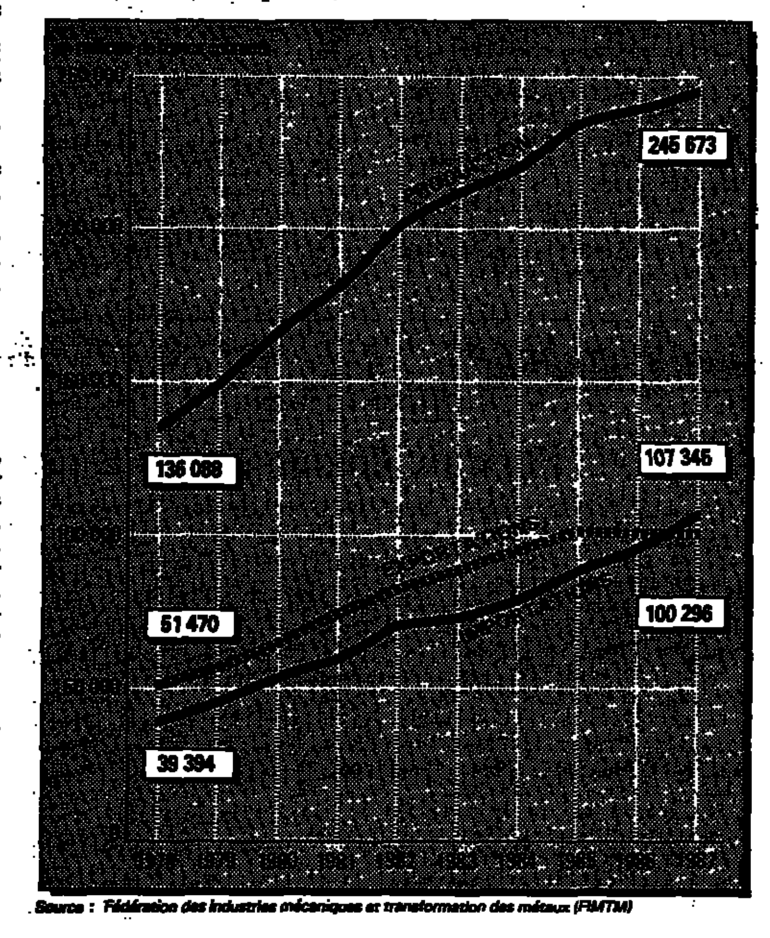
Sous l'effet conjugué de la baisse du dollar et du pétrole, les clients de la France restreignirent leurs achats. Les sociétés tricolores, mal implantées commercialement dans les pays industrialisés et n'offrant pas un catalogue de produits élaborés, ne purent regarnir leurs carnets de commandes. De 1978 à 1985, les exportations françaises ne progressent que de 1 % par an contre 2,1 % au niveau mondial.

Par ailleurs, la crise de l'investissement, entamée pendant la période précédente, se prolongea avec un recul de la consommation de 0,4 % par an ; cela n'empêcha pas un recours croissant aux importations, avec un rythme de croissance annuel de 2,8 % pour la France contre 2,1 % pour le monde, résultat des efforts insuffisants des entreprises nationales en matière de recherche-développement et d'investissement.

De 1985 à 1987, la situation n'a fait qu'empirer. Même si les exportations vers les pays industrialisés ont mieux résisté que les années précédentes, elles n'ont pas compensé le recul des autres débouchés. En 1987, l'OPEP n'a représenté que 7,3 % des ventes françaises et le Comecon 5 %. Les exportations se situent à 35,7 % de la production en 1987 contre 37,4 % en 1986.

En revanche, la forte reprise de l'investissement au cours des deux dernières années a entraîné un fort accroissement des achats de machines étrangères. Le taux de pénétration établi par l'INSEE est passé de 36,5 % en 1985 à 38,7 % en 1986 et 39,9 % en 1987. Cette année-là, le taux de couverture a atteint son point bas (93,4 %).

Plus présentes que leurs concurrentes étrangères sur des marchés en perte de vitesse (PVD, OPEP, pays de l'Est), il est sans doute normal que les entreprises françaises aient plus souffert. Mais certains des facteurs qui ont mis à mal la compétitivité française ont également touché d'autres pays : c'est le cas notamment de la chute du cours du dollar

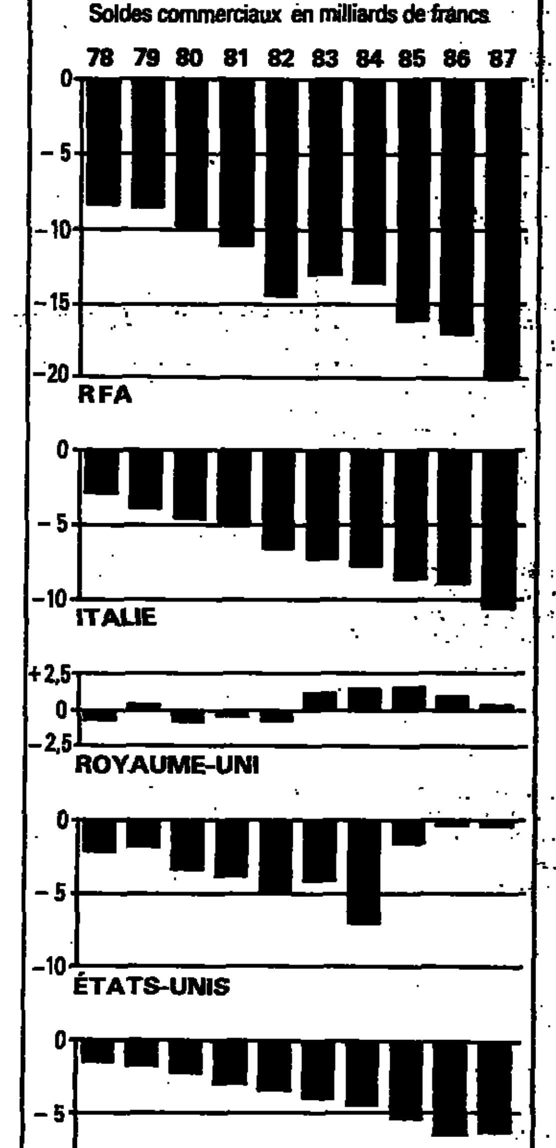


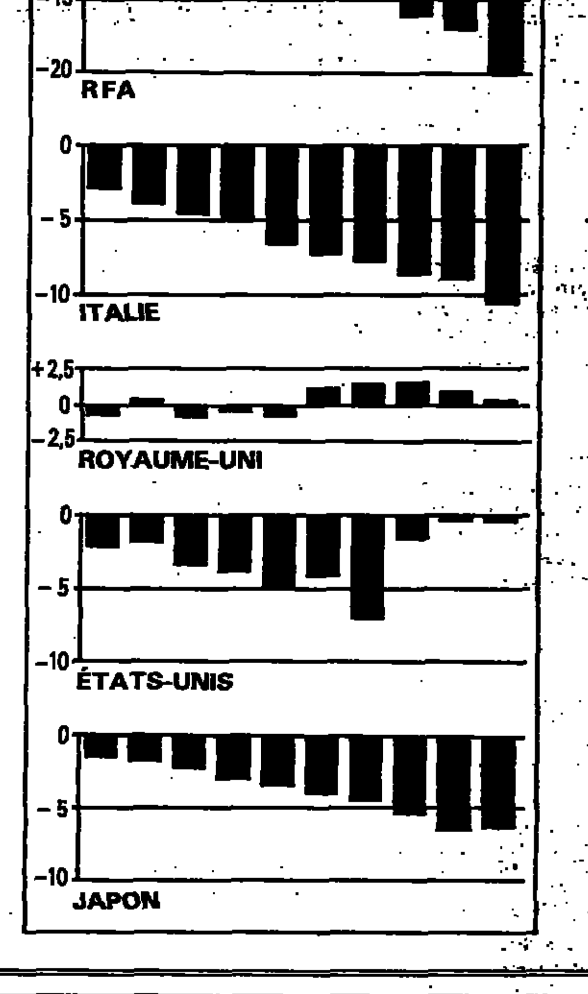
Source : Fédération des industries mécaniques et transformation des métaux (FIMTM)

Le royaume des PME

Ne faut-il donc pas aller chercher d'autres raisons pour expliquer les insuffisances françaises ? Si elle n'apporte pas forcément toutes les réponses, l'étude des structures comparées de la mécanique française et de la mécanique allemande est en tout cas éclairante.

On peut en tirer plusieurs constats : tout d'abord, c'est le royaume de la PME de part et d'autre du Rhin. Mais la domination est encore plus forte en France qu'en RFA, et la tendance s'est renforcée de 1981 à 1986. Ensuite, si les entreprises de 20 à 99 salariés et de 100 à 499 salariés ont des effectifs à peu près équivalents dans les deux pays – respectivement une moyenne de 42 pour la première catégorie et de 193 pour la seconde en France, et de 49 et 211 en RFA, – la différence est spectaculaire pour la catégorie supérieure, les entreprises de plus de 500 salariés. L'effectif moyen passe alors de 706 pour la France à 1 548 pour la RFA.





Traditionnellement, la force de l'industrie allemande réside dans ses entreprises « grosses et moyennes-grosses » qui, des deux côtés du Rhin, ont le plus fort taux d'exportation. En 1986 les firmes de plus de 500 salariés représentaient 57 % des effectifs et 60 % de la production en RFA contre respectivement 34 % et 45 % en France.

La France souffre donc d'une faiblesse intrinsèque que son histoire récente a eu tendance à aggraver. Qu'on se souvienne de la faillite de Creusot-Loire, numéro un national de la mécanique lourde, dont aucune entreprise française n'a su reprendre le flambeau, laissant ainsi en partie aux étrangers des parts de marché sur le territoire national comme dans les pays tiers. Les disparitions d'entreprises dans le secteur de la machine-outil vont dans le même sens.

La mécanique française est-elle pour autant vouée au déclin ? Selon une étude professionnelle, la croissance de la production française se situerait à 3,5 % par an de 1985 à 2000 contre 2,8 % pour la production mondiale (en dollars constants 1985). Les exportations croîtraient de 6,2 % par an (contre 4,8 % au cours de la période 1970-1985). La consommation intérieure connaîtrait un rythme soutenu (3,3 % contre 0,3 % durant la période précédente), ce qui profiterait aux entreprises nationales mais aussi aux importations qui continueraient à progresser (6,2 % par an contre 3,1 % de 1970 à 1985).

Cependant, sur un marché européen unifié et avec le rétablissement de certains marchés extra-européens (pays de l'Est), les Français envisagent de regagner les parts de marché cédées entre 1978 et 1985. Il s'agit d'afficher 50 milliards de francs d'excédent commercial en l'an 2000 et de devenir le deuxième exportateur européen et le quatrième mondial.

Encore faudra-t-il pour cela poursuivre et amplifier les efforts entrepris en matière de recherche et d'investissement. L'ambition de la profession est de faire passer le budget de la première de 1 % du chiffre d'affaires (en moyenne, toutes entreprises confondues) à 2 % en 1993 et le taux de progression du second à 6 % par an (contre une moyenne de 4,25 % de 1985 à 1987) d'ici au début du troisième millénaire.

CLAIRE BLANDIN.

LA RÉALITÉ DES PATRIMOINES

Sérénité, équité, efficacité

Toute distinction entre les « bonnes » fortunes et les « mauvais » riches relève du manichéisme

par ANDRÉ BABEAU (*)

RÉALITÉ ambiguë, le patrimoine des particuliers nous inspire des sentiments contradictoires qui engendrent à leur tour des comportements souvent peu cohérents. Les débats, qui ont eu lieu dans l'opinion, dans la presse ou à l'Assemblée nationale à l'occasion de la création de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ont fait remonter à la surface, parfois sous forme de « non-dits », toute une série d'idées reçues et de préjugés qui confèrent une bonne dose d'irrationalité à certains jugements ou attitudes.

Il est vrai que le patrimoine est une réalité multiforme dont la complexité est susceptible de désorienter non seulement l'opinion publique, mais les experts eux-mêmes. Un seul exemple, qui est d'ailleurs lié à l'application de l'ISF : les droits à la retraite acquis par les personnes actives relèvent plus de ce qu'il est convenu d'appeler le « patrimoine humain » que du patrimoine traditionnel ; aussi ne sont-ils pas assujettis à l'ISF.

Fort bien, mais la protection vieillesse obligatoire varie d'un groupe professionnel à l'autre : en France, par exemple – mais cela est également vrai dans la plupart des pays développés, – les salariés sont mieux couverts que les diverses catégories de travailleurs indépendants. Ces derniers doivent donc, pour préparer leur retraite, se constituer personnellement un capital. Or ce capital sera imposé à l'ISF dès lors qu'il dépassera le seuil fixé et cessera d'être détenu sous forme d'« outil de travail ». Peut-on dire dans ces conditions que l'égalité à l'égard de l'ISF est réalisée ?

Le poids du soupçon

On pourrait encore citer maints exemples d'hésitations dans l'approche des patrimoines et dans l'application d'un impôt sur l'actif net comme l'ISF. Ainsi le recours aux valeurs de marché pour l'évaluation des biens est de règle en France ; mais en Allemagne fédérale, pour les biens immobiliers, on utilise des évaluations administratives, bien plus favorables aux contribuables.

Plus cependant que de ces difficultés de définition et de mesure, l'incohérence de certaines de nos attitudes à l'égard des patrimoines provient sans doute du caractère souvent contradictoire des jugements qu'ils nous inspirent.

Au-delà du sentiment d'attirance-répulsion à l'égard de l'argent que soulignent les psychologues, il faut interroger la « sagesse » collective.

La légitimité de l'entreprise et du profit, par exemple, fait maintenant en France, depuis peu il est vrai, l'objet d'un large consensus. L'utilité de l'épargne est, d'autre part, hautement proclamée, en particulier pour assurer un financement sain de la croissance. Mais la détention d'un patrimoine semble toujours être restée, à quelque égard, suspecte, et le poids du soupçon pousse à bien des contorsions. On voit les propriétaires, interpellés à l'occasion, choisir avec soin leur justification : tel homme politique, par exemple, tient sa propriété de son vieux père ; tel chef d'entreprise, au contraire, précise qu'il s'est fait lui-même.

A l'origine de cette suspicion permanente qui fait partie de notre conscience collective, il y a pour beaucoup l'idée que nous nous faisons des relations de l'argent avec le pouvoir.

(Lire la suite page 26.)

(*) Secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne.

Une Europe gravement menacée

Le déficit du Vieux Continent représenterait en 1993 près de 36 milliards de dollars

L'ÉLECTRONIQUE mondiale est-elle en passe de tomber sous le contrôle du Japon ? On est tenté de le penser, au vu de la dernière étude annuelle de l'EIC (Electronics International Corporation) que préside M. Abel Farnoux (1).

A politiques inchangées, le Japon affichera en effet dans cinq ans un excédent commercial de 90,4 milliards de dollars, égal à près de sept fois celui de 1979 et supérieur de 66 % à celui de 1987. Les deux tiers de ce surplus proviendront de l'électronique grand public (25 milliards de dollars), de l'informatique (19,6 milliards de dollars) et des composants actifs tels que les tubes ou les circuits intégrés (12,5 milliards de dollars).

Cette explosion – qui s'opère au détriment des Etats-Unis et de l'Europe – confirme l'irrésistible poussée du Japon dans l'électronique mondiale observée depuis plusieurs années : de 15 % en 1980, sa part dans la production est montée à 27 % en 1988 ; elle avait représenté 124,6 milliards de dollars l'an passé. Dans l'électronique grand public, les groupes nippons contrôlent plus de 40 % du marché mondial et près de 50 % de la production. Ils frôlent la moitié de la production (48 %) dans les composants actifs, occupant plus du tiers (35 %) du marché.

Et on assiste actuellement à une attaque en règle dans l'informatique, bastion traditionnel des Etats-Unis et de leur champion toutes catégories, IBM : avec une production en hausse de 15 % en 1988 (après + 39 % en 1987), le Japon pèse désormais plus lourd que l'Europe sur la scène informatique mondiale. Il assure plus du quart de la production, soit 9,5 % de plus qu'en 1984 et 1,5 % de mieux que l'Europe. Dans les services et logiciels, un domaine où ils sont en retard, les industriels nippons affichent cette année un taux de croissance de 22,7 % (après + 46,6 % en 1987), qui leur permet d'occuper 13;2 % de la production mondiale (10 % en 1984).

Le déclin américain

Ces chiffres sont certes faussés par les distorsions monétaires : une croissance zéro en yenS de 1984 à 1987 se traduit, une fois exprimée en dollars, par une hausse de 70 %. Leur effet est de diminuer le poids apparent des Etats-Unis au profit du Japon et de l'Europe, dont les performances, une fois exprimées en dollars, sont artificiellement surévaluées.

Toutefois, les Etats-Unis font les frais de cette redoutable efficacité nipponne. *« Ils ont, semble-t-il, réussi à freiner la détérioration de leur position. Il n'en reste pas moins que leurs perspectives à cinq ans restent préoccupantes »*, note l'EIC. De fait, leur part dans la production mondiale ne cesse de s'éroder : de 46 % en 1980, elle tombera à 37 % cette année.

Trois fois plus grosse en termes de production que l'électronique nipponne il y a huit ans, l'industrie américaine ne la dépasse plus aujourd'hui que d'une courte tête, un tiers. La position américaine reste néanmoins forte dans des secteurs comme les matériels électroniques professionnels – qui intègrent notamment la défense – où ils occupent encore 56 % de la production mondiale, les logiciels et services informatiques (54 %) la mesure-instrumentation (45 %). En revanche, ils perdent des points en informatique (39 % au lieu de 54 % en 1984) et en composants actifs (27 % contre 35 %).

Ce déclin américain est particulièrement impressionnant dans les échanges commerciaux : d'excédentaire, de 4,3 milliards de dollars en 1979, les Etats-Unis sont devenus déficitaires à compter de 1984, et depuis leur solde négatif a été multiplié par six (7,2 milliards de dollars en 1987). Là encore, si rien n'est fait d'ici à 1993, le déficit devrait plonger à 23,3 milliards de dollars.

Le déficit américain vis-à-vis du Japon se creusera alors à 37,5 milliards de dollars (+77 % par rapport à 1987). Humiliation suprême : alors qu'ils dégageaient un surplus commercial de 200 millions de dollars l'an passé dans leurs échanges avec les régions autres que le Japon et l'Europe, les Etats-Unis vont essuyer un déficit de 5,6 milliards de dollars en 1993.

Cependant, la grande perdante sera, si elle ne réagit pas, l'Europe, pénalisée commercialement à double titre : inondée par les produits japonais, elle sera également le déversoir des fabrications « made in USA », moins prisées dans le reste du monde. Déjà, sa situation s'est détériorée l'an dernier, son déficit passant en un an de 14 à 22 milliards de dollars, si bien que ses exportations ne couvrent plus que 34 % de ses importations avec les Etats-Unis et 6 % seulement avec le Japon. Avec les autres pays, ses surplus (7,6 milliards de dollars en 1987) ont fondu de 2 milliards de dollars en un an.

Une projection à l'horizon 1993 est encore plus alarmante : le déficit du Vieux Continent se chiffrera alors à près de 36 milliards de dollars, dû pour une part (19,8 milliards de dollars) aux échanges avec les Etats-Unis et pour une autre (25,8 milliards de dollars) avec le Japon. En revanche, le solde avec le reste du monde restera excédentaire (de 9,7 milliards de dollars).

Ce sera l'électronique grand public qui nourrira, en 1993, le déficit européen (12 milliards de dollars), ainsi que l'informatique (17,5 milliards de dollars) et les composants actifs (6 milliards de dollars). Cependant, les traditionnels surplus dans le matériel professionnel et les télécommunications stagneront (4,3 milliards et 0,5 milliard de dollars).

Une statégie communautaire

Dans ces deux domaines, le Vieux Continent occupe encore des positions respectables avec une part dans la production mondiale de 29 % et 34 % respectivement, grâce à des groupes comme Thomson ou Alcatel. Mais les taux de croissance annuelle du marché attendus d'ici à 1993 sont assez médiocres dans ces métiers (8 % et 6 % en dollars courants), inférieurs à la moyenne de la filière pour la même période (9 %).

Et aujourd'hui, on ne trouve plus que trois entreprises européennes – le néerlandais Philips, l'allemand Siemens et le français Thomson – au palmarès des dix-huit premiers groupes électroniques détenant plus de 1 % du marché mondial, face à huit américains et sept japonais.

Européen convaincu, l'auteur du rapport estime qu'un redressement du Vieux Continent *« est encore possible »*. Selon lui, le parcours *« sans faute »* de l'Europe sur la future télévision haute définition doit servir d'exemple, ainsi que la démarche suivie sur les puces submicroniques du futur (programme Jessi).

Favorable à une stratégie communautaire en électronique de défense afin de donner un coup d'arrêt à la dégradation actuelle des positions vis-à-vis des Etats-Unis, M. Farnoux plaide également pour un « Eurêka » de l'industrie des programmes. *« L'Europe représente 30 % du marché mondial de l'électronique. Sa grande faiblesse est d'être morcelée et segmentée. (...)*

« Or, précisément, 1993 devrait voir l'espace communautaire européen unifié. Dans le même temps, en électronique notamment, les normes devraient être communes. Encore faut-il que les frontières de cet espace soient pour les extra-Européens, et notamment les Japonais et les Américains, ce que sont les frontières de chacun des espaces japonais et américains pour les Européens. Ni plus ! ni moins ! », s'insurge-t-il. L'Europe doit-elle être protectionniste pour sauver son électronique ?

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) M. Abel Farnoux, ancien PDG de Vidéocolor, a été président de la mission « filière électronique » établie par le gouvernement en 1981. Il est actuellement chargé de mission auprès de Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes.

Acheter européen

« AUSSI longtemps que l'ensemble des Etats ne respecteront pas le code du GATT et ne se plieront pas au principe de réciprocité, un « buy european act » doit être institué concernant les marchés publics » : M. Jean Caillot, le président du Groupement des industriels électroniques (GIEL), ne mâche pas ses mots dans le rapport annuel de son syndicat.

« La conjonction, d'une part, de l'angélisme libre-échangiste qui semble inspirer certains concepteurs de la prochaine réglementation européenne et, d'autre part, du dumping systématique auquel se livrent les industriels d'Extrême-Orient, va, si l'on n'y prend pas garde, déboucher inévitablement sur une situation intolérable pour l'électronique européenne », ajoute-t-il.

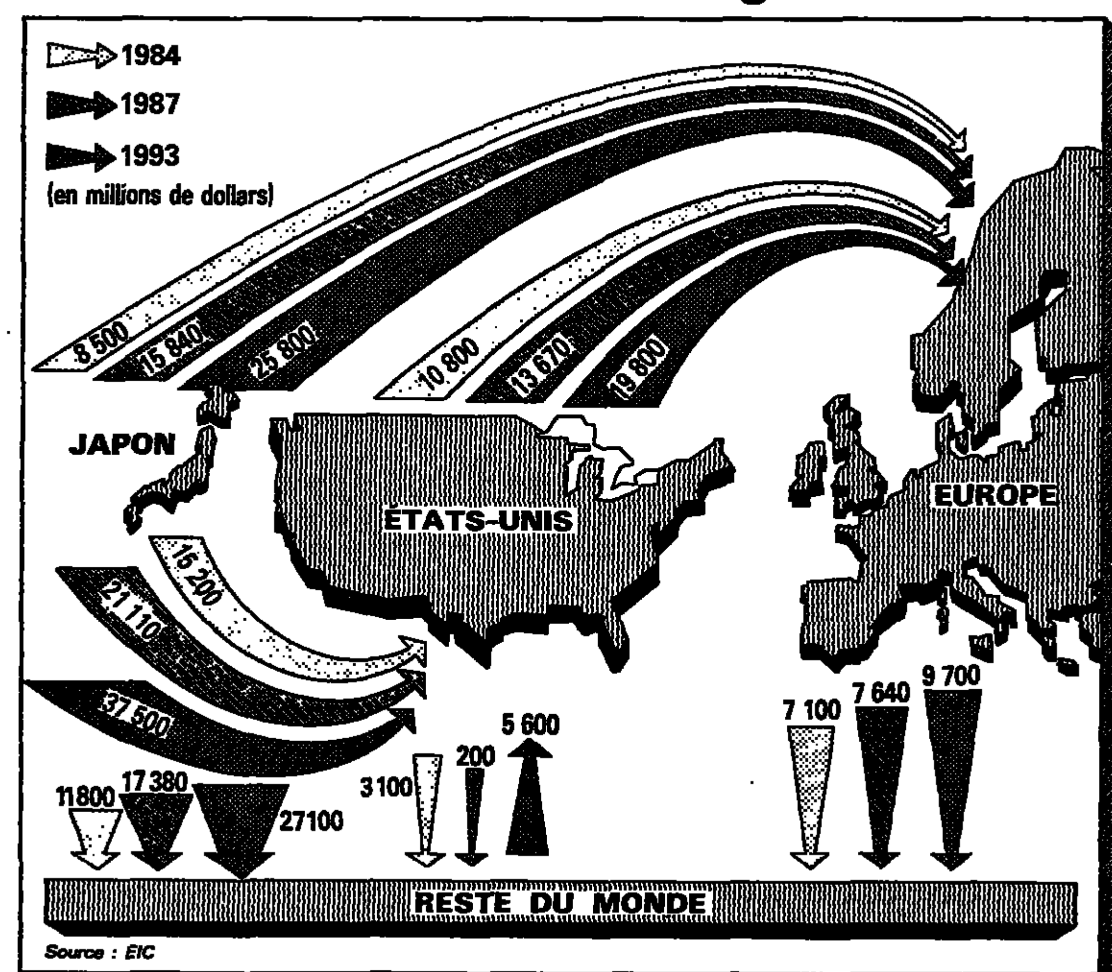
Tout en se défendant d'être « timorée » ou « protectionniste », l'industrie électronique française (166,9 milliards de francs de chiffre d'affaires et 217 043 salariés) estime qu'*« il est temps pour l'Europe de prouver qu'elle a choisi de défendre son industrie électronique, donc de la protéger des investissements étrangers intempestifs par la mise en place de mesures précises et contraignantes :*

» Aucun investissement industriel étranger dans les domaines en état de surcapacité ou de restructuration ;

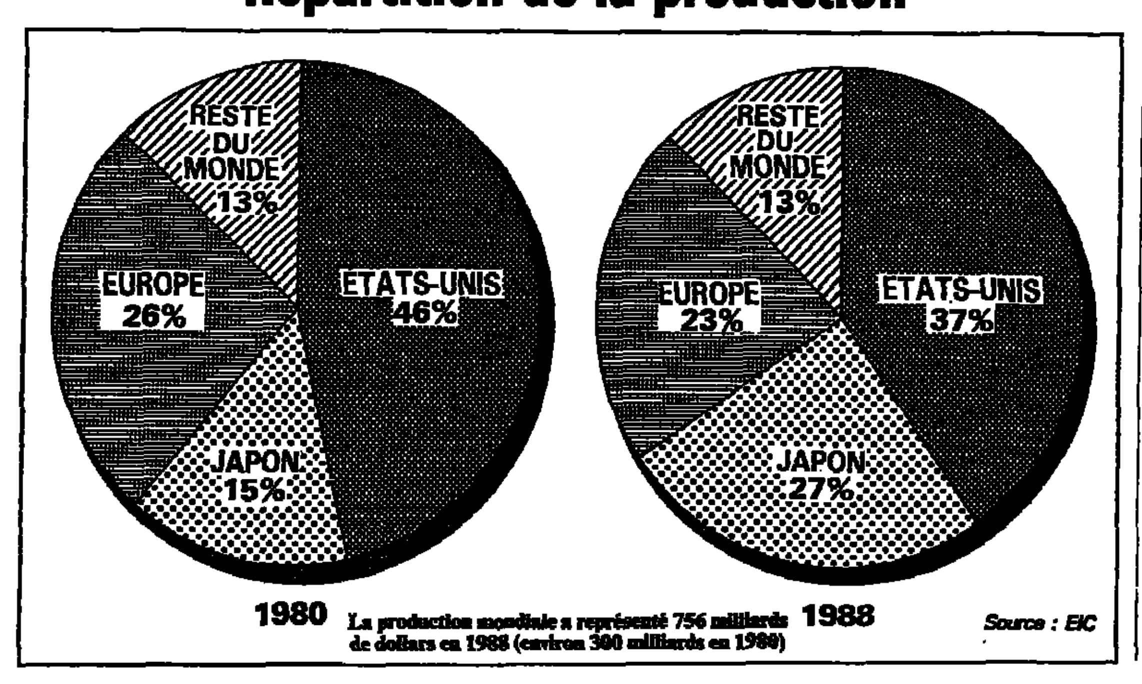
» Aucune autorisation accordée en l'absence de transfert de technologie et d'investissement en recherche-développement ;

» Obligation d'un seuil d'au moins 60 % de valeur ajoutée locale réelle ».

Soldes des échanges



Répartition de la production



La production mondiale a représenté 756 milliards de dollars en 1988 (environ 300 milliards en 1980)

BIBLIOGRAPHIE

« Tutto in famiglia », d'Alan Friedman

Portrait critique de Giovanni Agnelli

« *VULGAIRE, minable, tendancieux, scandaleux, nul !* ». L'élite politico-économique italienne est déchaînée. Un journaliste étranger, correspondant à Milan du très influent *Financial Times*, a osé publier la première biographie critique de *« l'auguste imperator du business italien »*, Giovanni Agnelli. Pis encore, à travers la personne du *« roi d'Italie »* et de son *« hydre »* omniprésente, la Fiat, c'est à la *« vieille garde du capitalisme transalpin »* tout entière que s'en prend Alan Friedman, auteur de *Tutto in famiglia* (« Tout en famille »).

D'une façon générale, la presse transalpine n'a pas aimé du tout ce livre. Il est vrai qu'au passage Alan Friedman accuse les médias d'autocensure généralisée, voire de servilité, quand il s'agit d'écrire sur l'homme le plus puissant d'Italie. Mais l'*omerta*, la loi mafieuse du silence, qui régnerait, selon A. Friedman, un peu partout dans les sommets du capitalisme italien, n'a visiblement pas été décrétée à la sortie de l'ouvrage. Déluge de publicité : « Agnelli et le réseau du pouvoir italien », pour reprendre le titre anglais original du livre, bat déjà, dans sa catégorie, pas mal de records de vente.

« En réalité, susurre-t-on méchamment à Turin, au quartier général de la Fiat, *ce n'est rien de plus qu'une compilation de tous les ragots déversés ces dernières années sur le patron. »* De fait, s'il y a beaucoup d'autres choses bien plus sérieuses dans l'ouvrage, l'auteur consacre deux chapitres à la période « immorale » du célèbre *« numero uno »* de la botte italienne.

Elégant, charmeur, seigneurial, diplomate jusqu'au bout des ongles – il faillit devenir ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis, – « Gianni » est tout ce que l'on veut mais il n'apparaît certainement pas dans l'ouvrage en question comme un grand sentimental... Ses aventures avec les plus belles femmes de la *jet-set* mondiale et de l'aristocratie européenne pourraient faire l'objet d'un autre ouvrage épais comme le Bottin mondain.

Ce qui constitue toutefois le cœur et l'intérêt de *Tutto in famiglia*, ce qui suscite surtout la colère des Italiens, c'est le reste. Comment un homme, héritier d'un empire dont le fondateur – son grand-père – a tout de même beaucoup « flirté » avec le fascisme – il fut fait notamment « sénateur à vie » par Mussolini en personne – et qui a lui-même valeureusement combattu dans les armées du Duce, puis dans les rangs des partisans antifascistes, a-t-il pu sortir de cette période troublée quasiment blanc comme neige ?

Le miracle de l'empire

Par quel miracle ce *« monarque non couronné »* parvient-il à contrôler, directement ou indirectement, *« près d'un quart de la capitalisation boursière italienne totale, 250 000 employés à travers cinquante pays, près de 180 milliards de francs de revenus annuels – ceux du groupe – à travers 569 filiales, 190 entreprises associées et des participations dans les secteurs les plus divers de la banque au commerce de détail. »*

Comment fait-il pour rester à la tête d'un tel empire – *« l'un des mieux gérés d'Europe »*, admet Alan Friedman – et bénéficier en même temps dans son pays et ailleurs dans le monde de l'image d'un patricien cultivé, dilettante, ami personnel des plus grands de la terre dans tous les domaines ?

L'auteur de *Tutto in famiglia* propose trois réponses. Agnelli a tout d'abord su s'entourer des meilleurs managers et s'assurer le concours des hommes *« les plus cyniques et les moins scrupuleux »* d'Italie. Ensuite la *« machine de propagande »* de la Fiat a un pouvoir de persuasion considérable et assure la pérennité de l'image immaculée du patron. Enfin, l'absence de texte législatif antimonopolistique de l'autre côté des Alpes et surtout le caractère particulier de la société italienne ont permis le vertigineux développement de l'empire.

Alan Friedmann frappe fort : le premier chapitre de l'édition anglaise s'intitule : « La Mafia et les autres mafias ». On y lit que *« les habitudes des partis politiques italiens sont structurées à l'image de celles de l'honorable société »*, que *« la société italienne est imprégnée de la mentalité mafieuse »* et que *« la vieille garde du capitalisme transalpin »*, au pinacle de laquelle trônent Agnelli et la Fiat, menace, *« par ses manipulations machiavéliques »*, le processus de modernisation du pays. Ce chapitre, fortement controversé et agressif, ne figure pas dans l'édition italienne de l'ouvrage.

Pour la Fiat, *« c'est clair. Friedman déteste ce pays et ses habitants. Sa mentalité raciste et néocolonialiste s'exprimait trop ouvertement dans ces quelques pages. Il en a privé le public italien pour sauvegarder ses ventes »*. Démenti catégorique de l'auteur !

Ventes de missiles à l'Argentine en violation des accords internationaux ; livraisons de mines antipersonnelles au même pays pendant la guerre des Malouines ; rencontre secrète au Kremlin entre Agnelli et le colonel Kadhafi juste avant l'acquisition par ce dernier de 10 % du capital de la Fiat, revendus en 1986 avec 2,5 milliards de dollars de profit, payés en partie, selon A. Friedman, grâce à des fonds publics et aux dépens des petits actionnaires du groupe, etc. On l'aura compris, l'ensemble est plutôt explosif.

L'auteur affirme avoir fait œuvre d'investigation journalistique à l'anglo-saxonne. *« Seulement*, ajoute-t-il pour expliquer le tir de barrage déclenché contre lui, *en Italie on n'enquête pas sur Agnelli, cela ne se fait tout simplement pas et la critique contre sa personne s'apparente carrément au blasphème. »* Chez Fiat, à Turin, « on » exige d'abord l'anonymat et « on » lâche ensuite des mots lourds de sens comme *« manipulation, Mossad, extrême droite du Pentagone »*, avant d'opposer un démenti global et sans appel *« à ce catalogue d'insultes mensongères »*.

Sans aller jusqu'à dire, comme Piero Bairati, auteur d'études diverses sur la Fiat, que *Tutto in famiglia « se lit comme un thriller d'espionnage »*, l'ouvrage pose sur le mode polémique de très intéressantes questions. Ne serait-ce que pour cela, *« saint Gianni »* nous pardonne, on doit en recommander la lecture.

de Milan
PATRICE CLAUDE.

★ *Tutto in famiglia*, édition Longanesi, Milan. *Agnelli and the Network of Italian Power*, édition Harrap Ltd. Londres.

DANS LE MONDE

Des semi-conducteurs en restructuration

ENFANT prodige entre 1960 et 1975, adolescent fantasque et turbulent depuis 1975, l'industrie mondiale des semi-conducteurs se prépare à entrer dans l'âge adulte au début de la prochaine décennie. Le moment est venu de trouver un équilibre et de mettre de l'ordre si elle veut éviter d'être placée sous tutelle par des gouvernements qui ont pris conscience du caractère éminemment stratégique de ce secteur qui fournit au reste de l'industrie son *« pétrole brut »*, selon l'expression de M. Matami Yasufuku, vice-président exécutif de Fujitsu.

Le risque a été décrit de manière très explicite par M. James A. Norling, directeur général de Motorola Inc. à l'occasion d'une table ronde sur les semi-conducteurs réunie cet automne à Tokyo. *« Nous sommes à un carrefour crucial. Nous pouvons choisir le chemin d'une coopération globale authentique. Ou nous pouvons nous engager sur la voie de conflits technologiques et économiques croissants. »*

Un double défi

L'industrie des semi-conducteurs doit affronter deux défis. D'abord, mettre en place des structures adaptées à une croissance plus modérée, mais aussi plus régulière de la demande, après l'expansion foudroyante, mais cyclique, caractéristique des premiers âges, au cours desquels ont alterné pénuries et surcapacités mondiales. Ensuite, rétablir un équilibre commercial rompu entre les trois pôles de la « triade » : Etats-Unis, Japon et Europe occidentale.

Le processus de consolidation a déjà commencé et va s'intensifier. *« Avant la fin du siècle,* estime M. Philippe Geyres, vice-président de SGS-Thomson-Microelectronics (STM), *nous devrions avoir un nombre limite (10 à 12) de grandes entreprises généralistes détenant chacune au moins 4 % du marché mondial. »* Dans l'ombre de ces poids lourds, les petites entreprises spécialisées exploitant une « niche » pourront survivre, avec une part de marché inférieure à 0,5 % chacune.

Les poids moyens disparaîtront, asphyxiés par le coût croissant des investissements en recherche-développement et en usines. Déjà estimés en dizaines de millions de dollars pour la mise au point et la fabrication d'une puce « VLSI » (Very Large Scale Integrated Circuit), ils vont atteindre des niveaux astronomiques avec l'entrée dans l'ère sub-micronique (intégration des éléments à une échelle inférieure au micron), rappelle M. William Weber, vice-président exécutif de Texas-Instruments. En Europe, le « mégaprojet » lancé en 1984 par le néerlandais Philips et l'allemand Siemens pour les DRAM (mémoires dynamiques) de 4 mégabits et les SRAM (mémoires statiques) de 1 mégabit tablait sur 800 millions de dollars d'investissement : plus de 5 milliards de francs !

La restructuration de l'industrie n'est pas seulement affaire d'argent. Un facteur au moins aussi important est la modification des relations entre producteurs et utilisateurs. Après la percée technologique initiale, qui assura la domination des « compagnies marchandes » américaines, suivie de l'envolée de la production de masse, où les Japonais ont pris la tête grâce à la maîtrise du processus de fabrication, l'industrie entre dans une époque ou le marketing fera la différence, estime M. Geyres.

« Fournisseurs et utilisateurs nouent des alliances globales sur une base mondiale qui, couvrent conception, production et technologie, indique M. Weber. *Si elles fonctionnent, ces alliances apporteront les avantages d'une intégration, tout en permettant au fabricant de conserver son indépendance et sa flexibilité. »* La configuration européenne paraît devoir se rapprocher du modèle japonais. Les divisions semi-conducteurs de Siemens et Philips d'une part, STM de l'autre, sont liées à trois groupes géants de la construction électrique et électronique.

La domination japonaise

Toutefois, si la physionomie future de l'industrie se dessine assez clairement, l'incertitude demeure sur l'origine régionale des dix à douze géants qui contrôleront plus des deux tiers du marché mondial au début du siècle prochain.

Au début du vingt et unième siècle, dix à douze géants contrôleront plus des deux tiers du marché international.

Six sont aujourd'hui japonaises, y compris les trois premières, contre trois seulement il y a une douzaine d'années. *« Si cette tendance se poursuivait,* souligne M. Geyres, *avant la fin du siècle les dix premières sociétés seraient japonaises. Ceci ne se produira pas parce que c'est totalement inacceptable pour les Américains et les Européens. Si une industrie électronique tentait de parvenir à la domination mondiale, elle susciterait des réactions extrêmes telles que boycott et mise en quarantaine. »*

Dans le domaine des mémoires, particulièrement les DRAM, la défaite des Américains et la quasi-absence des Européens ont fait de la domination mondiale japonaise une réalité bien présente. En 1978, les Etats-Unis fabriquaient 87 % des DRAM de 4 kilobits, et le Japon 13 %. Cinq générations technologiques plus tard, les Japonais produisent actuellement 91 % des DRAM de un mégabit, les Etats-Unis 5 %, l'Europe 3 %.

En fait, parce que les semi-conducteurs sont un élément-clef de la « chaîne alimentaire électronique », les industriels des trois grandes zones développées réalisent aujourd'hui qu'une division géographique du travail est politiquement et commercialement intenable. On ne peut, par exemple, abandonner définitivement aux Japonais la production des DRAM, composants indispensables à la télévision à haute définition de demain.

« Chaque partie de la triade doit avoir sa propre industrie de semi-conducteurs, indépendante et compétitive. Une division du travail trans-régionale sur une période prolongée entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe occidentale est difficile à imaginer », explique M. Jurgen Knorr, vice-président du groupe composants de Siemens AG. Ceci vaut pour les Américains, qui étudient un retour à la production de DRAM après avoir mesuré depuis un an les conséquences de leur dépendance vis-à-vis du Japon dans une période de pénurie. Mais c'est également vrai, à l'inverse, des Japonais, qui font un gros effort pour combler leur retard sur l'Amérique dans le domaine des microprocesseurs, les « puces », qui effectuent tous les calculs et sont les cerveaux de tous les systèmes électroniques.

CHIFFRE D'AFFAIRES
(En millions de dollars)

	1987	1988 (estimation)	Croissance 1988/1987 %	1989 (prévision)	Croissance 1989/1988 %
Etats-Unis	10 259	13 885	35,3	15 587	12,2
Europe	6 188	8 125	31,3	8 484	4,4
Japon	12 732	17 629	38,4	19 216	9,0
Asie-Pacifique	3 000	4 835	61,2	5 694	17,7
Reste du monde	351	481	37	567	17,8
Total	32 530	44 955	38,2	49 548	10,2

Source WST
(institut qui regroupe les fabricants américains, européens et japonais).

En informatique, c'est le choix du microprocesseur qui est crucial pour le fabricant d'ordinateurs, rappelle M. Hajime Sasaki, vice-président en charge des semi-conducteurs chez Nippon Electric Corporation (NEC). *« Le client doit concevoir son projet en fonction de celui qu'il va utiliser. »* Bien que NEC soit plus avancé que les autres groupes japonais dans la conception de ce composant noble, son retard sur les deux leaders américains Intel et Motorola reste énorme.

« En termes de performances, le V80 (dernier microprocesseur 32 bits) *de NEC est compétitif face aux 386 d'Intel »*, poursuit M. Sasaki. Mais ce n'est pas suffisant. *« Les clients ont besoin de beaucoup de programmes déjà écrits et de la compatibilité dans les logiciels d'application. Dans ce domaine, Intel et Motorola ont une avance de plus de quinze ans et pénétrer le marché demande du temps. »*

D'une façon générale, la puissante industrie japonaise a aussi son talon d'Achille, expliquent volontiers ses responsables pour rassurer les Américains et les Européens : une créativité insuffisante et un déficit en ingénieurs dans le domaine des logiciels.

Cependant, la compétition entre groupes géants implique certaines conditions. La concurrence doit en particulier être « loyale » et l'accès aux différents marchés ouvert. A cet égard, la méfiance des Américains et des Européens vis-à-vis des Japonais reste très forte. Echaudés dans le passé, ils craignent une reprise du dumping si le marché mondial, encore en expansion, venait à se retourner.

En outre, la pénétration étrangère sur le marché japonais stagne aux environs de 12 % en dépit des engagements pris dans le cadre de l'accord nippo-américain sur les semi-conducteurs. Or *« la part de marché est le seul véritable instrument de mesure des progrès »*, précise M. Norling.

Pour les responsables nippons, ce sont les fluctuations excessives dans la demande et l'offre mondiales qui sont à l'origine des conflits internationaux. *« L'industrie du semi-conducteur a traversé des vagues de prospérité et de récession qui ont conduit à de graves frictions internationales*, affirme M. Bujiro Kobayashi, directeur général de Mitsubishi Electric Corporation.

Les Japonais proposent en conséquence d'améliorer l'organisme professionnel de prévisions, le « World Semiconductor Trade Statistics, en y associant les utilisateurs et des tiers (sociétés de recherche et industriels). Cette proposition n'a guère eu d'écho chez les autres participants. Un responsable européen observe que les prévisionnistes se sont toujours trompés dans le passé...

Une voie plus prometteuse est celle de la coopération internationale, pour partager les coûts de développement, éviter le surinvestissement et la duplication des forts. Un bon exemple est fourni par l'association au Japon entre Motorola et Toshiba, le premier apportant son expérience dans les micro-processeurs, le second son avance dans les mémoires de forte capacité.

de Tokyo
BERNARD HAMP

La chronique de Paul Fabra

La « liquidité » de la Caisse des dépôts

LA Caisse des dépôts est-elle bien inspirée de vouloir jouer les banques d'affaires, même si cette activité est soigneusement séparée de la gestion des fonds d'épargne ? Cette fonction et le désir de la développer sont-ils des facteurs positifs pour le marché de Paris ou bien celui-ci est-il appelé à pâtir de la confusion qui en résulte parfois dans les esprits, notamment à l'étranger ? On s'y étonne de voir un grand établissement public, déjà présent partout, participer à une opération (sur la Société générale) qui ressemble, n'en déplaise à M. Georges Pébereau et à ses alliés, à une OPA.

A cette question qui défraie la conversation dans les milieux financiers est liée une autre. Comme le déclarait récemment M. Robert Lion, directeur général de la Caisse, celle-ci n'a point d'actionnaires puisqu'elle n'a pas de capital. Pourtant, elle a des « fonds propres », dont elle fait état dans ses documents comptables. Leur montant s'élève au total à quelque 27 milliards de francs. Exemple désormais connu de tous de l'emploi qui en est fait : l'apport d'1 milliard à la SIGP, constituée sous l'égide de Marceau Investissements. Ces fonds propres proviennent des profits accumulés à l'occasion de la gestion des dépôts (dépôts de notaires, soldes positifs de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ou ACOSS, etc.) et des consignations (sommes faisant l'objet d'un litige). A supposer qu'au lieu d'être bénéficiaire la Caisse soit, au titre de cette activité, déficitaire, sur quoi, en l'absence d'un capital, seraient imputées les pertes ? Si Paris doit rester ou devenir une grande place financière internationale, ce point doit être élucidé, sauf à réduire les ambitions de l'institution du quai Voltaire.

Il est entendu que, par ses interventions sur le marché, la Caisse des dépôts et consignations en renforce la « liquidité » d'ensemble. Mais la notion de liquidité est à l'origine de maintes ambiguïtés. Quelle est, sur ce terrain, la doctrine, si elle existe, et la pratique de cette institution ? Au sens strict du terme, un actif ne peut être considéré comme véritablement liquide qu'à deux conditions : si son détenteur peut le céder sans délai et sans perte. C'est là une conception très rigide et qu'on préfère pour cette raison oublier. Cet oubli n'empêche pas le principe de liquidité de continuer à gouverner souvent à l'insu des opérateurs le fonctionnement des marchés. Henry Kaufman, le célèbre gourou de Wall Street, a fondé sur la distinction, presque jamais faite de nos jours, entre liquidité et négociabilité l'essentiel de ses analyses. Ce n'est pas parce qu'un actif est facilement négociable qu'il est forcément liquide, puisque cette dernière caractéristique englobe à la fois la certitude de trouver un marché (un acheteur) et une recette connue d'avance.

De ce qui précède, il s'ensuit encore qu'il existe comme une sorte de conflit permanent entre le souci de la liquidité, au sens où l'on doit entendre ce terme, et la recherche du rendement. Plus un titre promet d'être rémunérateur, plus le risque que comporte sa détention est en règle générale grand. D'un organisme centralisant les sommes déposées sur les livrets A et B, on pourrait attendre qu'il arbitre systématiquement en faveur de la sécurité la plus exigeante.

S'il est une leçon à retenir du krach de Wall Street du 19 octobre 1987, c'est bien la nécessité de ne pas considérer comme liquide un actif financier sous prétexte que le marché sur lequel on le négocie est vaste, et cela pour deux raisons. D'abord parce que, si immense que soit un marché, cela ne garantit pas en toute circonstance qu'on y trouvera un acquéreur ; ensuite, parce que, si l'absence d'acheteur est exceptionnelle, les fortes fluctuations des cours ne le sont pas. Mais, en dépit de la mode libérale régnante, plus aucune institution publique ou privée ne s'interroge sérieusement sur les conditions de bon fonctionnement d'un marché.

Il existe bien un volumineux rapport que les statuts de la Caisse obligent son conseil de surveillance à présenter chaque année au Parlement. Mais ce document, s'il fournit quantité de renseignements chiffrés complétant les informations diffusées par la Caisse, contient finalement peu d'analyses et s'abstient de poser des questions.

Pour mesurer la capacité de la Caisse à faire face à ses obligations en toute circonstance, le rapport se borne à reprendre les statistiques publiées ailleurs par la Caisse. Celle-ci fait état d'une *« nette amélioration »* du ratio de liquidité destiné à mesurer, moyennant certains ajustements, la proportion des avoirs financiers, supposés liquides, par rapport à la masse des dépôts sur livrets A et B, environ 760 milliards de francs. Quant à la masse des actifs financiers en regard, ni leur total en valeur absolue ni leur décomposition ne figurent en toutes lettres dans les documents disponibles. Mais la Caisse fournit volontiers les précisions nécessaires.

Le total atteint 116,7 milliards de francs dont on soustrait, pour le calcul du ratio, certains versements faits à l'Etat en contrepartie de la garantie que celui-ci accorde sur les livrets A. Ce total comprend d'un côté 80,9 milliards d'« actif monétaire » type bons du Trésor et 35,8 milliards de valeurs mobilières diverses, actions et obligations. Ne sont liquides au sens plein et exigeant du terme que les actifs monétaires. On ne peut tout à fait considérer comme tels ni un portefeuille d'actions soumis à tous les aléas de la cote boursière ni un portefeuille d'obligations dont la valeur fluctue au gré des taux d'intérêt. En conséquence, le coefficient de 15,8 % devrait probablement être ramené aux environs de 10 % ou 11 %.

MAIS, au regard de l'extension, de la modernisation et de l'internationalisation des marchés financiers, le problème posé par la liquidité de la Caisse va bien au-delà. A quoi sont employés les quelque 85 % des ressources collectées qui ne sont pas investis en « actifs financiers » ? Comme on le sait, l'essentiel va à des prêts à long terme consentis aux collectivités locales et au logement social. La Caisse « transforme » sur une immense échelle les dépôts (à vue pour la plupart) qu'on lui confie en créances remboursables au bout d'une très longue période pouvant aller jusqu'à trente-quatre ans.

Pour justifier cette « transformation », le rapport au Parlement répète à l'envi l'argument familier : *« Cette ressource bon marché, stable et abondante, permet d'offrir aux organismes constructeurs des prêts relativement peu élevés. »* L'ambiguïté la plus grave porte sur l'adjectif « stable » appliqué aux dépôts d'épargne. Si, parce que votre revenu s'améliore au fil des ans, vous augmentez chaque année le montant du solde de votre compte de chèques à la banque, il n'en résulte nullement que le contenu de ce compte soit stable. Certes, vos apports sont plus importants mais vous continuez simultanément à tirer constamment sur le compte afin de régler vos dépenses.

Il en est de même pour les dépôts en caisse d'épargne qui ne cessent d'être mobiles, même si, globalement, en période normale, ils augmentent. Pour les épargnants, ils constituent comme une deuxième réserve monétaire dans laquelle ils puisent au gré des besoins. Rien ne peut faire que la transformation telle que la pratique la Caisse des dépôts n'aboutisse à une véritable duplication de la circulation monétaire, car si ces dépôts sont quasiment de la monnaie pour les épargnants, les collectivités locales auxquelles la Caisse des dépôts les reprête, s'en servent évidemment pour régler les entrepreneurs de travaux publics et autres fournisseurs.

Le différentiel d'inflation avec l'Allemagne ne tombe pas du ciel. L'abus de la transformation en France est certainement un des facteurs qui expliquent la propension inflationniste plus forte dans notre pays que de l'autre côté du Rhin, en Suisse ou aux Pays-Bas.

En réalité, si la Caisse des dépôts affiche une grande sérénité malgré la faiblesse relative de son ratio de liquidité, cela ne peut s'expliquer que parce que, dans le contexte français, elle est assurée de ses arrières. En cas de coup dur, elle pourrait faire jouer la garantie de l'Etat, elle-même appuyée en dernier ressort sur l'institut d'émission.

Au sujet des pertes qu'a ou que n'a pas essuyées sur le MATIF ou ailleurs la Caisse au cours des récents exercices, la seule indication qu'on peut recueillir dans le rapport au Parlement est un poste « reprise de provisions ». Comme les chiffres qui y figurent sont affectés du signe moins, on en conclut qu'en réalité il s'agit d'une augmentation des provisions égale à 3,1 milliards de francs en 1986 et à 2,4 milliards de francs en 1987. Pour couvrir quels risques, ou quelles amputations d'actifs ? C'est ce qu'il n'est pas possible de savoir.

SUR l'évaluation, objet actuellement de tant de commentaires, du portefeuille global géré par la Caisse des dépôts, les diverses publications disponibles se bornent à indiquer qu'il représente 2,4 % de la capitalisation des actions françaises à la Bourse de Paris. En valeur absolue, ce pourcentage correspond à quelque 35 milliards de francs. Mais ce montant ne comprend ni les placements des SICAV ni ceux des fonds communs de placement (FCP) créés par la Caisse des dépôts. Il s'agit respectivement de 16 milliards et de 5,5 milliards. L'addition donne 21,5 milliards. Ajoutés aux 35 milliards déjà mentionnés, on aboutit à un total qui représente par rapport à la capitalisation boursière un pourcentage plus proche de 4 % que de 2,4 %.

Autant que du rapport au Parlement, ce dont on a sans doute besoin c'est d'un rapport annuel du Parlement sur les activités de la Caisse. Ni la compétence ni le dévouement de ses gestionnaires ne sont en cause. Si leur conception de la liquidité n'est peut-être pas assez sévère, que dire de l'idée que s'en font les dirigeants des institutions privées américaines comparables, les Savings and Loans Institutions ? Leur déficit atteindrait quelque 80 milliards de dollars ; il constitue potentiellement le plus grave problème financier que le nouveau président devra résoudre. Mais les déboires des autres ne sont pas une excuse pour ne pas essayer d'y voir plus clair dans nos propres affaires.

LA RÉALITÉ DES PATRIMOINES

Sérénité, équité, efficacité

(Suite de la page 23.)

Dans de nombreuses sociétés de l'Antiquité, seule la possession d'une certaine fortune permettait d'accéder aux charges les plus hautes et, réciproquement, l'exercice du pouvoir fournissait des occasions d'enrichissement. Ce type de relation symétrique existe hélas encore trop souvent dans le monde, mais il a, sauf exceptions qui suscitent à juste titre une réprobation unanime, disparu des pays industrialisés depuis le siècle dernier.

Certes, il faut toujours dans ce domaine se garder de l'angélisme et porter une extrême attention à toutes les résurgences qui, sous une forme ou sous une autre, pourraient se manifester lors de l'exercice de fonctions électives. A cet égard, le vote en France de la loi sur la déclaration de la fortune des hommes politiques représente évidemment un progrès.

Mais il faut aussi se garder de l'excès inverse qui est le cynisme : les patrimoines importants seraient par principe dangereux parce que, la vénalité étant la chose du monde la mieux partagée, leurs détenteurs seraient en mesure d'infléchir les décisions politiques dans le sens de leurs intérêts particuliers. En réalité, Jean-Noël Jeanneney a bien montré dans deux ouvrages (1) que les rapports entre l'argent et le pouvoir, au moins dans notre pays, ne sont pas aussi simples.

Ces relations sont complexes d'abord parce que les motivations des acteurs sont souvent plus diverses qu'on ne le croit : dans certains cas, ils peuvent être amenés à agir dans un sens qui n'est pas forcément favorable à leurs intérêts patrimoniaux. Ainsi pourrait-il en être de prises de position « macro-économiques » (en matière monétaire, par exemple) qui iraient à l'encontre d'intérêts sectoriels. C'est que l'égoïsme comme d'ailleurs l'altruisme ne sont pas des « corps » que l'on rencontre en général à l'état pur dans la nature.

Dans nos démocraties, les relations entre l'argent et le pouvoir sont également complexes parce qu'elles n'obéissent pas à un « modèle » unique. En France, les « forces de l'argent » ont sans doute souvent soutenu le « parti de l'ordre » ; mais on pourrait citer de nombreux cas dans lesquels elles ont pris fait et cause pour le « parti du mouvement ».

Tout cela devrait nous éloigner d'une attitude manichéenne à l'égard du patrimoine. On peut préférer telle forme d'accumulation patrimoniale (l'épargne, par exemple) à telle autre (le gain spéculatif, par exemple), mais c'est affaire de conduite personnelle. En termes de morale sociale, toute détention de patrimoine dont il n'a pas été prouvé, selon les lois de la cité, qu'elle est frauduleuse doit être considérée comme légitime.

Une présomption de légitimité

Trop souvent encore, à l'égard des gros patrimoines, c'est, plus ou moins explicitement, une présomption d'illégitimité qui l'emporte.

La présomption de légitimité doit pourtant être retenue dans nos sociétés parce que, si son accumulation a obéi aux lois, le patrimoine, par sa seule existence, joue un rôle « social » (financement de l'investissement et création d'emplois, certes, mais aussi équilibrage des marchés, bonne tenue de notre monnaie, etc.).

Toute tentative pour distinguer entre les « bons » patrimoines, qui correspondraient aux fortunes, petites ou moyennes, composées de biens de jouissance (logement pour l'essentiel) ou d'outils de travail, et les gros patrimoines des « mauvais riches », ne comprenant pratiquement que des actifs spéculatifs, relève d'une culture que certains, à bon droit, qualifieraient d'« archaïque ». Ne serait-ce que parce que, d'une part, il existe maintenant beaucoup de petits patrimoines de rapport et que, d'autre part, les plus gros patrimoines sont en France des patrimoines professionnels qui n'auront pas à supporter l'ISF et sont donc, de ce fait, reconnus comme créateurs d'une grande utilité sociale.

La présomption de légitimité à l'égard de l'ensemble des patrimoines serait plus claire. Une fois admise cette présomption, on peut en effet envisager de façon moins passionnée et donc plus réaliste tout ce qui touche aux fortunes. En matière de législation fiscale, par exemple, les jugements à connotation morale à l'égard du patrimoine risquent de conduire à des décisions peu raisonnables.

En réalité, dans le domaine de la fiscalité, il faut adopter à l'égard de l'ensemble des patrimoines une attitude *instrumentale* : comme le revenu, comme la dépense, le patrimoine constitue un indicateur de *capacité contributive* des citoyens. En supposant résolu le problème du niveau optimal de dépenses publiques et de prélèvements obligatoires, le « bon » système fiscal est, bien sûr, celui qui fixe une place raisonnable à l'imposition directe et à l'imposition indirecte, puis, au sein des impôts directs, aux impôts sur le revenu et aux impôts sur le patrimoine.

Pour s'en tenir à ce dernier choix, on peut rappeler que, chez nous, jusqu'à la première guerre mondiale, c'est l'imposition patrimoniale des « biens au soleil » qui jouait le rôle prépondérant, précisément parce que ces biens étaient aisément visibles. Ensuite, le patrimoine devenant plus mobilier et donc moins facilement repérable, s'est développée l'imposition des revenus, grandement facilitée par la déclaration par les tiers (salaires, revenus des capitaux mobiliers).

Au cours des années récentes, les économistes ont été amenés à souligner les risques que comportait une trop forte imposition des patrimoines venant s'ajouter à l'imposition des revenus du capital : baisse de l'épargne, ralentissement de la croissance et donc de la progression du niveau de vie, délocalisation des actifs dans l'espace européen ou même dans le reste du monde, etc.

C'est sans doute la raison pour laquelle, dans la plupart des pays développés, sauf en France, on a vu s'amorcer une baisse du poids relatif des impôts assis sur la fortune. Tout est ici affaire de mesure et d'équilibre entre les différents éléments du système. A cet égard, le cumul des impôts et, donc, la complexité qui caractérise la fiscalité patrimoniale de la France ne constituent certainement pas un atout pour notre pays, dans le contexte de concurrence renforcée que nous allons connaître.

En adoptant une attitude plus objective et plus sereine à l'égard du patrimoine, on devrait pouvoir, en matière fiscale, simplifier les choses pour gagner en efficacité, sans léser l'équité. S'agissant de cette dernière, elle exige à coup sûr que soit recherchée une moindre concentration de la richesse ; mais, pour y parvenir, les incitations de toute nature à la formation des petits patrimoines sont sans doute un instrument plus performant que les velléités de redistribution des grosses fortunes.

ANDRÉ BABEAU.

(1) *François de Wendel en République* (Le Seuil, 1976) et *l'Argent caché* (Fayard, 1981).

Économie

SOMMAIRE

■ La CGT et FO consultent leur base sur les dernières propositions de la RATP. En attendant, à Paris, le RER est paralysé *(lire page 28)*.

■ Les 13 pays membres de l'OPEP se sont accordés pour viser un prix de 18 dollars le baril *(lire page 28)*.

■ M. Bérégovoy, dans la bataille de la Société générale, prône *« un véritable pluralisme »* dans l'actionnariat des sociétés privatisées *(lire ci-contre)*.

■ Au Japon, les industriels procèdent à des investissements massifs. Si massifs que la Banque centrale s'en inquiète *(lire page 29)*.

La bataille autour de la Société générale

M. Bérégovoy partisan d'un « véritable pluralisme » dans le capital des entreprises privatisées

« Dans les entreprises privatisées ou publiques, il n'est pas question de substituer un parti à un autre », déclare M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, dans *la Tribune de l'Expansion* du 28 novembre. Interrogé sur l'affaire de la Société générale et l'intervention de sociétés d'assurances nationalisées *(le Monde* daté 26-27 novembre), le ministre d'Etat a répondu : *« Des noyaux durs ont été mis en place par le précédent gouvernement qui établissent la mainmise d'une formation politique sur des grandes entreprises privatisées. Il faut aujourd'hui que les participants à ces noyaux durs retrouvent leur liberté. »* M. Bérégovoy précise ensuite à l'intention de *« ceux qui s'étonnent de voir certaines entreprises publiques s'intéresser à des privatisées »* que *« ces entreprises publiques sont partie prenante dans les noyaux durs par la volonté du gouvernement de Jacques Chirac »*.

« La question qui nous est posée, poursuit le ministre, *est la suivante : doivent-elles* [ces entreprises publiques] *sortir des blocs d'actionnaires stables au risque de déstabiliser les sociétés privatisées et le marché financier ? Si elles y restent, doivent-elles être des témoins muets ou des partenaires actifs en participant à un véritable pluralisme dans les privatisées ? »* Le ministre d'Etat ajoute une nouvelle fois : *« Il est clair que ces entreprises publiques se doivent d'agir en fonction des intérêts qu'elles représentent pour la bonne marche des sociétés. »*

Par ailleurs, M. Alain Madelin, secrétaire général du Parti républicain, a estimé, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 27 novembre, à propos de la bataille autour de la banque, qu'*« il y a l'émergence de ce qu'on pourrait appeler un socialisme d'affaires »*. Estimant que l'offensive de M. Georges Pébereau est *« une opération capitaliste, menée par des capitalistes privés, avec la complicité des institutionnels français, à commencer par la Caisse des dépôts, dont ce n'est pas vraiment le rôle »*, M. Madelin juge que *« le vrai problème, ce n'est pas aujourd'hui celui de la renationalisation de l'économie, mais celui des « golden boys » du Parti socialiste qui s'affairent dans l'ombre de M. Bérégovoy »*.

M. Charles Pasqua et les membres du groupe RPR du Sénat ont pour leur part déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête *« sur les faits auxquels ont donné lieu les opérations financières sur le capital de la Société générale »*.

Enfin, les industriels associés à M. Pébereau, MM. Jean-Louis Descours, président des Chaussures André, et Gustave Leven, président de Source Perrier, ont publié lundi 28 novembre un communiqué dans lequel ils indiquent que, *« après avoir pris connaissance des articles de presse relatifs à des opérations spéculatives qui seraient intervenues sur des titres Société générale, ils les démentent de la façon la plus formelle et se réservent, s'ils étaient renouvelés, toute action devant les tribunaux compétents »*.

Un montage avec le CIC pourrait consolider la part du GAN

Marier la banque et l'industrie, tel était le projet de M. Georges Pébereau en se portant acquéreur de 10,36 % du capital de la Société générale. Favoriser les rapprochements entre la banque et l'assurance, telle serait aujourd'hui, selon le Rue de Rivoli, l'explication de la véritable bataille autour de la quatrième banque française.

En fait, au ministère de l'économie, on confirme avoir engagé depuis six mois une réflexion sur l'avenir des sociétés nationales d'assurances (l'UAP, les AGF et le GAN). Depuis plusieurs semaines déjà, le projet d'un rapprochement entre les AGF et le GAN a été abandonné. En revanche, une autre idée a, semble-t-il, fait son chemin. Elle concerne le GAN (la troisième compagnie d'assurances publique) le CIC (Crédit industriel et commercial, le cinquième groupe bancaire français) et la Société générale.

Anticipant sur le mouvement actuel de rapprochement entre les banques et les sociétés d'assurances, les pouvoirs publics avaient accepté, dès 1985, la proposition des dirigeants d'alors des deux entreprises publiques, le GAN (présidé par M. Bernard Attali) et le CIC (présidé par M. Georges Dumas). Le GAN avait alors acquis 34 % du capital de la Compagnie financière du CIC, la société qui chapeaute l'ensemble des banques régionales du groupe. L'Etat restait l'actionnaire majoritaire. Jusqu'à présent, la coopération commerciale entre le groupe bancaire et la société d'assurances n'a pas produit d'effets spectaculaires. La filiale commune née de ce rapprochement, la SOCAPI, n'a pas réussi de véritable percée. La modestie des résultats est attribuée par les observateurs aux nombreux changements qui ont affecté la présidence des deux groupes depuis ce mariage.

Aujourd'hui, les dirigeants des deux groupes et leur actionnaire principal, l'Etat, envisagent de réaliser une étape supplémentaire dans ce rapprochement. L'Etat apporterait au GAN une partie des actions qu'il possède : la participation du GAN dans le CIC serait ainsi portée de 35 % à 51 %. Rue de Rivoli, on réfléchit à une nouvelle étape, toujours dans la perspective du rapprochement entre banque et assurances et avec l'Europe pour horizon. Le GAN apporterait à son tour sa participation dans le CIC à... la Société générale, un apport qui serait rémunéré sous la forme d'actions de la banque. L'assureur public verrait ainsi sa part dans le capital de la banque privatisée passer d'environ 3 % actuellement à quelque 6 %. Si l'on met à part le groupe de M. Pébereau (10,36 %), le GAN deviendrait ainsi le premier actionnaire de la Générale. Pour aboutir, une telle construction devra cependant surmonter bien des obstacles.

ERIK IZRAELEWICZ.

CONJONCTURE

M. Blin met en garde le gouvernement contre une hausse trop forte des salaires dans la fonction publique

Présentant sa note de conjoncture, M. Maurice Blin, rapporteur de la commission des finances du Sénat et sénateur centriste des Ardennes, a mis en garde le gouvernement contre une hausse des salaires dans la fonction publique qui remettrait en cause les bons résultats actuels. *« Optimiste »* sur les résultats de l'économie française, M. Blin en a souligné la *« fragilité »* et la *« précarité »* : *« Si le gouvernement ne maintient pas une politique conforme à celle de ses prédécesseurs, je ne donne pas un an pour que la France retrouve les difficultés qui étaient les siennes. »*

« Le résultat d'une sage politique »

Dans sa note de conjoncture, M. Blin écrit notamment :

« La mue de l'économie française est-elle terminée ? La réponse est (...) négative. Depuis 1984, nous remontons peu à peu nos handicaps aggravés par les errements des années antérieures : la croissance est forte, l'investissement a repris, les exportations de biens manufacturés, après une dépression alarmante, s'améliorent. C'est là le résultat d'une sage politique d'allégement des charges des entreprises et de modération des salaires.

» Mais la persistance du déficit commercial et du chômage, l'un des plus élevés du monde industriel, témoigne qu'au réglage conjoncturel de l'économie doivent, pour que ce redressement soit sans retour, s'ajouter plusieurs conditions. » M. Blin cite notamment les charges supportées par l'appareil productif qui doivent être allégées, la consommation des ménages qui doit être contenue au bénéfice de l'épargne, les dépenses sociales qui ne doivent pas continuer de croître.

● **Taux d'intérêt : aussi élevés que nécessaire selon M. Lawson.** — *« Les pressions inflationnistes ayant réapparu en Grande-Bretagne, j'ai dû agir pour augmenter les taux d'intérêt. Ils resteront aussi élevés que nécessaires, tant que ces pressions n'auront pas été à nouveau contrôlées »*, a déclaré samedi 26 novembre M. Nigel Lawson, chancelier de l'Échiquier. *« Le contrôle de l'inflation est le pivot de notre stratégie économique »*, a-t-il réaffirmé.

La lutte pour le pouvoir dans le groupe Fiat

M. Ghidella démissionne et sera remplacé par M. Romiti

Un communiqué du groupe Fiat a annoncé, le 25 novembre, le départ, d'ici à la fin de l'année, de M. Vittorio Ghidella, administrateur délégué de Fiat Auto. Officiellement, c'est la divergence de vues constatée entre l'intéressé et la direction du groupe sur les *« choix stratégiques qui se posent à Fiat Auto pour affronter les défis des années 90 »* qui a conduit à mettre fin à une collaboration *« longue et profitable pour les deux parties. »* M. Ghidella était l'artisan du redressement de la firme turinoise à la fin des années 70, et le père des modèles Uno et Tipo.

En fait, il était notoire que se livrait au sein du groupe une lutte entre deux hommes : M. Vittorio Ghidella, patron de l'Auto, qui affirmait le rôle central de celle-ci au sein du groupe, et M. Cesare Romiti, administrateur délégué de Fiat Spa, partisan du développement et de l'internationalisation de tous les secteurs du groupe (télécoms, aéronautique...). De l'industriel, qui dirigeait cent trente et un mille personnes (sur un total de deux cent soixante-dix-sept mille) et réalisait plus de la moitié du chiffre d'affaires du groupe (soit 22 000 milliards de lires (102 milliards de francs) sur un total consolidé de 38 000 milliards en 1987), et du « financier-stratège » de la maison mère, c'est finalement le second qui l'a emporté.

Le prochain conseil d'administration de Fiat Auto proposera le remplacement de M. Ghidella par M. Romiti, qui conservera par ailleurs son poste d'administrateur délégué de Fiat Spa. En réunissant ainsi entre ses mains les deux fonctions, M. Romiti s'assure le contrôle effectif sur l'ensemble du groupe. Signe que l'automobile ne sera qu'une composante parmi d'autres de l'empire Fiat, le départ de M. Ghidella pose deux questions. Ne disposant plus d'un « homme de l'art », le constructeur sera-t-il bien armé dans la compétition qui s'annonce pour 1993 ? Par ailleurs, comment s'organisera la succession dans le groupe alors que Giovanni Agnelli avait prévu que M. Ghidella prendrait la place de M. Romiti lorsque celui-ci partirait à la retraite ?

Vittorio Ghidella, né en 1931 près de Turin, diplômé de Polytechnique de Turin, était rentré comme ingénieur en 1956 chez Fiat. De 1963 à 1978, il fit sa carrière dans une filiale du groupe, RIV-SKF Spa (roulements à billes), avant de prendre la responsabilité du secteur véhicules chez Fiat. A la constitution de la société Fiat Auto Spa, filiale du groupe, en janvier 1979, il en devient l'administrateur délégué et le directeur général. En février 1984, il prend la présidence de Ferrari Spa. En novembre 1986, il entre au conseil d'administration et au comité exécutif de Fiat Spa et, en juillet 1987, après le rachat d'Alfa Romeo par le constructeur de Turin, devient président de la nouvelle société Alfa-Lancia Spa.

Cesare Romiti, né en 1923, diplômé de sciences économiques et commerciales de Rome, est entré en novembre 1974 comme directeur à la direction centrale des finances, de la planification et du contrôle de Fiat Spa. En avril 1976, il prend le poste d'administrateur délégué de Fiat Spa, assurant en outre, par la suite, diverses présidences de sociétés filiales ou affiliées au groupe. Avant d'entrer chez Fiat, Cesare Romiti avait été nommé, en janvier 1970, administrateur délégué de la compagnie aérienne nationale Alitalia, dont il avait également pris le poste de directeur général quelques mois plus tard. Fallait-il y voir la première manifestation d'une volonté de concentrer tous les pouvoirs, qui devait se répéter une vingtaine d'années plus tard chez Fiat ?

C. B.

REPÈRES

Consommation

Baisse en France au cours d'octobre

La consommation des ménages en produits manufacturés a sensiblement baissé en octobre (– 3 %) du fait de la diminution des achats de vêtements et d'automobiles. Les indices de l'INSEE montrent que cette baisse s'est produite à partir d'un haut niveau, la consommation des ménages ayant fortement augmenté à partir de juillet après un premier semestre en recul.

● **Le britannique Mercury détient 6,62 % de la Navigation mixte.** — Le fonds d'investissement britannique Mercury common market trust a franchi le seuil des 5 % dans le capital de la Navigation mixte, depuis le 18 novembre, à la suite de l'exercice de bons de souscription.

Économie

SOCIAL

Le renouvellement de la convention médicale en 1989

Des médecins mieux rémunérés, des dépenses mieux contrôlées

Les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants) et les deux principales organisations de médecins viennent de tirer le bilan de la convention qu'elles ont signée le 30 juin 1985 % ce bilan indique les inflexions à apporter au texte actuel, sur la rémunération des médecins et la maîtrise des dépenses.

Pour la première fois, la convention médicale est, correctifs exceptés, renouvelable automatiquement tous les quatre ans sauf improbable refus des deux organisations médicales ou de deux caisses sur trois. Cela ôte du suspense à la ratification du texte par les instances des différents partenaires dans les jours qui viennent. Evitera-t-on pour autant le long happening — conciliabules et parties de bras de fer publiques, — auquel les précédentes conventions ont donné lieu ?

Le point sensible demeure la rémunération des médecins, qui attendent de cette convention, faite en principe pour assurer l'accès de tous aux soins, une garantie de revenus. Malgré des revalorisations assez importantes en 1987-1988, nombre de médecins restent insatisfaits. Les spécialistes utilisant des appareils sophistiqués, s'estiment défavorisés ; quant aux généralistes, ils voudraient voir mieux rémunérés les *« nouveaux champs d'activité »* (urgences, maintien à domicile, notamment des personnes âgées, etc.). Les syndicats médicaux ont demandé de fixer d'abord l'évolution des tarifs pour 1989. Certains ont aussi évoqué un *« desserrement »* ou des tarifs différenciés, voire menacé d'opter massivement pour les « honoraires libres »...

La balle à l'Etat

Le bilan-programme refuse les préalables et reste fidèle à la ligne antérieure : les *« parties signataires »* affirment que *« les honoraires opposables »* (c'est-à-dire fixes, par opposition aux honoraires « libres ») *« sont un des piliers »* de la convention, et elles *« insistent sur la nécessité »* de leur *« donner un aspect attractif »* pour *« permettre aux médecins d'exercer dans des conditions satisfaisantes »*. Pour cela, il faut *« poursuivre la revalorisation des actes de consultation et des actes chirurgicaux »* (ce qui fait entrer les chirurgiens dans le cercle des prioritaires). Les partenaires *« envisagent »* aussi, fort prudemment, un bonus pour la formation continue, en prévoyant *« des études »* sur *« un dispositif d'indemnisation »* pendant les périodes de formation ou sur *« une formule de valorisation pour ceux qui suivent de façon régulière une formation accréditée »*.

En même temps, caisses et syndicats renvoient la balle à l'Etat : pour réduire les frais des spécialistes techniques en alignant le taux de TVA sur les matériels médicaux sur celui des médicaments (taux « super-réduit », soit 5,5 %), en adaptant la nomenclature des actes, et surtout pour maintenir le niveau de vie de tous les médecins en assurant une *« sélection rigoureuse »* à l'entrée des études médicales : la progression du nombre de praticiens (12,9 % depuis 1985) *« perturbe »* leurs conditions d'exercice (1). Pour leur part, caisses et syndicats entendent relancer le dispositif de *« cessation anticipée d'activité »* accordé aux médecins en 1987 par M. Philippe Séguin et qui a connu peu de succès jusqu'ici. Pour les services d'urgences ou de garde à domicile, qui tardent à s'étendre, ils laissent l'initiative à l'échelon local, promettant de donner leur accord au coup par coup.

Pas de quoi faire bondir de joie les médecins. Aussi, au cas où le nombre de praticiens optant pour les honoraires libres deviendrait excessif dans une spécialité ou dans une localité, prévoit-on un garde-fou : préciser la notion de *« tact et mesure »* qui aujourd'hui limite seule cette liberté des honoraires...

En échange, les dispositions envisagées pour la maîtrise des dépenses sont prudentes aussi : il est vrai que les médecins peuvent se prévaloir du succès du plan Séguin et des actions menées par les caisses primaires. On va donc simplement resserer le dispositif actuel, pour assurer un *« suivi »* des initiatives locales, et en renforcer *« l'impact sur l'ensemble du corps médical »* : on rendra plus fréquente les réunions des *« commissions conventionnelles »* réunissant des représentants des médecins et des caisses locales ; on améliorera les statistiques et on les utilisera davantage. Pour cela les caisses disposeront de moyens pour réaliser des études et en faire connaître les résultats.

Plus significatif : pour faire évoluer la *« nomenclature »*, comme le réclament les médecins, on va identifier les actes médicaux techniques (en préservant secret médical et anonymat), en effet le système actuel d'enregistrement ne permet pas de repérer ceux-ci et donc rend quasiment impossible de suivre l'évolution des pratiques médicales.

Reste à mettre en pratique les intentions : l'expérience du passé montre que la réalisation pratique est encore plus lente que la conclusion des accords. Le gouvernement n'acceptera pas de relèvements sensibles des tarifs médicaux — au nom de la rigueur pour tous — il peut jouer sur les augmentations accordées par son prédécesseur — élections oblige. Cela poussera sans doute les médecins à ne pas se presser — en utilisant aussi la proximité des élections municipales.

GUY HERZLICH.

(1) Curieusement le niveau de vie des spécialistes a été moins « perturbé », malgré une progression de 19 % des effectifs.

La grève des ouvriers d'entretien du RER

« Un chantage inacceptable »

déclare M. Delebarre, ministre des transports

Le conflit du réseau express régional est parvenu lundi 28 novembre à une phase décisive : faute de pouvoir disposer de rames en raison de la grève des ateliers d'entretien depuis le lundi, 14 novembre, la direction de la RATP a suspendu comme elle l'avait annoncé la circulation sur les lignes A (est-ouest) et B (nord-sud) et mis en place des systèmes de dépannage par autobus pour lundi 28 et mardi 29. Le mouvement de grève s'est étendu lundi à une bonne partie des lignes de métro, à l'appel de la CGT.

La direction de la RATP, à l'issue de la mission de médiation de M. Bernard Brunhes, ancien conseiller social de M. Fabius à Matignon, a fait dimanche 27 au soir, de nouvelles propositions salariales aux syndicats.

Les dernières propositions de la direction, que M. Michel Rousselot, directeur général, a qualifiées d'*« ultime avancée possible »* sont les suivantes : une augmentation de cinq points du coefficient de base des ouvriers des services d'entretien du RER et du métro y compris le matériel des stations (6 700 personnes), une prime de 150 F par mois pour les agents de maîtrise et techniciens de ces ateliers (2 700 personnes) ; une prime supplémentaire de 100 F par mois pour tous les personnels des seuls ateliers du RER (750) en raison de la technicité du matériel : enfin une prime exceptionnelle de 600 F en janvier 1989 à tout le personnel d'entretien des trains du RER et du métro (3 000 personnes).

Le syndicat FO-exécution a vu dans ces propositions *« une avancée »*, les cinq points de hausse étant intégrés au salaire. Le syndicat CGT a indiqué seulement que les travailleurs décideront le lundi 29 en assemblée générale. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la Confédération faisant valoir que *« les grévistes ont des salaires trop bas et des effectifs insuffisants et par conséquent des conditions de travail et de formation qui ne leur permettent pas d'entretenir convenablement le matériel »*.

M. Michel Delebarre, ministre des transports, à l'occasion du débat sur le budget de son ministère a fait samedi 26 novembre au Sénat une déclaration très ferme. Il a déclaré que la mission de M. Brunhes constituait *« une ultime chance »* et fait appel à la *« responsabilité »* des syndicats. Rappelant que *« moins de la moitié des personnels d'entretien se sont mis en grève à l'appel de la CGT »*, il a ajouté *« comment admettre que soit délibérément organisée la paralysie progressive »* du RER et a condamné *« un dévoiement du droit de grève qui aboutit à prendre en otage chaque jour plus d'un millier d'usagers »* : *« Cette pression, ce chantage délibérément organisé sont inacceptables »*, a-t-il dit.

D'autre part, il a annoncé que pour compenser *« la grave dégradation du service »* au mois d'octobre, il demandait à la RATP de réduire de 50 % le prix du coupon de carte orange pour tous les usagers du réseau banlieue pour le mois de janvier.

Manifestation des usagers

De son côté, la fédération des usagers des transports (FUT), que préside M. Jean-Claude Delarue, a appelé les usagers du métro *« en colère »* à manifester lundi 28 novembre, dans la station Châtelet. Bien que *« satisfaite »* de la réduction de la carte orange en janvier, elle a appelé les usagers à *« ne pas acheter le coupon de décembre tant que le trafic normal n'est pas rétabli dans le RER »*. D'autre part, plusieurs personnalités de l'opposition se sont élevées contre les grèves. M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a estimé qu'*« il s'agit d'une déviation du droit de grève »*, les usagers *« servant d'otages dans la partie de bras de fer entre socialistes et communistes en vue des élections municipales »*.

(Lire page 48 le point sur les grèves).

ÉNERGIE

En proposant un prix plancher de 15 dollars le baril

L'Arabie saoudite bloque brusquement l'accord des 13 pays membres de l'OPEP

VIENNE
de notre envoyée spéciale

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dimanche 27 novembre, alors que tout paraissait bouclé, que les treize membres de l'OPEP s'apprêtaient, confiants, à quitter Vienne, avec en poche un accord solide garantissant un net redressement des cours du brut dans les six mois à venir et scellant la fin du conflit Iran-Irak au sein du cartel, un brusque revirement de l'Arabie saoudite a tout remis en question.

A peine le gouvernement iranien, dont on attendait la réponse depuis deux jours venait-il de faire savoir, de Téhéran, dimanche matin qu'il acceptait les termes et l'accord proposé (*le Monde* du vendredi 24 novembre) et convenait enfin, après deux ans de refus farouche de réintégrer son ennemi l'Irak au sein du cartel, à parité avec lui que le coup de théâtre éclatait. La délégation saoudienne informait par lettre le président de l'organisation que son gouvernement refusait la référence au prix *« cible »* de 18 dollars, seul prévue dans le texte de l'accord et souhaitait en revanche un *« prix minimum »* de 15 dollars le baril.

Ce revirement de dernière minute, assimilé par beaucoup à un véritable sabotage, a aussitôt remis en cause le fragile consensus que les treize ministres s'étaient péniblement efforcés de réunir en dix jours de tractations byzantines. Bien que théorique, la référence au prix de 18 dollars, retour au prix d'équilibre adopté par l'OPEP en décembre 1986, constituait en effet un point essentiel de l'accord pour tous les pays, dont l'Iran, et l'Irak, attachés avant tout à un redressement des prix, tombés au plus bas depuis l'été à 12 dollars environ.

Assortie d'un plafonnement de la production (à 18,5 millions de barils/jours), qui aurait retiré du marché quelque 4 millions de barils/jour de pétrole produits aujourd'hui de façon excédentaire par rapport à la demande mondiale, cette référence donnait au marché un signal clair, montrant que l'ère du brut à 12 dollars était bel et bien terminée. Comme l'assurait en privé un important ministre, samedi, l'accord ainsi *« bouclé »* permettait d'espérer le retour à un prix de 16 dollars très rapidement, puis 18 dollars vers le milieu de l'année prochaine. Les cours n'avaient-ils pas déjà bondi de 3 dollars en une semaine, dans l'anticipation de l'accord ?

Cette référence était l'une des principales raisons pour laquelle Téhéran, avide de revenus, avait consenti à faire taire ses susceptibilités politiques en acceptant de partager avec l'Irak le rang de second producteur du cartel. Elle justifiait aussi largement les sacrifices faits par la plupart des autres délégations, qui avaient accepté de donner à l'Irak une partie de leur « part du gâteau » pour faciliter le consensus :

« Nous avons discuté d'un prix de 18 dollars, c'était un des points essentiels de l'accord. Maintenant, certains pays veulent introduire de nouveaux éléments. C'est une déviation majeure par rapport à ce que l'OPEP avait convenu. Nous n'accepterons aucun nouvel élément quoi qu'il arrive », rappelait, quelques heures après la volte-face saoudienne, le Dr. Barkeshli, l'un des seuls délégués iraniens restés à Vienne après le départ, samedi, de son ministre à Téhéran pour consultation. Assurant qu'il n'était pas mandaté *« pour discuter d'un nouveau problème »* mais seulement pour signer l'accord initialement prévu. Il s'avouait *« très pessimiste »* sur l'issue de la réunion et condamnait *« ceux qui manigancent tout cela [et] doivent en porter la responsabilité »*.

La plupart des autres délégations, tout en s'efforçant de préserver un optimisme de façade — pour limiter les dégâts sur le marché pétrolier lundi —, cachaient mal leur colère et leur déception. *« Quelquefois le plancher devient un plafond ; il n'est donc pas bon d'avoir un prix plancher de 15 dollars »* expliquait le ministre vénézuélien, exprimant l'opinion de la plupart de ses homologues, qui, hormis les alliés traditionnels de l'Arabie saoudite (Koweït, Qatar, Emirats arabes unis), condamnaient tous, plus ou moins ouvertement l'attitude saoudienne.

Le minstre saoudien M. Hisham Naser avait beau rompre avec ses habitudes de secret pour expliquer — dimanche soir — à la presse que *« sa seule intention* [était] *de renforcer l'accord, non de l'affaiblir »*, et que le royaume voulait seulement *« empêcher toute détérioration du prix en dessous de 15 dollars »*, la plupart s'interrogeaient sur les véritables motifs du pays.

Le mal est fait

Il ne faisait illusion à personne que, ce faisant, Ryad avait d'ores et déjà, et quoi qu'il arrive, gâché l'impact positif de l'accord. *« Le mal est fait. Le marché sait désormais que le véritable objectif n'est pas 18 mais 15 dollars »* grognait un analyste.

La plupart voyaient dans l'attitude saoudienne une démarche de nature politique, soulignant le fait que Ryad avait attendu — dix jours pleins ! — que l'Iran accepte finalement de céder pour, à son tour, s'avancer. Les plus optimistes estimaient que le royaume souhaitait ainsi simplement réaffirmer la prééminence au sein du cartel, et serait vite prêt à retirer sa demande. *« Ils veulent montrer que rien ne peut se faire sans eux »*, assurait un délégué. De fait, Ryad s'était fait jusque- là ravir la vedette par les deux principales puissances militaires du Golfe — Iran et Irak, — dont la réconciliation au nom de la défense des prix risquait d'ouvrir un nouveau rapport de forces au sein du cartel.

D'autres, plus pessimistes, voyaient dans la manœuvre un désir de vengeance et le dessein d'humilier l'Iran en lui faisant boire le calice jusqu'à la lie, voire en l'excluant de l'accord, comme l'avait été l'Irak pendant deux ans... Enfin, certains soulignant les perturbations qu'avait entraînées, dès le vendredi 25 novembre sur les marchés financiers, la remontée en flèche des cours du brut, soupçonnaient la main de Washington derrière la soudaine détermination de Ryad à limiter la hausse des cours.

Quels qu'en soient les motifs, le coup de théâtre provoqué par Ryad compliquait singulièrement les négociations. Les quatre « sages » — Nigeria, Algérie, Venezuela, Indonésie, — qui avaient dix jours durant multiplié les démarches pour obtenir un consensus, reprenaient sans se décourager, dès dimanche soir, leur bâton de pèlerin pour tenter une nouvelle médiation. Et la plupart, se refusant à prendre la volte-face saoudienne pour autre chose qu'un caprice, continuaient d'espérer. *« Nous ne partirons pas sans un accord à treize »*, assurait un important délégué, alors que les Saoudiens multipliaient les efforts informels pour tenter d'amadouer l'opinion...

VÉRONIQUE MAURUS.

● **Matières premières : augmentation en octobre pour la France.** — Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont augmenté en francs de 1,1 % en octobre par rapport à septembre, mais ont baissé de 1,3 % par rapport à octobre 1987. Les prix des matières alimentaires ont baissé par rapport au mois précédent de 4,1 % mais ont augmenté de 31,2 % en un an. Les prix des matières premières industrielles, quant à elles, ont augmenté de 3,1 % en un mois mais ont baissé de 15,5 % par rapport à octobre 1987.

Économie

ÉTRANGER

Les entreprises japonaises investissent à tout va

Un bond de 20 % dans l'industrie

TOKYO
correspondance

Si l'investissement est bien une marque de confiance dans l'avenir, on peut dire que les industriels nippons voient la vie en rose. Loin de se laisser décourager par la hausse spectaculaire du yen au cours des trois dernières années, l'industrie japonaise a appris très vite à surfer sur cette vague puissante, y trouvant une impulsion nouvelle. On ne peut qu'applaudir la performance.

Au cours de l'année budgétaire 1988, qui prendra fin le 31 mars prochain, la croissance de l'investissement dans l'industrie manufacturière, qui avait reculé en 1986 et 1987, va faire un bond de plus de 20 %. Une envolée sans précédent depuis l'époque héroïque de la *« haute croissance »*, à la fin des années 60. L'investissement dans les branches non-manufacturières, qui avait mieux encaissé le choc initial du yen fort, passe au second plan tout en restant soutenu.

Avec la consommation des ménages, l'investissement des entreprises est devenu le moteur principal de la croissance économique japonaise, qui devrait approcher les 5 % en termes réels. *« La part de la formation brute de capital fixe dans le produit national brut réel a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré »*, note une étude récente de la Banque du Japon. Elle pourrait en effet franchir le seuil des 20 % pour l'année budgétaire en cours.

Pourquoi cette frénésie d'investissements ? *« La poussée actuelle dans les dépenses de capital a deux aspects jumeaux*, explique un économiste de la Nippon Credit Bank. *A court terme, elle répond à l'expansion de la demande intérieure, à moyen et à long terme, elle accompagne la restructuration de l'économie. »*

Capacités de production accrues

De fait, un tiers de l'investissement productif sera consacré cette année à l'augmentation des capacités de production, essentiellement pour faire face à la demande intérieure ; 33,4 % très précisément, contre 29,2 % au cours de l'année budgétaire 1987, selon la Long Term Credit Bank of Japan (LTCB).

Voici un exemple parmi d'autres. La soif des consommateurs japonais pour la bière, stimulée récemment par la guerre qui fait rage entre grands brasseurs autour d'une nouveauté (la « dry beer ») est reflétée dans la hausse de 35,6 % de l'investissement annoncé par l'industrie agro-alimentaire. En amont, on en retrouve la trace chez les fabriquants de produits métalliques, dont l'investissement doit augmenter de 37,2 %.

Le cycle vertueux de l'investissement s'étend tout naturellement aux fournisseurs de bien d'équipements. Equipements mécaniques : + 49,1 % ; équipements électriques : + 31,5 %, avec ici l'impact d'une très forte demande pour les semi-conducteurs ; métaux non-ferreux : + 41,6 %.

A côté de ces nouveaux leaders, la sidérurgie (– 0,2 %) et même l'automobile (+ 7,5 % seulement) font figure de parents pauvres. Il est vrai que la première dispose encore d'énormes capacités sous-utilisées et que la seconde investit massivement... aux Etats-Unis et plus généralement hors de l'archipel.

Découvrir, produire, vendre. En dépit de la chute de leurs profits en 1986 et 1987, les industriels japonais avaient accentué leurs efforts de recherche-développement et de mises au point de produits nouveaux. Cette année encore, l'investissement dans ce domaine devrait augmenter de 14,8 %, selon la LTCB. La Banque du Japon évalue l'effort de recherche-développement de la seule industrie manufacturière à près de 6 000 milliards de yens, soit environ 50 milliards de dollars, bien évidemment un nouveau record absolu. L'investissement en recherche et produits nouveaux représente désormais plus de 20 % de l'investissement total.

A l'autre bout de la chaîne, la compétition intense pour les parts de ce marché domestique en expansion se traduit par de lourds investissements commerciaux. Un exemple relevé par la banque Mitsubishi : les concessionnaires automobiles prévoient l'ouverture d'un millier de points de vente dans la région de Tokyo au cours des trois ou quatre prochaines années. Coût : 1 000 milliards de yens, soit environ 8 milliards de dollars.

Simultanément, une diversification tous azimuts est en cours. Le plus souvent, l'entrée dans un nouveau domaine est une évolution naturelle. Ainsi de l'intérêt porté à la bio-technologie par les fabricants de fibres textiles artificielles. Mais c'est parfois une aventure à première vue surprenante, comme l'arrivée des sidérurgistes dans les services informatiques ou les installations de loisirs.

Un phénomène structurel

Citons enfin pour mémoire l'expansion hors de l'archipel, engagée dès fin 1985. En 1987, l'investissement direct à l'étranger représentait près de 6 % de l'investissement à domicile pour l'industrie manufacturière, et la courbe reste ascendante.

La reprise de l'investissement dans l'industrie a été si brutale qu'elle vient de susciter une série de mises en garde de la part des dirigeants de la Banque de Japon, y compris son gouverneur, M. Satoshi Sumita.

A court terme, trop d'investissement, dans un délai trop bref présente le risque d'une tension entre l'offre et la demande (biens d'équipement, matières premières, marche du travail), et donc d'une poussée inflationniste, estime la Banque centrale. A moyen terme, ajoute-t-elle, l'apparition de surcapacités pourrait provoquer soit un sévère ajustement aux conséquences déflationnistes, soit une nouvelle ruée à l'exportation dont l'impact sur les relations extérieures du Japon serait désastreux.

En les appelant à une certaine prudence, la banque rappelle, en passant, aux industriels qu'elle détient les clés de la politique d'argent facile et de bas taux d'intérêt qui a largement facilité la reprise de l'investissement. Le pire n'est jamais sûr cependant. *« Par comparaison avec le passé, les importations ont augmenté, apportant une soupape de sécurité à l'offre et à la demande qui freinerait une tendance inflationniste »*, estime Yukihiro Harada, économiste de la LTCB.

En outre, la majorité des investissements en cours est consacrée à la rationalisation plus qu'à l'expansion des capacités de production, et à la création de nouveaux marchés au Japon même. L'investissement manufacturier représente par ailleurs moins du tiers de l'investissement global des entreprises privées.

Dans le logement ou les loisirs, le retard de l'archipel est encore tel que le potentiel d'investissement paraît illimité. Il est considérable également dans les secteurs non manufacturiers atteints ou menacés par la déréglementation : télécommunications, distribution, transports. L'entrée en force des groupes autrefois purement industriels dans ces secteurs est d'ailleurs un des aspects du changement de visage de l'industrie.

Pour les optimistes, la hausse de l'investissement privé n'est pas un feu de paille conjoncturel mais bien un phénomène structurel. La traduction financière, en quelque sorte, des fameux rapports Maekawa sur la création d'un nouveau Japon.

BERNARD HAMP.

Inflation : le risque américain

Le rythme d'inflation devrait s'accélérer l'an prochain aux Etats-Unis, en raison notamment d'une augmentation plus rapide des salaires (+ 5 % contre + 3,7 % en 1988) due au resserrement du marché de l'emploi, a indiqué le Conference Board, principal organisme de prévisons économiques du patronat américain.

La hausse des prix à la consommation, qui a atteint 4,6 % en rythme annuel de janvier à octobre 1988, devrait s'élever à 5 % en 1989, a précisé le Conference Board.

« Six années de croissance économique ont débouché sur un marché de l'emploi qui est le plus étroit depuis des décennies », a souligné M[me] Andrey Freedman, responsable du Conference Board. *« Dans certains endroits, notamment dans la région de Boston, il n'y a plus de salariés disponibles quel que soit le prix offert »*, a-t-elle ajouté. Cette situation devrait persister malgré *« un ralentissement progressif de la croissance économique l'an prochain »*, a indiqué cet organisme, en prévoyant toutefois une stabilisation du taux de chômage, tombé à 5,3 % en octobre – niveau le plus faible depuis quatorze ans.

Signe de ralentissement ? Les commandes de machines-outils ont diminué de 19,5 % en octobre par rapport à septembre, mais demeurent en très forte hausse depuis le début de l'année par rapport à leur niveau de 1987.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

Bourse : accord sur l'apurement des « suspens »

Un accord a été conclu le 25 novembre entre la Société des Bourses françaises (SBF) et l'Association française des établissements de crédit (AFEC) sur l'apurement des « suspens », ces transactions réalisées en Bourse et qui n'ont jamais été régularisées en raison d'incidents techniques ou qui se sont simplement égarées dans la pagaille de certaines ex-charges d'agents de change et dans celles d'établissements bancaires.

Avant le 2 octobre 1989, l'ensemble des suspens qui existent, d'une part entre sociétés de Bourse, d'autre part entre sociétés de Bourse et établissements de crédit, devra être résorbé. Un calendrier d'apurement a été arrêté. Désormais, la saisie de la commission paritaire arbitrale devient obligatoire dans les dix jours de Bourse qui suivent les échéances fixées par le calendrier. Tout manquement à la règle pourra donner lieu à des sanctions, précise la SBF.

Récemment, cet organisme évaluait le nombre des suspens à plus de trois mois à trois cent vingt mille pour un montant de 12 milliards de francs. A titre de comparaison, ce chiffre est légèrement inférieur aux 13,5 milliards de francs traités quotidiennement à la Bourse durant le mois d'août (*le Monde* du 21 septembre).

Opposition en Norvège à l'offre de Total sur SAGA

L'offre de rachat par Total (*le Monde* du 24 novembre) de 30 % de SAGA, principale société pétrolière norvégienne privée, suscite en Norvège une opposition politique, car elle ferait passer la firme sous contrôle étranger. TMN AS, filiale norvégienne de Total, détient déjà de 5 % de SAGA et porterait sa participation à 35 %, qui s'ajouterait aux 20 % détenus par le groupe suédois Volvo. Du coup la majorité serait aux mains d'actionnaires non norvégiens. La vente est soumise à l'agrément du gouvernement d'Oslo. Le Parti travailliste au pouvoir s'est déclaré hostile à cette transaction alors que SAGA cherche depuis plusieurs mois un partenaire pour renforcer sa situation financière. Deux tentatives de rapprochement avec un autre français, le groupe Elf ont déjà échoué.

Krupp intéresse Thyssen

Le sidérurgiste allemand Thyssen cherche à prendre une participation dans le capital de son concurrent en difficulté, Krupp. « *Les dirigeants des deux groupes se sont rencontrés le 20 novembre pour en discuter* », a confirmé un porte-parole de Thyssen, après la parution de l'information dans le magazine *Der Spiegel*, sans préciser toutefois si cette prise de participation pourrait être majoritaire.

Le groupe Krupp a réagi immédiatement en déclarant qu'une prise de contrôle par Thyssen n'était pas raisonnable économiquement et était impossible pour des raisons légales.

Le groupe industriel Krupp est en effet la propriété à 75 % de la fondation privée Krupp qui doit en conserver la majorité. La fondation avait vendu 25 % du capital à l'Iran en 1974, mais dispose d'un droit de veto en cas de volonté de cession par l'Iran de sa participation.

● **Saisine du Conseil national de la concurrence pour la vente de Spontex à 3 M.** — Le Conseil national de la concurrence a fait l'objet d'une saisine de la part du ministère de l'économie sur le projet d'achat de la société française Spontex (éponges), filiale du groupe Chargeurs SA, par le groupe américain 3 M. Cette procédure, de pure routine, est destinée à vérifier que cette transaction ne favorise pas la constitution d'un groupe dont la puissance pourrait nuire à la concurrence dans ce secteur.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984	18 nov.	25 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	137,4	138,3
Valeurs industrielles	142,9	143,6
Valeurs étrangères	113,4	114,6
Pétroles-Energie	126,6	128,4
Chimie	128,4	127,5
Métallurgie, mécanique	153,7	154,8
Electricité, électronique	157,6	158,7
Bâtiment et matériaux	128,8	129,2
Ind. de consommat. non alim.	147,7	144,1
Agro-alimentaire	158,1	157,9
Distribution	135,5	138
Transports, loisirs, services	157,7	156,7
Assurances	139,7	149
Crédit banque	136,5	141,9
Sicomi	97,1	98,3
Immobilier et foncier	91,7	93,7
Investissement et portefeuille	138,4	138,1
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	105,1	105,4
Emprunts d'Etat	106,2	106,6
Emprunts garantis et assimilés	104,6	105
Sociétés	104,9	104,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 366,33	388,3
Valeurs étrangères	3 777,43	817,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	468,8	499
Valeurs étrangères	511	516,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,4	121,7
Emprunt d'Etat	120	120,5
Emprunts garantis et assimilés	121,3	121,8
Sociétés	122,2	122,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	392,6	393,5
Produits de base	247,2	247,9
Construction	408,8	406,8
Biens d'équipement	289,5	289,2
Biens de consom. durables	508,8	512,9
Biens de consom. non durables	543,6	531,6
Biens de consom. alimentaires	582,2	590,7
Services	364,6	365,5
Sociétés financières	471	473,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	394,6	393,4
Valeurs industrielles	385,2	385,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	277,5	284,7

PARIS, 25 novembre ↓

Terne

Début de semaine terne à la Bourse où l'indicateur instantané après avoir perdu 0,18 % à l'ouverture voyait son recul s'amplifier au fil des heures pour atteindre – 0,7 % en milieu de journée. Le marché était extrêmement calme, les investisseurs préférant rester prudents face à la remontée des prix du pétrole, et face aux craintes d'une hausse des taux d'intérêt à travers le monde après le relèvement du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre. De plus, le repli de Wall Street vendredi et la vive baisse de Tokyo lundi ont également pesé sur la tendance. Contrairement aux semaines précédentes, les achats étrangers semblaient se ralentir au palais Brongniart. L'affaire de la Société générale était au centre de nombreuses conversations après que plusieurs investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances) eurent été sollicités par les pouvoirs publics pour acheter des titres de cette banque. De nombreux professionnels s'étonnaient également de l'absence de transparence dans toutes ces opérations menées depuis le début de l'été. Certains allaient même jusqu'à évoquer des « délits d'initiés », tandis que d'autres estimaient qu'il serait « plus sain » de lancer une OPA sur cet établissement financier. L'action était encore recherchée lundi, figurant parmi les plus fortes hausses avec une progression de près de 3 %. Eurotunnel emmenait une fois encore la cote, s'appréciant de plus de 5 % avec 624 000 titres échangés en milieu de séance.

Les valeurs pétrolières (Esso et BP-France) étaient également recherchées. En revanche, parmi les baisses figuraient les Chargeurs sans doute affectés par la décision de la commission de la concurrence de remettre en cause la vente de Spontex à 3 M. L'effervescence autour de la Navigation mixte semblait connaître une légère pause. Le groupe Victoire a ramené sa participation dans Simco de 6,59 % à 3,38 %, tandis que la Sicav Unifrance, groupe Crédit agricole détient désormais 5,07 % de la CFAO.

Sur le MATIF, l'ambiance était maussade, les contrats étant tous orientés à la baisse.

L'OICV étudie les OPA et les opérations d'initiés

Réunie, à Melbourne, du 13 au 17 novembre, la treizième conférence de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), qui rassemble les organisations de contrôle des marchés boursiers, a étudié cinq thèmes, dont les OPA et les opérations d'initiés. En matière d'OPA, compte tenu de l'internationalisation des marchés, l'OICV a convenu du besoin urgent d'établir des accords entre les autorités de réglementation, notamment concernant les points suivants :

La reconnaissance mutuelle du cadre de réglementation, de sorte que les actionnaires de sociétés étrangères ne soient pas désavantagés et ne soient pas empêchés de recevoir une offre sur leurs actions, pour autant qu'elle est fait conformément à une réglementation étrangère reconnue ;

Les ententes bilatérales d'assistance dans la réglementation des offres publiques, de façon que les opérations menées à l'étranger ne fassent pas échec à la réglementation locale des offres publiques, au détriment des actionnaires.

En ce qui concerne les opérations d'initiés et les manipulations de cours, les participants ont convenu que, malgré les différences entre les pays, en voie d'atténuation, l'OICV devrait encourager la coopération entre les pays.

TOKYO, 28 novembre ↓

Forte baisse

Le mouvement de baisse amorcé samedi matin (43,06 points) s'est accéléré lundi. Dès les premiers échanges, l'indice Nikkeï enregistrait un vif repli. Il clôturait la journée sur une chute de 380,27 points (– 1,3 %), revenant à 28 983,32. A l'origine de ce mouvement apparaissent les inquiétudes suscitées par l'évolution des cours pétroliers et surtout par la remontée des taux d'intérêt dans le monde.

A cela s'ajoute également une correction technique jugée saine par de nombreux intervenants. « *Le marché est habituellement un peu faible le lundi. Le volume s'est étoffé dès l'ouverture, puis nous avons assisté à des prises de bénéfices. Nous avons eu huit jours de hausse et, à présent, nous avons besoin de quelques jours de baisse* », commentait un opérateur de chez Prudential Bache Securities.

Le volume des titres échangés durant la matinée a été de 750 millions, contre 619 millions lors de la demi-cession de samedi.

VALEURS	Cours du 26 nov.	Cours du 28 nov.
Akaï	591	595
Bridgestone	1 320	1 300
Canon	1 330	1 370
Fuji Bank	3 520	3 470
Honda Motors	1 900	1 940
Matsushita Electric	2 660	2 400
Mitsubishi Heavy	1 060	1 030
Sony Corp.	6 650	6 600
Toyota Motors	2 500	2 510

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFP-OMNIUM FINANCIER DE PARIS

L'assemblée générale extraordinaire de l'OFP-Omnium Financier de Paris réunie le 10 novembre a donné au conseil les autorisations nécessaires pour procéder au renforcement des fonds propres de la société. Dans sa séance du 18 novembre, le conseil a décidé de procéder à l'émission d'actions à bons de souscription d'actions dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les actions nouvelles sont émises au prix de 1 350 F par action de 100 F nominal, jouissance 1er janvier 1989. A chaque action nouvelle est attachée un bon de souscription qui permettra de souscrire jusqu'au 31 décembre 1992 à une action nouvelle au prix de 1 950 F. Ce prix se compare à la valeur estimative de chaque action OFP qui, évaluée prudemment, ressortait à 2 370 F au 30 septembre 1988, ce qui donnerait environ 2 200 F après l'augmentation de capital.

La souscription sera ouverte du 5 décembre 1988 au 5 janvier 1989.

Par ailleurs, le conseil a confirmé que l'évolution du résultat de l'exercice 1988, en ligne avec des prévisions déjà annoncées en septembre, devrait permettre une augmentation du dividende de l'ordre de 10 %.

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Compagnie de navigation mixte s'intéresse à Pochet.** — La Compagnie navigation mixte détient « *diverses options portant sur 156 066 actions de la société Pochet* » (spécialisée dans le flaconnage), cotées au second marché de la Bourse de Paris. La Compagnie a indiqué que ces options, déposées à la Société des Bourses françaises, sont exerçables avant le 16 janvier 1989. Si elle les lève, elle détiendra alors 29 % du capital de Pochet. Cette opération a été conclue « *en accord avec le conseil d'administration et la direction générale* » de Pochet.

● **Valeo crée une société commune avec Acustar (Chrysler).** — Valeo et Acustar, filiale de Chrysler dans les équipements automobiles, ont conclu la création d'une société commune, baptisée Valeo Acustar Thermal Systems Inc. et détenue à 51 % par Valeo. Elle se consacrera, en utilisant la technologie du français, à la mise au point et à la commercialisation de systèmes de climatisation habitacle et de thermique moteur. Un premier système très élaboré sera destiné à Chrysler. Un million d'unités, produites conjointement par Valeo et par Acustar dans leurs usines respectives aux Etats-Unis, seront fournies à Chrysler au début des années 90.

● **L'UAP détient 18,2 % de Sun Life.** — L'UAP, numéro un français de l'assurance, a porté sa participation de 10,7 % à 18,2 % dans le capital de Sun Life, quatrième compagnie d'assurance-vie britannique. L'UAP vient en effet d'exercer des options rachetées à la mi-octobre au groupe AG, numéro un de l'assurance en Belgique, qui avait indiqué en septembre dernier qu'il céderait, en 1989, à une société du groupe Maison Lazard et Cie, cette participation.

Avec 18,2 % du capital de Sun Life, l'UAP obtient les parts qu'elle devait acquérir dans le capital de l'assureur aux termes d'un accord de participation croisée annoncé par les deux compagnies le 12 septembre dernier et qui avait été mis en échec par les actionnaires de Sun Life. Ceux-ci l'avaient rejeté à une majorité relative de 35,1 % contre 28 %, estimant que cette alliance donnait la part trop belle à l'assureur français.

● **Privatisation de banques au Portugal.** — Le conseil des ministre portugais a décidé, le 24 novembre, de privatiser jusqu'à 49 % le capital de trois entreprises nationalisées : la Banque Borges Irmao, la Banque d'aide au développement national (Banco de Fomento Nacional) et la compagnie d'assurances COSEC.

Ces privatisations font partie de la libéralisation de l'économie portugaise avant l'entrée en vigueur, en 1992, du marché unique européen. Le gouvernement social-démocrate (centre droit) du premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, avait déjà décrété, début juillet, la privatisation de 49 % du capital de deux autres entreprises nationalisées : la Banque Totta Açores et les brasseries Uniao Cervejeira (UNICER).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	285	275	La Commande Electro.	308	306
Amault & Associés	....	508	Le gd livre du mois	....	282
Asystel	280	282	Loca Investissement	268 50	268 90
B.A.C.	350	383 d	Locamic	....	152
B. Demachy & Assoc.	551	573	Metallurg. Minière	160 60	155
B.I.C.M.	495	502	Métrologie Internat.	500	495
B.I.P.	....	690	Microservice	178	175
Boiron	417	420	M.M.B.M.	617	615
Bolloré Technologies	840	840	Molex	186	200
Buttoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	715
Câbles de Lyon	1465	1460	Olivetti-Logabax	....	....
Calberson	718	718	Om. Gest.Fin.	....	341 50
Cardif	856	857	Penauille	367 50	367
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	295	P.F.A. S.A.	439	435
C.A.T.C.	142	142 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	95
C.D.M.E.	1187	1140	Présence Assurance	449	431
C. Equip. Elect.	370	374	Publicat. Filipacchi	....	462
C.E.G.I.D.	744	744	Razel	719	712
C.E.G.E.P.	....	231	St-Gobain Emballage	....	1440
C.E.P.-Communication	1505	1505	St-Honoré Matignon	232	230
C.G.I. Informatique	980	970	S.C.G.P.M.	....	280
Ciments d'Origny	548	548	Segin	405	410
C.N.I.M.	....	417	Sema-Metra	498	498
Concept	250	249	S.E.P.	....	345
Conforama	....	844	S.E.P.R.	....	1199
Creeks	458	467	S.M.T.Goupil	....	290
Dafsa	170	183 20	Sodinforg	805	820
Dauphin	....	1155	Supra	....	280
Devanlay	935	934	TF 1	313 70	320
Deville	610	610	Unilog	170	175
Dumênil-Leblé	990	983	Union Financ. de Fr.	398	396
Editions Belfond	111	110 10			
Elysées Investiss.	23 10	23			
Finacor	219	220			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	235			
Guintoli	500	500			
I.C.C.	....	229			
IDIA	215 20	215 10			
I.G.F.	100 50	98 10			
IN2	190 50	190			
Int. Metal Service	....	505			

Marché des options négociables le 25 novembre 1988

Nombre de contrats : 15 800

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	62	–	1,80	–
CGE	400	19	38	12,50	20
Elf-Aquitaine	368	7,90	22	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	65	–	9	30
Michelin	182	4,60	13,50	9	13
Midi	1 355	265	–	–	15
Paribas	440	29,90	50	7	19
Peugeot	1 100	175	207	2,20	19
Saint-Gobain	520	31	50	3,60	–
Société générale	520	35	65	14,50	–
Thomson-CSF	200	5,50	16,50	8	13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 nov. 1988
Nombre de contrats : 88 336.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,50	106,15	105,60
Précédent	106,75	106,40	105,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	0,50	1,20	0,01	1,07

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,92 F ↑

Pour la première fois depuis une semaine, le dollar s'est inscrit en hausse à Tokyo, où il a terminé, lundi 28, à 122 yens, contre 121,15 yens vendredi. Ce redressement est encouragé par la tendance à la remontée des taux d'intérêt et par les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, selon lequel le billet vert était « *tombé trop bas* ». A Paris, le dollar s'échangeait à 5,92 F, contre 5,8715 F au fixing du 25 novembre.

FRANCFORT	25 nov.	28 nov.
Dollar (en DM)	1,7175	1,7250
TOKYO	25 nov.	28 nov.
Dollar (en yens)	121,15	122

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 nov.) ...... 7 3/4 % - 7 7/8 %
New-York (25 nov.) ... 8 1/2 - 8 3/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	24 nov.	25 nov.
Valeurs françaises	137,1	136,6
Valeurs étrangères	114	114,7
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	393,1	393,5
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 481,26	1 464,85
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	407,82	403,39

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)
Industrielles .... Clos 2 074,68

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 493,7	1 462,6
Mines d'or	173,3	175,7
Fonds d'Etat	88	87,48

TOKYO

	26 nov.	28 nov.
Nikkeï Dow Jones	29 363,59	28 983,32
Indice général	2 275,41	2 245,50

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9050	5,9100	– 49	– 30	– 155	– 130	– 365	– 285
$ can.	4,9559	4,9643	– 147	– 88	– 250	– 188	– 696	– 590
Yen (100)	4,8481	4,8562	+ 123	+ 164	+ 257	+ 335	+ 855	+ 946
DM	3,4143	3,4182	+ 81	+ 100	+ 158	+ 183	+ 492	+ 561
Florin	3,0274	3,0308	+ 59	+ 73	+ 128	+ 149	+ 387	+ 445
FB (100)	16,2897	16,3170	+ 33	+ 165	+ 135	+ 341	+ 571	+ 1026
FS	4,0780	4,0843	+ 96	+ 115	+ 201	+ 231	+ 678	+ 766
L (1 000)	4,5953	4,6028	– 170	– 123	– 337	– 283	– 898	– 751
£	10,8770	10,8921	– 449	– 398	– 916	– 841	– 2490	– 2290

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2
DM	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8	5	5	5 1/8
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2
F.S.	4 7/8	5 1/8	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	11	12	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12	11 5/8	12
£	12 1/2	12 3/4	12 3/4	12 7/8	13	13 1/8	12 15/16	13 1/16
F. franç.	7 1/2	8	7 13/16	8 1/16	8	8 1/4	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3642	C.N.E. 3% ★	3750	3750	3725	− 0 67
1048	B.N.P. T.P.	1058	1058	1058	....
1146	C.C.F. T.P.	1160	1160	1160	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1067	1066	1066	− 0 09
1365	Renault T.P.	1399	1399	1399	....
1630	Rhone-Poul. T.P.	1640	1641	1641	+ 0 06
1271	St-Gobain T.P.	1295	1299	1301	+ 0 46
1274	Thomson T.P.	1285	1285	1285	....
525	Accor	536	536	536	....
525	Air Liquide	531	531	530	− 0 19
2400	Alcatel ★	2430	2400	2400	− 1 23
1460	Als. Superm.	1495	1485	1485	− 0 67
310	A.L.S.P.I.	327	325	319	− 2 45
370	Alsthom ★	384 90	370	385	+ 0 03
2250	Arjom. Prioux ★	2290	2290	2275	− 0 66
570	Ausedat-Rey ★	584	575	574	− 1 71
1040	Aux. Entrepr. ★	1045	1045	1040	− 0 48
625	Av. Dassault ★	625	625	625	....
370	BAFP ★	418 90	423	413 90	− 1 19
290	Bail-Equipem. ★	295	300	293	− 0 68
880	Bail Investiss.	879	880	871	− 0 91
290	B.N.P. C.I. ★	290	292	286	− 1 38
475	Cie Bancaire ★	476	476	467	− 1 89
540	Bazar H.-V.	525	518	520	− 0 95
510	Béghin-Say ★	518	519	517	− 0 19
905	Berger (Ma)	864	....	....	....
820	Bic ★	825	829	825	....
2180	B.I.S.	2175	2149	2148	− 1 24
2720	Bongrain S.A. ★	2705	2700	2690	− 0 55
575	Bouygues ★	571	577	564	− 1 23
64	B.P. France ★	70 90	70 90	74	+ 4 37
5600	B.S.N. ★	5650	5650	5600	− 0 88
560	Canal Plus	550	550	555	+ 0 91
2300	Cap Gem. S. ★	2276	2275	2270	− 0 26
515	Carnaud ★	515	514	517	+ 0 39
2750	Carrefour ★	2887	2880	2835	− 1 80
177	Casino	180	182 90	175 30	− 2 61
120	Casino A.D.P.	129 90	130	127	− 2 23
830	Castor. Dub. Inv.	827	827	827	....
1030	C.C.M.C.	1035	1025	1030	− 0 48
615	Cetelem	620	616	616	− 0 65
390	Cerus ★	389	391	391 30	+ 0 59
1810	C.F.A.O. ★	1844	1790	1810	− 1 84
390	C.G.E.	400 50	402	402	+ 0 37
1270	C.G.I.P. ★	1270	1256	1253	− 1 34
1220	Chargeurs S.A. ★	1232	1238	1194	− 3 08
1060	Ciments franç. ★	1075	1070	1054	− 1 95
490	Club Méditerr. ★	508	505	500	− 1 57
178	Codetel ★	177 40	178	179	+ 0 90
345	Cofimeg	366	363	360	− 1 64
850	Colas ★	889	885	874	− 2 18
225	Compt. Entrepr.	229	224	223	− 2 62
765	Compt. Mod. ★	770	780	770	....
880	Créd. Foncier ★	901	907	877	− 2 66
455	C. F. Internat. ★	465	469 90	474	+ 1 94
168	C.C.F.	173 80	170	172 30	− 0 86
460	Cr. Lyon. (CI) ★	483	478 50	481	− 0 41

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
896	Crédit Nat. ★	920	924	928	+ 0 87
575	CSEE (exSign.) ★	586	578	578	− 1 37
456	Creusot ★	460	461	456	− 0 87
3300	Damart S.A. ★	3300	3200	3204	− 2 91
1700	De Dietrich	1656	1670	1646	− 0 60
220	Dév. R.d.C. (Li)	224	225	225	+ 0 45
425	D.M.C.	425	425	424 60	− 0 09
350	Drouot Assur. ★	343 10	350	350	+ 2 01
2550	Docks France ★	2548	2501	2530	− 0 71
720	Dumez ★	725	720	715	− 1 38
1470	Eaux (Gén.)	1494	1476	1485	− 0 60
1800	Ecco ★	1650	1641	1648	− 0 12
880	Electrofinanc. ★	900	899	905	+ 0 56
405	El. S. Dassault	426	430 10	425	− 0 23
345	Elf-Aquitaine	357	350	352	− 1 40
305	— (certific.) ★	302	305	303	+ 0 33
3330	Essilor	3363	3330	3340	− 0 68
1700	Essilor Int. (DP)	1753	1765	1770	+ 0 97
280	Esso S.A.F. ★	277	277	286	+ 3 25
1500	Euràfrance	1490	1500	1500	+ 0 67
1350	Eurocom ★	1339	1350	1340	+ 0 07
2250	Euromarché	2288	2290	2280	− 0 35
625	Europe n° 1 ★	615	624	611	− 0 65
45	Eurotunnel ★	47	48 40	49 50	+ 5 32
1230	Exor ★	1190	1200	1175	− 1 26
1100	Facom	1096	1060	1076	− 1 82
996	Fichet-Bauche	971	971	975	+ 0 41
198	Finextel ★	202	206	201 50	− 0 25
153	Fives-Lille ★	157	158 80	156	− 0 64
1480	Fromageries Bel	1455	1470	1470	+ 1 03
1340	Gal. Lafayette ★	1357	1331	1380	+ 1 69
425	Gascogne	423	423	423	....
1700	Gaz et Eaux	1851	1851	1887	+ 2 18
440	Géophysique ★	423	425	423	....
535	Gerland	542	542	542	....
3100	Groupe Cité ★	3150	3150	3100	− 1 59
790	GTM-Entrepose	799	785	785	− 1 75
740	Guyenne-Gas. ★	727	732	725	− 0 28
280	Hachette ★	257	254	254 50	− 0 97
695	Havas ★	698	698	695	− 0 43
575	Hénin (La)	575	565	572	− 0 52
1160	Hutchinson ★	1167	1190	1160	− 0 60
280	Imétal ★	276	275	274	− 0 72
320	Imm. Plaine-M.	330 50	334	321	− 2 87
340	Ingénico ★	344	348	341 40	− 0 76
5280	Inst. Mérieux	5120	5150	5130	+ 0 20
540	Interbail ★	540	544	540	....
1300	Intertechnique	1300	1300	1300	....
980	J. Lefebvre	975	975	960	− 1 54
890	Labinal ★	840	840	833	− 0 83
1630	Lab. Bellon	1650	1651	1630	− 1 21
1340	Lafarge-Coppée	1332	1335	1336	+ 0 30
1200	Lebon ★	1199	1180	1200	+ 0 08
3220	Legrand ★	3340	3340	3280	− 1 80

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Legrand (DP) ★	2481	2488	2443	− 1 53
970	Leroy-Somer ★	1043	1030	1021	− 2 11
2100	Lesieur	2070	2010	2010	− 2 90
710	Locabail Immob.	712	718	719	+ 0 98
415	Locafrance ★	429	418	417 10	− 2 77
855	Locindus	864	880	884	....
290	Luchaire	312 50	309 50	307	− 1 76
3170	L.V.M.H. ★	3240	3197	3175	− 2 01
1420	Lyonn. Eaux ★	1435	1453	1436	+ 0 07
58	Mais. Phénix	60 50	61	61 70	+ 1 98
205	Majorette (Ly)	210	210	210	....
385	Mar. Wendel ★	364	370	369	+ 1 37
220	Matra ★	223	221	220 60	− 1 08
3280	Merlin-Gerin ★	3300	3315	3155	− 4 39
174	Michelin	176 90	176	175 50	− 0 79
1590	Midi (Cie)	1586	1580	1580	− 0 38
182	Midland Bk SA ★	185	181	181	− 2 16
410	Min. Salsig. (Ma)	435	....	....	....
85	M.M. Penarroya	87	87	88 20	+ 1 38
103	Moulinex	107 90	108 90	105 50	− 2 22
1180	Navig. Mixte ★	1227	1211	1198	− 2 36
121	Nord-Est ★	125	123 50	122 10	− 2 32
385	Nordon (Ny)	398	380	380	− 4 52
590	Nouvelles Gal.	617	615	623	+ 0 97
730	Occid. (Gén.) ★	755	771	779	+ 3 18
1410	Omn.F.Paris	1475	1489	1475	....
395	Olida-Caby ★	410	403 10	421	+ 2 68
3790	Oréal (L')	3770	3780	3710	− 1 59
465	Paribas	451	446	450 10	− 0 20
420	Paris-Réesc. ★	419	419	426	+ 1 67
1080	Pechelbronn ★	1110	1121	1070	− 3 60
370	Penhoet	386	388	392	+ 1 55
1180	Pernod-Ricard ★	1199	1190	1180	− 1 58
1200	Peugeot S.A.	1239	1245	1235	− 0 32
585	Poliet ★	554	565	558	+ 0 72
1070	Prétabail Sic.	1085	1099	1100	+ 1 38
690	Primagaz	671	675	670	− 0 15
560	Printemps ★	562	569	555	− 1 25
2600	Promodès	2550	2465	2550	....
680	Radiotechn. ★	671	671	661	− 1 49
67	Raff. D. Total ★	69 50	70 10	70 10	+ 0 86
3070	Redoute (La) ★	3107	3110	3080	− 0 87
325	Robur financière	323	....	....	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1279	1278	1250	− 2 27
865	R.-Uclaf-CNI ★	840	855	868	+ 3 33
3340	R. Impériale (Ly)	3420	3385	3371	− 1 43
170	Sade	175	173	173	− 1 14
1630	Sagem ★	1652	1645	1632	− 1 21
530	Saint-Gobain	540	537	535	− 0 93
1040	St-Louis ★	1027	1030	1028	+ 0 10
2030	Salomon	2250	2230	2230	− 0 89
670	Salvepar	645	645	645	....
770	Sanofi ★	777	780	773	− 0 51
800	S.A.T. ★	828	825	830	+ 0 24

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
280	Saul.-Chât. (R) ★	274 50	275	276	+ 0 55
1000	Saupiquet (Na)	1050	1050	1050	....
550	Schneider ★	568	554	556	− 2 11
50	S.C.O.A.	53 20	53	52 85	− 0 66
650	S.C.R.E.G. ★	694	697	695	+ 0 14
770	Seb ★	780	798	785	+ 0 64
425	Sefimeg ★	474	463	455	− 4 01
1400	S.F.I.M.	1320	1322	1320	....
167	S.G.E.	171 50	169	169	− 1 46
730	Silic	735	739	740	+ 0 68
555	Simco-U.P.H. ★	559	555	559	....
1210	Skis Rossignol	1243	1230	1225	− 1 45
815	Sligos ★	865	879	865	....
525	Société Générale	538	544	554	+ 2 97
138	Sodecco	140	138 10	138 10	− 1 36
170	Sodero (Na)	174	174	174	....
2950	Sodexho ★	2860	2835	2838	− 0 77
108	Sogerap (Ny)	114 50	113	113	− 1 31
285	Sogeeap	290	290	290	....
2280	Somm-Allib. ★	2185	2185	2185	....
1300	Source Perrier ★	1320	1303	1302	− 1 36
685	Sovac ★	659	655	675	+ 2 43
445	Spie-Batignol. ★	447	451	449	+ 0 45
750	Strafor ★	752	750	750	− 0 27
310	Suez	306	305 50	305	− 0 33
390	Synthelabo ★	385	385	386	+ 0 26
....	Talcs Luzenac ★	1180	1250	1200	+ 1 69
4120	Tél. Elect.	3920	....	....	....
199	Thomson-C.S.F.	196	196 80	193 10	− 1 48
305	Total (CFP) ★	322	323 10	322	....
72	— (certific.)	72 50	74	73 50	+ 1 38
1120	T.R.T. ★	1178	1163	1175	− 0 25
370	U.F.B.-Locab. ★	370	374 50	374 50	+ 1 22
840	U.I.C. ★	852	860	869	+ 2
545	U.I.F. ★	552	565	552	....
825	U.I.S.	849	854	845	− 0 47
170	U.C.B. ★	172	174	171 10	− 0 52
705	Unibail	726	725	730	+ 0 55
605	Valéo ★	602	608	601	− 0 17
240	Vallourec ★	245	245	242 10	− 1 18
385	Via Banque	386	386 50	386 50	+ 0 14
675	Elf-Gabon ★	698	702	703	+ 0 72
133	Amax Inc.	135 80	137 60	137 60	+ 1 33
160	Amer. Express	156 90	154 10	154 10	− 1 78
184	Amer. Teleph.	169 10	171 50	171 50	+ 1 42
91	Anglo Amer. C.	100	100 50	100 50	+ 0 50
415	Amgold	436	437	437	+ 0 23
930	BASF (Akt)	960	943	949	− 1 15
1010	Bayer	1023	1013	1013	− 0 98
78	Buffelsfont.	82 50	84 50	85	+ 3 03
163	Chase Manh.	162 80	165	164 90	+ 1 29
89	Echo Bay Mines	89 15	90 30	91	+ 2 08
62	De Beers	68 50	68 75	68 75	+ 0 36
1740	Deutsche Bank	1755	1718	1701	− 3 08

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
985	Dresdner Bank	999	988	988	− 1 10
51	Driefontein Cld	53 90	54 50	55 20	+ 2 41
480	Du Pont-Nem.	480 90	481	479	− 0 40
270	Eastman Kodak	288	284 50	284 50	− 1 31
27	East Rand	28 85	28 80	28 90	+ 0 17
250	Electrolux	260 50	253 50	253 50	− 2 69
315	Ericsson	328	325	322	− 1 83
255	Exxon Corp.	260 50	250 10	260	− 0 20
295	Ford Motors	307	298	298	− 2 93
47	Freegold	51 50	52 10	52 30	+ 1 55
90	Gencor	101	99 40	99 40	− 1 58
255	Gén. Electr.	264	259	259 50	− 1 70
690	Gén. Belgique	691	694	694	+ 0 43
480	Gen. Motors	488	480	489	+ 0 20
128	Goldfields	129 80	129 80	129 80	....
49	Gd. Metropolitain	49 50	49	49	− 1 01
36	Harmony	38 15	38 85	38 90	+ 1 97
73	Hitachi	75 10	75 50	75 60	+ 0 67
1020	Hoechst Akt.	1029	1000	1000	− 2 82
107	Imp. Chemical	106	106 80	106 20	+ 0 19
685	IBM	694	688	688	− 0 86
290	ITT	289 50	289	289	− 0 17
199	Ito-Yokado	199 40	200 10	200 10	+ 0 35
275	Mac Donald's	278	275	275	− 1 08
112	Matsushita	115 80	116 80	116 80	+ 0 86
325	Merck	328 90	324 50	324 50	− 1 34
355	Minnesota M.	351 50	352 50	352 50	+ 0 28
250	Mobil Corp.	253 50	260	260	+ 2 56
205	Morgan J.P.	202 50	200	200 20	− 1 14
28940	Nestlé	28880	28800	28720	− 0 55
1220	Norsk? (Nixdorf)	1202	1160	1166	− 3
88	Norsk Hydro	94 35	95 70	96	+ 1 75
121	Ofsil	129 90	132 40	132 40	+ 1 92
2070	Petrofina	2125	2113	2113	− 0 56
565	Philip Morris	587	566	566	− 0 18
92	Philips	92 90	91 30	91	− 2 05
77	Placer Dome	79 50	81 30	81 50	+ 2 52
376	Quilmès	374 80	374	374 50	− 0 08
420	Randfontein	437 50	449	449	+ 2 63
660	Royal Dutch	675	678	679	+ 0 59
47	Rio Tinto Zinc	47 60	47 30	47 30	− 0 63
38	Saat. & Saatchi	37 65	37 90	37 90	+ 0 66
46	St Helena Co	46 80	48 50	48 90	+ 4 49
193	Schlumberger	194	196	196	+ 1 03
104	Shell transp.	106	106 80	107	+ 0 94
1820	Siemens A.G.	1824	1815	1815	− 0 55
295	Sony	315 50	320	320 50	+ 1 58
46	Telefonica	46 45	46 70	46 70	+ 0 54
196	T.D.K.	194 10	204 40	204 40	+ 5 31
47	Toshiba Corp.	48 45	48 40	48 40	− 0 10
340	Unilever	341 50	341 20	341	− 0 15
230	Unit. Techn.	235 10	232 50	232 50	− 1 11
410	Vaal Reefs	434	450	450	+ 3 69
335	Volvo	343 50	334	334	− 2 77
155	West Deep	170 50	181 50	181 50	+ 6 45
320	Xerox Corp.	325 80	324	324	− 0 55
194	Yamanouchi	189 50	191	190	+ 0 26
2 10	Zambia Corp.	2 28	2 28	2 28	+ 0 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126	4 567
9,80 % 78/93	103 10	3 732
10,80 % 79/94	105 85	2 515
13,25 % 80/90	104 56	8 462
13,80 % 81/89	100 68	11 990
16,20 % 82/90	108 20	14 164
16 % juin 82	110 50	7 540
14,60 % fév. 83	112 25	11 209
13,40 % déc. 83	119 25	12 558
12,20 % oct. 84	112	1 706
11 % fév. 85	113 45	8 445
10,26 % mars 86	107 85	7 337
ORT 12,75 % 83	1996	..
OAT 10 % 2000	107 35	5 088
OAT 9,80 % 1997	108 39	9 494
OAT 9,80 % 1996	105 56	8 113
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 86	3 791
CNB Paribas	102 80	3 791
CNB Suez	102 80	3 791
CNI janv. 82	102 88	3 791
PTT 11,20% 85	111 20	0 083
CFF 10,30% 86	105 70	7 928
CNE 11,50% 85	108 90	5 047
CNT 9% 86	99 80	5 216
CRH 10,90% déc. 85	109 10	8 952
C.N.C.A. T.P.	1061 80	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2323	230
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 320

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1860
A.G.F. (St Cent.)	....	596
Applic. Hydraul.	....	765
Arbel	495	496
Asorq	188 50	....
Avenir Publicité	907	945
Bain C. Monaco	349	350
Banque Hypoth. Eur.	380	382
Béghin-Say (C.I.)	370	360
Blanzy-Ouest	605	605
B.N.P. Intercontin.	242	242
Bénédictine	5900	5950
Bon-Marché	....	1017
B.T.P.	....	115
Caff	615	639
Cambodge	....	800
C.A.M.E.	146 50	150
Carbone-Lorraine	665	675
Case-Poclain	26 50	40 80
C.E.G.Frig.	....	543
Centen. Blanzy	....	1600
Centrest (Ny)	210	210
Cerabati	....	164
Champex (Ny)	162 80	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	180 10
C.I. Maritime	....	695
Cibram (B)	1985	1985
Clause	....	710
Cotradel (Ly)	1150	1160
Cogif	....	355
Comiphos	....	344 90
Cie Industrielle	....	2944
Comp. Lyon-Alem.	....	440
Concorde (La)	....	740
C.M.P.	17	17 70 d
Créd. Gén. Ind.	530	525
Cr. Universel (Cie)	....	570
Créditel	....	149
Darblay S.A.	....	615
Degremont	250	240
Delalande S.A.	1340	1400
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1850
Didot-Bottin	....	905
Eaux Bass. Vichy	....	1030
Eaux Vittel	2445	2355
E.C.I.A.	1440	1476
Electro-Banque	....	312
Eli-Antargaz	730	700
E.L.M. Leblanc	....	604
Enelf-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	450
Epargne (B)	4200	4225
Epeda-Bertrand-Faure	1230	1225
Europ. Accumul.	....	81
Europe Soudure Indust.	130	130
Eternit	2530	2570
Finalens	220	223
FIPP	430	429
Fnac	1005	1045 d
Foncière (Cie)	453	453
Fonc. Lyonnaise	439	440
Foncina	....	450
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	379 90
France I.A.R.D.	274	270
France (La)	5900	5660
From. Paul Renard	....	850
GAN	....	801
G.F.I.I.	310	310
Gaumont	648	848
Gévelot	....	915
Gr. Fin. Constr.	....	398
Gds Moul. Paris	....	535
Groupe Victoire	750	760
G. Transp. Ind.	585	588
Hariba-Ricqlès-Zan	....	223 50
Immivest	....	....
Immobail	383	383 50
Immobanque	....	726
Immob. Marseille	....	6240
Immofice	451	455 50
Invest. (Sté Cent.)	771	786
Jaeger	200	205
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	341
Lille-Bonnières	....	830
Loca-Expansion	....	256
Locafinancière	....	365
Locatel	....	539
Louis Vuitton	744	744

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2300	2325
Lucia	1380	1390
Machines Bull	....	86
Magasins Uniprix	170	163 20 c
Magnant S.A.	116	120
Maritimes Part.	....	382
Métal Déployé	450	....
Mors	....	151
Navig. (Nat. de)	....	87 10
Nozal	285 10	299
Optorg	400	408
Oréal (L') C.I.	2050	2000
Origny-Desvroise	1301	1305 c
Palais Nouveauté	....	650
Paluel Marmont	....	670
Parfinance	203 50	202
Paribas-CIP	387	387
Paris France	243 60	243 80
Paris-Orléans	....	230
Partenia	....	328
Patern. Réq. Div.	1260	1250
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	280 80	303 70
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	1900	1950
P.L.M.	....	180
Porcher	....	....
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3526
Rhône-Poul. (c. inv.)	460	450
Rochefortaise S.A.	....	751
Rochette-Cenpa	73	73
Rosario (Fin.)	749	739
Roudière	205	196 80
Rougier et Fils	198 60	213
Sacer	590	600
SAFAA	381	375 50
Safic-Alcan	925	949
SAFT	....	1580
Saga	....	215 10
Salins du Midi	491	....
Santa-Fé	146	145 40
Satam	....	77
Savoisienne (M)	219 90	....
SCAC	468	468
Senelle Maubeuge	....	426
S.E.P. (M)	161	....
Sici	....	396
Sicotel	....	298
Siemor (Li)	....	....
Simim	279 80	274 10
Siph (Plant. Hévéas)	....	328
Sofal financière	....	1940
Sofical	....	850
Soffo	600	601
Soficomi	....	780
S.O.F.I.P. (M)	181	....
Sofragi	1100	1060
Sopagri	173	173
Soudure Autog.	595	596
Sovabail	....	606
Suez (Fin. de)-CIP	228 20	233 50
Steni	....	834
Taittinger	2899	2899
Testut-Aequitas	309	309

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	369
Ufiner S.M.D.	....	636
Ugine A. Chat. Gueug.	268	262
U.A.P.	312	308
U.T.A.	2110	2120
Vicat	....	1750
Viniprix	....	1215
Virax	147 20	144 30
Waterman S.A.	....	850
Brass. du Maroc	137	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	860	....
Akzo	445	....
Alcan Alum	180	180
Algemene Bank	119	120
American Brands	305	305
Am. Petrofina	425	....
Arbed	595	598
Asturienne Mines	190	....
Banco de Santander	348 50	344 80
Bco Pop Espanol	465	464 10
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	39040	41100
Br. Lambert	582	571
Canadian-Pacific	92 10	97 60
Chrysler corporation	150	....
CIR	26	25 40
Commerzbank	806	790
Dart. and Kraft	605	613
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	502	500
Gén. Belgique	691	694
Gevaert	1220	....
Glaxo	116 10	115
Goodyear	290	290
Grace and Co	154	154
GTE corporation	250	....
Honeywell Inc.	345	340
I.C. Industries	190	187
Johannesburg	780	....
Kubota	42 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	43
Mineral-Ressourc.	88 10	87
Norandа	108 10	108 90
Olivetti	25 10	24 80
Pakhoed Holding	258	269
Pfizer Inc.	320	320 50
Procter Gamble	480 10	483
Ricoh Cy Ltd	51 60	52 70
Rolinco	264	264
Robeco	279 60	279
Rodamco	475	478
Saipem	9 65	9 55
Santa Group	34	34 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	99 60	104
Squibb	397	....
Tenneco	299 70	....
Thorn EMI	69 50	68 50
Toray indust. inc	41	39 80
Vieille Montagne	1900	1900
Wagons-Lits	1260	1400 d
West Rand	8 05	8 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	266	....
Calciphos	190	190 10
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	281	....
Cogenhor	120	123
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	348 40	349 20
Gachot	82 50	82
Guy Degrenne	850	840
Hoogovens	170	....
Marlin Immobilier	240	....
Microservice (bons)	18	22 d
Nicolas	600	....
Particip. Perrier	352	351 50
Rémy et Associés	289	288 80
Ronsato N.V.	180 90	183 60
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	531	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	136	....

SICAV (sélection) 25/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	906 86	884 74
Action	209 99	204 37
Actions France	475 62	458 43
Actions sélectionnées	565 87	546 42
Audificand	619 77	597 37
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1058 14	1032 33
A.G.F. 5000	582 68	568 47
A.G.F. ECU	1104 73	1093 79
A.G.F. Foncier	110 41	107 72
A.G.F. Interfonds	433 47	422 90
A.G.F. Invest	112 87	110 12
A.G.F. OBLIG.	1097 18	1091 72
A.G.F. Sécurité	10705 43	10705 43
Agfimo	613 02	598 07
Alizé	218 50	210 80
A.L.T.O.	189 53	182 68
Amei-Gan	5374 20	5130 50
Amérique-Valor	647 41	631 62 ◆
Amplitude	551 62	536 55 ◆
Arbitrages court terme	5602 74	5597 14
Associc	1194 64	1194 64
Atout Futur	317 51	307 07
Aurecic	1371 02	1331 08
Avenir C.I.C.	104 80	101 75
Axa Europe	119 26	113 85
Axa Investissements	113 84	108 68
Axa Valeurs Par	107 27	102 41
Bred Associations	2861 57	2853 61
Capital Plus	1740 31	1740 31
Cardan-Pierre	28 19	27 93
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5125 02	5117 34 ◆
Compasmonétaire	112 72	109 44 ◆
Convertimmo	362	349 08
Cradimar	486 18	472 02
Drouot-France	731 77	698 58
Drouot-Investiss.	973 44	929 30
Drouot-Sécurité	253 75	242 24
Drouot-Sélection	143 74	137 22
Ecuic	1209 64	1191 76
Ecureuil Monétaire	30984 32	30984 32 ◆
Ecureuil Prévoyance	362 08	351 53 ◆
Elicash	2017520	2017520
Energie	229	218 62
Epacic	2814 58	2814 58
Epacourt Sicav	4284 87	4273 99 ◆
Epargne Associations	25310 40	25272 48
Epargne-Capital	8352 95	8270 25
Epargne Court-Terme	507 33	507 33
Epargne Croissance	1465 40	1418 45
Epargne-Industr.	77 16	73 66
Epargne Inter	586 87	570 97
Epargne J	54940 73	54940 73
Epargne Long-Terme	180 19	175 36
Epargne Monde	1133 73	1103 39
Epargne Première	12036 78	11946 18
Epargne-Oblig.	200 57	195 20
Epargne-Unie	1115 44	1085 68
Epargne-Unie	1212 37	1188 55
Epargne-Valeur	429 09	417 61
Eparobliq	1317 61	1314 98 ◆
Epsilon	1122 88	1111 57
Eurinvest Croissance	1194 93	1140 74
Eurinvest Rendement	1159 87	1107 27
Eurocic	9370 37	9231 89
Eurodyn	1077 37	1041 94
Euro-Gan	5499 31	5240 39
Euro-Maf	26 49	26 09
Finord Placement	61380 74	61380 74 ◆
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	410 50	398 54
Francic Pierre	104 48	101 44
Francic Régions	1043 04	1012 66
Fructi-Associations	28 09	28 09
Fructi-Epargne	28 26	27 57
Fructicapi	32 94	32 45
Fructicourt	111291 25	111291 25
Fructidor	244 97	241 35
Fructifrance	797 83	778 37
Fructimmo	27 61	26 94
Fructiver	4338 52	4327 70
Fructi ECU	581 82	573 02
Fructi-Première	11289 58	11132 57
Futurobliq	1135 10	1097 78
Gestilion	59772 67	59623 61
Gestion Associations	150 26	146 85
H.L.M. Monétaire	10108 25	10108 25 ◆
Horizon	1121 86	1089 18 ◆
Interoblig.	12232 90	11762 40
Intersélect France	465 90	452 23
Invest. net	15334 64	15304 03 ◆
Invest. Obligataire	18759 38	18721 94 ◆
Japacic	191 60	186 02
Jeune épargne	240 50	236 95
Laffitte-Amérique	231 38	220 89
Laffitte Europe	253 91	242 40
Laffitte-Expansion	272 80	260 43
Laffitte-France	322 10	307 49
Laffitte-Immobilier	247 28	238 07
Laffitte-Japon	392 12	374 34
Laffitte-Oblig.	145 99	139 37
Laffitte–Rend.	210 56	201 01
Laffitte-Tokyo	355 52	339 40
Latitude	5174 14	5166 39 ◆
Lion-Associations	11863 01	11863 01
Lion-Institutionnels	24057 98	23987 99
Lionplus	786 39	758 80
Lion Trésor	2109 28	2088 40 ◆
Livret Bourse Investis.	462 77	449 29 ◆
Livret portefeuille	653 66	634 62 ◆
Méditerranée	171 18	163 42
Mondiale Investissem.	423 42	404 22
Monecic	5676 75	5676 75
Monedan	52749 53	52749 53
Mone.J.	56651 78	56551 78 ◆
Morgan court terme	14640 92	14640 92
Mutuelle Unie Sél.	151 66	145 09
Natio-Epargne	14192 22	14041 80
Natio-Epargne Trésor	6429 22	6416 39
Natio-Court terme	218612	218612
Natio-Inter.	1237 37	1204 25
Natio-Obligations	586 71	551 54
Natio-Patrimoine	1406 94	1369 28
Natio-Placements	67110 46	67110 46
Natio-Revenus	1056 01	1046 55
Natio-Sécurité	11129 10	11129 10
Natio-Valeurs	724 39	705
Nippon-Gan	6082 92	5807 08
Nord-Sud Développ.	1219 98	1217 54
Norewif	13552 96	13287 21
Obli Association	125 99	124 74
Oblicic Régions	1077 28	1061 36
Obligations Convert.	430 72	411 19
Oblig. toutes catég.	158 60	154 48
Oblifen	1131 81	1120 60
Oblisécurité	10055 29	10055 29 ◆
Optimonétaire	208 37	203 29 ◆
Oraction	1208 52	1169 78
Orsiler	5720 03	5613 28
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1110 40	1109 29
Patrimoine Retraite	175 46	172 02
Pervalor	631 34	612 95
Phenix Placements	257 31	256 03
Pierre Investiss.	696 48	664 90
Placement A	1001 89	1001 89
Placement crt-terme	73553 60	73553 60
Placement J	56251 53	56251 53
Placement Premier	55118 82	55118 82
Pléiade	113 83	110 78 ◆
Première Obligations	10920 86	10899 06 ◆
Prévoyance Ecureuil	112 27	109 27 ◆
Pair'Association	22879 75	22879 75
Quartz	115 84	113 08
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 06
Renacic	165 33	162 89
Revenus Trimestriels	5519 08	5464 44 ◆
Revenu Vert	1187 55	1170
St-Honoré Assoc.	14626 16	14595 40
St-Honoré Bio-alimen.	777 34	742 09
St-Honoré Pacifique	556 01	530 80
St-Honoré P.M.E.	470 55	449 21
St-Honoré Réal	11841 08	11793 90
St-Honoré Rendement	12017 34	11967 55
St-Honoré Services	501 71	482 41
St-Honoré Technol.	754 96	720 73
St-Honoré Valor	12391 28	12391 28
Sécuricic	5590 01	5564 46
Sécuri'Tout	10872 57	10872 57
Sélection Croissance	521 71	506 51 ◆
Sicavdon (Crédit BP)	726 74	716
Sicav-Associations	1443 15	1440 99
S.F.I. fr. et étr.	632 76	614 32 ◆
Sicav 5000	367 88	359 03
S.I.G.	778 71	743 06
Silvalance	574 16	558 81
Silvam	414 15	403 07
Silvarente	214 08	211 97
Silvinter	428 39	414 98
S.N.I.	1153 70	1120 10
Sogepargne	350 77	338 08
Sogevar	1001 40	955 99
Soginter	1315 84	1256 27
Soleil Investissement	490 77	468 52
Stratégie Actions	1103 18	1080 75
Stratégie Rendement	1145 02	1105 86
Technocic	1115 87	1083 47
Techno-Gan	6064 48	5789 49
Transcontinents	82 92	81 29
Trilion	5365 30	5312 18
U.A.P. Investiss.	405 14	390 60
U.A.P. moyen terme	107 30	103 42
Uni-Associations	116 48	116 48 ◆
Unifrance	502	483 86
Unifoncier	1250 69	1205 39
Uni-Garantie	1386 22	1360 87
Uni-Régions	2833 54	2731 12
Uniunta	2374 01	2295 85
Univer	189 83	189 83 ◆
Univers-Actions	1121 18	1084 31
Univers-Obligations	1627 95	1574 42
Valorem	514 95	502 39
Valorg	1822 14	1820 52
Valrel	41640 11	41519 35
Vecteur	23635 39	23611 75

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 871	5 920	5 650	6 150
ECU	7 080	7 088	....	....
Allemagne (100 DM)	341 750	341 630	331	351
Belgique (100 F)	16 312	16 306	15 850	16 850
Pays-Bas (100 fl.)	303 010	302 920	292	312
Danemark (100 krd)	88 630	88 630	84 500	91 500
Norvège (100 k)	90 720	90 960	86 500	93 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 802	10 891	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 105	4 104	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 601	4 606	4 300	4 900
Suisse (100 fr.)	408 240	408 250	395 500	417 500
Suède (100 krs)	97 950	98 080	94	101
Autriche (100 sch)	48 620	48 585	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 207	5 209	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 101	4 111	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 945	4 964	4 750	5 150
Japon (100 yens)	4 850	4 847	4 700	4 920

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/11
Or fin (kilo en barre)	79900	80900
Or fin (en lingot)	79950	80950
Pièce française (20 fr)	472	469
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	491	489
Pièce latine (20 fr)	461	469
Souverain	584	589
Pièce de 20 dollars	2570	2605
Pièce de 10 dollars	1365	1387 50
Pièce de 5 dollars	795	.....
Pièce de 50 pesos	2995	3005
Pièce de 10 florins	485	481
Or Londres	419 85	.....
Or Zurich	420	.....
Or Hongkong	419 65	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 La visite à Paris du chef de la diplomatie yougoslave.
4 M. Shultz tente de freiner toute évolution de la politique américaine au Proche-Orient.
5 La fin du voyage de M. Mitterrand en URSS.
7 Le congrès du FLN en Algérie.

POLITIQUE

8 L'opposition face aux prochaines échéances électorales.
9 Guerre interne au sein du PS au conseil régional Nord-Pas-de-Calais.
10 Le budget au Sénat.
11 M. Jospin en visite dans le village de M. Tjibaou.

SOCIÉTÉ

13 Le congrès du Syndicat de la magistrature.
— La manifestation du Front national.
14 Mgr Gaillot, l'évêque trouble-fête.
— *M. Mitterrand va assister au départ du « Jeanne d'Arc ».*
15 Guernesey : une île en proie au bonheur.

CULTURE

16 Les quatre-vingt ans d'Olivier Messiaen.
— Le lancement du vidéodisque.
17 *Le Camp*, au Théâtre 14.
18 Deux spectacles d'adieu.
— Communication : le Forum « Interpeller la presse », à Grenoble.

ÉCONOMIE

27 La bataille autour de la Société générale.
28 Paris paralysé par la grève du RER.
30-31 Marchés financiers.

DÉBATS

2 Pour de véritables services publics, par Alain Touraine.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées .. 27 à 42
Campus 21
Carnet 21
Loto 20
Météorologie 20
Mots croisés 20
Radio-Télévision 20
Spectacles 19

TÉLÉMATIQUE

● *L'actualité de la semaine* .... REP
● *L'information 24 h sur 24* .... FLASH
● Sports : *les résultats du week-end* .... SPO

36-15 tapez LEMONDE

Le conflit des transports parisiens

Le blocage gagne le réseau d'autobus

Interrompu, lundi 28 novembre, sur les lignes A et B du RER, sauf sur les tronçons qui sont exploités par la SNCF (gare du Nord vers Roissy et Mitry-Claye. Cergy-Pontoise-gare Saint-Lazare), le trafic était également perturbé sur plusieurs lignes de métro tandis que la ligne 11 était fermée, par suite du blocage de sept ateliers d'entretien sur douze (Saint-Ouen, Fontenay-sous-Bois, Choisy-le-Roi, Boulogne, Javel, les Lilas, Saint-Denis-Pleyel). Si ce blocage se prolongeait, le trafic serait durablement perturbé, et à terme arrêté.

En principe, les usagers de banlieue touchés par l'arrêt du RER pouvaient trouver des autobus pour les amener, soit dans Paris, soit à des gares SNCF — une ligne spéciale avec les autobus d'une société privée ayant été mise en place de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à la gare SNCF de Massy — mais, à l'appel de la CGT, trois dépôts d'autobus, Thiais, Montrouge et Ivry, dans le Val-de-Marne, avaient été bloqués lundi matin, ce qui restreignait fortement les moyens de transport à la disposition des usagers de la banlieue sud à la mi-journée, vingt-neuf lignes d'autobus de Paris et de banlieue étaient totalement interrompues et quinze fortement perturbées.

Pour l'instant la RATP a obtenu un jugement de référé du tribunal de Nanterre, lui permettant le cas échéant, de faire suspendre par les forces de l'ordre le blocage des ateliers de Rueil (RER) et de Boulogne (métro).

La RATP s'était aussi adressée au tribunal de Créteil pour les ateliers du Val-de-Marne (notamment celui du RER à Boissy-Saint-Léger) : mais, à sa demande, l'audience du tribunal a été reportée à mardi 29 novembre en attendant l'évolution de la situation *(voir page 43)*. La date d'audience n'est pas encore fixée pour le troisième référé au tribunal de Corbeil (Essonne).

M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, a déclaré, lundi matin sur Europe 1, à propos du RER, que la RATP avait engagé « *un processus de sanctions administratives qui doivent aboutir à des mises à pied* » pour réagir contre les blocages d'ateliers, mais que ces démarches étaient suspendues en attente du résultat des assemblées générales de lundi. En fait, la direction de la RATP va être amenée rapidement à répliquer, les assemblées générales réunies lundi matin dans onze ateliers du métro sur douze et dans deux des quatre ateliers du RER (notamment le plus important) ayant décidé de continuer le mouvement.

A propos de la grève déclenchée dans la nuit de dimanche à lundi dans trois dépôts du sud parisien (Montrouge, Thiais, Ivry), neutralisant complètement une trentaine de lignes, M. Rousselot a estimé que « *c'est une situation qui est, fort heureusement très localisée, déclenchée par la CGT* ». « *Nous sommes dans une situation qui est tout à fait anormale et intolérable, et qui va nécessiter une réaction très vigoureuse de notre part dans le courant de la journée.* »

La grogne du côté de Nogent

« Ils se fichent de nous »

Il fait froid, il fait noir et il y a du brouillard. Une cinquantaine de visages ont l'œil fixé sur le virage d'où pourrait déboucher un 313 A ou un 313 B moins bondé que les deux bus qui viennent de passer sans s'arrêter. L'action se déroule à Nogent-sur-Marne et les dialogues sont rares.

A 7 h 15 du matin, l'usager *est silencieux*. Il attend, à l'arrêt Nogent-Gare avec son porte-documents, de monter dans un bus qui le transportera à vingt kilomètres à l'heure à la porte de Vincennes où il attendra une rame de métro. Il est parti de nuit, il arrivera de jour et il rentrera de nuit. La journée ne fait que commencer.

Les passagers en attente dorment d'un œil, mais de l'autre ils remarquent que les bus supplémentaires mis en place par la RATP, selon la RATP, ne se font pas moins désirer que d'habitude. « *Ils se fichent de nous.* » Les automobilistes, eux, progressent déjà au pas. Quelques-uns s'arrêtent et chargent des passagers. Une voiture de « SOS médecins » en prend deux, un minibus de Seine-et-Marne, quatre. L'employée d'un bureau près de la station de Bir-Hakeim, à l'autre bout de Paris, n'ose pas monter. Elle cherche une copine pour remonter le cours du 313 en prenant le 114.

Cela fait huit jours que les usagers du RER voyagent sur les dessertes du week-end tout en travaillant comme la semaine : un train sur deux, un sur trois. « *On nous traite comme du bétail* », dit un technicien.

Cela fait des mois qu'ils sont secoués dans les rames qui s'arrêtent « *pour un oui, pour un non* » comme si les conducteurs le faisaient exprès. Et cela fait des années qu'on leur construit des pavillons à l'est alors qu'ils sont employés à l'ouest. Mais c'est la première fois aussi que la RATP suspend totalement le trafic.

« *C'est politique* », estime un passager du 313 qui, pour avoir trouvé à s'asseoir, pense que cela ne s'est pas si mal passé. Mais les usagers attendent le soir. Ils ont remarqué que cela se passe toujours mieux le matin. « *Comme par hasard, il y a toujours un train pour emmener les gens au boulot et le soir, il n'y en a plus pour rentrer.* »

C. L.

M. Mitterrand sur TF1 mardi à 13 heures

M. François Mitterrand sera l'invité du journal de TF1, mardi 29 novembre à 13 h, en direct de Brest, a annoncé lundi la première chaîne. L'Élysée a confirmé que le président de la République, qui sera à bord du navire-école porte-hélicoptère *Jeanne-d'Arc* (lire page 14), répondra aux questions de TF1.

Le numéro du « Monde » daté 27-28 novembre 1988 a été tiré à 509 742 exemplaires

Sur le vif

Magouilles et cafouillages

Je sais pas si c'est le roi, mon Mimi, mais alors, nous, oui ! Les rois des cons. Ça commence à bien faire, dites donc, ces grèves sournoises, surprises, sporadiques. Il y en a vraiment marre. Les matons, les postiers, les mécaniciens au sol, les gardiens de musée, les potards, les conducteurs de trains, de bus et de métro, le RER. Tiens, à propos de RER, jolis titres, ce matin, dans nos journaux : A + B = 0. Trois cent cinquante grévistes mettent à pied un million cinq cent mille usagers. Très drôle. Sauf que ça n'amuse plus personne.

Moi, ce qui m'étonne, c'est notre passivité. On s'entasse, harengs en caque, dans des rames bondées qui nous recrachent sur des quais engorgés. On s'agglutine, escargots traînant nos coquilles à quatre roues sur des périphs embouteillés. On reste parqués, des heures durant, dans des salles d'embarquement, pauvres veaux ruminant les emmerdes causées par tous ces vols annulés ou retardés.

Et pendant ce temps-là, à quoi ils jouent, nos princes ? A ça, justement : à qui sera roi en 1995 ! Faut le voir pour le croire. Il tombe bien, Pasqua, avec son histoire de primaires et de candidat unique à l'Elysée ! Et Léo, qui se fait donner du M'sieur le président dans l'espoir que ce titre prémonitoire lui permettra de hisser son petit drapeau au mât du château !

De l'autre côté, pareil. Le PC contre le PS, merci la CGT ! Le PS contre le PS. Eux, ils ont tous les yeux fixés sur l'horizon 89. C'est à qui régnera sur Marseille. Marseille paralysée, sans sécu, sans courier depuis des semaines. J'en reviens. Il a fallu que j'aille remettre moi-même, de la main à la main, un pli urgent à son destinataire. C'est à vomir, tous ces politiciens de droite, de gauche, affamés de pouvoir, salivant sur la mairie, brandissant leur calculette : si j'additionne tant de procurations bidon et si je soustrais tant de buts paumés par l'OM, je peux compter sur quatre-vingt-quatre voix de plus que ce chien d'Untel.

Un peu de pudeur, un peu de retenue, je vous en prie. Vous ne voyez pas que ça nous hérisse, que ça nous débecte, là, en ce moment, ce jeu du cynisme et de l'ambition ? Continuez comme ça, et la grève, totale, c'est nous qui la ferons. La grève des électeurs. Rira bien...!

CLAUDE SARRAUTE.

IRAN

Arrestations à la suite de l'assassinat de l'ancien ministre de la santé

L'assassinat du docteur Kazem Sami, ancien ministre iranien de la santé dans le gouvernement de Mehdi Bazargan (*le Monde* daté 27-28 novembre) a suscité une vive émotion en Iran, aussi bien dans les milieux de l'opposition légale, dont la victime était une des figures marquantes, que dans les milieux gouvernementaux, désireux de se démarquer d'un crime qualifié d'« *ignoble* » par M. Rafsandjani, le président du Majlis.

M. Rafsandjani a appelé « *les services de renseignement et de sécurité à travailler dur pour identifier les personnes impliquées et dévoiler la nature de ce meurtre suspect* ». L'ayatollah Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, qui entretenait avec le docteur Sami des contacts suivis afin d'établir un dialogue entre le régime et l'opposition légale dirigée par M. Bazargan, a appelé les responsables à sévir promptement contre les auteurs de l'assassinat. « *Toute indifférence ou faiblesse, consciente ou inconsciente, face à cet acte odieux*, a-t-il dit, *servirait les objectifs des ennemis de l'Iran et légitimerait le chaos et le sentiment d'insécurité général.* »

Le ministre iranien de l'intérieur, M. Mohtachemi, a pour sa part annoncé qu'un certain nombre d'arrestations avaient été effectuées et a mis en cause des « *groupes antirévolutionnaires, notamment les Moudjahidines du peuple* ». Ces derniers avaient accusé, samedi, de Bagdad où ils sont basés, l'imam Khomeiny d'avoir ordonné lui-même le meurtre de l'ancien ministre.

● **A Paris.** — Les médecins iraniens et amis du docteur Sami organisent, samedi soir 3 décembre, à 20 heures, à Paris, une réunion à la mémoire du disparu à la salle D de la Mutualité.

Téhéran suspend le rapatriement des prisonniers irakiens

L'Iran a annoncé, dimanche 27 novembre, la suspension du rapatriement des prisonniers de guerre irakiens malades ou invalides. Selon l'agence iranienne IRNA, l'Iran ne reviendra sur cette décision qu'« *avec la libération des 77 prisonniers iraniens qui n'ont pas été relâchés par Bagdad lors des premières phases de l'échange des détenus* ». Le chef du comité des prisonniers de guerre iraniens, l'ayatollah Mohajerani, a accusé l'Irak de « *violations répétées de l'accord du 11 novembre* », relatif à l'échange des prisonniers malades ou invalides entre les deux pays.

L'accord prévoit un échange quotidien de 115 prisonniers irakiens contre 41 iraniens jusqu'au 7 décembre, sauf les vendredis, jours fériés dans les deux pays. Depuis le début de l'opération, l'Iran a relâché 155 prisonniers irakiens sur les 345 prévus, en expliquant que certains de ces prisonniers ont demandé l'asile politique en Iran et que l'état de santé des autres a été jugé satisfaisant par les médecins du CICR.

En représailles à cette attitude, l'Irak, qui a mis en doute les conclusions du CICR, n'a libéré que 56 prisonniers iraniens sur les 123 prévus.

L'accord, conclu entre l'Irak et l'Iran sous les auspices du CICR, porte sur l'échange de 1 569 prisonniers malades ou invalides (1 158 Irakiens et 411 Iraniens).

● **M. STOLERU : un contrat PS-CDS.** — Invité de l'émission « Grand Oral » de Pacific FM le samedi 26 novembre, M. Lionel Stoleru a souhaité que les élections européennes « *soient l'occasion de discuter d'un contrat de législature au niveau du Parlement entre le PS et l'UDC, [...] afin de voir s'ils sont capables sur le reste de la législature de s'entendre sur un programme pour faire ce que Raymond Barre appelle « le pacte de la V[e] République* ». Le secrétaire d'Etat chargé du Plan prône donc pour ces élections européennes la constitution d'une liste centriste rassemblant M. Pierre Méhaignerie, M. Raymond Barre, M[me] Simone Veil, le MRG et l'Association des démocrates, qui regroupe les ministres d'ouverture. Selon M. Stoleru, une telle liste ferait « *entre 15 % et 25 % des suffrages* ».

● **GRANDE-BRETAGNE : nouvelle demande d'extradition pour Patrick Ryan.** — Londres a émis un nouvau mandat d'extradition à l'encontre du prêtre irlandais Patrick Ryan, expulsé vendredi 25 novembre vers l'Irlande par la Belgique, qui n'avait pas répondu favorablement à une première demande d'extradition britannique (*le Monde* daté 27-28 novembre). Accusé en Grande-Bretagne d'appartenir à l'IRA, le prêtre, qui a observé une grève de la faim de vingt-deux jours, est actuellement hospitalisé à Dublin. (*AFP*).

● **Décès à Paris de l'ancien premier ministre libanais Takieddine Solh.** — L'ancien premier ministre libanais Takieddine Solh, est décédé dimanche 27 novembre à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Membre influent du Rassemblement islamique (assises sunnites). Takieddine Solh, issu d'une grande famille politique libanaise connue pour ses relations avec l'Egypte, l'Irak et les Palestiniens, a été plusieurs fois député de Beyrouth et a occupé les fonctions de premier ministre en 1973-1974.

A C D E F G H

